

СРПСКА ПОЛИТИЧКА МИСАО
ПОСЕБНО ИЗДАЊЕ

ISSN 0354-5989

УДК 32

DOI: 10.22182/spm.specijal22022



СРПСКА ПОЛИТИЧКА МИСАО

SERBIAN POLITICAL THOUGHT
ПОСЕБНО ИЗДАЊЕ

Издавач: Институт за политичке студије
Адреса: Светозара Марковића 36, Београд
Телефон: 3039-380, 3349-204
E-mail: ipsbgd@eunet.rs
E-mail: spm@ips.ac.rs
www.ipsbgd.ac.rs

www.ips.ac.rs/rs/magazines/srpska-politicka-misao

ISSN 0354-5989 UDK 32
DOI: 10.22182/spm.specijal22022

Главни и одговорни уредник
Живојин Ђурић

Заменик главног и одговорног уредника и уредник енглеског издања
Ђорђе Стојановић

Извршни уредници
Дејана Вукасовић (за енглеско издање)
Миша Стојадиновић

Редакција часописа
Милан Јовановић, Дејан Ђурђевић, Милош Кнежевић, Живојин Ђурић,
Дејана Вукасовић, Јасна Милошевић Ђорђевић, Ђуро Бодрожич,
Ђорђе Стојановић, Миша Стојадиновић, Драган Траиловић

Секретари часописа
Слађана Младеновић, Младен Лишанин, Олга Стевановић,
Андрејана Лазаревић, Љиљана Коларски

Савет часописа
Зоран Аврамовић, Сретен Сокић, Милован Митровић, Радослав Гађиновић,
Миломир Степић, Драган Симеуновић, Милан Ђрдар, Зоран Стојиљковић,
Драгана Митровић, Љубиша Деспотовић

Чланови савета из иностранства
Mamoru Sadakata, Simon James Critchley, Anastasia Mitrofanova,
Виталиј Шаров, Iver B. Neumann, Goran Kovacic, Ewa Bujwid-Kurek

Пословни секретар
Смиљана Пауновић

ЧАСОПИС ИЗЛАЗИ ТРОМЕСЕЧНО
ПОСЛЕДЊИ БРОЈ ЈЕ НА ЕНГЛЕСКОМ ЈЕЗИКУ

Радови СПМ/СПТ налазе се и доступни су у електронским базама научних часописа С.Е.Е.О.Л. (Central and Eastern European Online Library) и ERIH PLUS (European Reference Index for the Humanities and Social Sciences).

Прелом и штампа
Ситопринт, Житиште

Тираж: 50 примерака

Радове објављене у овом часопису није дозвољено прештампавати, било у целини, било у деловима, без изричите сагласности издавача. Оцене изнесене у чланцима лични су ставови њихових писаца и не изражавају мишљење нити уредништва, нити установа у којима су аутори запослени.

CONTENU

Introduction 7

Jasmina S. Ćirić

LA « MISSION MILLET » : NOUVELLES
DONNÉES SUR LA COLLABORATION DE
GABRIEL MILLET ET DE DJURDJE BOŠKOVIĆ 9

Saša Ilić

APPLICATION DES EXPÉRIENCES
PROFESSIONNELLES FRANÇAISES EN
YOUGOSLAVIE DES DÉBUTS DU SOCIALISME
1945 /46 - 1952 : QUELQUES EXEMPLES 37

Sacha Markovic

DE LA DÉTENTE À L'ENTENTE (1966-1969),
DES RELATIONS FRANCO-YOUGOSLAVES
RESTAURÉES ? 59

Pauline Soulier, Valentin Lesfauries

LA TRANSITION POLITIQUE DES ANNÉES 1990:
DE LA TENTATIVE DE CONCILIATION À LA
NAISSANCE DE MOUVEMENTS
NATIONALISTES, LES FONDEMENTS DU
BASCULEMENT ILLIBÉRAL EN
EUROPE POST-COMMUNISTE 83

Dejan Dimitrijević

LE KOSOVO(-MÉTOCHIE) ET LA QUESTION
DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE ET
INTERNATIONALE

105

Stevan Rapačić, Andrea Matijević

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA
FRANCE ET LA SERBIE – APERÇU HISTORIQUE
ET TENDANCES CONTEMPORAINES

131

Nebojsa Vukadinović

TERRITORIALISATION ET SPATIALISATION
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À LA
PÉRIPHÉRIE DE L'UE : LES MACRO-RÉGIONS
DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX

167

Jelena Todorović Lazić, Aleksandra Kolaković

LES BALKANS OCCIDENTAUX AUX YEUX DU
QUOTIDIEN *LE MONDE*: 2013 – 2020

191

САДРЖАЈ

Уводник 7

Јасмина С. Тирић
„МИСИЈА МИЈЕ“: НОВИ ПОДАЦИ О САРАДЊИ
ГАБРИЈЕЛА МИЈЕА И ЂУРЂА БОШКОВИЋА 9

Саша Илић
ПРИМЕНА ФРАНЦУСКИХ ПРОФЕСИОНАЛНИХ
ИСКУСТАВА У ЈУГОСЛАВИЈИ НА ПОЧЕТКУ
СОЦИЈАЛИЗМА 1945/46 - 1952:
НЕКОЛИКО ПРИМЕРА 37

Sacha Markovic
ОД ПОПУШТАЊА ДО РАЗУМЕВАЊА
(1966–1969), ОБНАВЉАЊЕ ФРАНЦУСКО-
ЈУГОСЛОВЕНСКИХ ОДНОСА? 59

Pauline Soulier, Valentin Lesfauries
ПОЛИТИЧКА ТРАНЗИЦИЈА 90-ИХ ГОДИНА
20. ВЕКА: ОД ПОКУШАЈА ПОМИРЕЊА ДО
РАЂАЊА НАЦИОНАЛИСТИЧКИХ ПОКРЕТА
- ТЕМЕЉИ ИЛИБЕРАЛНЕ ПРОМЕНЕ У
ПОСТКОМУНИСТИЧКОЈ ЕВРОПИ 83

Dejan Dimitrijevic
КОСОВО (И МЕТОХИЈА) И ПИТАЊЕ
НАЦИОНАЛНОГ И МЕЂУНАРОДНОГ
СУВЕРЕНИТЕТА 105

Стеван Рапаић, Андреа Матијевић

ЕКОНОМСКИ ОДНОСИ ФРАНЦУСКЕ И СРБИЈЕ
– ИСТОРИЈСКИ ПРИКАЗ И
САВРЕМЕНЕ ТЕНДЕНЦИЈЕ

131

Nebojsa Vukadinovic

ТЕРИТОРИЈАЛИЗАЦИЈА И
СПАЦИЈАЛИЗАЦИЈА ЕКОНОМСКОГ РАЗВОЈА
НА ПЕРИФЕРИЈИ ЕУ: МАКРОРЕГИОНИ НА
ЗАПАДНОМ БАЛКАНУ

167

Јелена Тодоровић Лазић, Александра Колаковић

ЗАПАДНИ БАЛКАН У ОЧИМА ДНЕВНИКА *LE*
MONDE: 2013-2020

191

INTRODUCTION

LA FRANCE ET LES BALKANS OCCIDENTAUX: HÉRITAGE DU PASSÉ ET INTÉGRATION EUROPÉENNE

A l'année où la France assumera la présidence du Conseil des ministres de l'Union européenne, parmi les priorités de son leadership à la tête de l'Union figurent les Balkans occidentaux. Ainsi, l'engagement de la France pour cette région se confirme une fois de plus, ce qui avait déjà été affirmé par la Stratégie française pour les Balkans occidentaux d'avril 2019. Interprété comme le *retour* de la France dans les Balkans occidentaux, avec un écho aux intérêts politiques, économiques et culturels de la France dans le passé pour les peuples et les États de cet espace depuis les provinces napoléoniennes et surtout l'ère de la « fraternité d'armes » dans la Grande Guerre, elle invite les chercheurs à explorer les questions sur l'avenir de la région dans le contexte de l'intégration européenne, ainsi que l'impact de l'héritage du passé, et en particulier les liens et les relations franco-serbes. Réunis autour du projet de coopération bilatérale *La France et les Balkans occidentaux: Héritage du passé et intégration européenne*, mis en œuvre conjointement par la Sorbonne Paris 4 et l'Institut d'études politiques, financé par le ministère des Affaires étrangères et de l'Europe de la République de France et le ministère de l'Éducation, de la Science et du Développement technologique de la République de Serbie, nous avons décidé de consacrer ce numéro spécial de la revue *Srpska politička misao* [*Pensée politique serbe*] aux sujets mentionnés.

Dans le passé, la coopération de scientifiques français et serbes a posé des bases pour que les deux peuples géographiquement éloignés apprennent à mieux se connaître, comme l'a montré Jasmina Ćirić dans le premier ouvrage de ce numéro spécial à travers l'exemple d'un nouveau regard sur la coopération entre Gabriel Millet et Djurdje Bošković au début du XXe siècle. Nous avons reconnu l'étude de l'histoire des relations franco-yougoslaves à travers notre projet comme un sujet insuffisamment exploré. Nous pensons que les œuvres de Saša Ilić sur les Français ayant travaillé en Yougoslavie dans la période 1945/46 - 1952 et de Sacha Marković, co-responsable d'un projet commun de la Sorbonne et de l'Institut d'études politiques, consacré aux relations

franco-yougoslaves de 1966 à 1969, éclaireront d'une manière nouvelle la période des relations franco-yougoslaves. La transition politique des années 1990 est un sujet abordé par les jeunes scientifiques de l'Université de Bordeaux Pauline Soulier et Valentin Lesfauries, mettant en lumière les fondements des changements antilibéraux dans l'Europe post-communiste. L'actualité du sujet de Kosovo* nous a incité à inclure dans ce numéro spécial le texte de Dejan Dimitrijevic, professeur à l'Université de Lyon, dans lequel il évoque le Kosovo(-Métarchie) et la question de la souveraineté nationale et internationale. Les relations économiques de la France dans la région, et en particulier en Serbie, sont le sujet d'intérêt de Stevan Rapačić et Andrea Matijević, qui, à travers un bref aperçu de la coopération historique entre la France et la Serbie, ont fourni une analyse moderne et les tendances possibles d'une coopération plus poussée dans ce domaine. Une contribution extrêmement importante est le travail de Nebojsa Vukadinovic, chercheur en sciences politiques à Paris, qui se consacre à la territorialisation et à la spécialisation du développement économique à la périphérie de l'UE, à travers l'observation des macro-régions dans les Balkans occidentaux. En considérant les relations entre la France et les Balkans occidentaux, il est inévitable d'observer les effets de l'assemblage d'une mosaïque « d'images de l'autrui » dans le public français. Ainsi, Jelena Todorović Lazić et Aleksandra Kolaković ont étudié les perceptions des Balkans occidentaux dans le quotidien *Le Monde* dans la période de 2013 à 2020.

La présidence française est tournée vers une Europe plus souveraine, qui se développe, en termes de sécurité et d'économie, et en même temps, elle se soucie de la communauté européenne, de la coopération, de la jeunesse et de l'avenir. Afin de concrétiser l'idée d'une Europe plus souveraine, la France met l'accent sur la « responsabilité particulière » vis-à-vis des enjeux des Balkans occidentaux. Cela implique la clarification de la perspective européenne, la stabilisation de la région et le renforcement des ambitions communes dans la période à venir. Nous nous attendons à ce que la présidence française du Conseil des ministres de l'UE soit une période d'intérêt accru pour les Balkans occidentaux, en particulier dans le contexte des actions d'autres puissances, à savoir, mondiales et régionales dans ce domaine. Par conséquent, ce numéro spécial de la revue *Srpska politička misao*, consacré aux thèmes de l'héritage du passé et de l'intégration européenne, cherche à ouvrir des discussions scientifiques qui aideraient à mieux comprendre les phénomènes et les processus, ainsi que l'avenir que nous créons.

Aleksandra Kolaković

Jelena Todorović Lazić

LA « MISSION MILLET » : NOUVELLES DONNÉES SUR LA COLLABORATION DE GABRIEL MILLET ET DE DJURDJE BOŠKOVIĆ**

UDC 7.072:929 Millet G.+726.5:929 Bošković Đ.

DOI: 10.22182/spm.specijal22022.1

Оригинални научни рад

Jasmina S. Ćirić*

Faculté de philologie et des arts, Université de
Kragujevac, Serbie

Résumé

Dans ce texte sont analysés certains détails inédits concernant la collaboration de Gabriel Millet et de Djurdje Bošković. La collaboration entre les deux chercheurs date de 1927 – année de la tenue du Deuxième congrès international des byzantinistes à Belgrade, quand Bošković a été délégué auprès de Millet en tant que collaborateur technique. Les deux chercheurs ont poursuivi leur collaboration au cours des années 1934 et 1935, lors de la mission exploratoire organisée grâce au soutien financier du Gouvernement français. Plusieurs lettres des deux savants témoignent des préparatifs en vue de cette mission. Parmi les documents de Djurdje Bošković, conservés dans son Legs à l'Institut archéologique à Belgrade, on garde l'ébauche d'une lettre datant de novembre 1934. Cette lettre, envoyée par Bošković au Ministère des affaires étrangères, nous informe sur les caractéristiques de l'équipement technique que Millet a importé au Royaume de Yougoslavie au début de mai 1934 dans l'objectif de photographier des églises anciennes serbes.

Mots-clés: Gabriel Millet, Djurdje Bošković, mission Millet, architecture médiévale serbe, Royaume de

Yougoslavie, appareils photographiques, prise de clichés,
fresques, Legs de Djurdje Bošković

En cette année où nous célébrons le 180^e anniversaire des relations diplomatiques franco-serbes, il est intéressant d'analyser la manière dont les spécialistes de l'art médiéval serbe ont étudié et interprété ce patrimoine, héritage d'un passé lointain, tout comme la manière de laquelle s'est progressivement consolidée, durant la période de l'entre-deux-guerres, une diplomatie culturelle spécifique. La collaboration entre les chercheurs français et serbes a exercé une influence certaine sur le degré d'intérêt des intellectuels français à l'égard des Serbes. De même, le rôle de l'engagement des intellectuels français en faveur de la cause des Serbes et de la résolution des difficultés qu'ils traversaient, a indubitablement servi les intérêts de l'Etat serbe (Kolaković 2016, 350).¹ Considérant les discours historico-artistiques et historiographiques connus, il semble donc qu'il n'y ait pas d'exemple de lecture du passé qui témoignerait mieux de la manière dont les deux grandes nations ont appris à se connaître et à forger une « amitié éternelle » que celui de la collaboration scientifique de l'architecte Djurdje Bošković et du byzantiniste français Gabriel Millet, qui rendit hommage à plusieurs

* E-mail: jasmina.ciric@filum.kg.ac.rs

** Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet « La culture chrétienne dans les Balkans au Moyen Âge : Byzance, les Serbes et les Bulgares du IX^{ème} au XV^{ème} siècle » (177015) et « L'art médiéval en Serbie et son contexte européen » (177036), soutenu financièrement par le Ministère de l'éducation, de la recherche et du développement technologique de la République de Serbie. L'article a été présenté sous forme de communication intitulée *Један век књиге L'ancien art serbe: Габријел Мије и његови утицаји на изучавање архитектуре средњовековне Србије/ Un siècle du livre L'ancien art serbe : Gabriel Millet et son influence sur l'étude de l'architecture de la Serbie médiévale.*, lors du colloque scientifique *Les relations franco-serbes dans le domaine de la diplomatie et de la représentation médiatique : l'expérience historique et les défis contemporains* (à l'occasion du 180^e anniversaire des relations diplomatiques franco-serbes), qui s'est tenu les 26 et 27 juin 2019 à Belgrade. Le résumé de la communication a été publié sous le même titre dans le livre des résumés imprimé à l'occasion de ce colloque. Une partie importante de la communication a été consacrée aux documents que j'ai découverts en partie en mai 2018, puis en mai 2019. Les documents ont été présentés pour la première fois à la communauté scientifique au colloque susmentionné le 26 juin 2019. Étant donné que la documentation découverte éclaire de façon importante des détails jusqu'alors inconnus concernant l'organisation de l'étude de l'ancien art serbe, le titre du texte a été modifié.

1 La France renforça sa présence en Serbie à travers l'Alliance française. Aux intérêts économiques et politiques s'ajoutèrent les intérêts culturels, ce qui enrichit d'une nouvelle dimension les relations entre les deux pays. Je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à ma consœur Aleksandra Kolaković, collaboratrice scientifique à l'Institut d'études politiques, Belgrade, qui m'a invitée à prendre part au colloque et m'a encouragée à publier la documentation que je venais de découvrir concernant la correspondance entre l'éminent byzantiniste français Gabriel Millet et Djurdje Bošković.

reprises à la longue durée de l'ancien art serbe (Stevović 2005, 2005, V–XVII: XII–XVII; Kolaković 2016, 205 – 206, 221–224).

Dans la partie de la Forteresse de Belgrade appelée Ville basse, non loin de la Porte de Charles VI, dans un bâtiment appartenant aujourd'hui à l'Institut archéologique, se trouve le Legs de Djurdje Bošković. L'activité scientifique, particulièrement riche, de Djurdje Bošković (Belgrade, 11 avril 1904 – Belgrade, 29 novembre 1990) a marqué d'une forte empreinte non seulement le domaine de l'étude de l'architecture médiévale serbe, mais également celui de l'architecture médiévale en général. Il faut retenir spécialement sa contribution à la valorisation de l'architecture médiévale de notre pays et son travail de restauration des monuments les plus importants qu'il a personnellement dirigés (Stojaković 1991, 251–252; Šuput 1997, 293–294; Jevtić 2004; Stevović 2004, 737–738; Gugolj 2011, 461). Le Legs de Bošković contient une photothèque avec la totalité de sa documentation constituée de clichés et de négatifs, de planches avec des reproductions en lien direct avec les localités explorées, de diapositives, des carnets de dessins réalisés sur le terrain, la documentation et la correspondance personnelles, des coupures de quotidiens yougoslaves et étrangers, tout comme la totalité de la documentation concernant la restauration d'édifices sacrés sur tout le territoire de l'ancienne Yougoslavie. Dans la documentation de la photothèque du Legs, une place particulière est occupée par les photographies de divers formats prises par Gabriel Millet et au dos desquelles le savant français et ami incontesté du peuple serbe a noté : « Mission Millet 1935 » (Ćirić 2010, 545–556 ; Božinović 2018, 76– 87). Il s'agit de clichés réalisés au cours des séjours de Millet en Serbie en 1934 et en 1935, quand il a effectué sur le terrain, avec Djurdje Bošković, des études de monastères médiévaux serbes (photo 1) (Ćirić 2010, 546). Il est notoire que Gabriel Millet avait déjà séjourné en Serbie en 1906 et qu'il avait visité un nombre imposant de monuments (Preradović 2014, 187–205; Couson 1988). Il a publié, en 1917, un texte sur « l'ancien art serbe » dans le numéro thématique de la revue *L'art et les artistes*, qui était entièrement consacré à l'art serbe et qui est paru sous le titre *La Serbie glorieuse*. En publiant l'œuvre *L'ancien art serbe. Les églises* en 1919 qui contient la documentation recueillie pendant son premier séjour, Millet a contribué personnellement à la connaissance du vieil art serbe (Stevović 2005, V–XVII: XII–XVII; Ćurčić 2013, 9–32).

En 1935 le titre de docteur *honoris causa* lui est décerné par l'Université de Belgrade, occasion à laquelle il a prononcé un discours de réception très inspiré et a exposé au public des considérations importantes sur l'originalité de la peinture serbe ancienne (Grozdanov

2006, 17–27; Anonim 1935, 7). C'est en cette circonstance qu'il a, entre autres, déclaré : « J'ai été parmi les premiers à me rendre en 1906 dans les régions occupées alors par les Turcs – dans ce que l'on nommait à l'époque la Vieille Serbie. J'y ai trouvé de nombreuses églises, de nombreuses fresques – découverte exceptionnelle pour l'histoire de l'art. Je me suis juré de refaire un jour ce voyage qui a été trop hâtif, de pénétrer dans les régions qui me sont restées fermées, et d'étudier tout cela, de l'étudier de façon approfondie » (Bošković 1935, 475–477). Une fois terminé le Deuxième congrès des byzantinistes – qui s'est tenu à Belgrade du 11 au 16 avril 1927 – Gabriel Millet a visité les églises et les monastères serbes du Moyen Age. C'est de cette période, pendant et après le Deuxième congrès des byzantinistes, que date sa rencontre avec Djurdje Bošković (photo 2a, 2b.), à l'époque jeune architecte de 23 ans et collaborateur du Musée national. Le jeune architecte Bošković ne se doutait probablement pas que cette rencontre lui permettrait de réaliser une collaboration scientifique fructueuse qui allait influencer durablement son activité de recherche (photo 3a, 3b). Ancien élève d'un collège français dont il a fini les trois premières classes à Meaux, dans le Département de Seine-et-Marne, puis à Fontainebleau, il a été délégué auprès de Millet en tant que collaborateur technique et accompagnateur lors de l'étude des monuments de l'art médiéval serbe (Ćirić 2010, 546). C'est à l'occasion de leur visite de l'église Saint-Georges à Staro Nagoričino, près de Kumanovo, que Bošković remarqua certains détails architecturaux particulièrement intéressants indiquant que la fondation pieuse du roi Milutin avait été érigée sur les restes d'une église plus ancienne. Se remémorant cet événement et l'enthousiasme avec lequel il avait fait part à Millet de ses observations – alors que celui-ci avait déjà à ce moment-là une expérience pluridécennale dans l'étude et la prise en photographie des monuments médiévaux, Bošković a déclaré plus tard : « Millet aurait pu se servir librement de l'observation dont je lui avais fait part. Il ne le fit pas. Le grand savant me prit sous le bras et me dit : - Vous l'avez prouvé, c'est vous qui allez le rédiger ».

Bošković publia ses observations sur les deux phases de construction à Staro Nagoričino dans un article du recueil dédié à la mémoire de Théodore Ouspensky (*Mélanges Ouspensky - L'art byzantin chez les Slaves*), dirigé justement par Gabriel Millet (Bošković 1930, 197–206).

L'étroite collaboration et l'amitié des deux savants consacrés à l'étude de l'ancien art serbe s'est poursuivie après leur première rencontre et coopération, le jeune Bošković ne manquant jamais d'informer Millet, qu'il appelait, avec beaucoup de piété, « Mon cher Maître », sur ses

recherches et ses entreprises de conservation de plusieurs monuments du Moyen Age serbe. Cette étroite collaboration s'est réalisée une deuxième fois, lors d'études de terrain en 1934 et 1935. En 1934 a été organisée une mission qui a duré près de six mois, plus précisément du début du mois de mai au 9 octobre 1934. Le gouvernement du Royaume de Yougoslavie était informé de la réalisation de cette mission exploratoire, soutenue financièrement par le gouvernement français (Anonim 1934, 6).

Il est possible de reconstituer certaines phases de l'organisation du voyage de 1934 à l'aide du matériel de terrain légué par Bošković à l'Institut archéologique à Belgrade.

L'intention de pousser plus loin l'analyse de la documentation de Bošković recueillie pendant ses voyages avec Millet a mené à la découverte, dans son Legs, de l'ébauche d'une lettre de novembre 1934², adressée au Ministère des affaires étrangères, qui nous donne de nombreux détails concernant l'équipement technique importé en Royaume de Yougoslavie par Millet, qui devait lui permettre de photographier les vieilles églises serbes (photo 4a, 4b):

Au Ministère des affaires étrangères

J'ai l'honneur d'informer le Ministère des affaires étrangères que M. le Ministre des finances a accordé, par sa décision n° 10769 du 21 avril 1934, la permission à M. G. Millet d'importer en Yougoslavie ? le nombre d'instruments et d'appareils nécessaire pour son travail archéologique. Le Ministère des affaires étrangères a garanti au Ministère des finances que M. G. Millet pourra, à la fin de sa mission, repartir avec ces instruments et appareils. M. Millet a importé en Yougoslavie les instruments suivants :

1) Trois appareils photographiques 1X/18-24 et 2X/53-18, d'un poids total de 10 kg

2) 4 supports d'appareil photographique de 4 m, 3 m et 2 x 1,60 m, d'un poids total de 40 kg

3) 2 échelles démontables de 4 m et de 2,80 m, d'un poids total de 30 kg

4) 162 boîtes de plaques photographiques, d'un poids total de 150 kg

5) 10 kg de produits chimiques, carbonate, fixateur, émulsion photographique, etc.

En quittant la Yougoslavie, G. Millet a emporté :

2 La lettre se trouve dans la boîte Documents personnels. Malheureusement, elle n'est pas classifiée car le Legs ne contient pas de partie spécialement consacrée à la collaboration de Bošković avec Millet en 1935. Ceci rend particulièrement complexe la recherche de la documentation correspondante et des traces pouvant rendre compte de l'organisation de ce voyage, sans doute plutôt difficile, étant donné les conditions de l'époque.

- 1) Deux appareils photographiques de 7 kg
- 2) 162 boîtes de plaques photographiques de 150 kg
- 3) Tout son ?

Afin de pouvoir poursuivre le travail l'année prochaine, monsieur G. Millet m'a confié

- 1) Un appareil photographique ? de 3 kg
- 2) 4 supports d'appareil photographique de 4 m, 3 m et 2 x 1,60 m, d'un poids total de 40 kg
- 3) 2 échelles démontables de 4 m et de 2,80 m, d'un poids total de 30 kg

Les 10 kg de produits chimiques importés ont servi à réaliser le travail prévu pour cette année.

J'ai donc l'honneur de prier le Ministère des affaires étrangères de solliciter Monsieur le Ministre des finances de prolonger jusqu'à la fin de 1935 la permission à M. G. Millet de remporter le matériel qu'il a laissé dans notre (pays ?). Je joins quatre documents qui permettent de voir ce que M. Millet a importé dans notre pays et ce qu'il en a déjà emporté. Je vous prie de me rendre ces documents une fois l'arrêté signé.

Avec mes sentiments respectueux,

Djurdje Bošković, conservateur de musée et architecte

Le 10 novembre 1934, Belgrade

Bien qu'il ne s'agisse que d'une copie, ce document nous apprend de quelle façon se déroulait l'organisation du voyage qui, malgré l'aide et le soutien du gouvernement français, supposait un plan préétabli avec soin et une bonne connaissance du terrain. Il va de soi que l'expérience pluridécennale de Millet, acquise dans ses recherches et prises de clichés en Serbie, en Vieille Serbie, lui permettait de connaître par avance les besoins techniques qui s'imposaient si l'on souhaitait réaliser des clichés d'extérieurs d'églises de qualité, et encore plus de leurs intérieurs. Enfin, les missions de 1934 et de 1935 représentent la période la plus longue que Millet ait consacré à l'étude des monuments médiévaux sur le territoire de la Serbie, du Kosovo et de la Macédoine. Les itinéraires des missions de 1934 et de 1935 ont été soigneusement préparés, et Djurdje Bošković, de son côté, s'était occupé de tous les détails organisationnels (Ćirić 2019, 45 – 52).

La lettre que nous avons retranscrite montre que Bošković inspirait à Millet de la confiance et de l'estime car nous y découvrons l'information qu'il avait confié un appareil photographique à Bošković. L'amitié entre le jeune Bošković et le savant français expérimenté n'est pas surprenante, compte tenu du fait que c'est grâce à la coopération avec Millet que le jeune architecte a pu diriger les fouilles à Staro Nagoričino. Le résultat

des recherches réalisées dans l'église Saint-Georges à Staro Nagoričino ont été publiés dans le recueil dédié à Théodore Ouspensky *L'art byzantin chez les Slaves*, dirigé par Millet. Lors de ces travaux de recherche à Staro Nagoričino en 1927, Bošković a pu établir qu'il y avait eu deux phases de construction (Bošković 1930, 197 – 206 ; Ćirić 2010, 548, 549). Bošković a également relaté cet événement plus tard dans une recension critique de l'ouvrage de l'architecte Žarko M. Tatić, affirmant avec insistance que : « la totalité des résultats auxquels je suis arrivé en étudiant Staro Nagoričino seront publiés dans les *Mélanges Ouspensky. - L'art byzantin chez les Slaves* » (Bošković 1929, 127–132).

Ayant fait preuve de précision et d'application lors de ses entreprises de conservation et de restauration, et jouissant d'une très grande confiance de Gabriel et Sophie Millet, Bošković a été tout naturellement chargé de l'organisation des recherches de Millet en 1935. Le Legs de Djurdje Bošković permet d'identifier avec un degré élevé de certitude les monastères et les églises qu'ils ont visités ensemble : Drenča, Ravanica, Lazarica, Ljubostinja, Kalenić, Resava, Veluće et sans aucun doute Rudenica (Bošković 1935, 5). Le matériel photographique conservé, marqué de la mention « Mission Millet », permet de tirer aisément quelques conclusions concernant l'approche méthodologique mise en œuvre par Millet et Bošković. Le plus souvent, l'édifice était photographié dans son ensemble de chaque côté, suivait une prise en photo des détails, notamment en relation avec la sculpture sur pierre, les ouvertures des fenêtres, les portails (Ćirić 2010, 550, 551). La preuve de la minutie avec laquelle était réalisée l'étude des églises et monastères serbes réside entre autres dans le fait que toute la quantité des produits chimiques importés a été épuisée pour la réalisation des plaques photographiques durant l'excursion. Que Millet ait importé ces produits chimiques de Paris est digne d'admiration, étant donné les conditions de déplacement souvent difficiles pendant ces études de terrain. Le processus du travail à l'aide des plaques de verre comprenait un traitement d'imprégnation de la plaque isolée à l'aide d'émulsions, de révélateur, de fixateur, de toner et de résine, sur laquelle était ensuite immortalisé l'état dans lequel les monuments se trouvaient. Les négatifs sur plaques de verre gélatinées se caractérisent d'une couleur noire neutre qui se forme à partir de particules d'argent présentes dans l'émulsion. Il est intéressant de noter que les conditions considérées comme optimales pour la protection des négatifs sur plaques de verre gélatinées sont les suivantes : une température de 18°C au plus et une humidité de l'air allant de 30 à 40%. Vu la fragilité des plaques de verre, il fallait les manipuler avec la plus grande précaution afin d'éviter tout endommagement mécanique. Malgré les circonstances,

souvent pénibles, dans lesquelles se déroulait la mission, malgré les intempéries et l'état des monastères parfois envahis de ronces, les clichés se sont conservés jusqu'à nos jours dans un état satisfaisant. Tandis que Millet se concentrait sur la peinture, Djurdje Bošković s'occupait de l'architecture. En suivant le travail du photographe Fernand Bardinet, qui allait de l'aspect global de la localité vers les détails, en plus de l'assise et l'élévation des édifices dans leur intégralité, sur ses esquisses Bošković dessinait chaque détail architectural avec ses caractéristiques. Dans la partie du travail en relation directe avec la sculpture sur pierre, le matériel conservé dans les carnets de dessins, les croquis et les notes écrites le plus souvent en serbe, parfois aussi en français quand il s'agit de commentaires d'une référence bibliographique, ont une importance incontestable. Le Legs de Djurdje Bošković comprend aujourd'hui 40 carnets de dessins (photo 5). Cinq carnets de dessins portent la mention « Millet ». Il s'agit de carnets de format A4 marqués de nombres : 16 (*avec Millet, I-1*), 17 (*Millet I-2*), 20 (*Millet III*), 21 (*Millet IV*), 22 (*Millet V*). Ces marques indiquent qu'il s'agit d'esquisses réalisées pour la plupart en 1934 pendant la mission qui a été interrompue par la nouvelle de l'attentat perpétré contre le roi Aleksandar Karadjordjević. La première page de chaque carnet de dessins contient les noms des monastères qu'ils ont visités ensemble. Dans le carnet *avec Millet, I-1* Mateič, Mlado Nagoričino, Staro Nagoričino, Pelince, Prohor Pčinjski, Dobrača, le monastère Karpinski, Strezovce, Psača, le monastère Saint-Georges près de Prizren.³ Dans le carnet Millet I-2 se trouvent les plans architecturaux et les dessins des façades de l'église Saint-Nikita à Čučer, Vavedenje, Blagoveštenje, de l'église Saint-Elie, Pobužje, de l'église Saint-Mercure (la nouvelle église), Banjani, Kučevište (Saint-Sauveur et les Saints-Archanges), Ljuboten, Ljubance, le monastère de Marko, Andreaš, Saint-Nicolas de Treska, Matka, Nerezi, Gračanica, Vojsilovica, Badovac, Janjevo. Le carnet Millet III renferme les dessins de Poganovo, Temska, Pridvorica, Studenica, Milić, Žiča, Mileševa, Davidovica, Banja, Dobrun, Brezova. Suit le carnet Millet IV qui contient des esquisses architecturales consacrées à Arilje, Karan, Ljubostinja, Veluće, Dušmanica, Ravanica, Sisojevac, la Vierge de Peštani, Zaum, Saints-Constantin et Jelena (Ohrid), Prilep : Saint-Dimitri, sur la route Prilep – Gradsko, le monastère de Pirog près de Zletovo, Konče, Vodoča et Veljusa. Dans le carnet Millet V sont regroupés les dessins en lien avec le monastère de Marko, la Sainte-Vierge, les Saints-Archanges, Saint-Nicolas (Malčiče à proximité du monastère de Marko). Il est aisé

3 Les noms des églises sont écrits et les esquisses réalisées au crayon à papier, tandis que les dessins des alignements de briques et certains détails sculpturaux le sont au crayon rouge.

d'imaginer Millet sur les échafaudages et Bošković, avec son carnet de dessins, son mètre et ses crayons à papier, en train de relever, jusqu'au moindre détail, les caractéristiques de chaque compartiment du temple. Sous le nom du site se trouve le dessin technique de la base du temple avec le relevé des dimensions soigneusement consigné, puis celui des coupes transversale et longitudinale, suivis enfin de détails de sculpture sur pierre, d'ornements céramoplastiques, ou la représentation du façonnage de la façade sur laquelle une attention particulière est accordée à l'alignement méticuleux des briques. Les dessins sont complétés d'une légende des couleurs utilisées pour les dessins (photo 6). Bošković y indique que le rouge désigne les parties originelles, construites lors de la première phase, le bleu désigne l'imitation de la brique (ou de tout autre matériau) et le vert les éléments architecturaux sculptés sur pierre. Il n'est pas rare de trouver des commentaires divers complétant les dessins – nous y apprenons qu'il suivait la méthode photographique, mais également qu'il consultait Millet pour avoir son avis ou bien pour entamer des conversations inspirantes qui poussaient Bošković à s'adonner à une réflexion plus productive. Ainsi, dans le carnet numéro 16, en marge de la coupe transversale de Mateič qui intéressait Millet tout particulièrement, trouvons-nous le commentaire que les dessins techniques ont été réalisés « d'après les photographies de Millet ». Il est intéressant de constater que les dessins faits à Psača sont accompagnés de commentaires qui illustrent comment se déroulait la communication entre les deux chercheurs. Alors que Bošković traçait les éléments à côté du portail et des parties de la façade, Millet a remarqué certaines adaptations de la construction d'entrée, ce qui a poussé Bošković à noter qu'à l'intérieur « Millet avait très justement remarqué que sur le mur occidental l'espace entre le linteau sur laquelle était représentée la Vierge était trop important » et qu'il s'agissait donc d'une partie du sanctuaire qui avait été transformée lors d'interventions successives, puis recouverte d'enduit. Dans la section consacrée à l'église Saint-Nikita de Čučer, le même carnet contient le dessin du bouclier de saint Théodore Tiron portant les noms des peintres Mihail et Evtihije.

Le matériel photographique et les dessins architecturaux suffisaient largement à la rédaction de l'étude sur l'art médiéval serbe que Millet avait l'intention d'écrire avec Bošković. Grâce à la lettre envoyée par Bošković au Ministère des affaires étrangères nous apprenons que Millet avait emporté du Royaume de Yougoslavie les plaques photographiques et qu'il avait confié un appareil photographique à Bošković avec l'intention de poursuivre le travail commun en 1935. En effet, les deux savants

reprirent le travail en commun l'année suivante, ce dont témoigne la documentation photographique conservée.

En observant les dessins réalisés par Bošković en 1934, on peut relever certains indices concernant la réflexion de Millet sur l'effet conjoint des ornements sur les fresques et ceux qui sont sculptés sur pierre. Après avoir fait une esquisse du portail occidental du narthex de l'église de Banja Pribojska avec, comme ornement, des lys très marqués, Bošković ajoute une courte notice dans le registre inférieur de la feuille : « M. Millet me dit avoir vu des fleurs de lys inversées sur l'un des édifices de l'Assomption de la Vierge à Mileševa ».

Bien que les sites visités aient été énumérés de façon détaillée, le fait que les carnets ne contiennent rien sur Gradac, alors que Studenica est mentionnée, est révélateur. Cependant, dans la boîte Gradac du Legs de Bošković une photographie précieuse a été découverte sur laquelle Millet et Bošković sont sans doute en compagnie de Sophie Millet.⁴ Ils ont été photographiés au moment d'entrer dans l'église de l'Annonciation, devant le portail ouest de l'église. De même, dans l'ouvrage consacré à Gradac, rédigé plus tard par Djurdje Bošković et son confrère architecte Slobodan Nenadović, les clichés pris dans le cadre de la mission Millet ont été utilisés.

Le Legs de Djurdje Bošković contient également des comptes rendus concernant la proposition de travaux de restauration que Djurdje Bošković aurait dû entreprendre à Rudenice durant l'année suivante, 1936. Ce projet ne s'est pas réalisé étant donné que Bošković a accepté l'invitation de Millet de tenir des conférences sur l'architecture médiévale serbe à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Le classeur « Conférences à Paris » (photo 7) conserve des notes manuscrites où détaillant le contenu des conférences et les dates, ce qui permet de suivre l'activité pédagogique à laquelle Bošković s'est dédié au cours de l'année 1936. De notre point de vue d'aujourd'hui, il est intéressant de prendre note de la concentration et l'attention avec lesquelles Bošković prépare ses conférences, dresse la liste des diapositives qu'il souhaite montrer aux étudiants, parfois une bibliographie succincte dans laquelle il se réfère surtout aux ouvrages de Millet. A propos des diapositives, il mentionne souvent qu'il s'agit de clichés pris pendant les voyages avec Millet de 1934 et 1935. Enfin, lors de la dernière conférence, en remerciant en français les étudiants de Millet d'avoir suivi attentivement ses conférences, Bošković souligne : «

4 Etant donné que sur les photographies du monastère Gradac se trouvent Djurdje Bošković et Gabriel Millet en compagnie de leurs épouses, Natalija Bošković et Sophie Millet, il est logique de supposer que c'est l'une d'entre elles qui se trouve sur le cliché mentionné. A première vue, on peut être surpris du choix de la tenue des deux savants se tenant devant le portail de l'église de l'Annonciation à Gradac.

vous avez vu des monuments, vous avez vu des influences diverses qu'il n'est pas toujours aisé de reconnaître, vous avez vu que l'architecte serbe s'inspire de l'architecture byzantine, mais également de l'architecture occidentale [...] Il s'agit d'œuvres créatives et originales ». Dans ce discours de remerciement, Bošković a pour ainsi dire sublimé toutes les pensées de Millet sur les caractéristiques de l'art médiéval serbe.

Concernant ce travail, Bošković a soumis un rapport qui a été publié et que nous donnons ici dans son intégralité :

A l'invitation de M. Gabriel Millet, membre de l'Institut de France et directeur de la Chaire Christianisme byzantin et Archéologie chrétienne de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de la Sorbonne, j'ai donné dans cette Ecole, au cours du semestre d'été 1936, une série de conférences sur l'architecture médiévale serbe. Il y a eu au total dix conférences, du 26 mars au 18 juin, chaque jeudi de 3 à 4 heures de l'après-midi. Lors de mes conférences, j'ai présenté la documentation, relative au sujet abordé, nouvellement recueillie et organisée de façon systématique, matériel qui servira de base à l'étude sur notre art médiéval que je prépare en collaboration avec M. Millet. Mes conférences étaient fréquentées par un groupe de douze à quinze auditeurs, dont huit à dix étaient des étudiants de l'Ecole, tandis que les autres assistaient uniquement à ces conférences. A la même Ecole, j'ai donné deux conférences sur les fouilles archéologiques de Stobi, et j'ai présenté les résultats actuels. De plus, sous le patronage d'Association des amis de la Yougoslavie, le 18 mai j'ai donné une conférence publique à la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, au sujet de l'architecture médiévale serbe. Après avoir assisté aux conférences, trois auditeurs assidus et un auditeur occasionnel : Mlle M. Fauchon, publiciste, Mlle S. Longepied, institutrice, Mme Trouvelot et M. Jean Trouvelot – auditeur occasionnel – chef du Bureau de conservation des vieux monuments et professeur à l'Ecole supérieure des arts décoratifs, ont visité personnellement un grand nombre de nos monuments médiévaux (Bošković 1937, 102).

Les deux savants ne purent réaliser la publication de l'étude, planifiée pourtant de longue date, probablement à cause des nombreuses obligations du chercheur français. Soulignons, cependant, que des traces de leur correspondance, bien que peu assidue, ont été conservées et qu'il existe un échange de lettres datant de mars 1941, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Dans le Legs de Bošković un indice très important a été découvert ; il s'agit d'une copie de la lettre qu'il a envoyée à Gabriel Millet le 3 mars 1941 (photo 8) :

M. ch. M. (Mon cher Maître)

Il y a déjà longtemps que nous n'avons aucune nouvelle de vous. Nos lettres et nos cartes restent sans réponse. Cela nous est bien pénible, car en ces temps si douloureux rien de plus consolant que quelques mots d'amis qu'on aime. La vie de Belgrade devient de plus en plus anxieuse. Chaque jour on se pose la question c'est-il demain qu'on entrera dans la grande lutte ? Moi, je travail, (avec) acharnement avec la ferme conviction que tout finira bien. Et ce m'est à peu près égal si personnellement je verai la fin! Veuillez bien, mon cher Maître, agréer et partager avec Madame Millet, l'expression des souvenirs les plus affectueux de ma femme et de votre bien dévoué. DJB.⁵

La réponse à la lettre de Bošković du début du mois de mars est arrivée d'Ambert, localité en Auvergne, où Millet séjournait à ce moment-là (photo 9a, 9b)).⁶ Il s'agit, jusqu'à ce jour, de la seule lettre manuscrite du chercheur français dans laquelle on lit :

Mon cher Collègue et ami,

Veuillez excuser tant de retard. Je devais presser la fin de mon livre sur la dalmatique du Vatican, pour des raisons d'ordre pratique : j'ai négligé toute ma correspondance et j'en suis fort confus. Votre lettre demandait pourtant une prompte réponse. C'est bien le Gouvernement français qui m'avait confié les deux missions archéologiques de 1934 et 1935. Cela suffit. Un seul mot à ajouter s'il en est temps. Mettez-le entre les guillemets. Toutes les difficultés pratiques, transport, ravitaillement, échafaudages, ont été aplanies grâce a votre énergie, aux bons soins de Mme Bošković, à l'hospitalité traditionnelle, à l'amitié de vos compatriotes. De se long voyage à travers cette admirable nature et ce glorieux passé nous conservons Mme Millet et moi un grand souvenir. D'ailleurs quel progrès partout, même depuis 1924 et 1927. Rappelez-vous notre surprise heureuse à Strumica. J'espère que ces quelques mots vous trouveront à Belgrade.

Tous nos vœux. Nous pensons beaucoup à vous tous, à tous nos amis. Sursum corda. Comment vos prêtres disent-ils cela ? J'entends toujours avec plaisir les accents de votre belle langue ferme et chantante. Hommages et souvenirs affectueux, G. Millet

5 J'ai découvert cette copie le 29 mai 2018 dans la boîte Documents personnels ; elle n'était ni classée, ni inventoriée.

6 La seule lettre manuscrite de Gabriel Millet trouvée jusqu'à ce jour, je l'ai découverte dans le Legs de Djurdje Bošković le 30 mai 2019 dans la boîte Correspondance. Il s'agit d'une carte postale avec un emplacement prévu pour l'adresse, et donc sans enveloppe. La carte a été trouvée dans l'enveloppe de la lettre d'André Grabar. Le timbre indique qu'elle a été envoyée d'Ambert, localité d'Auvergne, ainsi que la date, 23 III 1941. Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance aux docteurs Dubravka Preradović et Catherine Jolivet-Lévy d'avoir transcrit ce document.

Dans sa lettre, Millet mentionne la poursuite des recherches concernant les monuments médiévaux et en particulier les missions de 1934 et 1935. C'est avec piété que Millet se souvient du séjour à Vodoča et Veljusa, puis évoque les bons souvenirs que son épouse Sophie et lui-même ont gardés de l'hospitalité et de l'amitié qu'ils y ont rencontrées, ainsi que leurs impressions suscitées par la beauté des paysages, de « *cette admirable nature et ce glorieux passé* ». Enfin, dans le dernier paragraphe de la lettre, Millet rend hommage à la belle et chantante langue serbe. Un message éminemment liturgique le précède. Quand il dit que son épouse et lui évoquent souvent Bošković, parmi ces lignes inspirées Millet insère un message en latin, « *Sursum corda!* », mots que l'on trouve dans la patrologie depuis saint Augustin (Taft 1988, 47–77; Betancourt 2018, 256). Puis, avec curiosité, il demande quel est l'équivalent de cette prière en serbe. Il s'agit de la phrase « *Elevons les cœurs* » par laquelle le prêtre exhorte les fidèles pendant la sainte liturgie. Dans une atmosphère de danger imminent de guerre, Millet semble vouloir donner du courage à son jeune collaborateur en citant des paroles qui rappellent que tout en ce monde, l'être humain compris, est passager et périssable, mais que nos cœurs connaissent le secret de l'éternité, nous avertissant que tout ne se termine pas ici bas et nous invitant à nous élever vers Dieu. C'est pourquoi l'invitation de Millet à élever les cœurs peut être interprétée comme un encouragement destiné à Bošković, une sorte de lamento pour que les cœurs reviennent là où est leur place véritable, sous l'aile protectrice de Dieu et de son amour.

Et enfin, Millet mentionne une fois de plus sa mauvaise santé dans une lettre écrite en janvier 1952 (photo 10). La lettre se trouve dans le Legs de Bošković et commence par des remerciements courtois pour la monographie du monastère Gradac que Bošković lui avait envoyée :

Cher Ami,

Je vous félicite de tout coeur de votre bel ouvrage sur Gradac. Je vous en remercie très chaleureusement. Mes élèves le verront avec beaucoup d'intérêt. Ils s'occupent de mon livre auquel vous faites allusion et nous ignorons encore la date où il paraîtra.

Je regrette infiniment que mon état de santé ne me permette pas de collaborer avec vous, mais je suis très sensible à votre charmante attention. Je ne vois plus très clair et c'est ma secrétaire qui a pris la plume pour moi. Je vous envoie mes souvenirs affectueux, en vous priant, cher Ami, de présenter mes hommages à Madame Bošković et de croire, tous deux, à mes sentiments les meilleurs et fidèles. G. Millet ⁷

⁷ J'ai découvert cette lettre le 30 mai 2019 dans la boîte Correspondance, entre deux cartes. La lettre n'a pas été classée dans la correspondance avec Millet et ne porte pas de numéro d'inventaire.

Nous apprenons dans cette lettre que les élèves de Millet travaillent sur l'ouvrage au sujet duquel Bošković demande des nouvelles dans la lettre qu'il a envoyée avec la monographie de Gradac. Millet ne manque pas de remercier Bošković de son invitation à collaborer. C'est avec une certaine mélancolie que Millet précise à son disciple que son état de santé ne lui permet pas de collaborer comme par le passé, mais qu'il est très touché par sa délicatesse et sa proposition. Nous apprenons également que la lettre a été écrite en son nom par une secrétaire, car sa vue a baissé. A la fin de la lettre, nous reconnaissons la signature de Millet vieillissant. En effet, son état de santé s'étant rapidement dégradé, il est décédé le 8 mai 1953, à l'âge de 86 ans, complètement aveugle et intellectuellement diminué.

Un concours de circonstances a permis la découverte, dans le Legs de Djurdje Bošković, d'une autre lettre abordant des détails sur la détérioration de la santé de l'éminent byzantiniste français. Il s'agit de la lettre écrite par Georges Daux, directeur de l'Ecole française d'Athènes (photo 11). La lettre a été écrite le 15 mars 1952 pour remercier Bošković d'avoir envoyé la monographie sur Gradac. Néanmoins, dans le post scriptum, monsieur Daux ajoute : « Pauvre Gabriel Millet, il ne va pas bien, ni physiquement, ni intellectuellement ; il perd sa mémoire chaque jour un peu plus ». Ainsi, grâce à un échange privé, nous apprenons le mauvais état de santé de Gabriel Millet.

L'auréole d'« alliance atypique » entre les Français et les Serbes repose sur l'intérêt traditionnel que des générations d'intellectuels français ont manifesté pour les Serbes avant 1914, comme sur leur collaboration avec les intellectuels serbes. La forte présence de la France dans toutes les sphères des activités intellectuelles, tout comme la collaboration directe de Bošković avec Gabriel Millet, ont revêtu un caractère spécifique et ont exercé une influence durable sur l'orientation scientifique dans l'étude de l'architecture médiévale serbe.

La connaissance de la langue française, que Bošković ne manquait pas de mettre en avant avec fierté, aussi bien dans ces notes personnelles prises lors de voyages scientifiques ultérieurs que dans la rédaction de curriculum vitae en vue d'avancements dans sa carrière, le fait d'être informé des courants historiographiques et notamment du contenu des publications de Millet, représentaient les chaînons indispensables de la collaboration et de l'amitié cordiale entretenues avec Gabriel Millet. Les résultats des recherches qui suivirent, ses travaux de restauration et de conservation, les prix dont il a été récompensé et les honneurs qui lui ont été rendus, montrent bien que Djurdje Bošković a été un digne continuateur de la fondamentale œuvre scientifique de Millet.

BIBLIOGRAPHIE

- Аноним. 1934. *Славни француски научник г. Миле провешће четири месеца у Јужној Србији*, Политика, XXXI/9327, од 6. маја 1934, 4.
- Аноним. 1934. *Велики француски научник г. Мије проучавао је пет месеци нашу средњовековну уметност*, Политика XXXI/9507, 4. новембар 1934, 6.
- Аноним. 1935. *Познати византолог професор Габријел Мије промовисан је јуче за почасног доктора Београдског универзитета*, Време, недеља 20. октобар 1935: 7.
- Božinović, Vladimir. 2018. „Jedno slučajno otkriće u Legatu Đurđa Boškovića“, *70 godina muzeologije na Filozofskom fakultetu u Beogradu Zbornik saopštenja sa V godišnje konferencije muzeologije i heritologije (prva sesija: 29.03.2018; druga sesija: 19.04.2018; treća sesija: 23.05.2018; četvrta sesija: 24.05.2018; peta sesija: 25.10.2018; šeta sesija: 29.11.2018. i sedma sesija: 27.12.2018, 76–87*. Beograd: Centar za muzeologiju i heritologiju Filozofskog fakulteta Univerziteta u Beogradu.
- Bošković, Georges. 1930. „Deux églises de Milutin : Staro Nagoričino et Gračanica“, *L’art byzantin chez les Slaves. Les Balkans, Premier Recueil dédiés à la mémoire de Théodore Uspenskij*, 197–206. Paris : Paul Geuthner.
- Бошковић, Ђурђе. 1935. „Габријел Мије и српски средњовековни споменици“, *Српски књижевни гласник, нова серија XLVI/6*, (16. новембар 1935): 475-477.
- Бошковић, Ђурђе. 1929. *Арх. Жарко М. Татић: „Трагом велике прошлости. Светогорска писма и монографске студије“*, Српски књижевни гласник, септембар 1929: 127–132.
- Бошковић, Ђурђе. 1937. „Извештај о предавањима о српској средњовековној архитектури, одржаним на Школи за високе научне студије у Паризу“, *Старинар, трећа серија, бр.12* (1937): 102.
- Couson, Dominique. 1988. *Catalogue des documents photographiques originaux du fonds Gabriel Millet Monuments médiévaux de Yougoslavie. Missions 1906-1935*. Paris : Bibliothèque de l’Ecole des Hautes Etudes. Section des Sciences religieuses.

- Ćirić, Jasmina S. 2010. “Gabriel Millet et Djurdje Bošković. L’Étude conjointe des monuments médiévaux de la Serbie Moravienne“, *La Serbie et la France - une alliance atypique. Les relations politiques, économiques et culturelles, 1870–1940*, 545–556. Belgrade: Académie serbe des Sciences et des Arts, Institut des Études balkaniques.
- Ђирић, Јасмина С. 2019. „Сарадња Габријела Мијеа и Ђурђа Бошковића: Белешка о организацији научне екскурзије 1934. године / ”Collaboration de Gabriel Millet et Djurdje Bošković : Notes archéographiques sur l’organisation de l’exursion scientifique de 1934”, *Габријел Мијеа и истраживања старе српске архитектуре*, ур. Дубравка Прерадовић, 45– 52. Београд: САНУ.
- Ćurčić, Slobodan. 2013. *Architecture in Byzantium, Serbia, and the Balkans through the Lenses of Modern Historiography*, in *Serbia and Byzantium: proceedings of the international conference held on 15 December 2008 at the University of Cologne*, ed. M. Angar, C. Sode, 9–32. Cologne: PL Academic Research.
- Грозданов, Цветан. 2006. „У славу Габријела Мијеа“, у: М. Ракоција (ур.), *Ниш и Византија*, IV, 17–27. Ниш: Градска Општина Ниш, Универзитет у Нишу.
- Гугољ, Бранка. 2011. „Бошковић Ђурђе“, у *Српска енциклопедија* том 1, књ. 2, ур. Чедомир Попов и Драган Станић, 461. Нови Сад: Матица српска; Београд: САНУ, Завод за уџбенике.
- Јевтић, Милош. 2004. *Прочитавања прошлости: разговори са Ђурђем Бошковићем*, Београд: Археолошки институт Београд, Републички завод за заштиту споменика културе.
- Колаковић, Александра. 2016. *У име отаџбине: Сарадња француских и српских интелектуалца (1894–1914)*, Београд: Институт за политичке студије.
- Stevović, Ivan. 2005. “Gabriel Millet and Serbian medieval art“, in: G. Millet, *L’ancien art serbe. Les églises*, V-XVII, XII-XVII. Beograd: Prosveta.
- Стојаковић, Анка. 1991. “ In memoriam. Ђурђе Бошковић (1904–1990)“, *ГДКС XV* (1991): 251–252.
- Стевовић, Иван. 2004. „Бошковић Ђурђе“, *Српски биографски речник, I*, ур. Младен Лесковац, Александар Форишковић , Чедомир Попов , 737–738. Нови Сад: Матица српска.

- Прерадовић, Дубравка. 2014. „Прво путовање Габријела Мијеа по Србији и његови резултати“, *Срби о Французима, Французи о Србима*, ур. Ј. Новаковић ет Љ. П. Ристић, 187 – 205. Београд: Филолошки факултет, Друштво за културну сарадњу.
- Шупут, Марица. 1997. „Бошковић Ђурђе“, *Енциклопедија српске историографије*, прир. Сима Ћирковић, Раде Михаљчић , 293 – 294. Београд: Српска Академија наука и уметности.

PHOTOGRAPHIES



Photo 1. Djurdje Bošković avec Madame Sophie Millet à Ohrid, 1934, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković



Photo 2a. Passeport avec les photographies de Djurdje et Natalija Bošković, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković



Photo 2b Gabriel et Sophie Millet à Ohrid, 1934, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

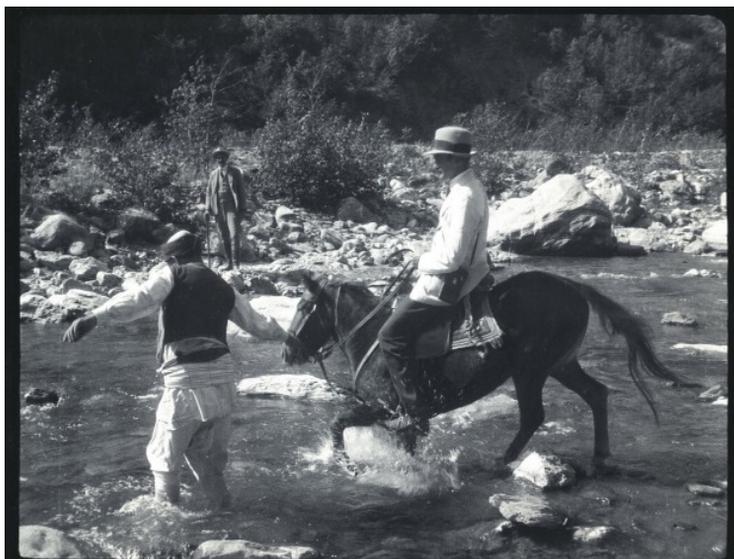


Photo 3a Djurdje Bošković sur le terrain, 1934, Institut archéologique Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

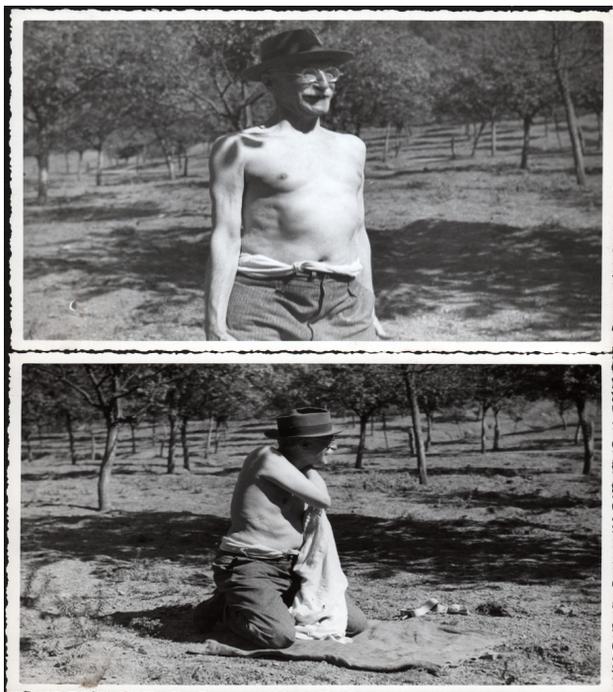


Photo 3b. Gabriel Millet prend le soleil après la visite du monastère Rudenica, 1934, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

le 3. 07. 41

M. Ch. R.

Millet

Il y a déjà longtemps que nous n'avons aucune nouvelle de vous. Vos lettres et vos cartes restent sans réponse. Cela nous est bien pénible, car en ces temps si douloureux rien de plus consolant que quelques mots d'amis qu'on aime.

La vie de Belgrade est devenue de plus en plus anxiieuse. Chaque jour on se pose la question: c'est-il demain qu'on entrera dans la grande lutte? Moi, je travail, je travail acharnement, avec la ferme conviction que tout finira bien. Et ce n'est à peu près égal si personnellement je vois la fin.

Je t'embrasse bien, mon cher Maître, agréer et partager avec Madame Millet, l'expression des souvenirs les plus affectueux de ma femme et de votre bien dévoué

G. J.

Mieux des photos. Chaque fois que l'on parle de la mission au sujet de Paris.
 par la suite : surmontant toutes les difficultés et l'absence de tout confort.
 guillemets. Tous les difficultés pratiques, transport, ravitaillement, échappatoires, ont été aplanis, grâce à votre énergie, aux bons soins de Mme Bošković, à l'hospitalité traditionnelle à Sumite de vos compatriotes. Ne ce long voyage & travers cette admirable nature et le glorieux passé nous conserverons Mme Millet et moi un grand souvenir. Rappelons quel progrès pratique même depuis 1924 et 1927. Rappelons vos notes surprise heureuse à Strumica.
 J'espère que ces quelques mots vous trouveront à Belgrade. Tous nos vœux nous pensons toujours & vous tous, & tous nos amis. Insuper corda. Comprenez vos frères disent-ils cela? Tentent toujours avec plaisir les accents de votre belle langue serbe et croate.
 Hommages et souvenirs affectueux
 G. Miller

Photo 4a и 4b. Ebauche de la lettre écrite en 1934 par Djurdje Bošković au Ministère des affaires étrangères, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

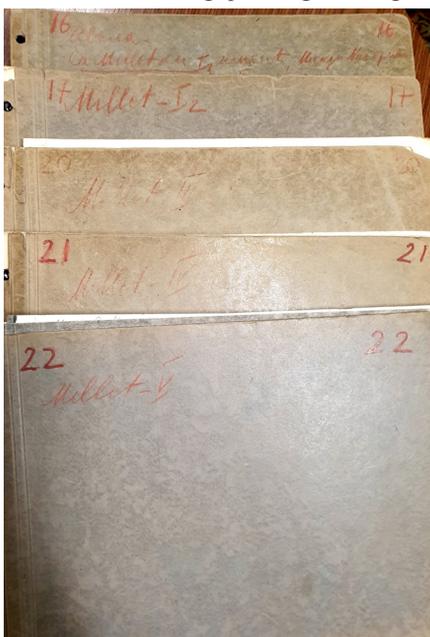


Photo 5. Carnets de dessins avec la mention Millet, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

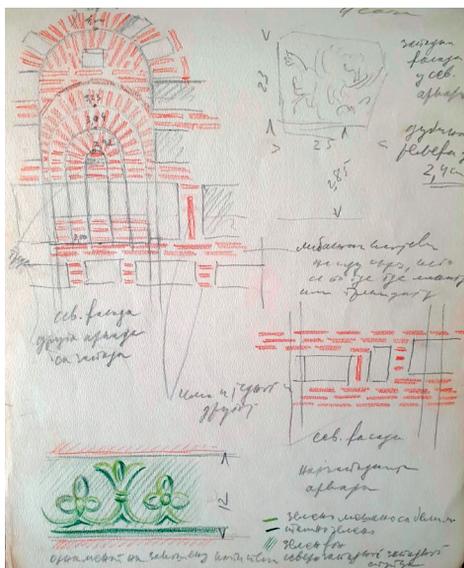


Photo 6. Esquisses de Psace réalisées par Bošković, carnet de dessins Millet I, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

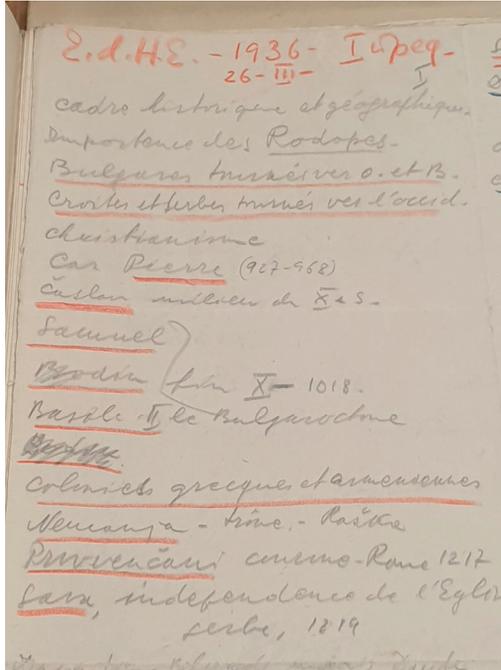


Photo 7. Plan des conférences de Bošković à Paris, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

le 3.03.41 M. ch. l. Millet

Il y a déjà longtemps que nous n'avons aucune nouvelle de vous, vos lettres et vos cartes restent sans réponse. Cela nous est bien pénible, car en ces temps si douloureux rien de plus consolant que quelques mots d'un ami qu'on aime.

La vie de Belgrade est devenue de plus en plus anecdotique. Chaque jour on se pose la question: l'est-il demain qu'on entrera dans la grande lutte? Moi, je travail, je travail acharné, avec la fièvre croissante que tout finira bien. Et ce n'est à peu près égal si personnellement je vois la fin.

Veuillez bien mon cher Maître, après et partager avec Madame Millet, et surtout les souvenirs les plus affectueux de ma femme et de votre bien dévoué

Dj. B.

Photo 8. Ebauche de la lettre de Bošković à Gabriel Millet, datée du 3 mars 1941, boîte : Documents personnels, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

Exp: Gabriel Millet
10 Avenue Marcell Foch
Cambert Tny de Dome

CARTE POSTALE

RF POSTES 80c

Mon cher collègue et ami,
Veuillez excuser tout retard. Je devais presser la fin de mon livre sur la Dalmatique du Vatican, pour les raisons fort pratiques: j'ai négligé toute ma correspondance et je suis fort confus. Votre lettre demandait pourtant une prompt réponse. Est bien le gouvernement français qui m'a raconté toute les missions archéologiques de 1934 et 1935. Cela suffit. Un seul mot à ajouter si en est temps. Mille et mille

Monsieur le prof. Dj. Bošković
27 Pragasovska
Belgrade
Yougoslavie

Miroslav des Andrić, Cluj, dans quelques lettres de photo
 prise à la fin de l'été 1927. Pour savoir des détails de la vie
 de M. des Andrić, voir les lettres de M. des Andrić à
 M. des Andrić, Cluj, dans quelques lettres de photo
 prise à la fin de l'été 1927. Pour savoir des détails de la vie
 de M. des Andrić, voir les lettres de M. des Andrić à

Guillemets. Nous les d'eff. cath. pratiqués,
 transport, ravitaillement, échappatoires,
 ont été obtenus grâce à votre énergie, aux
 bons soins de M^{me} Bošković, et l'hospitalité
 traditionnelle à l'amitié de vos compatriotes.
 De ce long voyage à travers cette admirable
 nature et si glorieux passé nous conserverons
 M^{me} Millet et moi un grand souvenir.
 D'ailleurs, quel progrès pratique même
 depuis 1924 et 1927. Rappelez vous notre
 surprise heureuse à Stumnica.
 J'espère que ces quelques mots vous
 trouveront à Belgrade. Tous nos vœux
 nous pensons beaucoup à vous tous, à
 tous nos amis. Insuper costa. Comment
 vos frères disent-ils cela? Tentent
 toujours avec plaisir les accents de votre
 belle langue ferme et chantante.
 Hommages et souvenirs affectueux
 G. Millet

Photo 9a, 9b. Lettre de Gabriel Millet adressée à Djurdje Bošković, 23 mars 1941, boîte : Documents personnels, Institut archéologique, Belgrade Legs de Djurdje Bošković

Paris, 28/Janvier 1952

Cher Ami,
 Je vous félicite de tout cœur, de
 votre bel ouvrage, sur Hadar. Je
 vous en remercie, très chaleureusement.
 Mes études de contact avec beaucoup
 d'intérêt. — Ils s'occupent de mon
 livre jusqu'à vos fêtes adhésives, et
 nous espérons encore la date ont
 le caractère ?
 Je repète simplement que mon
 état de santé, ne me permette pas de
 collaborer avec vous ; mais je vous
 suis sensible à votre chaleureuse attention.
 Je ne vous prie, pas, et c'est
 ma secrétaire me a pris la plume
 avec vous

Je vous envoie, mes souvenirs affectueux
 en mes priant, Cher Ami, de présenter
 mes hommages à Madame Bošković,
 et de croire, sans doute, à mes
 sentiments les meilleurs et fidèles.
 G. Millet

Photo 10a, 10b. Lettre de Gabriel Millet adressée à Djurdje Bošković, écrit de la main de la secrétaire de Millet, datée de janvier 1952, boîte : Documents personnels, Institut archéologique, Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

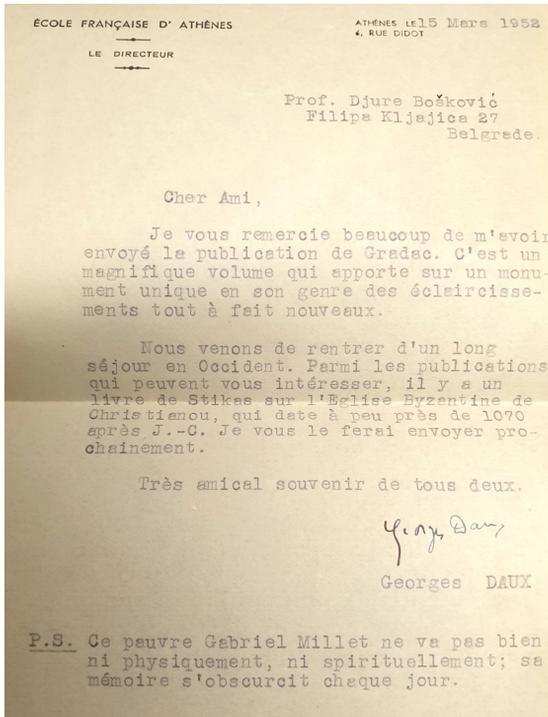


Photo 11. Lettre que Georges Daux a adressée à Djurdje Bošković, 15 mars 1952,
 boîte : Documents personnels, Institut archéologique,
 Belgrade, Legs de Djurdje Bošković

Јасмина С. Тирић

„МИСИЈА МИЈЕ“: НОВИ ПОДАЦИ О
САРАДЊИ ГАБРИЈЕЛА МИЈЕА И
ЂУРЂА БОШКОВИЋА

Резиме

У тексту се разматрају до сада непубликовани детаљи у вези са сарадњом Габријела Мијеа и Ђурђа Бошковића. Сарадња двојице истраживача датира из 1927. године и времена одржавања Другог византолошког конгреса у Београду, када је Бошковић одређен за Мијеовог техничког сарадника. Двојица истраживача су наставила сарадњу током 1934. и 1935. године када је захваљујући средствима француске владе организована истраживачка мисија. О припреми мисије сведочи више писама двојице истраживача. Међу документима Ђурђа Бошковића која се чувају у његовој Заоставштини у Археолошком институту у Београду, сачуван је нацрт писма из новембра 1934. године. Из писма које је Бошковић упутио Министру иностраних послова дознајемо више појединости о техничкој опреми коју је за потребе фотографисања старих српских цркава Мије почетком маја 1934. увезао у Краљевину Југославију.

Организација фотографског снимања и подела посла готово до детаља се сагледава у Бошковићевим скицен блоковима, насталим током мисија из 1934. и 1935. године. Укупно пет блокова је означено ознаком "Millet". На почетку сваког блока је списак посећених локација, понекад уз назив цркве. Испод назива локације Бошковић издваја цртеж основе храма, попречни и подужни пресек, потом детаље архитектонског украса. Цртежи су допуњени коментарима из којих дознајемо бројне теренске недоумице, као и то да је Бошковић неретко консултовао Мијеа за мишљење.

На Мијеов позив, Бошковић је током 1936. године одржао 10 предавања на Практичној школи високих студија у Паризу. У његовој заоставштини се чувају руком исписане белешке у којима је детаљно изложен садржај предавања.

Из сачуваних писама дознајемо да је Бошковић и након свог боравка у Паризу обавештавао Мијеа о токовима својих истраживања и конзерваторским подухватима на више споменика српског средњег века. Међутим, узроковано Мијеовим лошим здравственим стањем, планирану студију о старој српској уметности двојица научника нису успели да реализују.

Кључне речи: Габријел Мије, Ђурђе Бошковић, мисија Мије, српска средњовековна архитектура, Краљевина Југославија, фотографски апарат, фотографисање, фреске, Легат Ђурђа Бошковића

* Овај рад је примљен 12. јула 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

APPLICATION DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES FRANÇAISES EN YUGOSLAVIE DES DÉBUTS DU SOCIALISME 1945 / 46 - 1952: QUELQUES EXEMPLES

UDC 001.92+339.92(44)(497.1)»1945/1952»

DOI: 10.22182/spm.specijal22022.2

Оригинални научни рад

Saša Ilić

Banque nationale de Serbie

Résumé

Bien que dans des circonstances exigües dues aux différences politiques et idéologiques, à l'éloignement géographique et à la pénurie mutuelle de main-d'œuvre, la participation de l'expérience française et les Françaises à la vie économique et non économique de la Yougoslavie au début du socialisme n'a pas été exclue. L'analyse des sources d'archives et de la littérature dans le document montre les formes de cette coopération et surtout la participation de certains experts français à des activités dans lesquelles la Yougoslavie souffrait d'une grave pénurie de personnel. Les offres des institutions professionnelles et scientifiques françaises pour un plus grand nombre de formes de coopération n'ont pas toujours été acceptées. Cependant, l'initiative individuelle ou collective d'experts français, pour la plupart économiques, a porté ses fruits, surtout après la rupture avec l'URSS. Bien que peu nombreux, certains des experts français engagés ont laissé une empreinte significative par leur travail, notamment dans le domaine de l'hydraulique, mais aussi dans le sport.

Mots-clés: France, Yougoslavie, experts étrangers, transfert de connaissances, migration de travail

INTRODUCTION

Contrairement à l'histoire des relations entre la Yougoslavie et la France dans l'entre-deux-guerres, qui est un sujet solidement étudié, les relations entre les deux pays après la Seconde Guerre mondiale, en particulier à l'époque du début de la guerre froide, n'ont pas été analysées en profondeur dans l'historiographie nationale.¹ Par conséquent, la variété des sujets n'est pas riche, et surtout les sujets qui couvriraient de manière significative les relations et la coopération en dehors de la haute politique officielle n'ont pas été remarqués. L'un des domaines inexplorés concerne l'échange d'expériences et de connaissances à travers les migrations temporaires de main-d'œuvre et le transfert d'idées et d'expériences commerciales. Il s'agit principalement de l'adoption des expériences françaises à travers l'engagement d'un certain nombre d'experts et de leur travail en Yougoslavie, avec le nécessaire revu des voyages d'études et de recherche d'experts nationaux individuels en France et d'autres types d'échanges dans lesquels les connaissances françaises seront utilisées.

Le travail des étrangers en Yougoslavie des débuts du socialisme, ainsi que l'échange de connaissances qui en a découlé, n'ont été étudiés plus en détail que récemment, et la participation d'experts étrangers à l'économie n'a été clarifiée que récemment. Il s'est avéré que les professionnels, techniciens et ingénieurs étrangers, bien que peu nombreux (jusqu'en 1950, sur une période de quelques mois à plusieurs années, environ 16 000 d'entre eux travaillaient), jouaient un rôle important et, dans certains segments technologiques, irremplaçable, et que leur nombre n'est pas proportionnel à l'effet (Ilić 2020). Dans ce groupe qui était petit, mais important, il y avait un groupe encore plus petit (pas plus d'environ 1% du nombre total d'étrangers au moment de la coupe) d'experts français qui ont trouvé un emploi en Yougoslavie pendant un

1 Des études antérieures, des recueils, des articles et des sources publiées éclairent en partie les relations diplomatiques et certaines questions politico-économiques, culturelles, littéraires, de propagande et militaires (Bekić 1988 ; Souleille 1990 ; Milošević 1995, 2004, 2005 ; Ristić 1996 ; Ilić 2003 ; Bogetić 2004 ; Cvetković 2005 ; Sretenović 2009 ; Bjelajac 2005 ; Pavlović i Novaković 2005 ; Petrović 2003, 2006, 2009, 2011 ; Selinić 2012 ; Milenković 2013 ; Novaković i Srebro 2019 ; Kolaković 2020), et dans un cas l'histoire de la vie quotidienne (Cvetković 2007). Un article plus complet est la thèse de doctorat d'un historien national vivant à l'étranger K. Todić (2015). Une revue partielle de l'historiographie domestique contemporaine sur les relations entre la Yougoslavie et la France dans : Kocić 2013 : 524-533.

certain temps jusqu'à la fin de la Premier plan quinquennal (Ilić 2020 : 359, 386, 393, 398).

Les relations entre la Yougoslavie et la France ont été tendues après la guerre, bien que les premiers contacts aient commencé à l'automne 1944, lorsque la mission militaire yougoslave a été établie à Paris en tant que première délégation partisane à l'étranger (Ilić 2003 : 265-266; Dimitrijević 2003 : 43; Milenković 2013 : 344-345).² L'amitié traditionnelle et la nouvelle alliance incarnée par l'appartenance au front antihitlérien ont cédé la place aux défis des classifications politiques et idéologiques, dans les circonstances du monde bipolaire émergent. Les relations politiques et économiques ont été particulièrement affectées par la nationalisation de la République Populaire Fédérative de Yougoslavie (RPFY) et l'investissement français et le capital financier et les immobiliers sont venus sous son attaque. La rigidité de l'indemnisation en Yougoslavie s'est atténuée après 1948, mais le problème de l'indemnisation était résolu jusqu'en 1951 (Cvetković 2006 : 277-311 ; Sretenović 2009 : 551-552 ; Petrović 2011 : 126-152). Les relations, loin d'être excellentes, n'empêchent pas encore la coopération, notamment dans le domaine économique, et en dehors de la vision de la haute politique et des grands projets étatiques, un type particulier d'interaction se développe, matérialisé par l'utilisation des expériences françaises.

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

La France a été durement touchée par la Seconde Guerre mondiale, infligeant des pertes importantes. Plus de 660 000 personnes ont perdu la vie, les régions du nord ont été directement touchées par la dévastation, 7% d'immobilisations ont été détruites, 1,8 million de bâtiments ont été endommagés dont un quart étaient irréparables, le trafic s'est effondré (65% des locomotives et flottes marchandes ont été perdues ou gravement endommagées, 115 gares, 90% de véhicules à moteur, tous les principaux canaux, rivières et ports sont restés non navigables). Les exportations sont tombées aux niveaux d'avant 1914, d'importantes zones agricoles ont été transformées en champs de mines, des pénuries générales ont entraîné la suppression des subventions à l'industrie et à l'agriculture, le pouvoir d'achat des citoyens est entré en conflit avec l'offre de biens sur le marché et des pénuries sont survenues. L'inflation a commencé, les prix augmentaient et les capitaux *fuyaient* à l'étranger, l'aide étrangère est

2 À la mi-mars 1945, une mission militaire française arrive en Yougoslavie et le 19 mai, les gouvernements des deux pays conviennent d'élever leurs relations au niveau des ambassades.

devenue une condition de survie. Même pendant la guerre, le poids moyen et la santé de la population ont diminué et, en 1947, l'apport calorique et les budgets personnels ont encore diminué. La reprise progressive ne s'accéléra qu'à partir de 1948, après l'adoption du plan Marshall.³ Cependant, contrairement à l'Europe centrale, la France, comme la Yougoslavie, souffrait de pénuries de main-d'œuvre (Stana 2006 : 87 ; Ilić 2020).

Les conséquences de la guerre en Yougoslavie furent encore plus dramatiques. Un pays sous-développé a subi plus de pertes en vies humaines, les dommages de guerre sont estimés entre 47 et 61 milliards de dollars, l'industrie et les mines ont perdu 65% de leur valeur, le trafic ferroviaire s'est retrouvé sans 50% de chemins de fer, 84% de wagons de tourisme et 75% de locomotives, le trafic routier a été réduit pour 70 000 km de routes, un demi-million de bâtiments ont été détruits (20% du total) et 3 300 000 habitants se sont retrouvés sans toit. Le pays au personnel peu qualifié et avec peu d'experts s'est retrouvé sans 90 000 travailleurs qualifiés et 40 000 intellectuels et a été contraint de chercher de l'aide à l'étranger (Ilić 2020 : 38-43). Bien que la Yougoslavie satisfasse avant tout sa soif d'experts dans un environnement géographiquement proche (majoritairement parmi les chômeurs allemands), certains Français apporteront également une partie d'expériences.

Le nombre de Français dans la Yougoslavie d'après-guerre a diminué, bien que, proportionnellement (par rapport aux autres étrangers), le déclin n'ait pas été élevé. Au 31 décembre 1948, le ministère de l'Intérieur recensait 259 citoyens français (93 hommes et 166 femmes), soit 0,73% du nombre total de *vrais* étrangers (hors réfugiés et apatrides), alors qu'en 1933 ce nombre était de 1,2%.⁴ Parmi eux, 32 étaient d'origine

3 Sur la dévastation et les souffrances en Europe occidentale et en France, sur l'état de l'économie, l'inflation et les problèmes financiers : Laker 1999 : 26-28, 217-218 ; Hobsbaum 2002 : 42 ; Klemenc 1961 : 63-64, 127 ; Dormois 2004 : 17 ; Eichengreen 200 : 54 ; Eichengreen and Boltho 2010 : 268 ; Archives de Yougoslavie (AJ), 17-114-115, Revue de presse, 113 (1946) ; Archives de la Banque nationale (ANB), I/III, Archives historiques, k. 389, Bulletins du Département d'études économiques (1946). L'inflation française de 1946 à 1948 variait entre 50% et 60% par an.

4 La proximité politique entre les deux guerres n'a pas conduit à l'afflux d'un grand nombre de Français en Yougoslavie. La proximité géographique est un facteur crucial en matière de migration de main-d'œuvre. Parmi les 90 478 étrangers inscrits (1933), il y avait 920 Français. Ils étaient 369 salariés (806 avec des membres de la famille) et 57 (114 avec des membres de la famille) exerçaient des activités indépendantes (Kolar-Dimitrijević 1972 : 146-147 ; Ilić 2020 : 34). En 1948, 75 031 étrangers résidaient en Yougoslavie. La majorité étaient des apatrides et des réfugiés, alors qu'il y avait 35 301 *vrais* étrangers. AJ-50-33-64, ministère de l'Intérieur, République populaire Fédérative de Yougoslavie, annuaire statistique (1948). Il y a également eu 3868 Français capturés dans le pays dans le cadre des forces d'occupation (rapatriés jusqu'en 1949 dans le même nombre), qui en raison de leur statut ne font pas l'objet de cet article (*Borba*, 8 février 1949 : 1 ; Levi 1991 : 12).

yougoslave, 19 avaient moins de 18 ans, en âge le plus actif (18-55 ans) il y en avait 191, et selon les activités ils appartenait à des agriculteurs (7), ouvriers (32), commerçants et artisans. 13), salariés (11) et autres professions (146), ensemble avec 50 personnes sans occupation.⁵

Tableau: Citoyens français dans la RPFY (31 décembre 1948)⁶

	Présents en RPFY	Origine		Âge			Occupation					
		Peuples yougoslaves	Française et autres peuples	Jusqu'à l'âge de 18 ans	De 18 à 55 ans	Plus de 55 ans	Agriculteurs	Ouvriers	Commerçants et artisans	Employés	Autres professions	Sans occupation
Hommes	93	12	81	10	68	15	2	24	8	4	41	14
Femmes	166	20	146	9	123	34	5	8	5	7	105	36
Total	259	32	227	19	191	49	7	32	13	11	146	50

La répartition des Français en RPFY était inégale. Ils étaient 106 en Serbie (dont 74 femmes), 56 en Croatie (35 femmes), 47 (24 femmes) en Slovénie, 20 (13 femmes) en Bosnie-Herzégovine et 30 (20 femmes) en Macédoine, alors qu'il n'y en avait aucun au Monténégro. Le grand nombre de femmes et la présence d'enfants témoignent qu'un grand nombre de familles vivaient en Yougoslavie, qui ont probablement resté de l'entre-deux-guerres, quand il y avait des colonies françaises entières dans les grandes villes et les centres économiques importants, comme les mines de Bor et Trepca, chantiers navals sur l'Adriatique, la Compagnie d'énergie hydroélectrique de Dalmatie « La Dalmatienne » à Split, etc. (Ilić 2003 : 272 ; Cvetković 2007 ; Todić 2015 : 40).

OFFRES ET MODÈLES DE COOPÉRATION

Dès le début, diverses offres de coopération ont été envoyées du côté français. Déjà à l'été 1945, une coopération dans le domaine

5 AJ-50-33-64, Ministère de l'Intérieur, RPFY, annuaire statistique (1948).

6 Idem.

des sciences techniques a été proposée. L'ambassade de la RPFY à Paris a reçu la visite du Dr Maurice Piettre (1878-1954), directeur de L'institut international du froid (IIF),⁷ une institution qui s'occupait de l'amélioration de l'industrie pour la production de basses températures. Il exprima son désir de renouer les liens scientifiques qui étaient excellents avant la guerre (depuis 1937, la Yougoslavie était signataire de la convention sur la formation de l'IIF) et précisa l'engagement des précédents délégués à l'IIF, le technologue en mécanique prof. Dr. Dušan Tomić (1875-1947) de l'Université de Belgrade et prof. Dr Fran Bošnjaković (1902-1993) de la Faculté technique de Zagreb. S'attendant à ce que dans le renouveau général de l'industrie en Europe, la technique de production des basses températures donne un large champ d'action, Piettre a appelé la Yougoslavie à participer à la recherche et à l'adoption de nouvelles règles.⁸

A la fin du printemps 1946, les travaux d'exploration pétrolière en Yougoslavie souffrent de l'impossibilité de sonder le sol par diagraphie électrique,⁹ parce qu'il n'existait pas d'appareil ou d'équipe d'experts. L'offre a été soumise au ministère des Mines par la société parisienne Services Pétroliers Schlumberger, qui exerçait les mêmes emplois avant la guerre. Cependant, le conseiller soviétique, Eng. Gavril Bagrov a suggéré que l'aide soit recherchée auprès de l'URSS, même si l'appareil était nécessaire de toute urgence, et les résultats antérieurs ont été remis en question, l'offre a donc été rejetée et une action a été lancée pour s'assurer la coopération de l'équipe soviétique, qui avait les mains pleines sur l'exploration des réserves de pétrole en Hongrie.¹⁰

En 1946, l'Union des ingénieurs et techniciens français (UITF) propose les services de ses adhérents des métiers du bâtiment pour dresser les plans de construction d'une ville yougoslave. Le gouvernement a en principe pris position que l'offre devait être acceptée, cependant, l'ambassade à Paris aurait dû au préalable « examiner le caractère de cette association et les motifs réels qui ont conduit l'Association à proposer sa coopération ». S'il s'avère que l'association est dirigée par des « personnes avancées » et qu'il existe un désir sincère d'aider la

7 Piettre a été directeur de l'IIF depuis sa fondation (1908) jusqu'en 1951. «Londres Refrigeration Congress Attracts World-Wide Attention.» *Refrigerating Engineering*, 6/1951 : 557.

8 AJ-11-8-33, Ministère de l'Intérieur, KPO, 3334, 27 juillet 1945. La coopération proposée n'a pas été acceptée à ce moment-là, et en 1950, la RPFY a décidé d'annuler la convention sur la formation de l'IIF et de se retirer de l'organisation, qui a été officialisée en 1952 (*Službeni vesnik*, 4/1952 : 28 et 16/1952 : 220).

9 Méthode d'analyse de sol par analyse de fragments de sol en fuseau extraits par une sonde à partir de couches de différentes épaisseurs.

10 AJ-24-8-30, no. 705, 17 juin 1946.

Yougoslavie, le ministère de la Construction pourrait engager des experts, à condition qu'ils opèrent en Yougoslavie, avec la participation d'experts nationaux et sous gestion des autorités nationales de construction.¹¹ Parfois, les propositions se sont transformées en projets très détaillés et concrets, comme l'offre de la convention technique *Électricité de France*, à partir de la fin de 1950. La convention prévoyait l'envoi d'experts et de techniciens hautement qualifiés en Yougoslavie et des travaux professionnels dans des bureaux et laboratoires français pour les besoins de l'industrie électrique yougoslave dans un montant de 10 000 000 FF (28 560 \$).¹²

Jusqu'en 1952, il y avait d'autres offres et invitations pour la coopération, entre autres dans le domaine de la science, de la culture et de l'art. Parmi les initiateurs figurent la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, la Société philharmonique de Paris et le Théâtre antique de la Sorbonne et d'autres. Un sociologue a voulu étudier les conditions dans lesquelles les ouvriers yougoslaves vivent et travaillent, et un géologue voulait faire des recherches en Yougoslavie, il y avait des invitations au Congrès de médecine et de pharmacie militaires à Paris, un professeur d'études slaves de Bordeaux a prié pour la littérature pour qu'il puisse enseigner, etc...¹³

Bien que la coopération économique avec la France s'établisse tôt (Todić 2015 : 62), sur la base d'un accord de compensation, qui était dans l'intérêt des deux parties,¹⁴ l'expansion des relations commerciales s'ensuit à partir de 1949 à 1950 où la Yougoslavie s'est tournée vers l'Occident, et en 1951, la France est devenue le cinquième partenaire commercial extérieur de la RPFY en termes de volume d'échanges, avec un chiffre d'affaires de 0,45 milliard de dollars (Nećak 1987 : 684 ; Ilić 2020 : 118-119). Un grand nombre de marchés pour les besoins de l'industrie ont été contractés, qui comprenaient des experts en charge de l'installation, de la mise en service et de la formation du personnel domestique pour

11 AJ-50-119-242, K no. 2417, 20 août 1946.

12 La Yougoslavie paierait les frais de déplacement et les honoraires des experts et techniciens, c'est-à-dire le prix du travail professionnel ou du travail de laboratoire. Une journée de travail en Yougoslavie coûterait entre 10 000 FF (28,56 \$) pour un sous-ingénieur (sous-ingénieur) et 25 000 FF (71,4 \$) pour un expert de haut niveau. Une heure de travail dans les bureaux techniques en France coûterait 370-550 FF pour les travaux inférieurs et 2210 FF pour les emplois supérieurs AJ-59-10-67, Project de convention pour la Yougoslavie, 18 décembre 1950. Un dollar valait 50 dinars de 1945 à 1951 et 300 dinars de 1952. Un dollar en FF valait 50,73 (1945), 118,92 (1946), 118,94 (1947), 308,64 (1948), 331,45 (1949), 349,89 (1950), 350, 14 (1951 et 1952). Après la dévaluation du dinar (1er janvier 1952), 100 FF valaient 85,7 dinars (Federal Reserve System [FRS] 1976 : 1038 ; Rešenje o utvrđivanju kurseva 1952). ANB, I/III, Archives historiques, k. 385, appel 184/78, 16 octobre 1946.

13 AJ-314-21-85 ; AJ-317-6-17.

14 ANB I/III, Archives historiques, k. 385, 10, appel 187/81, 16 octobre 1946.

travailler sur de nouveaux appareils. A partir de 1946, pour les besoins de l'industrie de l'énergie électrique, des prêts d'investissement ont été négociés, des accords ont été conclus et des appareils, équipements et matériels électriques ont été achetés, il y avait des achats pour la production de ciment, l'agriculture, l'industrie automobile à Rakovica et Maribor, etc. Les Français ont offert une technologie moderne, dans certains cas le processus entier de production, y compris la formation d'experts locaux en France, la formation d'ouvriers de production, la remise des ébauches et le transfert de nombreuses années d'expérience, comme la célèbre entreprise L'Achromine Jarrie (Isère) en août 1950 a offert à l'Usine d'azote de Ruše le contrôle de la production de corindon, un minéral important d'une large application (pour les bandes abrasives), auquel la Direction générale de l'industrie chimique de Slovénie n'a pas répondu pendant plus de six mois.

Enfin, des accords ont été conclus sur l'obtention de licences et l'adoption de technologies, telles que des commutateurs pneumatiques à haute tension, des stations d'essai nationales, etc. licences de fabrication de matériel électrique de la société *Merlin-Gerin* de Grenoble (1947) ou de transformateurs de mesure de courant de la société S.J.O.M.E. (1949).¹⁵

PROCÉDURE ET CANAUX D'EMPLOI

En dehors du modèle consistant à fournir des experts par le biais de la passation des marchés, la Yougoslavie a recruté du personnel par engagement direct. Le besoin de travail professionnel à l'étranger s'est fait sentir pendant la guerre, lorsqu'il a fallu renouveler la vie économique dans le territoire libéré, et la présence sporadique d'experts étrangers peut être surveillée dès le premier semestre 1945, de sorte qu'au fil du temps leur nombre a augmenté. La réglementation juridique du travail des experts étrangers a été retardée par rapport aux événements et les besoins, mais toujours sous l'administration du ministère du Travail de la RPFY jusqu'en 1947, un système essentiellement clair a été mis en place. Les contrats de travail ont été normalisés, qui déterminaient le montant du salaire et les droits et obligations découlant des relations de travail

15 AJ-11-7-26 ; AJ-11-7-27 ; AJ-11-21-58 ; AJ-11-30-81 ; AJ-59-1-2, négociations de contrats de crédit en France (1951) ; AJ-59-4-11, listes d'approvisionnement en équipement ; AJ-17-118-119, Importations et distribution de France (1946) ; AJ-59-22-81, conclusion d'accords pour l'industrie du ciment (1950) ; AJ-4-31-275, Accord d'approvisionnement et de commerce avec la Belgique et la France (1946) ; AJ-4-183-1014, réception de marchandises de l'étranger, Poljstroj (1949) ; AJ-108-12-25, importation IMR, France (1946-1949) ; AJ-108-19-33, Achats TAM, France (1950) ; AJ-109-2-2, IV no. 2465, 24 mars 1951 ; AJ-17-1789-180, offres de licence (1947) ; AJ-16-139-147, accord de licence (1949).

conformément aux règles applicables aux Yougoslaves, et l'Instruction pour la revendication et l'embauche de main-d'œuvre qualifiée a été adoptée. Un avantage important pour les étrangers était la possibilité d'envoyer une partie de l'épargne en devises étrangères aux membres de la famille dans le pays d'origine (au départ à hauteur de 50%, mais en raison de la pénurie chronique de devises étrangères, ce droit a été réduit, et depuis 1950 il est pratiquement invalidé, sauf exceptionnellement).¹⁶

L'engagement des étrangers a commencé avec les activités de délégués ou de représentants politiques à l'étranger qui cherchaient des experts ou auxquels les étrangers s'adressaient directement. Ils ont transmis les données sur les experts intéressés au ministère du Travail (par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères ou directement). Les données ont ensuite été envoyées à l'organisme fédéral ou républicain compétent, puis à l'entreprise concernée. Cela a été suivi d'un retour d'informations (qui prenait souvent beaucoup de temps) jusqu'à ce que finalement l'expert étranger accepte les termes et signe le précontrat. Ce n'était pas la fin, car le texte du contrat, qui était signé à l'arrivée en RPFY, devait être réapprouvé par le ministère du Travail, et les anomalies dans la procédure de passation ne manquaient pas (Ilić 2020 : 273-278, 499-508). Le petit nombre d'experts venus de France est le produit non seulement de l'éloignement géographique et par ailleurs de faibles liens directs dans l'échange de main-d'œuvre, mais aussi d'opportunités internes, parce que la France souffrait d'une pénurie de main-d'œuvre, elle attirait donc elle-même des travailleurs étrangers (Stana 2006 : 87; Linch and Simon 2003 : 148).¹⁷ En effet, en termes d'attraction de main-d'œuvre étrangère (surtout allemande et autrichienne), la France et la Yougoslavie étaient concurrentes, et il y a eu plusieurs cas d'experts ayant renoncé à s'engager en Yougoslavie et se rendant en France.¹⁸

Des experts français sont arrivés de leur propre initiative, individuelle ou collective ou à la suite d'une recherche ciblée de bureaux techniques et de construction et d'entreprises de la RPFY. Par

16 Les instructions sur l'engagement ont été modifiées en mars 1949, janvier 1950 et janvier 1952, et des règlements sur la catégorisation, l'approvisionnement, les questions sociales, etc. ont été adoptés. La nouvelle réglementation, en plus de définir plus clairement les droits et obligations, violait de plus en plus le droit des étrangers d'exporter des devises étrangères (Ilić 2020 : 169-194 ; Uputstvo o zaposlenju struĉnjaka 1952).

17 Fin 1946, la France tenta de pallier la grande pénurie de main-d'œuvre par un accord avec l'Italie sur l'admission de 200 000 travailleurs au cours de l'année 1947. AJ-17-114-115, Revue de presse, 103 (1946).

18 Il est caractéristique un cas d'un membre du conseil d'administration et un organisateur important de la société Volkswagen, mais aussi de nazi, Otto Dikhoff, ou des Autrichiens, les frères Heiek, qui ont trouvé du travail en France en raison de la lenteur de l'administration en République populaire fédérative de Yougoslavie. (Ilić 2020 : 282, 311).

l'intermédiaire de l'UITF ou en personne, les services étaient offerts par des experts dans le domaine de la construction, du génie électrique, du génie mécanique, de l'hydrologie, de la construction, etc. Des experts français ont communiqué avec les organes compétents de la RPFY par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, c'est-à-dire les ambassades à Paris et les consulats à Marseille et Lyon, et les entreprises ont alors reçu des informations sur des experts, parmi lesquels des spécialistes d'exception (Ilić 2020 : 362-363). Cependant, tous ceux qui voulaient venir travailler n'étaient pas acceptés. Français d'origine russe, Nicolas Stojanoff, qui a postulé un emploi de spécialiste de la transformation de l'acier fin, en décembre 1949, a été rejeté car un tel profil d'experts n'était pas nécessaire à l'époque.¹⁹

LES FRANÇAIS AU TRAVAIL

En 1949, sur un total de 1670 étrangers réels (hors émigrés russes et Volksdeutscher), 25 Français (environ 1,5% des étrangers employés) travaillaient dans l'économie et la non-économie serbes. Ils en étaient 16 dans les sociétés minières fédérales, 6 au total dans les départements républicains de l'agriculture, des transports et de l'industrie et 3 dans l'économie locale. Il n'est pas possible de déterminer avec précision le niveau de leur expertise, mais ils sont pour la plupart techniciens ou ingénieurs aux profils déficients.²⁰ Les citoyens français travaillaient dans divers départements économiques fédéraux. En 1948, le bureau d'études des entreprises hydroélectriques de Belgrade (*Hidrobiro*) reçoit la visite d'un designer grenoblois, ingénieur Gardet, qui avait la mission de conclure un contrat pour le développement de projets d'équipements hydromécaniques pour les installations en construction.²¹ Les connaissances françaises étaient utilisées dans l'industrie métallurgique. Un contrat a été signé entre la Direction Générale de la Métallurgie fédérale et l'entreprise de construction *Etudies et projets* de Grenoble sur l'engagement d'experts pour créer un bureau de construction d'hydromécanique dans l'entreprise *Franz Leskošek* à Maribor, qui a été réalisé après l'arrivée de 6 experts français en 1950.²² Plusieurs d'entre eux ont participé au groupe de conception franco-germano-yougoslave qui a travaillé sur des équipements spécifiques pour le génie hydraulique à la Direction générale du génie mécanique (1950), ils étaient dans diverses

19 AJ-25-158-421.

20 Archives de Serbie (AS), G-232, Fonds dossiers, Rapport sur le travail annuel (1949), confidentielle 4, annexe 7.

21 AJ-11-46-155, *Hidrobiro*, confidentielle 706, 28 décembre 1948.

22 AJ-25-158-421, confidentielle 2901/1950.

entreprises de l'industrie et de l'industrie électrique.²³ La présence de Français (ou du moins de francophones) est aussi attestée par les noms des employés qui avaient des dossiers personnels dans l'industrie électrique fédérale : Jean Lindemann, Brichant, Deperis, Helena Deer Hamersbach et son mari Henrich Deer Charles, Pierre Duverne, Albert Lebert, Frédéric Manaut, André Vincent, François Cahen, M. Antoine, Piere Sevette.²⁴

Les experts français étaient importants pour l'industrie électrique yougoslave, et même nécessaires pour certains projets. Pour les chantiers de Kostolac, Vlasina, Vinodol et Vreoci, où il y avait un grand besoin d'experts, plusieurs ingénieurs français ont été introduits dans le programme d'engagement. Parmi les nombreuses personnes intéressées qui ont postulé à l'UITF au premier semestre 1947, quatre ingénieurs étaient urgents : Roger Mirat du Laboratoire hydrotechnique de l'École technique supérieure des Arts et Métiers de Paris, Grandvalet, spécialiste des engins de chantier et travaux sur les grands barrages du Mécanicien Lagarde par St. Julien aux bois, Corrèze, ainsi que Mauricer Magnet et O. G. de Schakenbourg, de la société Électricité de France (Castellan).²⁵

En 1947, l'industrie électrique recherche activement des ingénieurs français et l'engagement de l'un d'entre eux laisse une empreinte très profonde. Le plus grand spécialiste à l'œuvre en RPFY était l'ingénieur Léon Levin, docteur en sciences techniques et expert en essais hydrotechniques en laboratoire de Grenoble. Il est venu à l'invitation du ministère de l'Électricité en décembre 1947, en tant que seul expert de son genre en RPFY (un seul autre expert similaire a été engagé à la mi-1948 en Allemagne), ce qui souligne particulièrement son importance.²⁶ Il est arrivé en Yougoslavie avec sa femme et ses trois enfants. Avec l'Institut hydroélectrique *Ing. Jaroslav Černi* a conclu un contrat de 5 ans, pour un salaire de 15 000 dinars par mois (300\$), avec possibilité d'envoyer 50% des gains en devises étrangères.²⁷ Son engagement a été jugé très

23 AJ-10, Personnel, 1 (A-L) ; AJ-625-4-13, Conclusions de la réunion, *Metalna*, Maribor, 23 août 1950 ; AJ-10-9-10, Revue statistique de l'état de la population active (1949) ; AJ-11-158/159-492/493, dossiers personnels d'experts étrangers ; AJ-11-87-286, Liste des experts étrangers, 24 mai 1949 ; AJ-59-9-33, assistance technique d'experts français (1950).

24 AJ-11-158/159-492/493, dossiers personnels d'experts étrangers ; AJ-59-27-93, Actes personnels.

25 AJ-17, Personnel, 7, Dossiers d'experts étrangers, no. 11550, 4 juillet 1947.

26 Outre les résultats des travaux qu'il a laissés en laboratoire et sur le terrain, ses articles professionnels écrits étaient également importants. L'étude « Approvisionnement en eau d'un grand laboratoire hydraulique » a été conservée dans le fonds du ministère de l'Industrie de l'énergie électrique. AJ-11-6-22 ; AJ-11-43-148, engagement de L. Levin ; AJ-11-59-190, papiers professionnels.

27 C'était un salaire très élevé. Un peu plus d'un an après l'arrivée de Levin, un expert allemand de renom, Wilhelm Scholl, gagnait 8 500 dinars (avec une allocation) à l'Institut de l'industrie de l'énergie électrique à Zagreb, et les ingénieurs industriels seniors des entreprises d'électrification

important pour la réalisation du Plan quinquennal, ce qui le place parmi les plus importants experts étrangers. En plus des travaux pratiques en laboratoire, il était prévu de former 40 experts nationaux, ce qui constituerait le potentiel nécessaire à la stabilité et à l'économie de la construction des futures usines. Levin a montré d'excellents résultats et après quelques mois de travail, il a proposé « une nouveauté très utile » pour la centrale hydroélectrique d'Ovčar Banja. Des exigences complexes et un travail de qualité nécessitent un traitement spécial, bien que même un tel expert n'ait pas été exempté des problèmes bureaucratiques à l'avenir.²⁸

Levin a d'abord travaillé dans le laboratoire d'Arandjelovac. En tant qu'expert exceptionnel, il a été suivi d'un approvisionnement mensuel supplémentaire composé de 20 kg de farine de blé, 3 kg de semoule, 2,5 kg de riz, 0,5 kg de café, 2 kg de sucre, 3 kg de savon et quelques produits carnés séchés, ainsi que 300 kg de pommes de terre par an. Lorsque la construction d'un nouveau laboratoire près de Belgrade, sous la montagne d'Avala, a commencé au milieu de 1948, Levin y a été transféré. Afin d'éviter des difficultés concernant l'approvisionnement supplémentaire en raison de la délocalisation, le ministre de l'Électricité, Nikola Petrović, a demandé que l'approvisionnement au rang de professeur d'université se poursuive à partir d'un entrepôt spécial du ministère du Commerce et de l'Approvisionnement de Serbie. Cependant, ce ministère n'a pas réagi pendant un mois entier, ainsi, après plusieurs entretiens, le 13 août 1948, une nouvelle intervention a suivi. Dans la demande d'action urgente, qui a été envoyée par le ministre adjoint de l'Électricité, Emerk Blum, en plus de mentionner l'expertise de Levin, il a été souligné qu'il était également un « combattant de la Résistance en France ». Comme il n'y a eu aucune autre intervention, l'affaire a probablement été résolue bientôt. Cependant, un peu plus d'un an plus tard, de nouvelles difficultés sont apparues. Comme l'épouse de Levin passait une plus petite partie de l'année en Yougoslavie et une plus grande en France, il y avait un problème avec le paiement de 50% de l'épargne en devises étrangères (on a considéré que ce droit n'appartient qu'aux experts dont la famille vit RPFY) le ministre de l'Électricité a de nouveau dû intervenir.²⁹

En termes d'approvisionnement en produits alimentaires et industriels, qui relevait du régime d'approvisionnement sécurisé, Levin

en Bosnie Herzégovine pouvaient gagner 5400-6200 dinars par mois. Même le salaire du recteur de l'université, avec des indemnités spéciales, ne pouvait excéder 9 500 dinars. Seuls certains conseillers soviétiques pouvaient percevoir des revenus plus élevés (Ilić 2020 : 209, 447, 450).

28 AJ-11-43-148, confidentielle 2025/1948 ; AJ-25-158-421, MINEL 2477, 12 janvier 1950 et 3758, 23 janvier 1950.

29 Idem.

a été classé à son arrivée dans le I groupe, qui était le plus élevé, ensemble avec les membres de sa famille. Cela signifie que les membres de sa famille avaient également le droit aux bons d'approvisionnement. En janvier 1952, une nouvelle instruction sur l'emploi d'experts étrangers fut publiée, suivie d'une révision du contrat, et le contrat de Levin fut bientôt révisé. A cette époque, la clause de fourniture de bons à l'épouse restait intacte. Cependant, comme la nouvelle réglementation privait les épouses des fonctionnaires yougoslaves de leur droit à l'approvisionnement (elles n'étaient pas employées), cela soulevait la question de savoir si une erreur s'était produite dans la révision du contrat de Levin. Levin et deux de ses collègues qui occupaient le même poste dans l'institution (étrangers), considéraient que leur droit ne pouvait être restreint qu'à l'expiration du contrat. Le Conseil de la santé publique et de la politique sociale de la RPFY a estimé que l'institut n'avait pas agi correctement et que les épouses ne pouvaient pas recevoir de bons, cependant, comme l'obligation contractuelle était acceptée, il a été suggéré qu'au lieu de bons, l'employeur devrait fournir une compensation monétaire, et que la modalité de paiement soit déterminée avec le ministère des Finances.³⁰

Contrairement aux procédures des pays voisins et d'Europe centrale, qui étaient la principale source de main-d'œuvre qualifiée pour la Yougoslavie, qui comprenaient la publicité dans la presse et à la radio, l'envoi de délégués à l'étranger pour diffuser des informations sur les besoins de l'économie, l'embauche d'experts locaux pour diffuser l'information entre collègues. , l'utilisation de l'appareil syndical ou des ministères compétents, dans d'autres pays, et en France, il n'y a pas eu d'action coordonnée. Les nouvelles se répandaient de manière désorganisée, et l'un des canaux était les émigrants yougoslaves. Le concepteur des bateaux de pêche en bois du chantier naval *Socoma* de Martigues près de Marseille, Robert Haettiger, a appris d'un ami yougoslave, qui était dans la patrie depuis peu de temps, qu'il y avait une opportunité de chercher un emploi. En septembre 1949, il s'adressa au consulat à Marseille, avec une demande de travail dans l'un des chantiers navals dalmates, déclarant qu'il avait deux décennies d'expérience de travail et deux ans d'expérience en gestion, ainsi que qu'il était spécialiste de la construction de navires modernes. La demande de réponse urgente n'a pas été acceptée, mais début décembre, le ministère croate de la Pêche a confirmé la nécessité d'un tel expert. Enfin, à la mi-février 1950, le ministère du Travail approuve l'arrivée de Haettiger, mais à la condition

30 AJ-36-17-38, no. 313/1952. À son retour, Levin a poursuivi son travail professionnel et scientifique. Son brevet de 1971 pour le remplissage et la vidange des réservoirs a également été enregistré dans la U.S. Patent Gazette *Official Gazette of the United States Patent Office*, Vol. 918, 1/1974 : 244.

qu'il renonce à la possibilité d'envoyer une partie de son épargne en devises parce que le plan concernant les devises étrangers pour l'année 1950 ne prévoyait pas de transfert de fonds vers la France.³¹

Non seulement les citoyens de ce pays venaient de France, mais aussi certains citoyens de pays tiers. L'Espagnol José Borta Velu, qui vivait avec sa famille en tant que réfugié en France, est arrivé en octobre 1950 dans une délégation d'antifascistes espagnols. Il a laissé une impression favorable à ses interlocuteurs de la Direction de l'information, il a donc été recruté pour rester en RPFY et obtenir un emploi de commentateur à la rédaction de Radio Belgrade en espagnol.³² Le Suisse Walter Stierli, ingénieur civil et combattant de la résistance française qui résidait en France, obtient un emploi à la Direction générale de la construction des chemins de fer de Belgrade et un séjour pour sa femme et son enfant en 1948 par l'intermédiaire de l'ambassade à Paris.³³

Les engagements les plus intéressants des Français étaient faits pour des emplois qui n'étaient pas liés à l'économie. En mars 1949, le Comité pour l'éducation physique et l'Administration fédérale du travail du ministère du Travail ont travaillé sur l'approbation des contrats de travail avec trois experts sportifs. La Fédération de Cyclisme de Yougoslavie a engagé un jeune entraîneur, Marcel Babinot, comme l'indique le document, un champion de France de cyclisme et un expert profondément dévoué au développement de la jeunesse cycliste. Il avait pour mission de préparer les cyclistes yougoslaves aux compétitions internationales dans un délai de quatre mois et d'organiser deux stages pour les entraîneurs « afin d'obtenir des entraîneurs cyclistes professionnels, dont il existait un grand besoin ». L'Association de tennis de Yougoslavie a engagé Henri Viso, un praticien expert, qui était classé parmi les quatre meilleurs entraîneurs français en termes de qualité. Le but était d'élever et de préparer les meilleurs concurrents pour les réunions internationales et d'élever le niveau professionnel des instructeurs nationaux qui travailleraient avec Viso pendant deux mois. Le célèbre entraîneur et spécialiste du basket-ball Henri Hel, maître de conférences à l'Institut français d'éducation physique, a été embauché pour la même période. Il a été engagé par l'Association de basket-ball de Yougoslavie avec la tâche de préparer l'équipe nationale

31 Comme il n'y a pas d'autre correspondance dans le dossier, il est possible que la condition du ministère du Travail ne fût pas acceptable. AJ-25-165-438, requête de R. Haettiger, 23 septembre 1949 ; confidentielle 6034/1949-1950.

32 Un engagement imprévu a créé une confusion quant à savoir si 30% d'économies pouvaient être approuvés pour une famille restée en France. AJ-25-158-429, 11072/1950-1951 et 1430, 22 février 1951.

33 AJ-25-158-430, confidentielle 5215/1947-1948, 385/1948 et 5600/1948.

pour le Championnat d'Europe de basket-ball, prévu pour mai 1949, et d'entraîner les meilleurs concurrents à Zagreb.³⁴ Cependant, l'objectif principal de Hel n'a pas apporté le résultat escompté car en raison des frais de déplacement élevés, l'équipe nationale a renoncé au championnat qui s'est joué au Caire.³⁵

L'absence de documents ne permet pas un aperçu du coût total de l'embauche d'experts français, mais il ne fait aucun doute que des envois de fonds en francs ont été planifiés et dépensés. Pour le premier trimestre de 1948, selon le plan de non-activité du ministère du Travail, 1 291 960 FF ont été approuvés pour l'envoi des épargnes des ouvriers et experts français, mais il n'est versé que 134 408 FF et 219 588 dinars en devises sont restés non alloués.

La raison en est, peut-être, l'engagement non réalisé de tous les experts prévus, des erreurs dans le processus de passation des marchés, à la suite desquelles les experts n'ont pas été en mesure d'envoyer les économies ou (très probablement) les deux facteurs (Ilić 2020 : 421).³⁶ Les experts français, ainsi que les autres experts étrangers et leurs familles, avaient droit, conformément à la loi sur la sécurité sociale, à la gratuité des soins médicaux, des médicaments, des aides médicales, des indemnités matérielles et des soins hospitaliers dans les hôpitaux et les stations thermales. Cependant, la négligence dans la perception des frais de traitement en cas de maladie a conduit au fait que les entreprises sont restées endettées au Comité de Protection de la Santé Publique pour le traitement des étrangers, de la libération jusqu'à la fin de 1948, plus de 8,8 millions de dinars, et parmi les personnes dont les frais d'hospitalisation n'étaient pas pris en charge, il y avait aussi plusieurs Français.³⁷

Outre les formes de coopération évoquées dans l'échange de travail et l'appropriation des expériences françaises, d'autres modèles ont également été relevés. L'un concernait les séjours d'études et les voyages d'experts et de cadres locaux en France. Certains de voyages étaient liés aux achats, mais il y avait aussi ceux qui visaient à adopter de nouvelles connaissances pour les besoins de développement technologique et d'enrichissement de la pratique nationale. Ainsi, lors de nos déplacements, nous rencontrons le directeur de *Litostroj*, l'ingénieur en chef de l'industrie électrique fédérale, des experts en production de

34 Bien que le montant des honoraires ne soit pas indiqué, le document souligne que des fonds en devises ont été fournis. AJ-25-158-421, Comité d'éducation physique 2768, 28 mars 1949.

35 La Yougoslavie n'était pas seule dans ce cas, puisque d'autres équipes nationales européennes ont également abandonné. Des équipes de France, de Grèce, des Pays-Bas, de Turquie, du Liban, de Syrie et de l'hôte - l'Égypte - ont participé au championnat.

36 AJ-25-155-408, confidentielle 3746/1949.

37 AJ-31-80-110, no. 2750, 27 avril 1949.

résine, mais aussi des experts viticoles qui cherchent une solution pour sauver les vignobles dalmates.³⁸ En revanche, lorsque, après le blocus des pays de l'Est, la Yougoslavie orienta sa recherche d'experts allemands vers les zones occidentales, les autorités françaises d'occupation ne s'y opposent que pour rechercher la précision et la légalité de leurs actions (Ilić 2020 : 303). Aussi, bien qu'en pénurie de main-d'œuvre, la France a permis à plusieurs reprises le retour d'une partie de l'émigration économique yougoslave vers la patrie (en 1946, 500 mineurs et ouvriers employés en Lorraine, en 1947 une partie des ouvriers forestiers, etc.) (Ilić 2020 : 152).³⁹

CONCLUSION

Les relations d'après-guerre entre la Yougoslavie et la France n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies dans l'historiographie nationale, pas plus que les sujets dans le domaine des migrations de main-d'œuvre et de l'adoption du savoir français jusqu'en 1952. Les deux pays ont subi d'importants dommages de guerre et tous deux avaient besoin de main-d'œuvre, la RPFY manquant particulièrement de personnel professionnel. Le nombre de Français en RPFY n'était pas important et se composait de personnes ayant immigré avant la guerre et d'experts engagés par la Yougoslavie. Bien que d'orientation idéologique et politique différente, la France et la RPFY ont établi certains types de coopération, notamment dans le domaine économique. Des différents types de coopération scientifique, technique et culturelle ont été proposés par les bureaux techniques et les institutions françaises, et une partie de celle-ci a été réalisée. A travers les marchés que la RPFY a réalisés pour les différentes branches de l'économie en France, une partie des experts techniques chargés de la mise en service et de la formation des appareils a été mobilisée. Une partie d'experts français en RPFY résultait d'une offre personnelle (directement ou par l'intermédiaire d'associations professionnelles) et une partie était activement recherchée par la Yougoslavie. Certains d'entre eux, comme Léon Levin, figuraient parmi les meilleurs experts et ont obtenu des résultats significatifs,

38 AJ-17-114-115, Revue de presse 89 et 91 (1946) ; AJ-16-3-3, Rapports du directeur de *Litostroj* (1948-1950) ; AJ-16-4-4, Rapport de Žarko Čizmić (1949) ; AJ-317-94-139, sur les séjours d'études en France. En Dalmatie, la superficie des vignobles est passée de 45 000 hectares d'avant-guerre à 34 000 hectares à l'automne 1946. La raison en était la sensibilité au phylloxéra et la faible adaptabilité au sol du substrat *Aramon rupestris*, une variété représentée à environ 80%. Ce substrat ayant été déclassé dans les pays développés viticoles avant même 1914, plusieurs experts se sont rendus dans les vignobles français pour recueillir des informations et transmettre des connaissances. AJ-17-114-115, Revue de presse 89 (1946).

39 AJ-4-102-641 ; AJ-25-65-185.

même s'ils ne pouvaient pas éviter de problèmes bureaucratiques dus aux changements fréquents de la réglementation sur l'engagement. L'engagement de plusieurs experts sportifs a été particulièrement intéressant. Enfin, outre l'embauche d'experts, la Yougoslavie a tiré les expériences françaises des voyages d'études et du retour d'une partie de l'émigration économique, et les Français n'ont pas entravé l'engagement des Allemands dans leur zone d'occupation.

SOURCES ET LITTÉRATURE

- Archives de Yougoslavie (AJ) : 4 Ministre de l'Agriculture du Gouvernement de la RPFY ; 10 Ministre de l'Industrie du Gouvernement de la RPFY ; 11 Ministère de l'électricité du Gouvernement de la RPFY ; 16 Ministre de l'Industrie du Gouvernement de la RPFY ; 17 Ministre de l'Industrie du Gouvernement de la RPFY ; 24 Ministre des Mines du Gouvernement de la RPFY ; 25 Ministère du Travail du Gouvernement de la RPFY ; 31 Comité de protection de la santé publique ; 36 Conseil de la santé publique et de la politique sociale ; 50 Présidence du Gouvernement de la RPFY ; 59 Conseil de l'énergie et de l'industrie extractive du Gouvernement de la RPFY ; 108 Direction générale de l'industrie fédérale des moteurs ; 109 Conseil de l'industrie manufacturière du Gouvernement de la RPFY ; 314 Comité de la culture et des arts du Gouvernement de la RPFY ; 317 Conseil pour la science et la culture du Gouvernement de la RPFY.
- Archives de Serbie (AS) : G-232 Ministère du Travail de la République Populaire de Serbie.
- Archives de la Banque nationale (ANB) : 1/III Banque nationale de Yougoslavie 1945-1992.
- Bekić, Darko. 1988. *Jugoslavija u hladnom ratu: odnosi s velikim silama 1949-1955*. Zagreb: Globus.
- Bjelajac, Mile. 2005. „Srpsko (jugoslovensko) - francuska vojna saradnja u XX veku.“ U: Pavlović, Mihailo B. i Novaković, Jelena, ur. *Srpsko-francuski odnosi 1904-2004*. Beograd: Društvo za kulturnu saradnju Srbija-Francuska, Arhiv Srbije (293-312).
- Bogetić, Dragan. 2004. „Ekonomska i vojna pomoć Zapada Jugoslaviji u vreme sukoba sa Kominformom.“ U: *Jugoslavija v hladni vojni*. Ljubljana: Inštitut za novejšo zgodovino; Toronto: University (271-294).
- Borba. 1949. „Saopštenje MUP-a“. 8. februar 1949.

- Cvetković, Vladimir. 2005. „Nacionalizacija francuskog kapitala u Jugoslaviji 1945-1951.“ U: Dimić, Ljubodrag, ur., *Velike sile i male države u hladnom ratu 1945-1955: slučaj Jugoslavije*. Beograd: Filozofski fakultet, Arhiv SCG, Institut za noviju istoriju Srbije (251-264).
- Cvetković, Vladimir Lj. 2007. „Svakodnevnica francuske porodice Plejust u Srbiji i Jugoslaviji (1934-1949).“ *Tokovi istorije*, 1-2 (20-42).
- Dimitrijević, Bojan. 2003. *Jugoslavija i NATO 1951-1957*. Beograd: Tricontinental, Vojska.
- Dormois, Jean-Pierre. 2004. *The French Economy in the Twentieth Century*. Cambridge: University Press.
- Eichengreen, Barry. 2007. *The European economy since 1945: coordinated capitalism and beyond*. Princeton: University Press.
- Eichengreen, Barry and Boltho, Andrea. 2010. „The Economic Impact of European Integration” (267-295). In: Broadberry, Stephen and O’Rourke, Kevin H., eds., *The Cambridge Economic History of modern Europe 1870 to the Present, Volume 2*. Cambridge: University Press.
- Federal Reserve System [FRS]. 1976. *Banking and Monetary Statistics 1941-1970*. Washington, D.C.: Federal Reserve System.
- Hobsbaum, Erik. 2002. *Doba ekstrema: Istorija Kratkog dvadesetog. veka 1914-1991*. Beograd: Dereta.
- Ilić, Saša. 2003. „Francuska propaganda u Jugoslaviji: kulturna akcija Francuske u očima UDB-e 1953. godine.“ *Godišnjak za društvenu istoriju*, 1-3 (263-283).
- Ilić, Saša. 2020. *Stranci „gastarbajteri: strana stručna radna snaga u privredi Jugoslavije 1945-1950. godine*. Beograd: Arhiv Jugoslavije.
- Klemenc, Janko. 1961. *Privredna politika Zapadne Evrope*. Beograd: Kultura.
- Kocić, Milena. 2013. „Jugoslovensko-francuski odnosi u savremenoj srpskoj historiografiji.“ *Humanizacija univerziteta: tematski zbornik radova*, ur. Bojana Dimitrijević. Niš: Filozofski fakultet (524-533).
- Kolaković, Aleksandra. 2020. „Vojna saradnja Francuske i Srbije: nasleđe jugoslovenskog perioda i izazovi budućnosti.“ Kulturni centar Novog Sada. Dernière approche 4 janvier 2021 <https://www.kcns.org.rs/agora/vojna-saradnja-francuske-i-srbije-nasledje-jugoslovenskog-perioda-i-izazovi-buducnosti/>.
- Kolar-Dimitrijević, Mira. 1972. „Statistički pregled stranih radnika i članova njihovih porodica u Jugoslaviji 1933. godine.“ *Časopis za suvremenu povijest*, 3 (123-148).

- Laker, Volter. 1999. *Istorija Evrope 1945-1992*. Beograd: Clio.
- Levi, Rozita, prir. 1991. *Dokumenti o spoljnoj politici Socijalističke Federativne Republike Jugoslavije: 1949*. Beograd: Jugoslovenski pregled.
- Linch, James P. and Simon Rita J. 2003. *Immigration the World Over: Statutes, Policies and Practices*. Lanham, MD: Rowman and Littlefield.
- Milenković, Aleksandar. 2013. „135 godina vojnodiplomatskog predstavljanja Republike Srbije u svetu.“ *Vojno delo*, zima/2013 (329-349).
- Milošević, Miladin. 1995. „Marko Ristić u diplomatiji.“ *Književnost*, 11-12 (1199-1242).
- Milošević, Miladin. 2004. „Dolazak u Pariz prvog ambasadora nove Jugoslavije.“ U: Pavlović, Mihailo B. i Novaković, Jelena, ur. *Srpsko-francuski odnosi 1904-2004*. Beograd: Društvo za kulturnu saradnju Srbija-Francuska, Arhiv Srbije (123-131).
- Milošević, Miladin. 2005. „Pogled jugoslovenskog ambasadora iz Pariza.“ U: Dimić, Ljubodrag, ur., *Velike sile i male države u hladnom ratu 1945-1955: slučaj Jugoslavije*. Beograd: Filozofski fakultet, Arhiv SCG, Institut za noviju istoriju Srbije (63-72).
- Nećak, Dušan. 1987. „Avstrijsko-jugoslovenski odnosi 1944-1955 brez manjšinskega vprašanja.“ *Borec* 10 (Ljubljana) (675-685).
- Novaković, Jelena i Srebro, Milivoj, ur. 2019. *Srpsko-francuske književne i kulturne veze u evropskom kontekstu*. Novi Sad: Matica srpska.
- Pavlović, Mihailo B. i Novaković, Jelena, ur. 2005. *Srpsko-francuski odnosi 1904-2004*. Beograd: Društvo za kulturnu saradnju Srbija-Francuska, Arhiv Srbije.
- Petrović, Dragan. 2003. „Saradnja francuskih naučnih i kulturnih ustanova sa Jugoslovenskim akademskim savetom (JAS) 1949-1958.“ *Tokovi istorije*, 3-4 (53-71).
- Petrović, Dragan. 2006. *Kulturna politika francusko-jugoslovenskih odnosa 1949-1959*. Beograd: Institut za političke studije.
- Petrović, Dragan. 2009. *Francusko-jugoslovenski odnosi u vreme Alžirskog rata 1952-1964*. Beograd: Institut za međunarodnu politiku i privredu.
- Petrović, Dragan. 2011. *Francusko-srpski odnosi 1800-2010*. Beograd: Institut za međunarodnu politiku i privredu.
- Refrigerating Engineering*. 1951. „London Refrigeration Congress Attracts World-Wide Attention.“ 6/1951.
- Rešenje o utvrđivanju kurseva stranih valuta. *Službeni list FNRJ*, br. 1/1952.

- Ristić, Marko. 1996. *Diplomatski spisi*, Miladin Milošević, prir. Beograd: Prosveta.
- Selinić, Slobodan. 2012. „Ambasador nekomunista i partijska diplomatija: Marko Ristić u Parizu 1945-1951.“ *Tokovi istorije*, 2 (135-159).
- Souleille, Alain. 1990. „Quelques aspects des relations franco-yougoslaves de 1944 a 1949“, u: Terzić, Slavenko, ur.. *Jugoslovensko-francuski odnosi: povodom 150 godina od otvaranja prvog francuskog konzulata u Srbiji*. Beograd: Istorijski institut.
- Sretenović, Stanislav. 2009. „Francusko-srpski odnosi u XIX i XX veku.“ *Međunarodni problemi*, 4 (536-558).
- Stana, Richard M., ed. 2006. *Foreign Workers: Information on Selected Countries' Experiences: Report to the Chairman, Committee on the Judiciary, House of Representatives*. Washington: US Government Accountability Office.
- Todić, Katarina. 2015. *A traditional friendship? France and Yugoslavia in the Cold War world, 1944-1969* (PhD Thesis). Hamilton: McMaster University.
- Ukaz o otkazu konvencije za stvaranje u Parizu Međunarodnog instituta za hladnoću, *Službeni vesnik Prezidijuma Narodne skupštine FNRJ*, br. 4/1952.
- Uputstvo o zaposlenju stručnjaka - stranih državljana, *Službeni list FNRJ*, br. 3/1952.

Саша Илић

ПРИМЕНА ФРАНЦУСКИХ
ПРОФЕСИОНАЛНИХ ИСКУСТАВА У
ЈУГОСЛАВИЈИ НА ПОЧЕТКУ СОЦИЈАЛИЗМА
1945/46 - 1952: НЕКОЛИКО ПРИМЕРА

Резиме

Иако у ограниченим околностима услед политичких и идеолошких разлика, географске удаљености и међусобне несташнице радне снаге, учешће Француза и Францускиња у привредном и ванекономском животу Југославије на почетку социјализма није било искључено. Анализа архивских извора као и докумената и литературе показује облике ове сарадње и пре свега учешћа појединих француских стручњака у активностима у којима је Југославија трпела озбиљан недостатак кадрова. Покушаји француских научних и стручних институција и организација да се оствари већи обим сарадње нису увек били прахваћени. Међутим, појединачна или колективна иницијатива француских стручњака, углавном економске струке, уродила је плодом, посебно после разлаза са СССР-ом. Иако малобројни, неки од ангажованих француских стручњака, оставили су значајан печат својим радом, посебно у области хидраулике, али и спорта.

Кључне речи: Француска, Југославија, стручњаци из иностранства, трансфер знања, миграција радне снаге

* Овај рад је примљен 20. августа 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

DE LA DÉTENTE À L'ENTENTE (1966-1969), DES RELATIONS FRANCO-YOUGOSLAVES RESTAURÉES?

UDC 327(44)(497.1)»1966/1969»
DOI: 10.22182/spm.specijal22022.3
Оригинални научни рад

Sacha Markovic

Paris IV-Sorbonne, ISP de Nanterre

Résumé

L'espoir de tout rapprochement significatif avec Moscou s'étant progressivement éteint et les démocraties populaires n'ayant pas vraiment donné suite aux appels du pied de Paris, la diplomatie française a jeté son dévolu sur Belgrade. Ce mariage de raison, alors que son cœur l'entraînait beaucoup plus vers Varsovie, Bucarest ou Prague, offre au Général le cadre confortable d'une concordance de vue objective entre la France et la Yougoslavie sur de nombreux dossiers internationaux majeurs. La relation franco-yougoslave devient ainsi le grand bénéficiaire, un peu fortuitement, des déconvenues françaises à l'Est, et notamment de l'invasion de la Tchécoslovaquie, de la sensibilité très peu gaullienne de Gomulka et des aspirations très solitaires de Ceausescu. Josip Broz Tito retrouve ainsi grâce aux yeux du héros de la Résistance française, parce que la Fédération yougoslave est le seul pays socialiste avec lequel la France peut finalement réaliser son rêve de détente-entente-coopération. La diplomatie yougoslave voit Belgrade se muer en partenaire privilégié contre toute attente mais en dernière instance l'ambition ultime de

Charles de Gaulle demeure la réconciliation de toutes les nations européennes, de l'Atlantique à l'Oural.

Mots-clés: détente, entente franco-yougoslave, Charles de Gaulle, Tito

INTRODUCTION

Au cours de son voyage triomphal en Union soviétique (20 juin-1^{er} juillet 1966), le général de Gaulle donne à comprendre dans ses conférences de presse que sa politique de détente avec l'Est est couronnée de succès et que l'on peut considérer la guerre froide comme une parenthèse historique désormais refermée. Après avoir « repris son indépendance » et agi « dans le sens du rapprochement continental » par un réchauffement des relations bilatérales avec les démocraties populaires fondé sur la politique des visites et des accords culturels et commerciaux, la France gaullienne, qui vient de réélire le Général, déroule sa stratégie et vise désormais l'entente, voire la coopération. Ce qui paraissait illusoire encore hier brille désormais de l'éclat du pragmatisme, qui permettra de « rétablir l'équilibre pacifique indispensable à l'univers » (De Gaulle 1970: 128). Il peut en outre se targuer d'avoir rallié les Américains à sa stratégie. En effet, le 7 octobre 1966, le président des États-Unis Lyndon B. Johnson a prononcé un discours à New-York qui appelait à la détente entre les deux parties de l'Europe, sans condition préalable, ce qui constituait un changement de cap stratégique complet. Selon Washington, la détente était conditionnée par le règlement global des questions litigieuses entre l'Ouest et l'Est, suivant la doctrine du *linkage*, dont de Gaulle proposait de prendre le contre-pied : la détente comme *conditio sine qua non* de la résolution des dissensions. En décembre 1966, le Conseil atlantique se range à la doctrine gaullienne, ce que l'Union soviétique avait déjà fait lors de la visite du Général, par la déclaration franco-soviétique commune du 19 juin, si l'on excepte la question allemande. L'élection des socio-démocrates en RFA avec l'arrivée au pouvoir de Willy Brandt en octobre de la même année voit le couple Kiesinger-Brandt évoluer vers l'*Ostpolitik* et pousse Maurice Couve de Murville à se fendre d'un élan d'optimisme teinté de fièreté patriotique : « l'Alliance faisait sienne, après quelques années, la politique de la France » (De Murville 1971: 227). Il est pourtant démenti dès 1967, qui voit la situation internationale se tendre à nouveau avec la Guerre des Six-Jours et celle du Vietnam, le multilatéralisme rendant brutalement sa place au seul dialogue soviéto-américain, après un tout petit tour de piste. En août

1968, Moscou s'empresse de renouer avec ses vieux démons et brise les espoirs de coopération par l'intervention des forces armées du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. La France elle-même est entravée par deux crises profondes très inopportunes, une crise intérieure globale sociale et sociétale, voire civilisationnelle et morale, qu'on résumera par la formule « mai 68 », et une crise financière du franc. De Gaulle fait alors l'amer expérience des limites de sa doctrine volontariste de politique étrangère.

Cet emballement inattendu vient prendre de cours le changement de cap récent que le nouvel ambassadeur de France à Belgrade, Pierre Francfort, constate dans la doctrine de politique étrangère yougoslave. En poste depuis novembre 1965, il remarque que le titisme revient de ses illusions sur le non alignement et semble vouloir miser davantage sur un rapprochement avec les Européens.¹ Préoccupée par le rapprochement franco-soviétique, Belgrade se demande si Paris ne se contente pas de l'instrumentaliser dans le seul but de réaliser sa politique est-européenne et, au-delà, quelle place réelle le Quai d'Orsay accorde aux petits pays de l'ancienne Petite Entente dans sa stratégie de contestation des blocs et de séduction des « Russes ». Les affres de ce questionnement rappellent de douloureux souvenirs aux témoins des heures noires de la montée des périls dans les années 1930, comme l'est Tito. Pierre Francfort et le corps diplomatique français à Belgrade considèrent en 1966 que la France devrait accorder une place de choix à la Yougoslavie sur l'échiquier complexe de sa stratégie de rapprochement, d'entente et de coopération avec l'Est.² La crise majeure que traverse le Proche-Orient en 1967 et l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968 vont contribuer à dépasser certaines réticences et lever certaines hésitations, sans compter le rôle très favorable joué par les affinités personnelles entre le nouveau secrétaire d'État yougoslave aux Affaires étrangères, Marko Nikezić, et Maurice Couve de Murville.

LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DES VISITES MINISTÉRIELLES

En 1966, le ministre français des Affaires étrangères réalise une vaste tournée est-européenne dont la Yougoslavie est la dernière étape, comme un point d'orgue – aimeraient le croire les Yougoslaves.³ Maurice

1 Archives des Ministère des Affaires étrangères – La Courneuve, Paris [MAE], Série : *Direction politique Europe (1966-1970)*, sous-série : *Yougoslavie (1966-1970)*, vol. 2707, télégramme de Belgrade de mars 1966 sur la politique extérieure yougoslave.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.* Avant même l'arrivée du ministre français des Affaires étrangères à Belgrade, l'agence *Tanjug* avait souligné avec enthousiasme que les discussions franco-yougoslaves dépasseraient

Couve de Murville s'attarde à Belgrade entre le 11 et le 14 septembre, y rencontrant le maréchal Tito, Koča Popović devenu vice-président de la Fédération, Marko Nikezić et le président du Conseil exécutif (chef du gouvernement) de Croatie Mika Špiljak. Comme dans toutes les autres capitales est-européennes, à l'exception de Tirana et de Berlin-Est, il continue, tel un pèlerin infatigable, à exposer la vision gaullienne de la détente et de la coopération. Il est accompagné pour cela par le directeur des Affaires politiques (du Quai) Jacques Beaumarchais, le directeur de cabinet (du MAE) Bruno de Leusse, le directeur du département *Europe* (du Quai), le directeur du service de presse et d'information (du Quai) Roger Vaurs et le sous-directeur de la section *Europe orientale*. Il était évident, aux yeux des diplomates français en poste à Belgrade, que le régime titiste allait ouvertement appeler à l'ouverture de consultations régulières entre les deux gouvernements pour sceller une collaboration politique plus étroite.⁴ Couve de Murville leur donne entière satisfaction dès son arrivée à l'aéroport de Surčin en soulignant que les entretiens à venir ne manqueront pas de donner une envergure nouvelle aux relations bilatérales de nos pays dans les domaines de « l'économie, de la culture, des sciences et de la politique ». Il révèle ainsi d'emblée que la diplomatie française envisage dorénavant d'ouvrir avec Belgrade la phase de collaboration politique.

La première séance de travail voit le ministre français assurer à son homologue yougoslave que l'identité de vue est complète sur la plupart des questions européennes et internationales. Bien conscient des inquiétudes yougoslaves face à la puissance naissante du Marché commun, Couve de Murville s'empresse de préciser que les Six avaient surtout pour vocation d'équilibrer les forces et d'apaiser les tensions au sein du continent, sans hostilité aucune à l'égard des pays qui n'en sont pas membres, selon les diplomates.⁵ Même la question allemande, historiquement plus délicate, fait apparaître la proximité des positions françaises et yougoslaves. Pour les deux ministres désormais, son règlement n'est envisageable que dans le cadre de la détente. Cette approche commune est le fruit d'une évolution récente des dirigeants yougoslaves dans la perception de cette éternelle pomme de discorde. Les services du Quai d'Orsay mettent au jour ce changement considérable dès

le cadre de simples relations bilatérales économiques et culturelles pour embrasser les problèmes de sécurité et de coopération européennes, la guerre du Vietnam, les relations Est-Ouest et la coopération économique internationale, au grand étonnement de l'ambassadeur. Selon la presse yougoslave, la convergence des politiques étrangères des deux pays devrait offrir les conditions « d'une coopération fructueuse au service du maintien de la paix dans le monde ».

4 *Ibid.*

5 MAE, *op. cit.*, vol. 2707, note de Belgrade du 27 décembre 1966.

le mois de mars 1966, à la lumière de la réponse de Belgrade à la « note de paix allemande ». La diplomatie yougoslave révèle dans cette lettre qu'elle considère dorénavant la détente européenne comme la condition du règlement de la « question allemande » et qu'elle aspire à normaliser ses relations avec l'ensemble des États européens, y compris avec Bonn.⁶ Cela n'empêche pas Nikezić, lors de ces entretiens, de se plaindre auprès du ministre français de l'attitude dédaigneuse de la RFA au sujet des indemnisations des victimes yougoslaves du nazisme. Par ailleurs, dans la droite ligne des précédents entretiens ministériels franco-yougoslaves, on s'accorde sur le fait que les frontières des deux Allemagne ne doivent en aucune façon être remises en cause par le traitement du problème allemand, comme d'ailleurs le fait que la RFA ne doit pas détenir l'arme atomique ou nucléaire. Cette évolution improbable des positions yougoslaves sur la question allemande est attribuée par les diplomates français en poste à Belgrade à la position très inconfortable du régime titiste à l'égard des États-Unis, qui lui fournissent une aide considérable en blé. Ce qui explique aussi que les Yougoslaves, contrairement aux Français, ne peuvent ouvertement critiquer la politique américaine au Vietnam.⁷ Couve de Murville considère que Belgrade est revenue à plus de mesure et de raison parce qu'elle avait compris combien elle avait surestimé son *leadership* auprès des non alignés, alors qu'à l'inverse elle pouvait devenir le grand bénéficiaire d'une véritable politique d'ouverture vers l'Est en se rangeant aux conceptions françaises de la détente (De Murville 1971:218). Cette arrogance hautaine, probablement perceptible lors des entretiens, explique sans doute que les Yougoslaves, malgré toute la concordance de vue avec Paris, ne pouvaient pas apprécier le peu de cas que la France faisait des petits pays dans le règlement des grandes questions internationales et, notamment, dans le maintien de la paix mondiale, selon l'ambassadeur de France.⁸ Le non alignement n'était pas qu'une posture opportuniste à Belgrade et la guerre patriotique avait sans doute légué aux Yougoslaves un nationalisme sourcilieux, comme les siècles de joug ottoman ou habsbourgeois leur laissaient en héritage une certaine sensibilité à la question coloniale, en dépit de la modération et du réalisme que Couve de Murville appréciait tant chez Marko Nikezić, par ailleurs francophone et francophile. On peut néanmoins parler d'un véritable tournant, ou mieux encore d'un franchissement de palier dans

6 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, fiche sur la réponse yougoslave à la « note de paix » allemande du 25 mars 1966.

7 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 22 septembre 1966.

8 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 22 septembre 1966.

les relations franco-yougoslaves, qui sera confirmé lors de la visite du secrétaire d'État yougoslave à Paris.

À la veille de la visite à Paris du secrétaire d'État yougoslave aux Affaires étrangères, le Quai d'Orsay considère la Yougoslavie comme le pays dont les orientations de politique étrangère sont « les plus proches de celles du gouvernement français ».⁹ Seule la Roumanie avait alors ce privilège. Les autorités yougoslaves partagent avec Paris la même conception de la détente européenne depuis 1965. Contrairement aux autres capitales socialistes, Belgrade ne considère plus en effet l'Allemagne fédérale comme une menace sérieuse pour sa sécurité propre, selon les diplomates français.¹⁰ Elle a cessé de réclamer la signature d'un traité de paix avec ce pays, qu'elle n'appréhende plus comme la *conditio sine qua non* d'un retour à la paix en Europe. Les dirigeants yougoslaves concèdent même en privé que la politique du tandem Kiesinger-Brandt contribue à faciliter l'évolution vers la détente en Europe et, de ce fait, permet à Belgrade d'envisager une reprise des relations diplomatiques avec la RFA. Même si les prétentions de Tito quant à son importance dans l'équation tiers-mondiste et même européenne, pourtant largement dominées par les seules variables américaine et soviétique, n'en finit pas d'exaspérer le Quai, les réticences françaises à l'égard des positions yougoslaves semblent s'apaiser, notamment grâce au savoir-faire très apprécié du diplomate de métier qu'est Marko Nikezić.¹¹ Aux yeux des diplomates français, les Yougoslaves se détournent du non alignement et se réorientent vers les enjeux européens, non seulement parce que le premier a montré toutes ses limites en termes de pouvoir d'influence dans la guerre du Vietnam et le conflit israélo-palestinien, mais aussi parce qu'ils espèrent s'imposer comme le pont incontournable entre l'Est et l'Ouest sur le Vieux Continent. Dans les coulisses du pouvoir belgradois, on reconnaîtrait qu'il serait *a minima* souhaitable d'être associé au processus gaullien. Alors que le rideau de fer a marginalisé la Yougoslavie en la réduisant à une sorte de curiosité d'une singularité sans intérêt ni stratégique ni géopolitique, on estimerait que la détente pourrait lui permettre de revenir dans le jeu européen, depuis les limbes balkaniques.¹²

C'est dans ce contexte favorable que Marko Nikezić atterrit sur le sol français le 14 septembre 1967 pour une visite très fructueuse de

9 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note de la direction Europe du 9 juillet 1967.

10 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 4 octobre 1967.

11 MAE, *op. cit.*, vol. 2707, note de la direction Europe du 28 mars 1966 ; MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note du 15 juin 1967 ; MAE, *op. cit.*, vol. 2707, télégramme de Belgrade du 11 décembre 1967.

12 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 4 octobre 1967.

trois jours, qui ouvrira la voie aux premières véritables consultations politiques franco-yougoslaves dès la fin février-début mars 1968, sur les questions du désarmement et de la sécurité européenne, le problème allemand et le conflit israélo-arabe. Alors que la tension internationale née de la guerre des Six-Jours a remisé la détente européenne au second plan, ces entretiens sont l'occasion pour Couve de Murville d'apaiser le dépit et l'incompréhension des Yougoslaves face au voyage du général de Gaulle en Pologne en septembre 1967, qu'il explique par la nécessité de relancer le processus. Cette préférence accordée à Varsovie n'était pas du goût de Belgrade et gâchait une lune de miel à peine entamée, au moment où l'on se découvrait une complicité nouvelle. Si la concertation politique franco-yougoslave qui s'est tissée lors de cette nouvelle crise du Proche-Orient a admirablement illustré l'entente entre Paris et Belgrade, l'horizon de la coopération pleine et entière entre les deux capitales est assombri par les doutes qui viennent assaillir les élans gaullistes des dirigeants yougoslaves. La Yougoslavie n'est-elle pour la France qu'un simple pion, au mieux un marche-pied vers l'Est, comme sembleront le montrer les pudeurs gaulliennes face à l'éventualité d'une visite à Belgrade ? Un sentiment doux-amer naîtra inexorablement de ce dépit amoureux à double détente : après l'euphorie et l'enthousiasme, la douche froide. Revenons sur ces deux temps de la respiration franco-yougoslave.

LORSQUE PARIS ET BELGRADE FILAIENT LE PARFAIT AMOUR...

La nouvelle crise proche-orientale née de la guerre des Six-Jours sera en effet l'occasion d'une étroite concertation entre Français et Yougoslaves. Lors du dernier séjour du chef de la diplomatie yougoslave en France, les discussions seront d'ailleurs dominées par ces questions.

Dès les prodromes de cette crise, la France tente d'adopter une position équilibrée : « Si Israël est attaqué, nous ne le laisserons pas être détruit, mais [s'il] attaqu[e], nous condamnerons [son] initiative » (De Gaulle 1970:235), déclare de Gaulle, alors que Nasser décide le 18 mai 1967 de bloquer le détroit de Tiran, voie d'accès principale d'Israël à la mer Rouge, après avoir obtenu du secrétaire général des Nations unies le retrait de l'ONU de l'entrée du golfe d'Akaba, et que les Arabes mettent leurs troupes sous commandement unifié. Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la diplomatie gaullienne a entrepris de se réconcilier avec le monde arabe et de renouer les liens traditionnels qui unissaient la France mandataire de la SDN au Proche et au Moyen-Orient. Liée à l'État hébreu par des relations harmonieuses établies sous

la IV^e République, la République française lui fournissait du matériel militaire de haut niveau et signait un nouvel accord pour la livraison de Mirages 5 à la veille du conflit. Paris devait donc impérativement rééquilibrer son action diplomatique pour espérer jouer, le cas échéant, un rôle d'arbitre dans la région. Le Général veut absolument éviter une guerre israélienne préventive qui donnerait aux Soviétiques le prétexte rêvé pour prendre pied dans la région, alors même qu'Israël n'est pas à ce point menacé, tant sa supériorité militaire est écrasante. En mai 1967, le chef de l'État français propose une conférence quadripartite pour régler cette crise, d'autant qu'il craint un embrasement de la question palestinienne et corrélativement du nationalisme arabe, avec le risque que ce dernier mesure pleinement la portée de l'arme pétrolière. Elle est acceptée par Washington mais refusée par Moscou. Le déclare le 2 juin de la même année que « [La France] considère que chacun de ces États a le droit de vivre. Mais elle estime que le pire serait l'ouverture d'hostilités. En conséquence, l'État qui le premier, et où que ce soit, emploierait les armes n'aurait ni son approbation ni son appui, à plus forte raison » (Lacouture 1986: 235). En toute cohérence, de Gaulle ne peut que condamner l'attaque israélienne déclenchée le 5 juin 1967 contre l'Égypte, la Syrie et la Jordanie, décrétant un embargo sur les livraisons d'armes au Proche et au Moyen-Orient, qui frappe bien plus sévèrement l'État hébreu que les pays arabes (Debré 1993: 282). Comme le montre le message qu'il adresse à Kossyguine le 5 juin 1967, il s'agissait, selon lui, de revendiquer la place qui revenait de droit à la nation conceptrice de la détente dans un nouveau directoire à quatre, au lieu de trois (De Gaulle 1986: 111). Le 22 novembre 1967, la France vote la résolution 242, qui condamne Israël et demande l'évacuation des territoires occupés. Cette crise du Proche-Orient offre ainsi à Charles de Gaulle l'occasion de mettre en pratique la contestation du système des blocs et la promotion de la coopération internationale, et même du multilatéralisme, au service du maintien de la paix dans cette région (Vaïsse 1998: 640). Il parvient ainsi à promouvoir par la pratique sa politique d'équilibre au statut de doctrine universelle.

La grille de lecture des autorités yougoslaves, quant à elles, n'a rien de surprenant. Elles considèrent que toute question qui touche au Proche-Orient riverain de la Méditerranée intéresse par nature la sécurité européenne et notamment balkanique. En outre, le leader du non alignement ne peut accepter que les différends israélo-arabes soient réglés par les seules superpuissances. Enfin, la diplomatie yougoslave a toujours considéré qu'il fallait respecter le primat absolu de l'ONU dans le règlement des litiges et conflits internationaux, l'Assemblée

générale des Nations unies étant la seule instance à détenir la légitimité suffisante pour garantir le droit international et éviter que le club très fermé des grandes puissances régent les relations internationales et dise le droit. Le maréchal Tito prend ainsi l'initiative d'un vaste plan de paix, au lendemain de son voyage d'août 1967 dans les pays arabes de la région. Le « plan Tito » est communiqué aux chefs d'État des quatre grandes puissances et à de nombreux pays tiers-mondistes, message qui est donné en main propre au général de Gaulle lors de la visite de Nikezić en septembre 1967.¹³ Le chef d'État yougoslave propose un plan en cinq points :

- retrait de toutes les troupes israéliennes des territoires occupés après le 4 juin, sous le contrôle de l'ONU ;
- garantie de la sécurité (inviolabilité) des frontières et de l'intégrité territoriale de tous les États de la région par le Conseil de sécurité ou au moins par les quatre grandes puissances (États-Unis, URSS, France, Royaume-Uni, à l'instar de la conférence quadripartite gaullienne) ;
- garantie de la liberté de navigation par le détroit de Tiran pour tous les navires, en attendant la décision de la Cour internationale de justice, et retour à la situation d'avant le 5 juin pour la navigation empruntant le canal de Suez ;
- une fois ces quatre premiers points appliqués, mise en place par le Conseil de sécurité de négociations réunissant toutes les parties prenantes du conflit en vue du règlement des principales questions en souffrance dans la région : problème des réfugiés palestiniens, reconnaissance de l'État d'Israël par les pays arabes, circulation des navires battant pavillon israélien par le canal de Suez.

Belgrade est essentiellement mue par la volonté de pousser progressivement les États arabes de la région à reconnaître l'État hébreu, en échange de la rétrocession des territoires occupés et de la reconnaissance des frontières antérieures au 5 juin 1967. La diplomatie yougoslave insiste par ailleurs sur la nécessité primordiale de trouver des solutions politiques qui, de surcroît, n'humilient pas les nations arabes et ne soient pas interprétées par elles comme une capitulation en rase campagne. Il y va de son prestige, de son rayonnement et de sa crédibilité de leader du non alignement auprès de tous ses alliés afro-asiatiques, mais aussi auprès de la France dans la perspective d'une coopération étroite, aussi bien dans le cadre de la détente européenne que dans celui d'une politique commune au sein du tiers-monde, selon les diplomates

13 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, dossier voyage de Nikezić en France, septembre 1967.

français.¹⁴ Pour obtenir ce résultat, Tito décide de se rallier à la pression soviétique sur Tel Aviv et s'associe à la rédaction d'un communiqué par la Conférence des chefs d'État et des partis communistes des démocraties populaires condamnant l'« agression » israélienne et menaçant l'État hébreux de sanctions économiques. La diplomatie yougoslave mène parallèlement à l'ONU une offensive énergique pour obtenir l'adoption d'une résolution qui exige le retrait des troupes israéliennes. Aux yeux du Quai d'Orsay, l'intransigeance des partenaires de Tito et l'échec consécutif de ses initiatives n'ont fait que compromettre encore davantage sa crédibilité internationale, ce qui l'a conduit à se montrer plus ouvert et flexible à l'égard de l'État hébreux et de ses arguments.¹⁵

C'est Charles de Gaulle lui-même qui tire de cette proximité de vue entre les Français et les Yougoslaves les conclusions qui s'imposent par sa réponse très chaleureuse au message de Tito, datée du 6 septembre 1967, dans laquelle il qualifie les positions des deux gouvernements sur la question du Proche-Orient de très semblables et inspirées par « les mêmes motifs, à savoir notre souci de la paix générale » (De Gaulle 1986: 130–131). Dans cette missive, il juge les démarches yougoslaves d'« utiles pour contribuer à l'ouverture de négociations et entretenir la discussion », même s'il reste très sceptique quant aux chances de voir ce conflit aux racines historiques très profondes se résoudre à brève échéance. Il conclut en soulignant que les contacts bilatéraux entre les deux pays étaient « du plus grand prix », appelant à leur poursuite dans l'avenir. Ce qui est réalisé dès la visite à Paris du secrétaire d'État yougoslave aux Affaires étrangères, une semaine plus tard. Notons que ce document révèle l'évolution du point de vue du Général vers les positions traditionnelles de la diplomatie titiste, au moment même où Tito se montre plus conciliant à l'égard de l'État hébreux, par la force des choses. Le chef d'État français y exprime en effet toute son exaspération face à l'attitude « impérialiste » des responsables israéliens (Vaïsse 1998: 465).

Lors des entretiens de Paris, Maurice Couve de Murville et Marko Nikezić s'accordent sur le fait que la nouvelle crise israélo-palestinienne ne peut se régler sur la base du fait accompli militaire et qu'il faut amener les Israéliens à adopter une attitude moins arrogante, pour convaincre les Arabes de reconnaître l'État hébreux.¹⁶ Dans ces conditions, l'intervention des superpuissances semble inéluctable pour forcer la main des parties prenantes, même si les Arabes semblent vouloir

14 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note de la direction Europe du 6 septembre 1967 et fiche sur le voyage de Marko Nikezić en France.

15 *Ibid.*

16 Archives nationales France, Série : *Présidence de la 1^{re} République*, sous-série : *Yougoslavie*, compte rendu des entretiens Couve de Murville-Nikezić.

se montrer plus réalistes. Cela reviendrait à reconnaître l'impuissance de Paris et de Belgrade face aux deux Grands. Le chef de la diplomatie yougoslave prend alors bien soin de décliner avec nuance la position très subtile de son pays. La Yougoslavie souhaite éviter une généralisation du conflit. Elle ne nourrit aucune illusion sur la possibilité que son plan soit adopté par les belligérants et cette démarche ne vise pas davantage à placer Belgrade dans la position de médiateur ou d'entremetteur entre Paris et les intéressés, d'autant qu'il est de notoriété publique que Tito soutient sans ambiguïté les régimes arabes et ce depuis la crise de Suez au moins. Son gouvernement a pour seule ambition d'éviter une radicalisation des positions et le pourrissement de la situation et pour ce faire il est soucieux de ménager les conditions du dialogue et de la négociation. C'est la *conditio sine qua non* pour que les Grands ne reprennent pas la main et ne s'arrogent le droit et le pouvoir de régler seuls la question par un dialogue américano-soviétique exclusif qui imposerait la solution politique de leur choix. Aux yeux des Yougoslaves, ce rôle est dévolu à l'Assemblée générale des Nations unies, la seule instance internationale légitime et habilitée à imposer une décision juridiquement et politiquement acceptable, puisque c'est un lieu de rencontre et de débat de toutes les nations, et notamment de l'ensemble de celles qui sont intéressées au conflit. Lors de leur entretien direct en français, Charles de Gaulle renouvelle son soutien au « plan Tito » auprès de Nikezić et lui assure que Paris se concertera avec Belgrade pour obtenir de l'Assemblée générale ordinaire de l'ONU qu'elle vote une résolution qui s'approche des positions communes des deux capitales, laissant le diplomate serbe sceptique et perplexe, malgré sa conviction morale de « faire une bonne action » et de rester fidèle au refus commun de toute politique de force, au profit d'un règlement pacifique des conflits.

Le réalisme diplomatique du Yougoslave se trouve confirmé très rapidement. Face à l'impasse créée par la puissance du traumatisme de la défaite chez les Arabes et la volonté de victoire totale inflexible chez les Israéliens, le tête-à-tête américano-soviétique s'impose de lui-même comme la seule option à même de faire évoluer les positions des intéressés. Les États-Unis et l'URSS se retrouvent à Glassboro le 23 juin 1967 pour discuter d'une démarche commune dans le cadre de cette crise proche-orientale, afin de ne pas être entraînés dans un processus de retour à des fonctionnements de guerre froide. Au-delà de la spécificité de ce cas, Washington et Moscou souhaitent mettre au point une véritable procédure, une sorte de *modus operandi* qui pourrait servir dans toutes les crises à venir, où le dialogue entre les deux superpuissances réglerait les affaires internationales, en lieu et

place de l'ONU et au mépris du droit international comme des principes de non ingérence et de souveraineté nationale. Il est donc clair que ni les Américains ni les Soviétiques ne souhaitent accorder à la France un rôle politique international de premier plan et que Moscou n'accorde d'importance qu'aux sommets entre superpuissances, invalidant du même coup toute la démarche gaullienne couronnée par le voyage du Général en URSS en juin 1966. L'affaire proche-orientale ne sera pas le levier de l'édification tant souhaitée d'un front commun franco-soviétique et l'intransigeance des pays arabes sera le tombeau des rêves de grandeur de Tito. La bipolarité sort renforcée de cet épisode et condamne le paradigme multipolaire à de longues décennies de relégation. Il n'en demeure pas moins que le 22 novembre 1967, l'Assemblée générale des Nations unies vote sur proposition britannique la résolution 242, qui s'inspire d'un projet présenté par les pays non alignés, auxquels la délégation française s'est jointe. Ce document, reprenant certaines idées du « plan Tito », constitue donc objectivement une forme de réussite de la coopération politique franco-yougoslave, même si elle se réduit au rôle d'*opinion maker* et d'influenceur des Grands. Conseiller des « princes » n'est pas exactement le cheval de bataille flamboyant qu'imaginaient chevaucher de Gaulle et Tito mais le plus déçu des deux reste sans doute le Général, qui imaginait une paix fondée sur le concert des grandes puissances, au nombre desquelles il comptait bien évidemment la France, alors que le Maréchal en avait pris son parti, en tant que dirigeant d'un petit pays qui pouvait au mieux espérer faire avancer l'idée de communauté décisionnaire d'États souverains, indépendants et égaux en droit. Ce demi-succès du non alignement jetait une lumière crue sur le déclassement de la France et ravalait les relations franco-yougoslaves à leur juste mesure bilatérale. Doit-on y voir une déception à l'origine d'un amour resté platonique ?

CHARLES DE GAULLE OU L'IMPOSSIBLE VOYAGE D'ULYSSE À BELGRADE

Quoi qu'il en soit, le Général ne s'est jamais rendu dans la Ville blanche. Il n'a pas répondu à la première invitation que lui a adressée Tito par voie de presse en 1964, alors que le Maréchal avait effectué un voyage officiel en France en mai 1956. Ce n'est qu'en septembre 1967 qu'il en accepte le principe, même s'il concède dès juillet 1962 qu'il est devenu impossible d'ignorer le maître de Belgrade.

Comme on le sait trop bien, le drame algérien a considérablement contribué à gêner les relations entre les deux pays mais, selon Alain

Peyrefitte, c'est le souvenir de l'exécution du colonel Draža Mihailović en juin 1946 qui restait pour de Gaulle un « assassinat », injuste et sans fondement juridique, alors que le chef de la Résistance française lui avait décerné en février 1943 la décoration de l'Ordre des Forces françaises libres pour avoir sans doute « causé la perte d'Hitler » en faisant perdre « deux ou trois mois à la Wehrmacht au printemps 1941 » dans les Balkans, la condamnant ainsi à affronter l'hiver russe qu'elle voulait absolument éviter (Peyrefitte 1994: 210). Sans oublier qu'à Londres le Général a tissé des liens étroits avec le gouvernement du Royaume de Yougoslavie en exil, et notamment avec le jeune roi Pierre II, pour lequel il a conçu une profonde affection : « (...) le roi Pierre II de Yougoslavie n'a jamais cessé de se comporter en ami fidèle et résolu de la France, depuis le jour où, en 1941, il a levé l'étendard de l'indépendance contre les envahisseurs allemands et italiens, jusqu'à l'instant où, en 1945, l'ennemi a capitulé. Pendant ces années, j'ai moi-même considéré ce jeune roi comme un compagnon dans la lutte menée en commun, en dépit de toutes les épreuves de sa patrie déchirée » (De Gaulle 1986: 180). Il est évident en outre que Charles de Gaulle n'apprécie nullement le communiste autoritaire qui imposait une dictature marxiste-léniniste à son pays. Selon les dires de Pierre Maillard, l'un des conseillers diplomatiques du Général entre novembre 1959 et avril 1964, ce dernier aurait déclaré en 1964 en sa présence, lors d'un dîner à l'Élysée, qu'il ne rencontrerait jamais Tito (Maillard 1995: 257).

La raison d'État a certainement prévalu et présidé aux meilleurs dispositions de Charles de Gaulle à l'endroit de Josip Broz à partir de 1967, donnant lieu à un échange de lettres personnelles, dans le cadre de l'intensification de la « politique des visites » et de la coopération politique internationale engagée sur le dossier israélo-palestinien. Le chef de l'État français aurait accepté l'idée de se rendre en Yougoslavie en septembre 1967, sans pour autant donner une date précise, « quand les conditions le permettront » aurait-il dit, et il aurait déclaré en février 1969 au deuxième secrétaire de l'ambassade de Yougoslavie à Paris, en présence d'un agent de la sous-direction Europe orientale, qu'il serait « heureux de rencontrer le maréchal Tito ». ¹⁷ Le départ volontaire du Général en avril 1969, à la suite du désaveu référendaire, réduisit à néant l'attente éperdue de Pénélope. La blessure narcissique fut d'autant plus cuisante que de Gaulle s'était rendu en URSS en juin 1966, en Pologne en septembre 1967 et en Roumanie en mai 1968. L'ambassadeur de France à Belgrade témoigne du dépit douloureux et de l'incompréhension infinie des autorités yougoslaves face à ce choix proprement incompréhensible à

17 MAE, *op. cit.*, vol. 2717, note de la direction Europe du 2 février 1969.

leurs yeux, à un moment où la convergence de vue entre Paris et Belgrade était à son zénith.¹⁸ La France semblait sacrifier son plus fidèle allié à l'Est au profit du rapprochement opportuniste avec l'Union soviétique, comme elle l'avait fait avec l'Italie dans l'entre-deux-guerres.

La diplomatie française considère en effet Moscou comme la pierre angulaire de la détente et de la sécurité européenne, notamment parce qu'elle est la clef de la solution à la question allemande. La Yougoslavie reste bien sûr un élément de cette stratégie globale mais elle n'en est pas la condition nécessaire. Le « voyage de Russie » devait ramener les Soviétiques sur le chemin de la doctrine gaullienne du multilatéralisme. Les séjours de Pologne et de Roumanie étaient censés réchauffer, du moins assouplir, les relations entre les démocraties populaires et la RFA (De Gaulle 1970: 206). Le concept politique « de l'Atlantique à l'Oural » se devait de passer par Varsovie et Bucarest, au moment où les aspirations de ces pays à l'indépendance nationale rappelaient la diplomatie gaullienne à ses devoirs de solidarité européenne. On se rappelle notamment du discours improvisé du Général à Gdansk le 11 septembre 1967, dans lequel il appelle à la souveraineté retrouvée de la Pologne éternelle et à sa vocation nouvelle au service de l'avenir de l'Europe, discours accueilli très froidement par Gomulka (Lacouture 1986: 540–541). La Roumanie, quant à elle, avait su se distinguer en adoptant une posture très équilibrée dans l'affrontement sino-soviétique, en reconnaissant l'Allemagne fédérale en janvier 1967 et en se tenant à une position neutre lors de la guerre des Six-Jours. À l'occasion de cette visite, Charles de Gaulle a expliqué « l'importance que pourraient avoir les satellites pour contrecarrer la division du monde en deux blocs », et notamment la Roumanie, qui « a su reprendre, non sans mérite, [sa] liberté d'action dans les domaines économiques et politiques » (Stolojan 1991: 127–135). La Yougoslavie était déjà souveraine et indépendante depuis la rupture Tito-Staline de juin 1948 et avait surtout le mérite, aux yeux des diplomates français, de constituer pour les autres démocraties populaires un modèle alternatif, une source d'inspiration, un *exemplum*. La diplomatie française lui était reconnaissante d'exister simplement, d'être là comme un possible concret. Et peut-être était-ce tout ce que Paris attendait de Belgrade, le seul intérêt qu'elle lui reconnaissait. Le Quai d'Orsay estimait que les efforts de rapprochement français devaient surtout porter sur les pays satellites de l'URSS, afin de déliter progressivement par le *soft power* gaullien l'unité monolithique du bloc soviétique et amener ainsi Moscou à reconsidérer sa préférence exclusive pour les relations bilatérales entre

18 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note de la direction Europe du 9 juillet 1967 et télégramme de Belgrade du 7 mars 1968.

superpuissances, alors que l'Europe « de l'Atlantique à l'Oural » renaîtrait de ses cendres tel un Phénix purifiant ses ailes fabuleuses de la boue des deux guerres mondiales.

Comme un vieux couple meurtri et désabusé par ses escapades adultérines infructueuses, Paris et Belgrade font briller une dernière fois leur alliance des feux crépusculaires de la tendre complicité d'une union déjà éprouvée par cinquante ans de vie commune. L'affaire tchécoslovaque, en effet, offre un second aux relations franco-yougoslaves, alors que la détente gaullienne a subi coup sur coup deux échecs cinglants au Proche-Orient et en Europe de l'Est, et que Tito mesure avec amertume l'impuissance et la vacuité du non alignement.

DE LA CRISE TCHÉCOSLOVAQUE À LA VISITE DE MIKA ŠPILJAK : LES NOCES D'OR D'UN COUPLE IMPROBABLE

Depuis 1967, Paris a cessé d'être l'interlocuteur privilégié de Moscou à l'Ouest. Si l'Union soviétique a retenu le principe de la détente, c'est avec les États-Unis exclusivement qu'elle envisage de discuter des grandes questions internationales. La guerre des Six-Jours et la reprise des négociations sur le désarmement ont souligné le fossé abyssal que la Seconde Guerre mondiale avait fini de creuser entre les deux Grands et le reste du monde. Le dessein gaullien se brise en outre sur la fidélité des démocraties populaires à la tutelle soviétique. Cette soumission pérenne n'est pas entamée par la multiplication des visites et des contacts. L'écrasement du « Printemps de Prague » mettra un terme définitif à l'illusion de l'entente et soulignera cruellement la fragilité humiliante des relations bilatérales entre Paris et Moscou. Cette manifestation de la réalité incontournable des blocs offrira néanmoins à la France l'occasion de mesurer une nouvelle fois la concordance manifeste entre ses positions internationales et celles de la Fédération yougoslave.

Dans la nuit du 20 au 21 août 1968, les troupes du Pacte de Varsovie (celles de la Roumanie exceptées) envahissent le territoire tchécoslovaque pour écraser le « Printemps de Prague », anéantir la menace que constituait le « socialisme à visage humain » et contrarier le rapprochement aux airs de Petite Entente ressuscitée que Prague, Bucarest et Belgrade tissaient par le biais d'une politique des visites très active. Les principaux leaders du mouvement et certains dirigeants tchécoslovaques sont arrêtés mais les Soviétiques hésitent à pousser leur avantage et maintiennent au pouvoir la plupart des responsables politiques. Les accords de Moscou du 26 août temporisent et repoussent à une date ultérieure le changement de pouvoir

et la restauration politique. L'accord du 16 octobre sur le stationnement temporaire des troupes du Pacte en Tchécoslovaquie et la nomination par les Soviétiques de Gustav Husak au poste de premier secrétaire du PCT soulignent la mise au pas de Prague. Il était clair que l'héritage de Yalta, la politique des blocs et la jalouse préservation de leur chasse gardée par les Grands n'avaient en aucune façon été même effleurés par l'ingrate campagne de détente franco-yougoslave, comme le laisse entendre lucidement le communiqué du Conseil des ministres de la République, rédigé par le Général lui-même, le ministre des Affaires étrangères Maurice Couve de Murville et le Premier ministre Michel Debré, à Colombey le 21 août (Lacouture 1986: 548). La France ne peut que déplorer avec la plus totale impuissance que cette violation du droit du peuple ami tchécoslovaque à disposer de lui-même contrarie en outre la détente européenne. Après la rencontre de Glassboro et le traité de non prolifération nucléaire, Moscou s'était cyniquement contenté de prévenir Paris de l'imminence de son intervention, pour honorer l'esprit des accords franco-soviétiques de 1966 (Vaïsse 1998: 445), mise en garde superflue puisque l'ambassadeur de France à Moscou avait informé son gouvernement de ce risque dès la fin juillet et que le Général présentait de toute façon l'issue fatale, déclarant presque au même moment, en juillet 1968 : « (...) c'est beau. Mais ils vont trop vite et trop loin. Les Russes vont intervenir, alors, comme toujours, les Tchèques renonceront à se battre et la nuit tombera sur Prague » (Lacouture 1986: 547). Dans la nuit du 22 au 23 août, la délégation française à l'ONU vote le projet de résolution qui condamne l'intervention armée du Pacte de Varsovie et l'invasion de la Tchécoslovaquie mais ce dernier est écarté par le Conseil de sécurité, l'URSS usant de son droit de veto. La France assure alors le minimum diplomatique qu'exige la décence, mais en livrant un message pour le moins ambivalent. Le secrétaire général du Quai d'Orsay transmet en effet à l'ambassadeur de Russie à Paris ses critiques les plus fermes à l'encontre de la politique des blocs menée par Moscou, le 24, appelant au retrait des troupes du Pacte, et la Présidence répond au discours de Zorine en condamnant l'ingérence soviétique dans les affaires intérieures tchécoslovaques et en réprouvant le non respect de l'indépendance nationale d'un État souverain, qualifiant les arguments soviétiques d'infondés (Lacouture 1986: 548; Vaïsse 1998: 446). Toutefois, contrepoint diplomatique cyniquement réaliste ou faiblesse lucidement assumée (?), la diplomatie française ne ferme pas la porte au « développement des rapports d'amitié et de coopération avec la Russie » (De Gaulle 1986: 238–239). Machiavel eût certainement approuvé cette chance laissée au champ des possibles ! Les Yougoslaves pouvaient y voir

une triste consolation en constatant qu'ils n'étaient pas les seuls à souffrir de l'art de la *Realpolitik*, exactement comme la Petite Entente en avait fait les frais dans l'entre-deux-guerres. L'invasion de la Tchécoslovaquie n'induit donc pas à Paris une remise en question de la doctrine de détente. Selon Michel Debré, cet événement ne constitue qu'un « accident de parcours » (*Ibid*), alors que le Général réaffirme publiquement le bien-fondé de ses conceptions et le caractère historiquement inéluctable du principe de rapprochement des nations européennes au détriment des blocs (De Gaulle 1970: 332–335).

Sans surprise, la diplomatie yougoslave condamne elle aussi avec la dernière fermeté l'intervention soviétique, se référant au droit international et à l'accord de Bratislava, qui reconnaît à tous les pays socialistes le droit d'emprunter des voies spécifiques et autonomes pour édifier le socialisme. Les critiques opposées à Moscou en 1948 refont surface et voient Tito réaffirmer les principes socialistes de collaboration d'égal à égal et de non ingérence entre démocraties populaires, dès les prodromes du « Printemps de Prague ». ¹⁹ Rappelons que Tito apporte un soutien appuyé à Dubček, au « socialisme à visage humain » et à tous les Tchécoslovaques par son voyage officiel à Prague en août 1968, malgré tous les risques militaires encourus. L'équidistance à la française était certainement plus raisonnable mais n'avait pas le même panache. Selon les diplomates français, Belgrade s'inquiétait vraiment pour la sécurité de la Fédération. L'invasion soviétique signalait, d'après les Yougoslaves, le retour de Brejnev à une logique de guerre froide, témoignant clairement d'un raidissement autoritaire et monolithique à l'encontre du camp socialiste. Tito aurait considéré que le conflit idéologique entre « socialisme à visage humain » et « centralisme démocratique » était secondaire aux yeux de Moscou et que l'intervention du Pacte de Varsovie démontrait la volonté affichée des Soviétiques de réduire les contradictions au sein de leur bloc par un recours croissant à la force. ²⁰ L'analyse des diplomates français en poste à Belgrade rejoignait d'autant celle de Tito qu'ils considéraient comme lui que le centralisme étatiste faisait un retour en force à Moscou, porté par les forces conservatrices devenues dominantes dans l'entourage de Leonid Brejnev. ²¹ En dépit de toutes ses craintes, Tito reste sur la ligne de la coexistence active entre

19 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégrammes de Belgrade des 18 avril et 22 août 1968 ; fiches en vue des consultations franco-yougoslaves de février-mars 1968 ; note de la direction Europe du 8 juillet 1968.

20 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 26 août 1968 sur la déclaration de Tito au Comité central de la LCY des 23-24 août.

21 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, fiches de synthèse en vue des consultations politiques franco-yougoslaves de février-mars 1968 et télégramme du 20 septembre 1968.

États indépendants et égaux en droit, considérant que le non alignement est la seule réponse constructive à la division du monde en blocs. La reprise et la consolidation de la coopération sont les seules voies possibles pour l'Europe, selon l'exécutif yougoslave. La Yougoslavie a de toute façon un besoin impérieux de paix et de relations amicales avec ses voisins et l'étranger au sens large pour assurer son indépendance et son développement, d'après les propos du président du Conseil exécutif fédéral Mika Špiljak, rapportés par l'ambassade de France à Belgrade.²² D'après Pierre Francfort, l'ambassadeur de France en Yougoslavie, l'invasion de la Tchécoslovaquie a brisé les illusions yougoslaves quant à l'évolution possible du pouvoir soviétique vers moins de dogmatisme, une relative acceptation progressive des formes propres du socialisme et une attitude moins hégémonique au sein du mouvement ouvrier international. La conséquence immédiate, presque mécanique, de cette lecture des événements est l'accroissement du budget militaire de la Fédération, dans l'éventualité très plausible où cette fâcheuse pratique du rétablissement de l'ordre par la force devait devenir une habitude étendue à tous les pays socialistes européens proches de l'URSS. De toute évidence, le Quai reprend cette analyse à son compte.²³ Le Maréchal porte même à la connaissance de Charles de Gaulle son intention de défendre par tous les moyens, y compris militaires, le territoire national en cas d'agression soviétique. De ce fait, les dirigeants yougoslaves font savoir aux Français qu'ils souhaitent diversifier leurs fournisseurs de matériels militaires et leur acheter notamment des armes modernes, d'autant que l'Union soviétique est leur source d'approvisionnement principale. Le chef de l'État français se montre favorable à la requête yougoslave et un accord de principe est trouvé en septembre 1968 entre les deux gouvernements.²⁴ Deux missions militaires françaises se rendent en Yougoslavie en novembre-décembre 1968, une autre étant projetée pour janvier-février 1969, alors qu'une visite de Špiljak en France est programmée pour janvier 1969.²⁵ Le Quai en conclut que Belgrade est désormais très défiante envers Moscou et qu'elle souhaite renforcer ses liens avec l'Occident, en particulier avec Paris.²⁶

Si les Yougoslaves comprennent avec lucidité que leurs pires

22 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme du 4 novembre 1968.

23 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 22 août 1968 et note de la direction Europe du 9 septembre 1968.

24 Archives nationales, Série: *Présidence de la V^e République*, sous-série: *Yougoslavie*, *op. cit.*, audience de l'ambassadeur de Yougoslavie à Paris Ivo Vojvoda sur l'affaire tchécoslovaque, le 10 septembre 1968.

25 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note de la direction Europe du 30 décembre 1968.

26 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note de la direction Europe du 10 décembre 1968.

craintes sont confirmées par la doctrine de la « souveraineté limitée » énoncée par Brejnev le 12 novembre 1968, la France gaullienne, quant à elle, éprouve quelques difficultés à reconnaître l'échec total de sa politique de détente, alors qu'elle est obligée de concéder une dégradation sensible des relations entre Paris et Moscou, au moment où les Soviétiques s'orientent ostensiblement vers un dialogue privilégié avec Washington. Notons tout de même que les deux gouvernements renouent le dialogue avec l'Union soviétique dès l'automne 1968. Selon les diplomates français en poste à Belgrade, Tito serait très satisfait de la politique conduite par la France dans l'affaire tchécoslovaque et il se féliciterait de sa décision de maintenir le cap de la détente en Europe. Il la considérerait dorénavant comme un partenaire privilégié et souhaiterait s'associer à elle pour obtenir un inflexionnement du conservatisme brejnévien.²⁷ Le Quai d'Orsay reste persuadé que Tito surjoue l'accord parfait avec les thèses gaulliennes pour mieux rappeler au monde entier qu'il est « l'homme qui a dit non à Staline » et apparaît comme le leader incontesté du non alignement, à un moment où le renforcement du dialogue entre les deux Grands l'isole encore un peu plus, comme un avant-goût de ce qui se produira dans les années Gorbatchev. Il exagérerait la menace d'une invasion soviétique de la Yougoslavie pour revenir sous le feu des projecteurs internationaux, tout en créant du consensus autour de son régime, à un moment où la contestation intérieure gagne du terrain, les tensions ethniques se révèlent au grand jour et la crise sociale s'amplifie.²⁸ Le Maréchal chercherait à médiatiser l'idée d'une complicité harmonieuse entre Paris et Belgrade à ce point, qu'il en serait venu à imaginer faire du Général un compagnon de route du non alignement. Le 27 février 1968, il propose publiquement la réunion d'une nouvelle conférence internationale des pays non alignés et signifie son souhait d'élargir le mouvement aux États neutres (Autriche, Suisse, Suède, Finlande) et aux membres de la CEE qui ont opté pour une diplomatie attachée à l'indépendance nationale.²⁹ Aux yeux des théoriciens yougoslaves, plus qu'une doctrine le non alignement est en fait un ensemble de principes. Le discours de Tito au Caire en mars 1969 est à ce titre édifiant. Il y explique que la France, par exemple, est « par ses vues sur la paix et la sécurité, sa politique européenne et de collaboration internationale, beaucoup plus proche des principes du non alignement que de la politique de ses alliés

27 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade des 18 septembre et 14 octobre 1968.

28 MAE, *op. cit.*, vol. 2717, fiches de synthèse en vue des consultations politiques d'avril 1969.

29 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note de la direction Europe du 27 février 1968 et vol. 2717, fiche de synthèse en vue des conversations politiques entre la France et la Yougoslavie d'avril 1969.

occidentaux. (...) pour dépasser la politique des blocs et affirmer les principes d'indépendance, [elle] a concrètement fait beaucoup plus que bien des acteurs politiques dont l'action ne dépasse pas le cadre des plaidoyers théoriques », comme le remarquent, avec beaucoup d'intérêt, les diplomates français.³⁰ Ces derniers constatent que les conceptions du général de Gaulle sur la coopération européenne, sa politique anti-blocs, ses positions sur la guerre du Vietnam et le conflit israélo-palestinien sont perçus par les Yougoslaves comme identiques aux leurs, sans compter que Belgrade a accueilli avec satisfaction l'indépendance algérienne, le retrait de la France des instances militaires de l'OTAN et la politique de détente à l'Est, avec les réserves déjà évoquées. Pierre Francfort ne cesse d'insister sur l'intérêt soutenu que portent les dirigeants yougoslaves à tous les aspects de la politique française et il pense que l'insistance presque excessive avec laquelle les Yougoslaves mettent en exergue les similitudes de politique étrangère est motivée par l'espoir de voir Paris en faire autant.³¹

Cette opération de charme ne convainc toutefois pas le Général de donner suite.³² Il choisit d'éconduire Tito pour des raisons profondes qui tiennent à l'idée même qu'il se fait de la France. Selon lui, la paix mondiale est assurée par l'entente au sein du concert des grandes nations, dont la France fait légitimement et même naturellement partie. Celle-ci a des responsabilités envers la communauté internationale. De ce fait, la vision gaullienne prend acte de la nécessité de s'adapter aux rapports de force internationaux et de tenir compte de la menace militaire permanente. Dans ce système de pensée, le principe de hiérarchie internationale n'est pas remise en question. Le souci premier du Général est au contraire de permettre à la France de retrouver son rang et pour ce faire de lui procurer la puissance nécessaire à la réalisation de ses ambitions : défendre ses intérêts nationaux et restaurer une parole qui compte. De Gaulle n'est donc pas du tout opposé au concept même de zone d'influence d'une grande puissance, dès l'instant où l'existence de cette dernière contribue, selon lui, à l'équilibre mondial et s'inscrit dans le cadre de liens historiques et culturels. On mesure à l'aune de ces éléments la distance structurelle qui sépare la doctrine gaullienne de politique étrangère des principes du non alignement que sont l'égalité absolue entre tous les États et le rejet viscéral de toute ingérence extérieure, reposant d'ailleurs eux aussi sur

30 MAE, *op. cit.*, vol. 2717, fiche de synthèse en vue des conversations politiques entre la France et la Yougoslavie d'avril 1969.

31 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, télégramme de Belgrade du 15 mars 1968 et note de la direction Europe du 9 septembre 1968.

32 MAE, *op. cit.*, télégramme de Belgrade du 11 avril 1968 ; Jean Lacouture, *De Gaulle*, t. 3, *op. cit.*, p. 450.

la mémoire collective nationale. Mais dans le cas des non alignés, cette mémoire traumatique est nourrie de plusieurs siècles d'oppression et de soumission à une puissance étrangère. Le lien avec l'empire colonial est donc, aux yeux des petites nations affranchies, pour le moins ambivalent. À côté des questions théoriques, ce sont les circonstances qui viennent contrecarrer les projets de Tito. Les dirigeants français doivent en effet affronter un mécontentement social grandissant qui donnera mai 68, ramenant le chef de l'État à des préoccupations plus intérieures. Les grandes ambitions internationales sont donc remises et ajournées *sine die* (Vaisse 1998: 332–345).

Il n'en demeure pas moins que la Yougoslavie apparaît désormais comme le partenaire le plus fiable et digne de confiance à l'Est, suscitant chez les Français la volonté de donner une nouvelle impulsion à la politique de coopération franco-yougoslave, qui se concrétisera lors du séjour de Špiljak en France, entre le 10 et le 17 janvier 1969.³³ On assiste en fait essentiellement à la reconduction des principes posés et des engagements pris lors de la visite de Marko Nikezić en septembre 1967.³⁴ Le Premier ministre français appelle le 14 janvier à la « poursuite de consultations régulières et fréquentes entre les deux gouvernements, afin de confronter nos vues et d'associer nos efforts pour l'atténuation des divisions européennes et mondiales ». ³⁵ Un accord sur la suppression réciproque des visas touristiques et une convention cadre de coopération économique, industrielle et technique sont également signés. La Commission de coopération franco-yougoslave, qui est un organisme privé, est remplacée par une Commission intergouvernementale, comme le gage de l'importance que Paris accorde à Belgrade, peut-être pour faire oublier le voyage du Président français en Roumanie en mai 1968. L'heure est décidément aux impulsions volontaristes et aux démonstrations d'affection, ce qui est rarement un bon signe dans les histoires d'amour. Tout cela manque cruellement de passion !

CONCLUSION

L'espoir de tout rapprochement significatif avec Moscou s'étant progressivement éteint et les démocraties populaires n'ayant pas vraiment donné suite aux appels du pied de Paris, la diplomatie française a jeté son dévolu sur Belgrade. Ce mariage de raison, alors que son cœur l'entraînait beaucoup plus vers Varsovie, Bucarest ou Prague, offre au Général le

33 MAE, *op. cit.*, vol. 2716, note du 9 septembre 1968.

34 MAE, *op. cit.*, vol. 2717, note de la direction Europe sur l'entretien de Gaulle-Špiljak.

35 *Ibid.*

cadre confortable d'une concordance de vue objective entre la France et la Yougoslavie sur de nombreux dossiers internationaux majeurs. La relation franco-yougoslave devient ainsi le grand bénéficiaire, un peu fortuitement, des déconvenues françaises à l'Est, et notamment de l'invasion de la Tchécoslovaquie, de la sensibilité très peu gaullienne de Gomulka et des aspirations mégalomaniaques très solitaires de Ceaucescu. Josip Broz Tito retrouve ainsi grâce aux yeux du héros de la Résistance française, parce que la Fédération yougoslave est le seul pays socialiste avec lequel la France peut finalement réaliser son rêve de détente-entente-coopération. On n'est pas l'élue, on le devient, aurait pu conclure la diplomatie yougoslave, qui voit Belgrade se muer en partenaire privilégié contre toute attente, même si ce nouveau regard sur ses atours n'y suffit pas car en dernière instance l'ambition ultime de Charles de Gaulle demeure la réconciliation de toutes les nations européennes, de l'Atlantique à l'Oural. L'amour a des raisons que la raison ignore...

BIBLIOGRAPHIE

- Archive nationale, série: *Présidence de la V^e République*, sous-série : *Yougoslavie*.
- Couve de Murville, Maurice. 1971. *Une politique étrangère, 1958–1969*. Paris : Plon.
- De Gaulle, Charles. 1970. *Discours et messages*, t. V (1966–1969). Paris : Plon.
- De Gaulle, Charles. 1980–1986. *Lettres, notes et carnets*, t. VII (1951–1958), t. VIII (juin 1958–décembre 1960), t. XI (juillet 1966–avril 1969), Paris : Plon.
- Debré, Michel. 1993. *Trois Républiques pour une France : Mémoires*, t. IV : *Gouverner autrement (1962–1970)*. Paris : Albin Michel.
- Lacouture, Jean. 1986. *De Gaulle*. t. III, Paris: Éditions du Seuil.
- Archives des Ministère des Affaires étrangères – La Courneuve, Paris [MAE], Série : *Direction politique Europe (1966–1970)*, sous-série: *Yougoslavie (1966–1970)*.
- Maillard, Pierre. 1995. *De Gaulle et l'Europe, entre nations et Maastricht*. Paris : Éditions Tallandier.
- Peyrefitte, Alain. 1994. *C'était de Gaulle*. t. 1, Paris : Fayard.
- Stolojan, Sanda. 1991. « L'entretien Ceaucescu-de Gaulle en mai 1968. », In *50 ans de passion française : de Gaulle et les communistes*, eds. Stéphane Courtois, Marc Lazar, 127–135. Paris: Balland.
- Vaïsse, Maurice. 1998. *La grandeur. Politique extérieure du général de Gaulle 1958–1969*. Paris: Fayard.

Sacha Markovic

ОД ПОПУШТАЊА ДО РАЗУМЕВАЊА
(1966–1969), ОБНАВЉАЊЕ ФРАНЦУСКО-
ЈУГОСЛОВЕНСКИХ ОДНОСА?

Резиме

Са надом да ће било какво значајно приближавање Москви постепено наставити да бледи и све док народне демократије не реагују на позиве који долазе из Париза, француска дипломатија је уперила свој поглед ка Београду. Овај брак из интереса, кога је срце много више водило ка Варшави, Букурешту или Прагу, нудио је Генералу удобан оквир објективне сагласности између Француске и Југославије по многим важним међународним питањима. Француско-југословенски однос тако постаје велики бенефицијер највећим делом због игре случаја, као последица француских разочарења на Истоку посебно након инвазије на Чехословачку, услед Гомулкине недовољне голистичке осетљивости и Чаушескуових изразито индивидуалних тежњи. Због свега тога, Јосип Броз Тито проналази наклоност у очима хероја француског Покрета отпора будући да је Југословенска федерација једина социјалистичка држава са којом Француска коначно може да оствари свој сан о детанту-разумевању-сарадњи. Југословенска дипломатија види да се Београд, упркос свим очекивањима, претвара у привилегованог партнера, али у последњој инстанци крајња амбиција Шарла де Гола остаје помирење свих европских народа, од Атлантика до Урала.

Кључне речи: детант, француско-југословенско разумевање, Шарл де Гол, Тито

* Овај рад је примљен 20. септембра 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

LA TRANSITION POLITIQUE DES ANNÉES 1990 : DE LA TENTATIVE DE CONCILIATION À LA NAISSANCE DE MOUVEMENTS NATIONALISTES, LES FONDEMENTS DU BASCULEMENT ILLIBÉRAL EN EUROPE POST-COMMUNISTE

UDC 321.64(4-11)»1990/20»
DOI: 10.22182/spm.specijal2022.4
Оригинални научни рад

Pauline Soulier*

Université de Bordeaux - Docteur en science
politique

Valentin Lesauries**

Université de Bordeaux - Doctorant en droit
constitutionnel

Résumé

La transposition des grilles d'analyse d'A.-D. Smith relative aux stratégies de conciliation de légitimité et de celle de Miroslav Hroch étudiant les mouvements nationalistes permettent de comprendre la transition politique en Europe postcommuniste. Surplombée par une européanisation rapide, cette transition se révèle fragile dès la fin des années 2008. Les nouveaux États indépendants absorbent avec difficulté l'enchaînement de crises (financière, migratoire et sanitaire). Dès lors les gouvernements opèrent un repli nationaliste qui se

* psoulier87@gmail.com

** valentin.lesauries@u-bordeaux.fr

traduit par des pratiques illibérales.

Mots clefs: Europe postcommuniste, conciliation, nationalisme, illibéralisme, Smith, Hroch

INTRODUCTION

La transition politique qui s'opère dans les années 1990 en Europe postcommuniste est un événement majeur dans l'Histoire de la région. En effet, elle est porteuse d'un vent de réunification et de paix durable entre les deux parties de l'Europe. Une première ombre au tableau provient des Balkans. La RFSY ne se remet pas de la mort de Tito et les Républiques constitutives s'entre-déchirent dans des guerres territoriales menées par des leaders avides de pouvoir.

L'espoir se concentre alors sur les anciennes Républiques socialistes d'Europe centrale et orientale et principalement, la Hongrie et la Pologne qui semblent les plus enclines à suivre dans les plus brefs délais le chemin de la démocratisation / européanisation.¹ L'Union européenne met à leur disposition un ensemble d'aides et de soutiens y compris financiers pour que le processus se passe au mieux le plus rapidement possible. Il est certain que stratégiquement, il est très dangereux de laisser ces États livrés à eux-mêmes et de prendre le risque de la reconstitution de liens de solidarité avec la Russie.

Côté universitaire, la chute du monde communiste est synonyme d'un nouveau terrain d'étude. Les tenants de la transitologie (Schmitter et O'Donnell 1986), y voient l'occasion de transposer leurs théories issues de la transition démocratique en Amérique latine sur une nouvelle aire géographique. Tout comme les hommes politiques, ils sont convaincus que l'Europe postcommuniste n'a pas d'autre option que de se diriger naturellement vers la démocratie, le capitalisme et l'économie de marché, bref vers le modèle Occidental.² La situation en ex-RFSY est un faux pas dû au particularisme de la région. Les Balkans ne sont-ils pas qualifiés de « poudrière » tant par les journalistes que les hommes politiques depuis la fin du 19^{ème} siècle (Castellan 2005, 5-15)? Les universitaires ne prennent pas conscience de leur erreur de jugement sur l'Europe postcommuniste. Les enjeux y sont bien différents de ceux de l'Amérique latine : s'engager dans une transition politique n'est pas suffisant pour transposer avec

1 Dans le cadre particulier de l'Europe postcommuniste, nous considérerons démocratisation et européanisation comme des synonymes.

2 Nous entendons « Occidental » comme membre du Bloc de l'Ouest.

succès leurs grilles de lecture.

Cette erreur de jugement et cet empressement à l'eupéanisation conduisent à mal analyser et comprendre les dynamiques qui sous-tendent le processus transitionnel. Personne ne porte attention à l'importance des mouvements nationalistes qui l'accompagnent sauf lorsqu'ils ont des conséquences dramatiques comme dans les Balkans où ils sont manipulés par Slobodan Milošević et Franjo Tuđman.

Fermer les yeux sur le nationalisme latent n'a fait qu'en retarder voire aggraver les conséquences. En effet, l'eupéanisation à toute hâte et la négation du nationalisme sont au fondement du basculement illibéral en Europe postcommuniste. C'est ce que nous proposons d'étudier à travers les grilles de lecture de deux auteurs : Anthony David Smith et Miroslav Hroch. Nous verrons d'abord les stratégies employées par les acteurs politiques pour assurer leur maintien au pouvoir dans une période de troubles (1). Ensuite, nous nous intéressons particulièrement au rôle du nationalisme à cette époque (2). Nous tenterons également de comprendre l'influence du rythme rapide de l'eupéanisation dans la construction de ces nouveaux États indépendants et de ses conséquences sur le basculement illibéral.

A.D. SMITH: LA TENTATIVE DE CONCILIATION POST-COMMUNISTE BROUILLÉE PAR LE RYTHME DE L'EUROPÉANISATION

Anthony David Smith (1939-2016) est un sociologue britannique, professeur à la *London School of Economics*, spécialiste de l'étude du nationalisme. Ses travaux s'inscrivent dans le paradigme diffusionniste. Ainsi, le nationalisme est une idéologie qui naît en Occident entre les 18^{ème} et le 19^{ème} siècles pour ensuite se répandre sur le reste de la planète. Dans cette logique très déterministe, les entités nationales qui s'éveillent plus tardivement n'ont pas d'autres choix que de suivre des modèles déjà établis ailleurs et à d'autres époques. Ces modèles se révèlent alors inadaptés pour des entités bien différentes des originales. Cette approche, *occidentalo-centrée*, propose une vision linéaire et dénuée d'imagination de l'évolution des sociétés humaines.

Néanmoins, les travaux d'A.-D. Smith relatifs aux stratégies des acteurs politiques lors du passage d'un système traditionnel à un « État scientifique » sont transposables à la Europe postcommuniste. Il définit l'État scientifique comme un « mode d'organisation politique qui vise à homogénéiser à des fins administratives la population implantée sur un territoire donné et qui, pour être pleinement efficace en cette

emprise, utilise des méthodes et la technique scientifique les plus modernes » (Smith 1971, 231). Dans notre cas, les États nouvellement indépendants sont déjà des États scientifiques. L'URSS et la RFSY tombent mais laissent en héritage des structures administratives solides qui sont redessinées et adaptées aux nouveaux régimes. Il n'est pas question ici de transformation d'une royauté de droits divins vers une république. C'est l'une des conséquences de l'État scientifique qui nous intéresse, celle de la « double légitimité » (Smith 1971, 237-238) et de la conciliation qui en découle. Toute transition politique qu'elle soit d'un régime traditionnel vers un régime moderne ou d'un régime communiste à un régime démocratique, conduit à un choc de légitimités le temps d'absorber les transformations. Ainsi, l'ancien régime et le nouveau sont perçus également perçus comme des sources de pouvoir inaptes à cohabiter. Les acteurs politiques mettent alors, en place des stratégies visant à rétablir une « cohérence intérieure » (Smith 1971, 237-238) (1). La transition politique en Europe postcommuniste est inédite au regard des transitions des 18^{ème} et 19^{ème} siècles par la nécessité de concilier un autre facteur : l'europanisation (2).

LA STRATÉGIE DU RÉFORMATEUR POUR CONCILIER HÉRITAGE COMMUNISTE ET IDENTITÉ NATIONALE

Dans ses travaux étudiant la transition d'un régime traditionnel à un État scientifique, A.-D. Smith observe trois stratégies de conciliation interne de la double légitimité. Il dresse alors trois idéaltypes. Nous transposons ses travaux dans le cadre particulier de l'Europe postcommuniste. Le régime communiste antérieur correspond alors à la communauté traditionnelle archaïque et le nouveau régime indépendant à l'État scientifique et moderne. Notre attention se focalise uniquement sur les stratégies de conciliation entre l'héritage communiste *traditionnel* et la mise en place d'un régime indépendant et nationaliste *moderne*.

La première stratégie est celle des néo-traditionnalistes qui opèrent une sorte de repli vers l'orthodoxie traditionnelle. Selon eux, la seule vérité est celle révélée et elle ne peut donc pas être contestée par les progrès de la science. Il ne s'agit pas d'un rejet en bloc de l'État scientifique au profit d'un obscurantisme religieux mais une réappropriation des éléments jugés les moins dangereux de l'État scientifique afin de les faire coïncider avec les valeurs traditionnelles. Cette stratégie est « vouée à l'échec » (Smith 1981, 97-98), selon A.-D. Smith, car intenable dans la pratique en raison de l'impossibilité de concilier la double légitimité interne. En effet, les deux sources de pouvoir entrent perpétuellement

en contradiction et les gouvernements n'ont pas d'autres solutions que de chercher continuellement de nouvelles méthodes de conciliation. Le régime bien trop instable ne peut tenir que s'il se mue en un autoritarisme soutenu par des forces de l'ordre et une armée puissantes et soumises au pouvoir. La stratégie néo-traditionaliste correspond aujourd'hui aux États islamiques qui tentent de concilier l'État scientifique avec des applications rigoristes de la Charia.

La deuxième stratégie repérée par A.-D. Smith est celle des assimilationnistes, à l'opposé de celle des néo-traditionalistes. Pour les assimilationnistes, Dieu est rendu totalement impuissant par l'État scientifique. Ainsi l'allégeance doit être transférée du premier vers le second, seul capable de fournir de véritables réponses aux problématiques des Hommes, réponses débarrassées de toutes dimensions mystiques.³ Cette stratégie résolument tournée vers l'avenir n'est pas dénuée de calculs personnels. Bloquant définitivement les sources possibles de pouvoirs, les assimilationnistes assurent leurs privilèges et domination. Si cette stratégie de rationalisation de la vie publique semble être un succès dans le monde Occidental, elle n'a pas pu être reproductible dans le reste du monde. En effet, y compris dans les régimes communistes, exemples de cet idéaltype stratégique, l'État scientifique bute sur les résistances archaïques. Les assimilationnistes déçus de leur échec doivent élaborer d'autres stratégies pour justifier leur maintien au pouvoir.

C'est la troisième stratégie de conciliation qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de la transition postcommuniste. A.-D. Smith la nomme réformiste. Elle a vocation de concilier traditionalisme et modernité. Le principe de cette stratégie est de reconnaître les « deux sources jumelles de l'autorité, l'Ordre divin et l'État scientifique » (Smith 1971, 243-244). A.-D. Smith met en garde, il ne s'agit de réformer l'ordre traditionnel pour éviter son effondrement mais de le remodeler afin qu'il s'articule avec la modernité. Les réformistes s'inscrivent dans une démarche évolutionniste. Désormais « Dieu œuvre dans le monde [à travers] l'État scientifique » (Smith 1971, 246).

Lors de la transition politique dans années 1990, le communisme est fermement ancré dans la culture politique des États nouvellement indépendants. Cette tradition⁴ fait face à la contestation nationaliste, un des facteurs de la chute du communisme dans la région. Les dirigeants réformistes s'emploient à concilier cet héritage et les revendications

3 Nous retrouvons ici l'influence des travaux de Max Weber relatif au désenchantement du monde. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904)

4 Ici, nous sommes dans la configuration particulière de la tradition inventée telle que définie par Hobsbawm et Ranger. Hobsbawm, E. et Ranger, T. (2012) *L'invention de la tradition*, Paris, Amsterdam Éditions.

nationalistes. Les régimes communistes ont étouffé les identités nationales sous cette idéologie. En URSS, la Pérestroïka et la Glasnost ont permis le réveil de ces identités. Il faut désormais contenir et domestiquer le mouvement de révolte dans un État où les communistes sont encore très présents. De plus, certains des nouveaux dirigeants sont eux-mêmes issus du Parti communiste. C'est le cas par exemple de S. Milošević en Serbie, d'Ion Iliescu en Roumanie ou d'Alexandre Loukachenka en Biélorussie. D'autres accèdent plus tard au pouvoir, après avoir pris suffisamment de temps pour faire oublier leur passé communiste. Peter Medgyessy, chef du gouvernement de Hongrie de 2002 à 2004 fut Ministre des finances en 1987 avant de devenir Vice-président du Conseil des Ministres jusqu'en 1990.

Ceci correspond à l'un des principaux obstacles que rencontrent les réformistes. Selon A.-D. Smith, les élites de l'ancien régime résistent au changement. Toutefois, l'opposition porte davantage sur des questions de pouvoirs qu'idéologiques. L'ancienne élite profite de son expérience et de sa connaissance de ses rouages pour se maintenir. Dans leur chapitre dans l'ouvrage de 1992 *Cet étrange post-communisme*, George Mink et Jean-Charles Szurek s'intéressent aux résistances de la nomenklatura dans la transition politique. Ils la considèrent au sens large c'est-à-dire comme une élite « qui, à partir de privilèges et de positions de pouvoir dans l'ancien régime, a su trouver pour elle-même une assise économique privée, voire capitaliste » (Mink et Szurek, 1992, 69). Si leur étude porte sur les entrepreneurs et les élites économiques, elle s'applique également aux élites politiques.

C'est ici qu'apparaît le deuxième obstacle rencontré par les réformistes : la « démarcation » (Smith 1971, 271). Les stratèges s'interrogent pour déterminer dans quelle mesure l'ancien régime peut être réformé sans pour autant perdre sa substance. Autrement dit, quel est le degré de réforme maximal possible pour opérer une transition politique sans pour autant prendre le risque de faire s'effondrer les privilèges acquis. Dans le cas de l'Europe postcommuniste, la nomenklatura met en place des stratégies grâce auxquelles elles se présentent comme tenantes de la modernité, du nationalisme et du capitalisme, tout en s'assurant de conserver le système de privilèges créé par les régimes communistes. L'équilibre est tenu dans une période de contestations. L'une des solutions la plus répandue est la commutation de communiste à socialiste. Certains hommes politiques expriment une sorte de repentance de leur ancienne appartenance politique en quittant le parti communiste pour fonder de nouveaux partis, socialistes. Ce changement est d'autant plus aisé par la vague de démocratisation et de libération de la scène politique. Sous les

régimes communistes, les gouvernements donnent une illusion de liberté politique en autorisant plusieurs partis politiques. Ils demeurent sous leur coupe et n'entrent en scène que lors des élections semi-concurrentielles. Une fois les scrutins clos et les candidats communistes (ré)élus, ces candidats de paille n'exercent aucune opposition politique, ils ne sont que des acteurs d'un cérémonial démocratique chimérique. Jacques Rupnik résume la situation, non sans humour « sous le régime communiste, les élections, dont le seul enjeu était de savoir si le parti allait franchir ou non la barre des 99%, correspondaient à une conception de la vie politique inspirée de l'idéal olympique du baron de Coubertin : l'important n'est pas de gagner [*les élections*] mais de participer » (Rupnik 1992, 56). En 1990, partout dans la désormais ex-Europe de l'Est se tiennent des élections, pour la première fois libres.⁵ De nouveaux clivages identitaires apparaissent dans la société. Chaque composante de la société qui s'est vue interdit le droit de s'exprimer durant les décennies communistes souhaite s'affirmer et faire reconnaître ses droits. Le nationalisme, acteur majeur de la chute du communisme, devient l'ennemi de la stabilisation de la transition démocratique. Ces élections sont très encadrées afin de créer une situation favorable au succès de la transition démocratique. Ainsi, les représentants les plus modérés de l'ancien régime et de tenants de la transition en négocient les règles lors de tables rondes. Cette nécessité d'imposer des règles s'illustre par la brève histoire du *Parti polonais des amis de la bière* (PPPP). Fondé en 1990 par l'humoriste Janusz Rewiński en 1990, ce parti satirique se veut le promoteur de la dégustation de la bière à la place de la vodka responsable d'un alcoolisme galopant. L'avenir incertain de la transition démocratique conduit des Polonais à accorder du crédit PPPP qui se dote d'un programme politique. Il devient d'ailleurs l'un des symboles de la liberté de réunion. Lors des élections de 1991, seize candidats du PPPP entrent à la Sjem. Le parti n'a plus rien de satirique. Dès la campagne législative de 1991, des tensions apparaissent et il finit par exploser. Deux nouvelles factions émergent : *la Grande Bière* et *la Petite Bière*. La première poursuit sa route institutionnelle en se transformant en *Programme économique polonais*, un parti politique commun participant à la vie politique de la Pologne.

Cet exemple montre tout l'intérêt pour les communistes et leurs opposants indépendantistes à mettre en place des stratégies réformatrices afin de contenir le déferlement de liberté politique. Les négociations ont pour but de non seulement préserver les privilèges des communistes les

5 La Biélorussie est un cas encore plus particulier dans cette Europe postcommunistes. Les élections présidentielles de 1994, portant A. Loukachenka au pouvoir, sont les premières et dernières élections libres ayant eu lieu dans cet Etat.

plus modérés et d'assurer ceux des nouveaux hommes forts. Il s'agit pour eux de bâtir un nouveau régime dans lequel peuvent cohabiter une partie de l'héritage communiste et des novations démocratiques. Il n'est pas question, contrairement aux deux autres stratégies que l'une des deux sources de légitimité écrase l'autre mais bien de trouver une solution consensuelle.

Si un point d'équilibre peut être trouver dans certains États, il est souvent menacé par le troisième obstacle à la stratégie réformatrice dégagé par A.-D. Smith : le rythme.

UNE TENTATIVE DE CONCILIATION INTERNE PARASITÉE PAR UNE EUROPÉANISATION TROP RAPIDE

Le troisième écueil rencontré par les réformistes est celui du rythme de la réforme. Cette dernière demande des transformations rapides et efficaces alors que l'ancien régime, déjà installé, s'inscrit dans une logique de continuité sur le long terme. Les réformistes deviennent des maîtres du temps conciliant ces deux rythmes antinomiques.

La transition postcommuniste en Europe est un cas particulier puisqu'au rythme des communistes et à celui des réformateurs s'ajoute celui de l'eupéanisation. Cette dernière accélère le processus et le brouille encore plus. Beaucoup d'États de la région s'engagent très rapidement dans le processus démocratique afin d'adhérer à l'Union européenne. En quelques années, ils remplissent toutes les exigences institutionnelles nécessaires à l'entrée dans l'Union européenne.

La première mention de la transition démocratique apparaît en 1959 sous la plume de Seymour Martin Lipset (Lipset 1959). La transitologie se développe dès les années 1970 jusque dans les années 1990 et se concentre d'abord sur l'Amérique latine puis sur l'Europe postcommuniste. Les auteurs œuvrent à la modélisation d'un processus de démocratisation universel à partir de ces deux expériences. Ils émettent des hypothèses au regard de l'Amérique latine et justifient leur opérabilité en Europe. Si le protocole scientifique, *a priori* largement inspiré des sciences dures, est satisfaisant dans sa formulation, il en est autrement dans la pratique. La transposition de l'expérience de l'Amérique latine à l'Europe postcommuniste est faussée dès le départ de l'expérience. L'origine même des transitions dans ces deux régions est différente. En Amérique latine, les États-nations sont déjà indépendants au moment de la transition alors qu'ils sont intégrés dans des ensembles communistes multinationaux en Europe. Ainsi, dans le deuxième cas s'ajoute à la démocratisation, l'indépendance nationale. En effet, la transition issue

de la chute du communisme suppose également une lutte culturelle et identitaire.⁶ Les nouveaux États-nations partent en quête de leur *volk* débarrassé de l'influence communiste. Ceci entraîne un processus transitionnel différent de ceux de leurs prédécesseurs d'Amérique latine. La lutte nationale recouvre celle pour l'égalité des droits, égalité déjà présente dans l'imaginaire collectif de la région par le travail de propagande communiste.

Une autre différence majeure, dès l'origine de la transposition, est la sensibilité à la conception négative du communisme en Occident. Les politistes partent du postulat que la pratique du communiste est uniforme dans la région or elle prend des formes différentes (soviétisme, stalinisme, titisme, *hoxhaisme*...).

De cette question de la nuance découle un autre écueil, celui de la partialité des travaux. Guy Hermet (Hermet 2001) souligne que les travaux en transitologie s'intéressent uniquement à l'Amérique latine et à l'Europe postcommuniste, ignorant des démocratisations majeures comme celle de l'Espagne post-franquiste ou en Afrique.⁷ L'oubli de l'Afrique s'explique en partie par l'occultation systématique des échecs de la démocratisation dans les études transitologistes. Ainsi, la transition est uniquement envisagée comme le passage d'un système autoritaire à un système démocratique. L'histoire montre qu'une démocratisation réussite est toujours précédée de tentatives avortées et de retours en arrière.

Ce dernier point conduit à la critique d'un autre courant d'analyse corolaire à la transitologie : la « consolidologie » (Schmitter et Karl 1991) qui entend mesurer la force et la durabilité de la transition démocratique. Comme la transitologie, la consolidologie est bâtie sur les expériences de l'Amérique latine et se mesure à l'aune des vieilles démocraties Occidentales. Elle a néanmoins le mérite d'intégrer la notion d'échec. Cette uniformité et ce manichéisme des résultats faisant de la démocratie la seule voie envisageable, tuent par essence toute imagination politique. La transitologie et la consolidologie supposent que les 19^{ème} et 20^{ème} siècles ont épuisé l'imaginaire des possibles en matière de régimes politiques. La chute du communisme en Europe offrirait une victoire incontestable à la démocratie. Ces deux courants d'analyse sont ancrés dans l'euphorie de leur époque et s'inscrivent dans le cadre de la Guerre froide et de ses lendemains. Ils sont construits par des scientifiques du Bloc de l'Ouest convaincus de la supériorité de la démocratie sur les

6 Voir la deuxième partie.

7 Maurice est en 2019, le seul État africain noté « démocratie pleine » au classement EIU. <https://www.agenceecofin.com/gouvernance-economique/2301-73079-classement-2019-des-pays-africains-les-plus-democratiques-selon-leiu>

autres formes de régime. Ils omettent alors une donnée cruciale dans l'installation d'un nouveau régime : le temps.

L'Union européenne ne ménage pas ses efforts pour aider l'Europe postcommuniste à se mettre en conformité avec ses standards. Le programme PHARE est l'un des symboles de cet encouragement à l'europanisation à grande vitesse. Il a vocation à aider les États nouvellement indépendants à se restructurer et à adapter, d'abord leur économie puis leurs institutions aux standards européens, en vue de l'adhésion. À l'origine destiné à la Hongrie et à la Pologne, les deux candidats les plus crédibles en vue d'une adhésion rapide, il est étendu à l'ensemble des États du centre de l'Europe et de la Baltique. La transition politique teintée de nationalisme et de recherche identitaire se transforme alors en europanisation. Seuls deux issues s'offrent aux États post-communistes : l'intégration à l'Union européenne ou l'isolement. Seuls la Biélorussie et l'Europe du sud-est empruntent dans les années 1990, une autre voie que celle de l'Union européenne. Cette logique d'europanisation rapide s'inscrit parfaitement dans le paradigme diffusionniste. En effet, les États postcommunistes préfèrent suivre les chemins tracés par l'expérience de l'Europe Occidentale en choisissant dans son catalogue d'organisation institutionnelle (régime présidentiel ou parlementaire, mono ou bi caméralisme, rédaction des Constitutions...), plutôt que d'essayer d'inventer leur propre modèle. À l'époque, cette décision s'avère payante puisque les États qui font le choix de se détourner de ces modèles s'engagent dans des années de troubles politiques et sociaux. La Biélorussie d'A. Loukachenka et la Serbie de S. Milošević en sont des exemples. Les deux présidents s'opposent à un rapprochement avec l'Union européenne et entraînent leur État sur la voie autoritaire ouvrant une période d'instabilité.

Cette logique du temps court, confirmée par la consolidologie, induit que le processus de démocratisation doit se faire sur un laps de temps restreint pour ne pas se terminer en échec. Cette rapidité du processus explique le focus sur les réformes institutionnelles au détriment de l'éducation des populations à la démocratie. Une contradiction fondamentale est au cœur de la démocratisation puisqu'elle s'intéresse uniquement à l'installation institutionnelle durable de la démocratie, à l'« habitation » (Rustow 1970) à celle-ci. Les expériences postcommunistes montrent qu'un processus démocratique ne peut pas être considéré comme une habitation que par le prisme des institutions. Ceci est d'autant plus vrai au regard des critères d'évaluation que sont les standards de l'Europe Occidentale, forgés sur au moins deux siècles de tâtonnements et de revirements démocratiques. Au moment de l'ouverture de l'Union

Européenne aux États postcommunistes, ces derniers sont au mieux des « semi-démocraties » (Hermet 2001, 286).

Les effets pervers de l'eupéanisation rapide surgissent au début des années 2010 sous la forme du basculement illibéral. La Hongrie, pourtant bonne élève de la transition démocratique, en accordant le pouvoir à Viktor Orban devient le fer de lance de la contestation illibérale des fondements européens de la région.

Le nationalisme autrefois étouffé par les régimes communistes puis brimé par l'eupéanisation, n'a pas été domestiqué par les régimes démocratique. Il profite des troubles causés par la crise financière de 2008 pour révéler les défaillances de la transition et les échecs de la stratégie réformiste.

M. HROCH : DE PETITES NATIONS AUX MOUVEMENTS NATIONALISTES VECTEURS D'ILLIBÉRALISME

L'historien tchèque Miroslav Hroch est l'un des spécialistes de la fondation et de la diffusion des mouvements nationalistes. Il centre ses travaux les mouvements nationalistes qui éclosent en Europe au 19^{ème} siècle. De ces études très approfondies, il entend dégager des lois générales guidant l'évolution des nations.⁸ Imprégné des théories marxistes, il s'intéresse aux évolutions structurelles et aux rapports de domination au sein de la communauté nationale, tout en concevant le nationalisme comme un acteur d'un processus complexe et évolutif mettant en scène diverses classes sociales. Dans un article de 1998 (Hroch 1998, 58-63), M. Hroch précise que son étude sur les caractères des petites et des grandes nations n'est pas faite de façon analogique.⁹ Il blâme les scientifiques actuels qui font du modèle Occidental et particulièrement français, le mètre-étalon de la formation de la nation, réhabilitant de la sorte la typologie de H. Kohn (Kohn 2005). Les nations européennes ne se développent pas selon un mais deux processus différents. De ce fait, le dessein national postcommuniste n'est ni une exception ni une déviance au modèle Occidental. Il est le résultat d'un enchaînement historique et contextuel propre à la région et à chaque communauté. De ces spécificités nationales découlent plusieurs traits communs à l'ensemble des revendications nationales dans la région.¹⁰ Cependant, il

8 Cette pensée très complexe est mise en schéma explicatif par Antoine Roger. Roger, A. (2001) *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Armand Colin, p. 41- 57

9 Affirmant ceci, M. Hroch rejoint G. Hermet dans ses critiques de la transitologie et de la consolidologie. Tous deux s'opposent au paradigme diffusionniste.

10 M. Hroch en dénombre huit.

rappelle qu'« on ne peut en effet oublier que, outre les caractéristiques déclinées plus haut, que nous retrouverons *grosso modo* dans tous les mouvements nationaux, tous ces mouvements possédaient une spécificité conditionnée par l'Histoire » (Hroch 1998, 61).

Selon M. Hroch, le nationalisme s'inscrit dans le cadre d'un combat entre une classe dominante, parfois allogène, en perte de puissance et une classe de dominés menée par une bourgeoisie en plein essor économique. Cette situation n'est pas sans rappeler la France de 1789, et pour cause M. Hroch s'intéresse particulièrement à l'époque des débuts du capitalisme et des premières Révolutions bourgeoises et industrielles.

Cette grille de lecture peut parfaitement s'appliquer à la transition démocratique de la fin des années 1990. Il faut néanmoins moderniser le vocabulaire pour qu'il éclaire notre sujet. En conséquence, la « classe dominante », aristocratique qui détient le pouvoir, devient « l'élite politique communiste », la nomenklatura. La classe dominée bourgeoise, locale qui mène la révolte est la « bourgeoisie nationale ». Dans le contexte du début des années 1990, la lutte s'engage entre les tenants du maintien du régime en place et les bourgeois nationaux locaux qui réclament leur part de pouvoir en raison de leur origine et de la lente agonie du monde communiste. Deux élites entrent en concurrence pour obtenir le soutien du peuple afin légitimer leur statut respectif. En effet, comme le rappelle souvent Eric Hobsbawm (Hobsbawm 1968), le peuple n'apparaît que très peu dans les analyses historiques et politiques. La lutte menant au succès ou à l'échec du mouvement nationaliste est avant tout une démarche de séduction de la masse. Toujours oubliée car ce n'est pas elle qui rédige le « roman national », elle est pourtant celle qui décide des vainqueurs et des vaincus.

Lors de la transition politique en Europe postcommuniste, le capitalisme est, certes, au cœur des débats puisqu'il va de pair avec la démocratie mais il ne faut pas non plus oublier l'importance du nationalisme. La question du retour de la nation comme mode de structuration de la communauté est fondamentale.

Les mouvements nationalistes qui apparaissent à ce moment-là fondent ce que M. Hroch nomme des « petites » nations. Ceci leur confère des couleurs et devenir particulier (1). La superposition de l'eupéanisation à ces mouvements nationalistes conduit au début des années 2010 à une perte de contrôle de ces derniers permettant l'émergence de l'illibéralisme (2).

DES MOUVEMENTS NATIONALISTES ŒUVRANT DANS DE PETITES NATIONS EN TRANSITION

Dans son ouvrage de 1985, M. Hroch s'intéresse particulièrement à la naissance des mouvements nationalistes (Hroch 1985). Un tel mouvement apparaît lors de la survenue d'un aléa historique¹¹ qui conduit la communauté à prendre conscience d'elle-même et à revendiquer le droit d'être gouvernée par des personnes qui lui ressemblent, issues de cette communauté.¹² Le mouvement nationaliste naît de la prise de conscience du décalage entre la « nation objective » et la « nation subjective » c'est-à-dire du décalage entre la nation telle qu'elle est en réalité (nation objective) et la nation telle que ses membres se la représentent (nation subjective). L'objectif du mouvement nationaliste est de faire coïncider ces deux perceptions de la nation. Partant de ce constat historique, M. Hroch dégage deux idéaltypes de nations, « petites » et « grandes », dans lesquels les mouvements nationalistes ne s'épanouissent pas de la même façon. La qualification de la nation dépend de sa structure sociale découlant de l'identité de la classe possédante. Classiquement, M. Hroch détermine trois classes sociales : « la bourgeoisie », « la paysannerie » et « la classe possédante ». Dans une grande nation, la structure sociale, est dite « complète » lorsque les trois classes appartiennent à la même communauté nationale. Ainsi, la lutte entre la bourgeoisie et la noblesse n'est pas teintée de revendication identitaire. La bourgeoisie mène un combat, au nom du peuple en vue d'obtenir un régime égalitaire et démocratique. Le fondement du mouvement nationaliste est de battre en brèche les privilèges accordés à la noblesse en raison de sa naissance et de son sang. Finalement, le nationalisme est bridé par le combat en faveur des droits et libertés fondamentaux. Le projet de la bourgeoisie rencontre un succès auprès de la paysannerie et la noblesse est rapidement renversée afin de bâtir un nouveau régime d'essence démocratique et bourgeoise. Ce scénario correspond parfaitement à la Révolution française, mais pas la transition postcommuniste.

En effet, c'est bien le cas des petites nations qu'il faut transposer à notre sujet. Ici, la structure sociale est incomplète. Au contraire des grandes nations, la noblesse possédante est allogène. Dans le cadre de l'Europe postcommuniste, la noblesse allogène correspond à la

11 M. Hroch ne s'attarde pas ce point. Nous considérons comme « aléa historique » un évènement de suffisamment grande ampleur pour conduire au bouleversement d'une société entière. Il peut aussi bien s'agir d'un évènement humain que naturel.

12 Nous retrouvons ici la définition de la nation de John Stuart Mill et du nationalisme de Guy Hermet. Mill, J. S. (1962) *Considerations on representative government*, South Bend, Gateway Editions. Hermet, G. (1996) *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Le Seuil

nomenklatura, la bourgeoisie à l'élite nationaliste et la paysannerie au prolétariat.¹³ L'extranéité de la nomenklatura qui même d'origine locale se définit avant tout comme communiste, est le point de départ de cette trajectoire différente des grandes nations. S'instaure alors un véritable rapport de hiérarchie entre les classes fondé sur l'identité : les ressortissants de la petite nation qu'ils soient membres de la bourgeoisie ou du prolétariat forment une « nation opprimée » et la classe possédante une « nation dominante ». Il est intéressant de remarquer que M. Hroch se réapproprie la terminologie de Karl Marx, en substituant « classe » à « nation ».

Dès lors, les revendications de la bourgeoisie ne peuvent pas se limiter une égalité de droits, mais se combinent avec des revendications identitaires. L'objectif est de remplacer une classe allogène par une classe nationale. La revendication « ne prend pas la forme d'une agitation mais aussi celle d'un combat des patriotes pour doter la nation des attributs qui manquent à la pleine existence nationale » (Hroch 1985, 6). Ainsi, rapidement, la lutte pour les droits et libertés devient l'accessoire du nationalisme. La bourgeoisie s'engage dans un combat revendicatif, pouvant être violents, auquel le prolétariat n'est *a priori* pas toujours sensible (Hroch 1993, 12). En plus de sa lutte contre la nomenklatura, elle met en place des stratégies afin de convaincre ce dernier de rejoindre sa cause.

L'aléas historique qu'est la chute du communisme dans la région permet la prise de conscience des défaillances de ces régimes. En URSS, la catastrophe de Tchernobyl est l'un des événements révélateurs de cette situation. En RFSY, la découverte la situation économique suite à la disparition de Tito, remet en cause l'autogestion et ébranle profondément les fondements de du système. Tels les hommes de la Caverne de Platon, le peuple prend conscience de l'illusion dans laquelle il vit. La légitimité des régimes communistes se délite. Les mouvements nationalistes en proposent. Toutefois, ils ne suivent pas le chemin des grandes nations pour deux raisons : la structure sociale est incomplète, nous l'avons vu mais aussi parce que le communisme a réglé le problème de l'égalité. G. Hermet, dans son article critiquant la transitologie et la consolidologie, explique que contrairement à l'Amérique latine, l'Europe postcommuniste ne s'engage pas dans une lutte contre les inégalités (Hermet 2001, 297-298). En effet, les régimes communistes par leur travail d'uniformisation des modes vies ont su créer un sentiment d'égalité. La transition postcommuniste est davantage perçue comme un

13 Pour des raisons de clarté, nous privilégions dans nos développements les termes correspondant à la transition postcommuniste.

mouvement de réformes économiques que démocratiques menaçant les possibilités d'ascensions sociales et de bien-vivre. L'égalité promise par les régimes communistes produit un sentiment démocratique. Ainsi, les mouvements nationalistes postcommunistes sont des replis identitaires pour tenter de contrer les conséquences des réformes vers l'économie de marché.¹⁴

Bien que fondés sur des revendications similaires, ils empruntent des chemins différents sur le terrain. Certains comme en Tchécoslovaquie avec la Révolution de Velours se déroulent dans le calme. D'autres, comme en RFSY s'accompagnent de violences et se transforment en guerres manipulant les sentiments identitaires. M. Hroch prévoit ces trajectoires différenciées dans ses travaux (Hroch 1985, 23-27). Il repère quatre types de mouvements nationalistes et de petites nations résultant de la combinaison du niveau de développement du capitalisme (deux stades¹⁵) et du niveau d'intensité de l'activité nationale (trois phases¹⁶). Schématiquement, en Europe postcommuniste émergent deux types de mouvements nationalistes : intégrés et insurrectionnels.

Les mouvements intégrés sont définis comme ceux où la massification du mouvement nationaliste indépendantiste et au renversement de la nomenklatura sont concomitants. Cette synchronisation permet une transition plus paisible et un départ concerté de la nomenklatura. La frange la plus modérée de cette dernière participe alors à la transition politique en siégeant aux Assemblées constituantes. Nous retrouvons ici la stratégie réformiste d'A.-D. Smith. Les mouvements nationalistes intégrés sont assez proches de la trajectoire des grandes nations.

En RFSY, les mouvements nationalistes relèvent davantage de la catégorie insurrectionnelle. D'ailleurs M. Hroch range déjà les Balkans dans cette catégorie lors de la Révolution industrielle. Dans ce cas, la phase de massification du mouvement nationaliste a lieu alors de que les structures anciennes sont toujours en place. Le sentiment national se diffuse très tôt dans le peuple, et n'a pas le temps de se structurer. Le cas de la Serbie lors de la prise de pouvoir de S. Milošević est un exemple

14 En URSS, le chômage est décrété avoir disparu depuis 1930, il réapparaît dans les années 1990 suite à la chute du régime.

15 Le premier stade correspond aux débuts du capitalisme. La bourgeoisie prend conscience qu'elle est victime d'une oppression et se met en ordre de marche. Le deuxième stade correspond à l'épanouissement de la société capitaliste. La bourgeoisie est sortie vainqueur de son combat et l'ancienne structure sociale a disparu.

16 La phase A est celle de l'« intérêt académique » et ne dépasse pas les travaux universitaires. La phase B est celle de l'« agitation nationale » conduisant à la récupération et la mise en mouvement des travaux universitaires sous forme de programmes politiques. La phase C est celle du « mouvement nationaliste de masse durant laquelle la population prend part au mouvement nationaliste.

de ceci. Il prend le pouvoir alors que la Ligue communiste tente de se restructurer. La diffusion opportune du *Mémoire de l'Académie des Sciences* en 1986 est l'occasion de réveiller un nationalisme latent dirigé contre le pouvoir. Le mouvement nationaliste devient incontrôlable et irraisonnable conduisant aux guerres sanglantes des années 1990.

DES MOUVEMENTS NATIONALISTES IDENTITAIRES BASCULANT VERS L'ILLIBÉRALISME

L'illibéralisme est une notion encore complexe à saisir aujourd'hui. Elle est popularisée à la fin des années 1990 sous la plume du journaliste Fareed Zakaria. Il la définit comme « une démocratie sans libéralisme constitutionnel qui produit des régimes centralisés, l'érosion de la liberté, des compétitions ethniques, des conflits et la guerre » (Zakaria 1998). Très large et floue, cette définition est désormais contestée par les chercheurs qui s'emploient à l'affiner. Les juristes spécialistes en droit constitutionnel s'en détournent même. Selon eux, l'illibéralisme tel que perçu par F. Zakaria repose sur un paradoxe. D'un point de vue théorique, la démocratie illibérale est un oxymore (Jouanjan 2019). La démocratie est par essence libérale, si un régime n'est pas libéral alors ce ne peut pas être une démocratie. Toutefois, des auteurs comme Carl Schmitt (Schmitt 1993) ont pu développer une philosophie politique et constitutionnelle du populisme démocratique, autrement dit de la « démocratie illibérale ». Il met en scène les conflits entre le principe démocratique et le principe libéral de l'État de droit dans le système démocratique libéral. Cette opposition est purement politique au sens *schmittien*, puisque l'État de droit, libéral, n'est pas seulement l'autre de la démocratie, il en est aussi l'ennemi. La neutralité « libérale-bourgeoise » n'existe pas selon C. Schmitt, car elle est ennemie de la démocratie. Dès lors, selon Schmitt, si la vraie démocratie est politiquement et constitutionnellement opposée au libéralisme, elle ne peut qu'être illibérale.

Penser l'État de droit démocratique revient finalement à penser contre C. Schmitt (Mouffe 1992, 83-96). Ernst-Wolfgang, Böckenförde, « schmittien libéral » tente justement d'appréhender l'État de droit démocratique du point de vue de la théorie constitutionnelle. Il cherche à penser un constitutionnalisme issu de la *Loi fondamentale allemande* de 1949, combinant État de droit, démocratie et État social. Dans *Démocratie et représentation* en 1983, E.-W. Böckenförde (Böckenförde 1983; Böckenförde 2000) explique que le concept d'une pure démocratie n'est pas possible pour des raisons pratiques, mais également théoriquement inconstructible.

Nous laisserons de côté la théorie constitutionnelle pour définir l'illibéralisme comme une pratique du pouvoir par laquelle le politique prive délibérément certains de ses ressortissants de leurs droits et libertés fondamentaux. Cette pratique cible particulièrement les minorités qu'elles soient politiques, ethniques, religieuses ou sexuelles ; les femmes et principalement leur émancipation du patriarcat ainsi que toutes formes de contre-pouvoirs : médias, intellectuels, les associations...

L'eupéanisation rapide des États postcommunistes finit par contenir les mouvements nationalistes de type intégré. La promesse de rejoindre rapidement l'Union européenne conduit toutes les forces politiques et idéologiques à modérer leurs discours et à unir leurs forces dans ce processus. Grâce à ce travail de mise à niveau, les premières adhésions ont lieu en 2004, soit à moins de quinze ans après la chute du communisme. Seule l'Europe du sud-est, meurtrie par les guerres, reste à la porte de l'Union européenne.¹⁷

Cette adhésion rapide est économiquement bénéfique aux États postcommunistes. Les aides de l'Union européenne sont une aubaine pour consolider la transition vers l'économie de marché et offre de nouvelles débouchées commerciales. La perte du marché communiste est compensée par le marché européen.

Néanmoins, la lune de miel entre les deux parties de l'Europe tourne court. Trois nouveaux aléas historiques changent la donne et réveillant et renforçant le nationalisme. Le premier évènement est la crise financière de 2008. Durant cette période, les États postcommunistes souffrent énormément et ont le sentiment d'être abandonnés par l'ex Europe de l'Ouest. En effet, les décisions, visant davantage à sauver le système financier qu'aider les États, sont prises quasiment unilatéralement par le couple franco-allemand. Un sentiment de déclassement apparaît en Europe postcommuniste, sentiment de ne pas avoir de pouvoir et que finalement l'adhésion à l'Union européenne ne se traduit pas par une meilleure insertion dans le concert international. Comme à l'époque communiste, ces États ne sont pas consultés lors de la prise de décisions importantes et n'ont d'autres rôles que d'appliquer les consignes venues d'en haut. Dès lors, un repli identitaire resurgit et cette fois-ci, il n'est pas bridé par la promesse européenne. L'arrivée au pouvoir de V. Orbán en Hongrie en 2011 est symptomatique de ce sentiment. Le nouveau Premier ministre ne cache pas son aversion pour l'Union européenne et

17 La Slovénie est une exception, peu touchée par les guerres des Balkans et dotée d'une économie solide, elle adhère à l'Union européenne en 2004. La Croatie est la première des belligérants des guerres des années 1990 à faire son entrée dans l'Union européenne. La France fait aujourd'hui obstruction à l'adhésion des autres États des Balkans. <https://www.franceculture.fr/geopolitique/les-balkans-occidentaux-sont-ils-les-bienvenus-dans-lunion-europeenne>

son programme affiche clairement sa préférence nationale. Cependant, ce mouvement de critique radicale de l'Union européenne se manifeste d'abord en Pologne grâce aux succès électoraux du parti *Droit et Justice* en 2005. Il est majoritaire à la Diète de 2005 à 2007 avant de porter à la présidence de la république A. Duda en 2015. Fermement nationaliste, *Droit et Justice* ne souhaite plus que la Pologne abandonne des parts de sa souveraineté à l'Union européenne. Adoptant des principes ultra-conservateurs, accordant une place importante à la religion, la Pologne d'Andrzej Duda entame une vaste réforme institutionnelle afin de limiter les droits et libertés. Ces réformes liberticides tant en Pologne qu'en Hongrie sont contrebalancées par d'autres économiques et sociales en faveur des plus démunis. Le populisme, axé autour d'une dimension sociale, est l'une des armes majeures de ces régimes pour faire accepter ces restrictions de libertés.

Ce réveil du nationalisme, ici défini comme « fermé » selon Michel Winock est renforcé par deux autres aléas historiques : la crise de migrants de 2015 et celle de la Covid depuis 2020 (Winock, 1990). Ce nationalisme est l'occasion de remettre en cause si ce n'est l'adhésion à l'Union européenne au moins à ses principes fondateurs. Le nationalisme conservateur qui surgit à partir de la deuxième partie des années 2000 s'oppose au libéralisme européen. Il ne s'agit pas uniquement d'une opposition au libéralisme économique mais surtout à l'État de droit. Ces États qu'ils soient membres de l'Union européenne ou candidats comme la Serbie s'emploient à mettre un frein à la protection des droits et libertés. Ce n'est pas la démocratie en tant que régime politique qui est combattu ici mais bien son expression par l'État de droit. Il est à la fois la condition à la formation de la volonté démocratique, mais également sa limite en vue de la protection des droits et libertés individuelles. La démocratie « immédiate-identitaire » populiste, qui serait la fusion du peuple et du pouvoir ne peut être que « fallacieuse » (Dubout 2021). C'est bien l'État de droit qui garantit l'aspect libéral de la démocratie.

La fusion de cette crise du libéralisme européen, du nationalisme identitaire et du populisme donne naissance à une nouvelle pratique du pouvoir : l'illibéralisme. Revendiqué par un dirigeants comme V. Orbán, l'illibéralisme se répand rapidement en Europe postcommuniste suite à la crise de 2008 et se nourrit des crises de 2015 et 2020.

Cette explosion illibérale est révélatrice de l'échec de la « greffe démocratique » (Mény 1993, 7-38) en Europe postcommuniste. Le nationalisme étouffé par l'européanisation à grande vitesse n'a pas permis aux États de s'approprier leur nouvelle indépendance. Ils sont schématiquement passés de l'imposition du modèle communiste à celle

du modèle européen. Ils n'ont pas eu le temps de réfléchir à leur avenir ni de bâtir des institutions et régimes qui leur ressemblent. Le nationalisme a dû s'adapter aux standards européens et non l'inverse, au risque de perdre une partie de son identité. L'Europe postcommuniste n'au eu ni le temps de digérer son expérience communiste ni l'intégration européenne en 2004.

Ceci montre la fragilité de la transition démocratique et soutient les critiques au paradigme diffusionniste, à la transitologie et à la consolidologie. La crise de 2008 et celles qui suivent démontrent d'une part, l'importance du temps dans un processus de transition, et d'autre part, celle de la culture. Habitée à sa démocratie et certaine de la supériorité de son modèle l'Europe Occidentale oublie toute la période de maturation qui lui a été nécessaire pour arriver là où elle en est. Elle oublie également que la construction européenne est le fruit d'une histoire et d'expériences communes. L'Europe postcommuniste a vécu d'autres expériences, notamment durant la Guerre froide, l'importation du modèle Occidental, clefs en main était un échec annoncé. L'illibéralisme met ainsi en lumière les limites de la procédure d'adhésion à l'Union européenne et la nécessité pour des États de prendre le temps de réfléchir à leur identité avant d'intégrer les institutions supranationales telles que l'Union européenne. Ce type d'intégration pour être un succès ne peut pas se faire par le haut mais nécessite une très longue période de maturation durant laquelle le peuple a le temps de s'imprégner de la philosophie supranationale. De même, une intégration ne peut se faire que si l'État parvient à domestiquer son nationalisme. L'euphorie et l'occidentalo-centrisme des observateurs et des scientifiques brouillent leur interprétation de la situation. Ne prenant en considération que le court terme dont l'objectif est l'euphorie et l'occidentalo-centrisme des observateurs et des scientifiques brouillent leur interprétation de la situation. Ne prenant en considération que le court terme dont l'objectif est l'euphorie et l'occidentalo-centrisme des observateurs et des scientifiques brouillent leur interprétation de la situation.

CONCLUSION

La transition politique en Europe postcommuniste est plus complexe et nuancée que le montrent les études réalisées sur le moment. L'euphorie et l'occidentalo-centrisme des observateurs et des scientifiques brouillent leur interprétation de la situation. Ne prenant en considération que le court terme dont l'objectif est l'euphorie et l'occidentalo-centrisme des observateurs et des scientifiques brouillent leur interprétation de la situation.

La non prise en considération de l'importance du nationalisme dans le processus de transition, hormis comme explication erronée aux guerres yougoslaves, conduit les nations nouvellement indépendantes à n'avoir ni le temps de digérer l'héritage communiste ni celui de reconstruire leur *volk*.

L'illibéralisme qui explose suite à l'enchaînement de crises que connaît l'Europe postcommuniste à partir de la fin des années 2000 est l'expression de la limite du paradigme diffusionniste. Le modèle Occidental, capitaliste et démocratique, n'est pas une finalité universelle y compris sur le continent européen. Le basculement illibéral traduit la volonté de l'Europe postcommuniste de ne plus être considérée comme une Europe de seconde zone exécutant les décisions du couple franco-allemand.

BIBLIOGRAPHIE

- Böckenförde, Ernst-Wolfgang. 1983. *Demokratie und Repräsentation. Zur Kritik der heutigen Demokratiediskussion: Schriftenreihe der juristischen Studiengesellschaft*. Hannover: Heft.
- Böckenförde, Ernst-Wolfgang. 2000. *Le droit, l'État et la constitution démocratique*. Paris/Bruxelles : LGDJ/Bruylant.
- Castellan, Georges. 2005. « Les Balkans, poudrière du XXe siècle. » *Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 217 : 5-15.
- Dubout, Edouard. 2021. « Démocratie illibérale et concept de droit. » *Revue des droits et libertés fondamentaux* n°10 <http://www.revuedlf.com/droit-fondamentaux/democratie-illiberale-et-concept-de-droit/>
- Hermet, Guy. 1996. *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris : Le Seuil.
- Hermet, Guy. 2001. « Les démocratisations au vingtième siècle : une comparaison Amérique latine/Europe de l'Est. » *Revue internationale de politique comparée* vol. 8 : 285-304.
- Hobsbawm, Eric. 1968. *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*. Paris : Fayard.
- Hobsbawm, Eric, Ranger, Terence. 2012. *L'invention de la tradition*. Paris Amsterdam Éditions
- Hroch, Miroslav. 1985. *Social preconditions of nationale revival in Europe, a comparative analysis of the social composition of patriotic groups, among the smaller european nations*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Hroch, Miroslav. 1993. «From national movement to fully formed nation. » *New Left Review* n° 198: 1-20.
- Hroch, Miroslav. 1998. « Une identité indésirable: le nationalisme, un legs du communisme?. » [en ligne] *Cahiers du CE-FRES Regards communs sur l'Europe*, 58-63.

- Jouanjan, Olivier. 2019. « L'État de droit démocratique. » *Jus Politicum* n° 22 <http://juspoliticum.com/article/L-Etat-de-droit-democratique-1284.html>
- Kohn, Hans. 2005. *The idea of nationalism: a study in its origins and background*. New York: Macmillan.
- Lipset, Seymour Martin. 1959. «Some Social Requisites of Democracy, Economic Development and Political Legitimacy. » *American Political Science Review* n°53: 69-165.
- Mény, Yves. 1993. « La greffe et le rejet. Les politiques du mimétisme institutionnel. » in: Mény, Yves (ed.), *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*. Paris : L'Harmattan, 7-38.
- Mill, John Stuart. 1962. *Considerations on representative government*. South Bend : Gateway Editions.
- Mink, Georges, Szurek, Jean-Charles. 1994. *Cet étrange post-communisme. Rupture et transitions en Europe centrale et orientale*. Paris : Presses du CNRS/La découverte.
- Mouffe, Chantal. 1992. « Penser la démocratie moderne avec et contre Carl Schmitt. » *Revue française de science politique* vol. 42, n° 1 : 83-96.
- Roger, Antoine. 2001. *Les grandes théories du nationalisme*. Paris: Armand Colin.
- Rustow, Dankwart. 1970. «Transitions to democracy: towards a dynamic model. » *Comparative Politics* n° 2 : 337-363.
- Schmitt, Carl. 1993. *Théorie de la constitution*. Paris : PUF.
- Schmitter, Philippe, O'Donnell, Guillermo. 1986. *Transitions from Authoritarian Rule: Tentative Conclusions About Uncertain Democracies*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Schmitter, Philippe, Karl, Lynn. 1991. «What Democracy is ...and is not. » *Journal of Democracy* n° 2 (3): 75-88.
- Smith, Anthony Douglas. 1971. *Theories of nationalism*. Londres: Duckworth.
- Smith, Anthony Douglas. 1981. *The ethnic revival*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Winock, Michel. 1990. *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*. Paris : Le Seuil.
- Zakaria, Fareed. 1998. *De la démocratie illibérale*. Gallimard : Le Débat.

Pauline Soulier

Valentin Lesauries

ПОЛИТИЧКА ТРАНЗИЦИЈА 90-ИХ ГОДИНА
20. ВЕКА: ОД ПОКУШАЈА ПОМИРЕЊА ДО
РАЂАЊА НАЦИОНАЛИСТИЧКИХ ПОКРЕТА
- ТЕМЕЉИ ИЛИБЕРАЛНЕ ПРОМЕНЕ У
ПОСТКОМУНИСТИЧКОЈ ЕВРОПИ

Резиме

Аналитичка мрежа Антонија Дагласа Смита која се односи на стратегије помирења легитимитета, заједно са анализом Мирослава Хроша који проучава националистичке покрете, омогућава нам да разумемо политичку транзицију у посткомунистичкој Европи. Прекривена брзом европеизацијом, ова транзиција се показала крхком од краја 2008. Нове независне државе су имале потешкоћа да апсорбују низ криза (финансијску, мигрантску и здравствену). Услед тога, Владе појединих држава посткомунистичке Европе спроведе националистичко повлачење које резултира одрђеним илибералним поступцима.

Кључне речи: посткомунистичка Европа, помирење, национализам, илиберализам, Смит, Хрош.

* Овај рад је примљен 15. септембра 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

LE KOSOVO(-MÉTOCHIE) ET LA QUESTION DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

UDC 321.011(497.115)

DOI: 10.22182/spm.specijal22022.5

Прегледни рад

Dejan Dimitrijevic*

Université Lumière Lyon 2 LADEC

Résumé

Depuis la fin des années 1970, l'idéologie libérale mène une croisade pour que le monde globalisé adopte des règles de fonctionnement qui permettent à l'économie et à la finance de générer toujours plus de profits au bénéfice des actionnaires. Dans le récit qui accompagne cette croisade libérale, l'Etat est présenté comme une institution anachronique nuisible à l'harmonie globale, dont les piliers sont la liberté du marché et des mœurs. Dans ces conditions, l'acharnement des puissances Occidentales de créer de nouveaux Etats intrigue. Cet article propose d'examiner le processus de création de l'Etat du Kosovo*, afin de mieux comprendre les enjeux de l'époque contemporaine. Ce processus, qui n'offre aucune garantie d'aboutissement, est le résultat d'une campagne militaire menée par les EU, et suivie par dix-huit autres pays membres de l'OTAN.

Mots clefs: Anthropologie, Etat, Souveraineté limitée, Serbie, Kosovo-Métochie, Kosovo*, Minorité, Démocratie, Enclaves, Développement, Think tank, Emigration, Droit international, Guerre, Violence

* dejandimitrijevic@icloud.com

Du XVIIIe aux dernières décennies du XXe siècle, l'Etat-nation avait élargi presque continûment sa portée, ses pouvoirs et ses fonctions. Ce fut un aspect essentiel de la « modernisation ». La vie des citoyens dans les Etats « modernes » étaient presque exclusivement déterminée par l'activité ou la passivité de l'Etat. Pendant la période des Trente glorieuses, ou d'Âge d'or selon la terminologie anglo-saxonne, le modèle de l'Etat-providence était devenu le modèle absolu. Sous la pression du mouvement prolétarien international, le capitalisme a été réformé avec une préoccupation sociale accrue. La logique de la planification a été empruntée aux idées soviétiques afin de donner naissance à une économie mixte du type capitaliste. Et ce avec un succès incontestable. Ainsi entre 1950 et 1979, la France, jusque-là synonyme de retard économique, rattrapa la productivité américaine avec plus de succès qu'aucun autre des grands pays industriels, plus encore que l'Allemagne (Maddison 1982, 46).¹

La formation d'Etats-providence, au sens littéral du terme, c'est-à-dire d'Etats dans lesquels les dépenses sociales – maintien des revenus, santé, éducation, etc. – devaient représenter la plus grosse part des dépenses publiques et où le personnel associé à ces activités formait le plus gros corps de fonctionnaires. En 1970, alors que la guerre du Vietnam battait son plein, le nombre d'employés des établissements scolaires aux Etats-Unis dépassait pour la première fois le nombre de militaires et de personnels affecté à la défense civile. A la fin des années 1970, tous les Etats capitalistes étaient devenus des « Etats-providence ». Six Etats consacraient à cet effet 60% de leurs dépenses publiques (Australie, Belgique, France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Pays-Bas) (Hobsbawm 1999, 375).

Mais les rapports de force s'inversent, et les années 1980 ouvrent une période de domination planétaire du libéralisme, dont l'effet le plus important fut l'effondrement des Etats socialistes d'Europe. Les idéologues néo-libéraux, au pouvoir en Grande-Bretagne en 1979, et aux EU en 1980, les deux places fortes du capitalisme mondial de l'époque, ouvrent plusieurs fronts contre l'étatisme. Ils intensifient la guerre froide contre l'Union soviétique, en relançant la course aux armements, et en rapprochant la menace militaire au plus près du bloc du pacte de Varsovie par l'installation des missiles Pershing et BGM-109, de l'OTAN, en Allemagne; et ce malgré une vague de manifestations pacifistes sans précédent, qui étaient aussi des protestations contre ce libéralisme conquérant dont les effets commençaient à agir également dans les autres pays d'Europe occidentale en dépit d'une forte représentation des partis

1 Cité d'après E. Hobsbawm 1999, 362

de gauche au pouvoir. Les néo-libéraux, qui gagnent le pouvoir et les esprits dans les pays Occidentaux, œuvrent pour une rupture radicale avec l'Etat-providence en retirant aux Etats les manettes de l'économie et du social.

Le modèle de l'Etat-nation-providence, s'est progressivement érodé aussi bien par le haut que par le bas.² Il a rapidement perdu ses pouvoirs et ses prérogatives au profit de diverses entités supranationales et parallèlement, la désintégration des grands Etats socialistes a engendré une multitude d'Etats, plus petits, trop faibles pour se défendre dans une période de désordre international (Hobsbawm 1999, 737-738). L'Etat-providence est idéologiquement discrédité et devient désormais synonyme d'assistanat et de corruption, et porte en lui un risque de faillite. Les pays qui s'accrochent au modèle de l'Etat-providence se voient prophétiser le funeste destin de l'URSS et des autres Etats socialistes d'Europe.³ C'est dans ces conditions qu'un certain nombre d'Etats voient le jour suite à la disparition de l'URSS et de la Yougoslavie.

CRÉER UN ETAT AUJOURD'HUI

Cet article a pour objectif de mettre en lumière le processus et les étapes de la création d'un Etat dans des conditions significatives de l'époque contemporaine. Cette époque qui s'ouvre avec l'effondrement et la dislocation de l'URSS et de la Yougoslavie, qui étaient des entités politiques structurantes de l'équilibre du monde post-Seconde Guerre mondiale. La disparition de ces Etats a été un cataclysme comparable à la disparition de l'Empire austro-hongrois et de l'Empire ottoman, après la Première Guerre mondiale. A la différence que le bouleversement qui ouvre la période contemporaine, n'a pas trouvé sens dans la structure d'un nouvel ordre collectif global, comme cela a été le cas au sortir de la Première Guerre mondiale, avec création de la Société des Nations et avec la boussole du principe des nationalités.

2 F. Cusset (2008) donne une bonne idée des transformations qui ont été opérées durant cette décennie charnière.

3 Il est pourtant absurde de prétendre que les citoyens de la Communauté européenne, dont la part de revenu national par tête avait augmenté de 80% entre 1970 et 1990, ne peuvent « se permettre » en 1990 le niveau de revenu et de protection sociale tenu pour acquis en 1970 (World tables 1991, 8-9). Le revenu national brut par habitant a continué sa progression dans les années 1990 et 2000. Ainsi de 1995 à 2008, il passe de 20260\$ à 33309\$, en France. Pour la même période, aux Etats-Unis, la progression est encore plus importante puisqu'elle passe de 27520\$ à 47320\$. La Fédération de Russie est également un exemple significatif : Le revenu national brut par habitant stagne durant la décennie 1990 à hauteur de 5500\$ et ne décolle qu'à partir de 2000 pour atteindre 12811\$ en 2006. Les chiffres sont de l'OCDE <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/factbook-2010-12-fr.f?expires=1591455345&id=id&accname=guest&checksum=91A502F8C976CB69331860861DAF8F00>.

La domination sans partage qu'ont exercé les EU sur le reste du monde, et qu'on a nommé un peu vite le « nouvel ordre mondial », n'a réellement duré que pendant la décennie qui a vu la disparition de l'URSS. Déjà dans les années 2000, cette domination était ouvertement contestée. La France et l'Allemagne refusent de participer à l'expédition militaire étasunienne en Irak. La Fédération de Russie, s'oppose aussi à l'invasion de l'Irak; et même si elle n'exerce pas son droit de veto sur cette affaire, elle commence à s'affirmer en concurrent international. Plus tard, la tentative de renversement du président Syrien, Bachar el-Asad, en 2011, que les puissances occidentales ont fortement soutenu, tourne largement à l'avantage de la Russie et renforce sa stature de puissance internationale de la Fédération.

Le cas de la création (ou de la tentative de création) de l'Etat du Kosovo, dont cet article propose l'examen, présente plusieurs avantages qui sont autant d'éclairages spécifiques de l'époque contemporaine. D'abord, cette « création » est le résultat de la dernière intervention militaire voulue par les EU à laquelle aucune des puissances mondiales ne s'est opposée, malgré son illégalité au regard du droit international. En cela, il y a un avant et un après « bombardement de la Yougoslavie » dans les affaires internationales, et les rapports de force qui les orientent. Ensuite, en devenant un enjeu international qui s'inscrit dans la durée, la création de l'Etat du Kosovo permet de suivre la mise en place d'un monde multipolaire. En effet, toutes les puissances qui s'affirment désormais comme telles et constituent des axes d'articulation des mondes contemporains agissent dans divers domaines de la question kosovare. En 2008, la déclaration unilatérale de l'indépendance du Kosovo par les autorités albanaises de Priština a mis en lumière des intérêts divergents et des camps opposés. Les EU, l'Allemagne et la France ont soutenu et reconnu cette indépendance, mais cinq pays de l'UE ne la reconnaissent pas; ce en quoi, l'Espagne, la Grèce, la Roumanie, Chypre et la Slovaquie rejoignent le camp de la Russie, de la Chine, de l'Inde, du Brésil et d'autres puissances régionales non négligeables comme l'Afrique du Sud. Mais la question de la reconnaissance n'est que la partie la plus visible des intérêts divergents des puissances constituées en acteurs de ce nouveau cycle de la compétition internationale, dont la dimension militaire n'a pas disparu, mais dans laquelle l'économie et la finance jouent un rôle accru. C'est à ce titre que l'Allemagne y joue un des principaux rôles. Ainsi, des enjeux de premier ordre, avec des implications locales et globales fortes, sont disputés autour du statut international d'un territoire, qui est pour certains *l'Etat de Kosovo* et pour d'autres la *Province serbe autonome de Kosovo-Métochie*. Les principaux enjeux que révèle le «

nœud kosovar », tel qu'il se présente après l'agression militaire contre la Yougoslavie et l'indépendance autoproclamée du Kosovo, sont d'ordre anthropologique, politique, sociologique, économique et géostratégique – où la question énergétique devient centrale.

LA CAMPAGNE MILITAIRE ET L'INVERSION DES RAPPORTS DE FORCE AU KOSOVO-MÉTOCHIE

L'intervention militaire de l'OTAN au Kosovo-Métochie, qui débute le 24 mars en 1999 figure parmi les plus controversées de l'après-guerre-froide. D'abord parce qu'elle ne dispose pas d'un mandat du Conseil de Sécurité des Nations-Unies. Ensuite, parce qu'elle a fait l'objet d'une vaste opération de propagande de la part de la presse américaine comme européenne renonçant à toute objectivité dans la couverture du conflit. Enfin, la plupart des commentateurs s'accordent pour dire que l'intervention aérienne de l'O.T.A.N. a eu pour effet direct d'intensifier le conflit sur le terrain (Egger 2014). militaire de l'OTAN et des tats ique prend fin avec la militaro-hnique⁴, signé le 9 juin 1999 à 23h45 ; mais cet accord n'aurait pu être mis en pratique sans la *Résolution 1244*, le *document Ahtisaari-Tchernomyrdine* et la décision du parlement yougoslave qui l'a accepté.

Le 3 juin 1999, la République Fédérale de Yougoslavie acceptait le plan *Ahtisaari-Tchernomyrdine*, qui reprenait et précisait les principes du G-8⁵, et concluait subséquentement un accord militaro-technique avec la KFOR (Force pour le Kosovo), le 9 juin 1999, à Kumanovo⁶. Jamais l'*UÇK (Ushtria Çlirimtare e Kosovës – Armée de libération du Kosovo)*, dont les agissements furent à plusieurs reprises condamnés par les instances médiatrices puis par le Conseil de sécurité, ne fut considérée à l'égal d'un mouvement de libération nationale. Elle ne prit point part à l'accord du 3 juin 1999 mais conclut avec la KFOR, représentée par l'OTAN, un accord séparé de démilitarisation le 10 juin 1999 (Lagrange 1999). Voici comment le général de police serbe Obrad Stevanović⁷ décrit la fin du conflit: «Vers la fin de la guerre, il était devenu évident que la Serbie n'avait aucun allié. Ni la Russie, ni la Chine, et par ailleurs nos capacités sont au point zéro, l'industrie militaire est pratiquement détruite. Nous concluons qu'à un moment donné nous n'aurons plus de munitions

4 <https://www.srbija.gov.rs/kosovo-metohija/?id=19947>, pour la version serbe, et <https://www.nato.int/kosovo/docu/a990609a.htm>, pour la version anglaise (consulté le 03.6.2020).

5 S/1999/516, 6 mai 1999 (consulté le 07.6.2020) ; S/1999/649, 7 juin 1999 (consulté le 07.6.2020)

6 S/1999/682, 15 juin 1999 (consulté le 07.6.2020)

7 L'un des deux représentants de l'Etat yougoslave, aux côtés du général d'armée Svetozar Marjanović lors de la signature de l'accord de Kumanovo, qui met fin à l'agression de l'OTAN.

et nous réfléchissons à une stratégie de sortie, mais nous n'avons personne avec qui parler sérieusement de cela. De l'autre côté, beaucoup de pays membres de l'OTAN hésitent à poursuivre leur participation, car leur intention d'en finir avec la Serbie en deux-trois jours ne s'est pas réalisée. Il est vrai que l'intervention terrestre était en planification, mais elle était très incertaine. Ils disaient qu'elle était réalisable en novembre, mais ce mois n'est pas favorable à cause du terrain montagneux ; les généraux américains ont très peur de l'hiver. Il apparaît ainsi que tous souhaitaient une sorte d'accord. Rapidement, des hommes acceptables par les deux parties font leur apparition, le premier d'entre eux est Tchernomyrdine. (...) Mais le plus incroyable est que pendant toute la période de l'agression, les généraux américains étaient constamment au Ministère russe de la défense. Donc, ils contrôlaient entièrement Moscou. Ensuite arrive le document Ahtisaari-Tchernomyrdine, qu'ils présentent à Milošević, puis font pression sur lui de différentes manières. Tchernomyrdine dit que la Serbie sera aplatie tel un tapis si cela n'est pas accepté.⁸ Quand le gouvernement et le parlement fédéral ont eu approuvé ce document, j'ai été averti que je dois me préparer à représenter la Serbie lors de la conclusion de l'accord. (...) Nous avons insisté pour ne pas partir (de Kosovo-Métochie) avant leur arrivée, nous leur avons donné les positions exactes des lieux où les Serbes sont le plus en danger. Nous leur avons demandé de venir avec des forces appropriées, qu'ils prennent ces positions et la responsabilité de la sécurité. Ils l'ont accepté à contrecœur, mais ils ne l'ont pas mis en pratique – moins par manque de volonté que par peur. Ils pensaient que les Serbes allaient les liquider dès qu'ils se montreront ; et il était aussi évident qu'ils étaient de grands amis avec les Albanais. Les terroristes sont immédiatement entrés dans les villes, l'exode a débuté, provoqué par les attaques (albanaises)».⁹

Dans cet exode, quelques 250000¹⁰ non Albanais – principalement

8 NDLR: Cette position dure de Tchernomyrdine a par la suite été mise en relation avec un prêt du FMI de 400 millions de dollars qui sera accordé à la Russie en juin 1999: « En juin 1999, la Russie a pour la dernière fois reçu un prêt du FMI - environ 400 millions de dollars - après tout, cela a aidé à persuader Milošević de quitter le Kosovo... » (*Разворот над Атлантикой – Razvorot nad Atlantikoï* (Demi-tour au-dessus de l'Atlantique: <https://subscribe.ru/archive/russ.politics/200603/27225409.html>))

9 Politika, 27.03.2019, <http://www.politika.rs/sr/clanak/426015/Tema-nedelje/Zasto-sam-potpisao-Kumanovski-sporazum> (consulté le 08.6.2020)

10 C'est un chiffre de cet ordre-là qu'avançaient aussi bien par le UNHCR (<http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=8776&lang=en>, automne 1999) que par le gouvernement de la République de Serbie (<https://www.srbija.gov.rs/kosovo-metohija/20031,2000> et 2004 suite au pogrom), dans les premières années de l'administration onusienne du Kosovo-Métochie. Ces documents ont été consultés le 14.6.2020. Pour l'année 2013, le HCR écrit dans son rapport annuel de 2014 que « la Serbie accueille également quelque 210 000 déplacés internes originaires de Kosovo, dont environ 97 000 ont besoin

des Serbes - quittent la Province pour trouver refuge en Serbie Centrale et quelques dizaines de milliers rejoignent des agglomérations du Kosovo-Métochie à dominante serbes ou exclusivement serbes, pour se mettre à l'abri des attaques de l'*UÇK*. Une seconde vague de déplacements massifs a été provoquée par les violences anti-Serbes et anti-Roms de mars 2004 - qui ont été assimilées à des *pogroms* dans les récits qu'en font les victimes.

ADMINISTRATION INTERNATIONALE ET NOUVEL ORDRE

Avec la très difficile mise en place de l'administration internationale, si le Kosovo-Métochie n'était plus soumis à la domination du pouvoir de Belgrade, les minorités se sont retrouvées sans réelle protection.¹¹

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) se donnait pour objectif de doter la Province d'une capacité d'« auto-administration démocratique » dans l'esprit de l'Acte final d'Helsinki et des documents de l'OSCE¹², qui mettent en avant la triade « autodétermination – intégrité territoriale – protection des minorités ». Ces textes étaient rédigés de sorte à ce que le principe d'autodétermination ne soit pas interprété comme un droit de sécession, et que le principe d'intégrité territoriale ne soit pas un permis de discrimination d'une partie de la population d'un Etat (Koskenniemi 1994). Mais l'absence flagrante de protection des populations non albanaises donnaient aussi l'impression que l'auto-administration albanaise avait pour objectif d'accompagner l'inéluctable simplification de la géographie humaine du Kosovo, après quoi, les modifications de frontières pouvaient être plus sereinement envisagées.¹³ La passivité des forces internationales, lors du « pogrome » de mars 2004, venait renforcer cette impression. Ces violences, qui se sont exprimées sur l'ensemble du territoire, avaient fait 19 morts, un millier de blessés, 30 lieux de culte détruits, et quelques 150 autres qui ont été pillés, incendiés et profanés: « A Svinjare, un groupe important d'Albanais de souche est passé juste en face de la principale base française de la

d'assistance, d'après une enquête d'évaluation des besoins des déplacés internes réalisée par le Commissariat serbe pour les réfugiés et le HCR en 2011 ». <https://www.unhcr.org/fr/4ee7133621.pdf> (Consulté le 16.6.2020)

11 De ce fait, il ne reste aujourd'hui presque plus de Serbes dans les villes : Une dizaine de personnes à Priština et encore moins à Prizren (si l'on excepte les religieux et les étudiants en théologie). A Prizren une seule petite fille serbe était scolarisée aux frais de l'Etat serbe lors de la décennie écoulée.

12 Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

13 Voir E. Lagrange, 1999, 338 et 370.

KFOR pour se rendre dans le village, avant de buter le feu à toutes les habitations appartenant aux minorités. La KFOR n'est pas venue au secours des Serbes, alors que Svinjare est située à quelques centaines de mètres de la base. La KFOR française n'a pas non plus réagi lors de l'attaque anti-ashkali perpétrée à Vucitrn, bien que le village se trouve à proximité de deux bases françaises de la KFOR. Les troupes de la KFOR sous le commandement allemand ne se sont pas déployées pour protéger la population serbe et ses églises et monastères orthodoxes historiques, en dépit des appels à l'aide répétés qui émanaient des policiers allemands de la MINUK basés dans la ville. Le village de Belo Polje, proche de la principale base italienne de la KFOR, a été réduit en cendres. Dans la capitale Priština, des Serbes ont été forcés de se barricader dans leurs appartements pendant que les émeutiers d'origine albanaise tiraient sur eux, pillaient et brûlaient les appartements des étages inférieurs. Il a fallu six heures avant que la KFOR et la MINUK ne leur viennent en aide».¹⁴

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo et chef de la MINUK, Harri Holkeri reconnaissait quelques jours plus tard devant le Conseil de sécurité que « les attaques menées par des extrémistes albanais contre des groupes serbes, roms et ashkali faisaient partie d'une campagne organisée, généralisée et ciblée ».¹⁵ C'est dans cet environnement que se sont constituées les territoires exclusivement ou à dominante serbes, qui matérialisent encore très fortement l'encrage de la République de Serbie au Kosovo-Métochie. L'OSCE estimait en 2018 qu'il y avait 70430 Serbes au nord de la rivière Ibar et 75698 Serbes dans les « enclaves »¹⁶ situées au sud de la rivière Ibar.¹⁷ Cependant, la situation démographique du Kosovo dans son ensemble est très incertaine - la seule certitude semble être l'incohérence des chiffres « officiels ».

14 <https://www.hrw.org/fr/news/2004/07/26/kosovo-lotan-et-lonu-incapables-de-protoger-les-minorites> (consulté le 07.6.2020) ; voire aussi le rapport complet de *Human Rights Watch* sur ces pogromes : <https://www.hrw.org/reports/2004/kosovo0704/> (consulté le 07.6.2020) ; voir aussi le reportage de Radio France International qui dénonce explicitement la politique d'épuration ethnique : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/051/article_3165.asp (consulté le 07.6.2020) et <http://www.kosovo.net/crucified/default.htm> (consulté le 07.6.2020). Cependant, il est des agglomérations serbes qui ont été protégées par la police albanaise, comme Orahovac (<https://www.vreme.com/cms/view.php?id=607547>)

15 <https://www.un.org/press/fr/2004/CS2679.doc.htm> (consulté le 07.6.2020)

16 Le nombre d'« enclaves » n'est pas connu parce que, n'étant pas une entité administrative, rien n'officialise son existence. Ce terme englobe aussi bien un ensemble d'appartement dans une tour d'immeuble, comme à Priština, une partie de village, un village ou le territoire d'une municipalité.

17 <https://minorityrights.org/minorities/serbs-3/> (consulté le 08.6.2020)

DÉMOGRAPHIE DU KOSOVO, DÉPLACEMENTS FORCÉS ET ÉMIGRATION ÉCONOMIQUE

La population totale du Kosovo est estimée à quelque 1,8 millions d'habitants, selon le recensement de 2011¹⁸, boycotté par les Serbes. Cependant, il est notoirement connu que l'émigration albanaise du Kosovo vers l'Europe Occidentale a été très importante dans la décennie écoulée. Les Albanais qui quittent la Kosovo sont estimés à plusieurs dizaines de milliers par an, avec un pic en 2014-2015 (Kolë, 2017). Ainsi, plus de 50 000 Albanais auraient quitté le Kosovo pour les seuls mois de janvier et février 2015.¹⁹ Cependant, ces départs ne sont pas répercutés dans la comptabilité démographique.²⁰ Sans être une spécificité kosovare, il n'en reste pas moins qu'il y a bel et bien une particularité kosovare : le nombre de personnes inscrites sur les listes électorales est systématiquement plus élevé que le nombre d'habitants, alors que toutes les analyses démographiques soulignent que la population kosovare est la plus jeune d'Europe: le recensement de 2011 montre qu'un tiers de la population avait moins de 18 ans.

Année	Nature de l'élection	Votes exprimés	% de votants	Inscrits listes électorales	Population totale
2000	Assemblée municipale	721 260		913 179	1 700 132
2001	Assemblée nationale	803 796	64%	1 249 987	1 720 532
2002	Assemblée municipale	711 205	54%	1 320 481	1 737 479
2004	Assemblée nationale	699 519	50%	1 412 680	1 757 142
2007	Assemblée nationale	662 421	42%	1 567 690	1 785 477
2007	Présidence mairie	612 513	39%	1 567 690	1 785 477
2007	Assemblée municipale	571 410	36%	1 567 690	1 785 477
2009	Assemblée municipale	673 936	43%	1 563 741	1 804 838

18 Chiffre officiel de l'Etat français: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/kosovo/presentation-du-kosovo/> (consulté le 08.6.2020)

19 <https://info.arte.tv/fr/lexode-kosovar> ; <https://www.france24.com/fr/20180316-video-reporters-kosovo-balkans-independance-chomage-pauvrete-corruption-migration> (consulté le 08.6.2020)

20 Cela n'est pas une spécificité kosovare. L'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie est enclin à compter ses ressortissants qui vivent à l'étranger comme habitants du pays. Cela masque, quelque peu, la mesure dans laquelle ces pays se vident de leur population et, accessoirement, ouvre des possibilités de manipulation électorale en intégrant les absents parmi les votes exprimés. De sorte que les résultats des recensements et la comptabilité démographique sont à considérer avec beaucoup de réserve dans l'ensemble de la région balkanique.

2009	Présidence mairie	698 466	45%	1 563 741	1 804 838
2010	Assemblée nationale	739 318	45%	1 632 276	1 815 048
2011					1 739 825 ²¹ (592 046 mineurs)
2013	Assemblée municipale	830 371	46%	1 792 913	1 847 708
2013	Présidence mairie	830 832	46%	1 792 913	1 847 708
2014	Assemblée nationale	766 834	43%	1 799 023 ²²	1 859 203
2017	Assemblée nationale	747 228 ²³		1 799 023	1 895 250
2019	Assemblée nationale	877 134	44,72%	1 961 213 ²⁴	1 920 079 ²⁵

Ces chiffres sont, pour le moins, troublants. Non seulement la très forte émigration, dont nous avons de multiples témoignages²⁶, ne transparait aucunement de ces chiffres officiels, mais à la lecture des rapports de *Democracy for Development*²⁷, nous apprenons qu'un autre phénomène caractérise la statistique démographique du Kosovo: une forte propension à maintenir les défunts sur les registres municipaux et les listes électorales. Président du Kosovo, Ibrahim Rugova, décédé en 2006, était toujours inscrit sur les listes électorales des années après ses

21 [https://web.archive.org/web/20160305024614/http://census.rks-gov.net/istarMDAS/MD/a2=mF0&n=1UR906\\$\\$\\$\\$&o=0D&v=1UR060ET00V71000000&p=0&sp=null&l=1&exp=0](https://web.archive.org/web/20160305024614/http://census.rks-gov.net/istarMDAS/MD/a2=mF0&n=1UR906$$$$&o=0D&v=1UR060ET00V71000000&p=0&sp=null&l=1&exp=0)

22 https://d4d-ks.org/wp-content/uploads/2015/07/D4D_ELECTIONS_9_Trendet_Zgjedhore_2000-2014_ENG_-web.pdf Tous les chiffres et pourcentages pour les années 2000-2014, à l'exception du nombre d'habitants en 2011, proviennent de ce document (consulté le 10.6.2020)

23 <https://d4d-ks.org/en/infographics/parliament-elections-2014-vs-2017/> (consulté le 10.6.2020)

24 <http://www.kqz-ks.org/wp-content/uploads/2019/11/1.Statistikat-e-p%C3%AABrgjithshme.pdf> (consulté le 10.6.2020)

25 https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_du_Kosovo#cite_note_Demographics2015-1, d'après <http://www.geoba.se/country.php?cc=XK&year=2019> (estimation - consulté le 10.6.2020)

26 Ainsî, 229005 demandes d'asile ont été enregistrés en EU pour la période 2013-2016. (https://balkaninsight.com/2019/11/07/kosovos-demographic-destiny-looks-eerily-familiar/?fbclid=IwAR0NkNiZGkpSEJBU6TZy-qw6lKnLiD2HPL8CgJUvuLo_d-QAuMIKEw8zI) Si l'on ajoute à cela le fait que ce chiffre ne comprend pas les enfants, car les demandes sont faites par les adultes, et qu'il ne comptabilise évidemment pas les individus qui, pour des raisons diverses, ne font pas la demande de régularisation, on se rend compte que le Kosovo-Métochie a perdu une partie importante de sa population d'avant l'agression de l'OTAN.

27 ONG financée par *USAID*, *Institut for Sustainable Communities* et *NED*.

funérailles.²⁸ L'évolution démographique et celle du nombre d'inscrits sur les listes électorales contrastent avec le nombre de votants aux différentes élections depuis 2000, qui reste relativement stable.

Des chiffres très contrastés sont également proposés pour rendre compte du nombre de réfugiés Serbes et autres non Albanais du Kosovo-Métochie. Ainsi, à l'automne 1999, le rapport de M. Tadeusz Iwiński, rapporteur du parlement européen, indique que « the Rapporteur is concerned by the plight of almost 200 000 Serb and Roma IDPs, constituting more than 80% of their pre-war population, who fled Kosovo after the withdrawal of Serb military forces, heading mainly to Montenegro and Serbia proper ».²⁹ Après les violences de 2004, le gouvernement de la République de Serbie comptabilise 226000 Serbes, 37000 Roms, 15000 Musulmans (dans le sens d'identité nationale) et 9000 autres.³⁰ Pour l'année 2013, le HCR écrit dans son rapport annuel de 2014 que « la Serbie accueille également quelque 210000 déplacés internes originaires du Kosovo, dont environ 97000 ont besoin d'assistance, d'après une enquête d'évaluation des besoins des déplacés internes réalisée par le Commissariat serbe pour les réfugiés et le HCR en 2011 ».³¹ Mais un front de contestation a été ouvert par *European Stability Initiative*, un *Think tank* dont le principal bailleur de fonds est le *Open Society Foundation* de George Soros.³² Cette organisation affirme que les chiffres avancés par l'Etat serbe et le HCR sont contredits par un calcul simple : le nombre de Serbes au recensement de 1991 auquel est soustrait le nombre de Serbes actuellement estimé au Kosovo. Sur cette base l'ESI assure que le nombre de réfugiés Serbes est d'environ 65000.³³ La grande différence entre les chiffres proposés est une inconnue, alors que le calcul de l'ESI est acceptable en logique, et que le rapport du HCR est certainement digne de foi. Comme restent inconnues les équations qui ont produit les chiffres de la population totale du Kosovo et des listes électorales, ainsi que le rapport entre les deux.

28 https://d4d-ks.org/wp-content/uploads/2015/07/D4D_ELECTIONS_9_Trendet_Zgjedhore_2000-2014_ENG_-web.pdf (page 17 du document - consulté le 10.6.2020)

29 http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=8776&lang=en#P146_13638 (consulté le 16.6.2020)

30 <https://www.srbija.gov.rs/kosovo-metohija/20031> (consulté le 16.6.2020)

31 <https://www.unhcr.org/fr/4ee7133621.pdf> (Consulté le 16.6.2020)

32 <https://www.esiweb.org/donors> (consulté le 23.6.2020)

33 <http://www.erstestiftung.org/en/kosovos-demographic-destiny/> (consulté le 23.6.2020)

L'ÉMIGRATION POUR RENTABILISER LES INVESTISSEMENTS OCCIDENTAUX AU KOSOVO

L'émigration économique des Albanais kosovars est ancienne. Comme pour les autres peuples de Yougoslavie, elle a débuté dans les années 1960 et s'est progressivement amplifiée. Le nombre d'Albanais kosovars travaillant en Occident a été estimé à environ 500000 au milieu des années 1990.³⁴ Le mouvement s'est accéléré dans les années 2000 car la rupture des liens économiques entre la Province et le reste de la République de Serbie a eu des conséquences économiques catastrophiques. Une enquête européenne de 2005 révèle des indicateurs économiques extrêmement déprimants: "In 2005 a Labour Force Survey showed an employment rate of only 29 percent among 15 to 64 year olds (and only 12 percent among women). The 2013 Labour Force Survey was no less dramatic, with an employment rate of 28.4 percent (12.9 percent among women). Close to ninety percent of adult women are not working and have no prospect of ever finding a job."³⁵ Et les perspectives sont loin d'être rassurantes. « Kosovo is confronting a harsh reality. Since 2004, the IMF has been sounding the alarm bell. After some years of celebrating the successes of UNMIK's economic policies, its most recent reports are increasingly blunt in their presentation of Kosovo's economic situation: Kosovo "could fall into a vicious circle"; it has "deeply rooted problems"; the situation is "fragile"; "vulnerable"; and "the near term outlook, even under a more benign scenario, does not look promising"». ³⁶

Il est clair que la République de Serbie et les Serbes ne sont pas viscéralement attachés au Kosovo-Métochie par intérêt économique. La province a constitué une charge financière importante pour Serbie, comme pour la Yougoslavie, malgré les matières premières que recèle son sous-sol.³⁷ A partir de juin 1999, l'appareil productif a été détruit au profit d'un autre modèle économique. « La province sous perfusion se transforme en supermarché improductif, avec pour monnaie l'euro, qui empêche toute protection de ses produits contre les importations occidentales achetées par les usagers des institutions internationales aux salaires mirobolants.

34 <https://www.esiweb.org/pdf/ESI%20-%20Why%20Kosovo%20needs%20migration%20-%2022%20April%202015.pdf> (voir p.3 - consulté le 23.6.2020)

35 <https://www.esiweb.org/pdf/ESI%20-%20Why%20Kosovo%20needs%20migration%20-%2022%20April%202015.pdf> (voir p.ii - consulté le 23.6.2020)

36 <https://www.esiweb.org/pdf/ESI%20-%20Why%20Kosovo%20needs%20migration%20-%2022%20April%202015.pdf> (voir p.25 - consulté le 23.6.2020)

37 Le refus de continuer à verser leur cotisation dans le fonds commun de développement en faveur des régions « en développement » a été un des arguments avancés par les républiques sécessionnistes riches de la Fédération yougoslave, la Slovénie et la Croatie, à la fin des années 1980.

Quelque 1000 hectares de terres arables sont supprimés chaque année pour construire ces grandes surfaces commerciales qui, avec les kiosques, boutiques et salaires internationaux, alimentent la « croissance ». Le Kosovo importe tout ce qu'il mange... (...) Les pressions du Fonds monétaire international (FMI) pour une politique d'austérité budgétaire, l'absence d'Etat social et de crédits publics, l'incertitude sur le statut et la propriété entraînent une chute des capacités productives agricoles et une désindustrialisation absolue: 90 % des quelque 500 entreprises publiques ne fonctionnent plus ».³⁸

Les experts économistes chargés par la *Think tank* ESI, financée par la Fondation de George Soros, est très critique sur l'incohérence des investissements occidentaux au Kosovo. «There is much loose rhetoric about the Europeanisation of Kosovo as the way forward. But unless Europeanisation includes at least some focus on migration and some access to European labour markets, it will remain no more than a slogan. Current EU policy – to continue to invest tens of millions of Euro to stabilize Kosovo and South Eastern Europe without a credible development and migration policy – is incoherent».³⁹

Et puisqu'un constat d'échec des possibilités de développement du Kosovo a été fait, ces experts préconisent de mettre à profit l'inévitable mouvement migratoire, dans un document intitulé *Why Kosovo needs migration. From research to policy. Make it in Germany*.⁴⁰ «Kosovo should set up a national institution to manage the economic, social and legal implications of migration. Such an institution would need to focus not only on Germany, Austria and Switzerland, the classic destinations of Kosovars, but on the whole European labour market. It should study experiences with work migration from around the world, and lobby for access of Kosovars. It should provide feedback to education institutions

38 <http://www.paixbalkans.org/contributions/Kosovo%20decembre%202007%20C%20Samary.pdf> (consulté le 23.6.2020)

39 <https://www.esiweb.org/pdf/ESI%20-%20Why%20Kosovo%20needs%20migration%20-%2022%20April%202015.pdf> (voir p.25 - consulté le 23.6.2020)

40 *Why Kosovo needs migration. From research to policy. Make it in Germany*, ESI, Priština, 2015 (2006) <https://www.esiweb.org/pdf/ESI%20-%20Why%20Kosovo%20needs%20migration%20-%2022%20April%202015.pdf> La troisième partie du titre, *Make it in Germany*, fait référence au site officiel du gouvernement allemand destiné à attirer en Allemagne des personnels qualifiés. Le document de l'ESI débute par un appel explicite qui figure sur ce site : There is a shortage of qualified professionals in the profession you wish to pursue in Germany. A list of vacancies is available here. You have received a binding job offer. Your qualification has been recognised as being equivalent to a German qualification. Further information on the recognition of vocational credentials is available here. You will have to apply to have your qualifications recognised while you're still in your home country ... Due to the increasing number of elderly people, the need for caregivers in Germany is also increasing. It is predicted that there will be a shortage of up to 152000 caregivers in 2025

and policy makes in Kosovo on the needs of European labour market and their implications for education and training. Both the citizens of rural Kosovo and European tax-payers deserve better than a set of policies that are failing and bound to fail in the future. It is only by reconsidering current policies that a worthy goal – to stabilise once and for all the Southern Balkans after a decade of wars – will be reached».

Il s'agit d'officialiser par des conventions un transfert de population systématique. Les pays issus de la Fédération yougoslave qui ont fait le choix enthousiaste de l'indépendance, et même la Serbie qui s'est retrouvée indépendante sans l'avoir jamais souhaité, se vident de leur population tous les ans un peu plus ; cela est vrai aussi de la Roumanie et de la Bulgarie. Mais le modèle de développement que propose ce *think tank*, en accord avec le gouvernement allemand, est former aux besoins l'économie allemande la jeune population destinée à migrer. L'ESI présente ce modèle comme devant être généralisé à l'ensemble des pays balkaniques en accord avec d'autres pays occidentaux riches.

L'examen anthropologique de la « création » de l'Etat du Kosovo présente l'incalculable avantage de nous éclairer sur le modèle de « développement économique » qui est en passe de s'imposer à tous les pays balkaniques, qu'ils soient membres de l'UE ou non. Cependant, du fait de l'importance que la Serbie accorde au Kosovo et du traumatisme de l'agression des armées occidentales de 1999, la Serbie ne peut pas se conformer intégralement à ce modèle. La grande majorité de la population serbe soupçonne toujours les représentants de l'Etat de fomenter une trahison et de préparer en secret l'abandon de la province méridionale en reconnaissant l'indépendance du « soi-disant Etat » kosovar. Toutes les campagnes électorales portent un haut degré de dramaturgie construite sur la peur de voir le Kosovo-Métochie livré ou vendu.⁴¹ En réalité, la Serbie ne peut pas reconnaître l'indépendance du Kosovo en l'état, car cela ne concerne pas seulement la relation serbo-albanaise. Ce problème a des ramifications régionales et internationales très complexes, que la seule reconnaissance ne peut pas résoudre. Dire que le seul problème réside dans le refus de la Serbie de reconnaître la réalité de l'indépendance de sa province méridionale est une présentation simpliste à l'extrême. Pour finir, nous aborderons la question de la souveraineté qui montre quelques aspects de l'intrication et de l'imbroglio de la situation. Cela a aussi l'avantage de nous montrer les limites dans lesquelles sont enfermés les Etats créés ou redéfinis dans la période post-soviétique.

41 Une seule lettre distingue les deux verbes, *predati* (livrer, abandonner, etc.) et *prodati* (vendre). Les deux termes produisent le sens de « trahir ».

UNE SOUVERAINETÉ HORS DE PORTÉE

La souveraineté du Kosovo demeure symbolique en l'absence de reconnaissance internationale consensuelle. Elle reste d'autant plus symbolique que la légitimité interne lui fait également défaut, la légitimité de l'« État » kosovar est contestée par les minorités non albanaises, en premier lieu serbe. La souveraineté exigeait au minimum la capacité d'autorité et de contrôle sur son territoire.⁴² Sans cette souveraineté minimale, l'« Etat » autoproclamé est disqualifié pour devenir un sujet de droit international. Mais désormais, cette souveraineté minimale n'est plus suffisante pour accéder aux obligations et aux compétences propres à la personnalité morale qu'est un Etat au sein de l'ordre juridique international. Il est également attendu que ce pouvoir soit exercé de manière impartiale dans l'intérêt de tous les citoyens. Ainsi, la souveraineté est désormais chargée d'une responsabilité supplémentaire, celle de protéger l'ensemble de sa population.

L'évolution du principe de souveraineté est à l'image de la multiplication des interconnexions des différentes sources de pouvoir et de droit. Ainsi, Georges Gurvitch écrit, dans les années 1930, qu'au XXe siècle l'Etat n'est plus la seule source du droit. Le monisme a correspondu à la période de la création des grands Etats modernes, du XVIe au XIXe siècle, mais il a vécu. La diversité a depuis envahi le milieu juridique : il existe désormais d'innombrables centres générateurs de droit et de foyers autonomes de droit, qui viennent rivaliser avec le foyer proprement étatique.⁴³ Il s'agit aussi bien de droits infra-étatiques⁴⁴ que de droits supra-étatiques, produits par certaines organisations internationales.⁴⁵ Ainsi, le droit étatique doit subir la concurrence d'ordres juridiques indépendants de lui et qui sont de plus en plus nombreux.⁴⁶ La souveraineté s'en trouve inévitablement modifiée.

Chaque époque produisant des problématiques juridiques propres, nous avons vu émerger ces dernières décennies la question de l'ingérence humanitaire qui se mettait bien souvent hors cadre du droit international. Face à la difficulté à concilier le respect de la souveraineté des États et le nécessaire secours aux populations victimes de catastrophes humanitaires, l'ancien Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a demandé aux États de réfléchir à de possibles solutions à ce dilemme, qui est

42 S. Krasner, 1999.

43 Voir notamment G. Gurvitch, 1935.

44 Qui regroupent le droit spécial à des groupements (syndicats, associations, sociétés anonymes, etc.) et des droits particuliers (Eglises, services publics, établissements décentralisés, etc.).

45 Aujourd'hui l'ONU, mais aussi l'UE, illustrent parfaitement cette réalité.

46 J. Carbonnier, 1995, 17-18.

devenu insoutenable après les bombardements « humanistes » de la Yougoslavie⁴⁷, dont on ne savait même pas qui était responsable de l'action engagée - l'Otan n'ayant la compétence d'entreprendre que des opérations de légitime défense collective à vocation régionale, selon l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord.⁴⁸

Pour répondre au défi lancé par le Secrétaire général de l'époque, le Gouvernement canadien a créé, en septembre 2000, une Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE), qui a remis son rapport intitulé « La responsabilité de protéger », en 2001. Ce rapport enrichi la notion de souveraineté d'un élément supplémentaire : à la responsabilité de contrôle est ajoutée la responsabilité de protéger. Le rapport indique en outre que « l'argument en faveur de cette redéfinition théorique de la souveraineté est renforcé par l'impact sans cesse grandissant des normes internationales relatives aux Droits de l'Homme [...] ».⁴⁹

Quelques années plus tard, dans le *Document final du Sommet mondial de 2005*, l'ONU s'engage à aider les États à se doter des moyens de protéger leurs populations du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité et à apporter une assistance aux pays dans lesquels existent des tensions avant qu'une crise ou qu'un conflit n'éclate.⁵⁰ Puis, dans un rapport du 12 janvier 2009, concernant la mise en œuvre de la responsabilité de protéger, le Secrétaire général des Nations unies a soutenu que le concept, tel qu'il ressort du Document final du Sommet de 2005, repose sur trois piliers: 1) La responsabilité de l'État en matière de protection; 2) l'engagement pris par la communauté internationale d'assister et aider les États à s'acquitter de leurs obligations; 3) la responsabilité des États membres de mener en temps voulu une action collective et résolue lorsqu'un État ne peut ou ne veut pas s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe.⁵¹ Il est en outre précisé que, dans certains cas, les États peuvent même demander l'aide

47 S. Cerović, 2001.

48 Le professeur S. Sur (1999, 48) considère que seuls les Etats en étaient responsables car « il s'est agi de l'action d'un groupe d'Etats dont chacun agissait juridiquement pour son propre compte et sous sa responsabilité », alors pour Y. Nouvel (1999, 295) « l'OTAN et ses Etats membres en sont les co-auteurs. Dans cet ensemble, un examen plus approfondi permettrait de dissocier les actes imputables à l'OTAN de ceux imputable à ses Etats membres. Schématiquement, il aboutirait à attribuer la menace de la force à l'OTAN et son emploi à ses Etats membres. »

49 La responsabilité de protéger, p. 14, § 2.15 : <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/17566/IDL-17566.pdf?sequence=6&isAllowed=y> (Consulté le 15.6.2020)

50 Résolution A/RES/60/1 de l'Assemblée générale des Nations unies, 24 octobre 2005, § 138/139. : https://www2.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil/docs/gaA.RES.60.1_Fr.pdf

51 Organisation des Nations unies, La mise en œuvre de la responsabilité de protéger, Rapport du Secrétaire général des Nations unies, document A/63/677, 12 janvier 2009 : <https://undocs.org/fr/a/63/677>

de forces militaires régionales ou internationales pour protéger les civils victimes d'atrocités criminelles ou menacés de l'être.⁵² Si la responsabilité de protéger n'a pas le pouvoir d'influencer de manière significative le comportement des États, comme le développe A. Hehir dans un récent ouvrage⁵³, il n'en reste pas moins que cette dimension a une importance croissante dans les situations de reconnaissance de nouveaux États.

Sans reconnaissance internationale consensuelle, sans légitimité interne et dans l'incapacité d'assurer la protection de l'ensemble de la population, le Kosovo doit se contenter d'être durablement un État à la souveraineté imparfaite.

LA SOUVERAINETÉ LIMITÉE, UN STATUT PROMIS À UN BEL AVENIR

La souveraineté limitée se réfère à la double réalité du Kosovo, celle d'être indéniablement indépendant vis-à-vis de la Serbie en pratique, mais bénéficiant simplement d'une légitimité partielle, contestée tant de l'intérieur que de l'extérieur par une part non négligeable d'acteurs. Cela désigne une réalité que Scott Pegg (1998) a tenté de conceptualiser sous le nom d'*Etat de facto* dès la seconde moitié des années 1990, tant le déficit de souveraineté semblait être une spécificité de notre époque contemporaine. Cette réalité n'a fait que s'amplifier depuis.

En ce qui concerne le Kosovo, la situation semble bloquée sur la scène internationale. Le nombre de pays qui reconnaissent l'indépendance est même en baisse – actuellement, 92 États seraient dans ce cas. La diplomatie serbe travaille activement au retrait de cette reconnaissance.⁵⁴ Nonobstant, le soutien inconditionnel des principales

52 « Nous acquitter de notre responsabilité collective : assistance internationale et responsabilité de protéger », *Rapport du Secrétaire général des Nations unies*, document A/68/947, 11 juillet 2014 : <https://undocs.org/fr/a/68/947>

53 Hehir, 2019a.

54 Voir le twitt de Richard Grenell, annonçant une réunion qui n'aura finalement pas lieu. Richard Grenell@RichardGrenell · 15 juin Great news! I have received the commitment from the governments of Kosovo and Serbia to temporarily pause the derecognition campaign and the seeking of international memberships in order to meet in Washington, DC at the White House on June 27 for Dialogue discussions. (1/2) Richard Grenell@RichardGrenell · 15 juin If either side is unsatisfied with the June 27 discussions then they will go back to the status quo after they leave Washington. As we have consistently said, we must first make progress on growing the economies. This is the focus. I look forward to these discussions. (2/2) 18 pays ont officiellement retiré leur reconnaissance par un courrier officiel publique : La *Sierra Leone*, la République de Nauru, le Ghana, le Togo, la République Centrafricaine, la République des Palaos, Madagascar, Les îles Salomon, Saint-Thomas-et-l'île du Prince, le Liberia, la Guinée-Bissau, La Dominique, Le Lesotho, Le Suriname, La Grenade, Les *Comores*, Le *Burundi*, La *Papouasie-Nouvelle-Guinée*: <https://kossev.info/dacic-sijera-leone-je-18-drzava-koja-je-povukla-priznanje-kosova/>

puissances occidentales, la politique du fait accompli n'a pas contribué à faire émerger une souveraineté *de jure* ni même à pallier le déficit de légitimité interne.

En cette période de crise économique dont l'importance, la durée et l'issue sont très incertaines, les puissances économiques occidentales ne semblent avoir ni la capacité ni l'envie de s'occuper de l'amélioration du niveau de vie et de l'économie des Serbes et des Albanais. L'Allemagne devrait connaître la «pire récession de l'histoire de la république» a averti le ministre de l'Economie, Peter Altmaier. Il annonce une baisse attendue du PIB de 6,3% cette année.⁵⁵ La Banque de France de son côté annonce qu'en moyenne annuelle en 2020, le PIB enregistrera un recul de plus de 10 %.⁵⁶ Les hypothèses de travail de la *Federal Bank* des EU situent la baisse du PIB comprise entre - 4% et - 9,9%.⁵⁷ Les prévisions économiques globales sont encore plus effrayantes. « Selon les prévisions de la Banque mondiale, le PIB mondial baissera de 5,2% en 2020. Pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leur production par habitant. Les prévisions font état d'une diminution de 3,6% de leur production par habitant, ce qui fera basculer des millions de personnes dans l'extrême pauvreté cette année».⁵⁸

La focalisation sur la reconnaissance de l'indépendance camoufle de plus en plus difficilement l'incapacité générale à affronter les problèmes économiques, qui sont pourtant beaucoup plus urgents et abordables, car la reconnaissance internationale n'est pas un prérequis pour la croissance économique. Le cas de Taïwan souligne à l'envie que le développement n'est pas tributaire du statut politique international. A moins que le sous-développement soit un état souhaité car nécessaire à la croissance économique des puissances occidentales... Articuler toutes les questions et toutes les difficultés de la relation serbo-albanaise au seul axe de la reconnaissance de l'indépendance, comme semble vouloir continuer à la faire l'UE sous le *leadership* allemand, a pour effet de prolonger l'état de guerre, alors que le conflit armé a officiellement pris fin en juin 1999.

A. Hehir (2019) voit dans le projet Occidental de construction de l'Etat kosovar un important symbole de la puissance et l'efficacité occidentales. L'intervention militaire et le projet de construction de l'État

55 <https://www.capital.fr/entreprises-marches/lallemagne-devrait-connaître-la-pire-recession-de-lhistoire-de-la-republique-1368765>

56 <https://publications.banque-france.fr/projections-macroeconomiques-juin-2020>

57 <https://libertystreeteconomics.newyorkfed.org/2020/06/the-new-york-fed-dsge-model-forecastjune-2020.html>

58 <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>

qui a suivi, portaient moins sur le Kosovo, que sur la construction d'une image particulière de l'Occident, à la fois bienveillant et puissant. A. Hehir constate qu'au cours des vingt dernières années, le conflit entre les motivations des acteurs extérieurs et les aspirations des citoyens du Kosovo est devenu de plus en plus apparent, avec une contradiction allant croissant entre le récit occidental officiel qui présente le Kosovo comme un « succès » et la réalité sur le terrain. D. Chandler (2019) note que, parmi ceux qui sont engagés dans cette aventure, la tendance actuelle est à davantage de pragmatisme. La formule utilisée pour exprimer cette réorientation suggère que le problème était que l'Occident se souciait trop des problèmes des autres.

Outre l'impossibilité pour la Serbie de reconnaître l'indépendance du Kosovo autrement que par une contrainte dont l'UE et les EU ne semblent plus avoir les moyens, la question du statut international a également peu de chances d'aboutir, à court ou moyen terme, car le Kosovo est désormais pris dans des enjeux importants entre grandes puissances. Ainsi, l'antagonisme des positions des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine et de l'Union Européenne (principalement l'Allemagne et la France), place les négociations sur le Kosovo au sein d'un jeu géopolitique, sur fond d'intérêts énergétiques, d'une grande complexité sur lequel ni les Serbes ni les Albanais n'ont prise⁵⁹. La division des Européens joue également en faveur du prolongement de l'incertitude présente. Ainsi, de nombreux éléments laissent à penser qu'une souveraineté limitée du Kosovo continuera à prévaloir, assurément à court et à moyen terme, voire à long terme. Ce petit territoire balkanique est désormais un échiquier où se jouent les intérêts des puissants et seul un événement qui viendrait bouleverser la structure globale des relations internationales pourrait provoquer un dénouement rapide. En attendant, l'incertitude a le double avantage que chacun des protagonistes y trouve un avantage et que tout le monde est en droit d'espérer améliorer encore sa position. Mais c'est aussi du temps utile à tous les habitants du Kosovo (-Métarchie) pour retisser des liens au-delà des différences identitaires, et que chacun, individuellement et collectivement, se sente en confiance avec les autres quelle que soit le statut international définitif du Kosovo (-Métarchie).

59 A. Troude, 2016. Consulté le 24 juin 2020. <https://www.diploweb.com/Les-ressources-energetiques-des.html>

BIBLIOGRAPHIE

- Banque de France (La). 2020. „Prévisions économiques Projections macroéconomiques”. <https://publications.banque-france.fr/projections-macroeconomiques-juin-2020>
- Banque mondiale (La). 2020. „La pandémie de COVID-19 plonge l'économie planétaire dans sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale.” <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>.
- Capital. 2020. „L'Allemagne devrait connaître la “pire récession de l'histoire de la république”. 29 Avril 2020. <https://www.capital.fr/entreprises-marches/lallemagne-devrait-connaître-la-pire-recession-de-lhistoire-de-la-republique-1368765>
- Carbonnier, Jean. 1995. *Flexible droit. Pour une sociologie du droit sans rigueur*. Paris : L.G.D.J.
- Cerović, Stanko. 1999. 2001 *Dans les griffes des humanistes*. Castelnau-le-Lez : Climats, coll. Sisyphé .
- Chandler, David. 2019. „Kosovo: Statebuilding Utopia and Reality”. *Journal of Intervention and Statebuilding* 13 (5): 545-555, doi: 10.1080/17502977.2019.1658565.
- Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. 2001. „La responsabilité de protéger. Rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États”. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/17566/IDL17566.pdf?sequence=6&isAllowed=y>.
- Democracy for Development. 2017. „Parliament Elections 2014 vs 2017”. 13 juillet 2017. <https://d4d-ks.org/en/infographics/parliament-elections-2014-vs-2017/>.
- Democracy for Development Institut. 2015. Election Trends 2000-2014. A Numerical Analysis of Participation and Representation. Series: Elections and Political Parties | No. 9. Prishtina. https://d4d-ks.org/wp-content/uploads/2015/07/D4D_ELECTIONS_9_Trendet_Zgjedhore_2000-2014_ENG_-web.pdf.
- Egger, Clara. 2014. 2020. „Les Balkans suspendus à la crise en Crimée.” In *Etats d'urgence. Acteurs, dilemmes et enjeux de la gestion de crise internationale*. Consulté le 04 juillet 2020. <https://urgence.hypotheses.org/254>.

- European Stability Initiative (ESI – Berlin Brussels Istanbul). 2015. „Why Kosovo needs migration? From research to policy. *Make it in Germany*. Edited version of ESI 2006 report *Cutting the Lifeline*. With a new introduction”. 23 April 2015. <https://www.esiweb.org/publications/why-kosovo-needs-migration-research-policy>
- European Stability Initiative (ESI – Berlin Brussels Istanbul). „Donors”. <https://www.esiweb.org/donors>
- Federal Reserve Bank of New York. 2020. The New York Fed DSGE Model Forecast. June 2020. <https://libertystreeteconomics.newyorkfed.org/2020/06/the-new-york-fed-dsge-model-forecastjune-2020.html>
- Galović, Milan, Dimitrije Bukvić. 2019. „Zašto sam potpisao Kumanovski sporazum”. *Politika*. 27.03.2019. Consulté le 04.7.2020 <http://www.politika.rs/sr/clanak/426015/Tema-nedelje/Zasto-sam-potpisao-Kumanovski-sporazum>.
- Gurvitch, Georges. 1935. *L'expérience juridique et la philosophie pluraliste du droit*. Paris: Pedone.
- Hehir, Aidan. 2019a. *Hollow Norms and the Responsibility to Protect*. London: Palgrave Macmillan.
- Hehir, Aidan. 2019b. „Introduction: Kosovo’s Symbolic Importance”. *Journal of Intervention and Statebuilding*, 13/5, 539-544. doi: 10.1080/17502977.2019.1663986. Consulté le 04 juillet 2020. <https://doi.org/10.1080/17502977.2019.1663986>
- Hobsbawm, Eric, [1994] 1999. *L’âge des extrêmes. Le court vingtième siècle. 1914-1991*. Bruxelles: Editions Complexe.
- Human Rights Watch. 2004. „Failure to Protect: Anti-Minority Violence in Kosovo, March 2004”. July 2004, Vol. 16, No. 6(D). <https://www.hrw.org/reports/2004/kosovo0704/index.htm> et <https://www.hrw.org/report/2004/07/25/failure-protect/anti-minority-violence-kosovo-march-2004>.
- Judah, Tim. [2019] 2020. „Kosovo’s demographic destiny”. *Erstestiftung.org – voices and ideas of civil society*. 23. June 2020. <http://magazine.erstestiftung.org/en/kosovos-demographic-destiny/>.
- Kolë Gjeloshaj Hysaj. 2017. „Kosovo : l’émigration, compte tenu de la situation, se poursuit”. *Outre-Terre*, 52 : 139-149. doi: 10.3917/outel.052.0139.
- Koskenniemi, Martti. 1994. „National Self-Determination Today: Problems of Legal Theory and Practice”. *The International and Comparative Law Quarterly*, Vol. 43, No. 2: 241-269. doi:<https://doi.org/10.1093/iclqaj/43.2.241>.

- Kossev. Kosovo sever portal. „Dačić: Sijera Leone 18. država koja je povukla priznanje Kosova; Priština nema informaciju o povlačenju”. 3. marta 2020. <https://kossev.info/dacic-sijera-leone-je-18-drzava-koja-je-povukla-priznanje-kosova/>.
- Krasner, Stephen. 1999. *Sovereignty: Organized Hypocrisy*. Princeton: Princeton University Press.
- Lagrange, Évelyne. 1999. „La Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo, nouvel essai d’administration directe d’un territoire”. *Annuaire français de droit international*, 45 : 335-370. doi: <https://doi.org/10.3406/afdi.1999.3567>.
- Maddison, Angus. 1982. *Phases of Capitalist Economic Development*, Oxford: Oxford University Press.
- Minority Rights Group International. World Directory of Minorities and Indigenous People. 2018. „Kosovo. Serbs”. <https://minorityrights.org/minorities/serbs-3/>.
- Nouvel, Yves. 1999. „La position du Conseil de sécurité face à l’action militaire engagée par l’OTAN et ses Etats membres contre la République fédérale de Yougoslavie”, *Annuaire Français de Droit International*, No. 45 : 292-307. doi: <https://doi.org/10.3406/afdi.1999.3565>.
- Iwiński, Tadeusz. 1999. „South-East Europe and Kosovo: Evaluation of the humanitarian situation in the Federal Republic of Yugoslavia, particularly in Kosovo and Montenegro”. Report. Committee on Migration, Refugees and Demography. Parliamentary Assembly. UE. 18 September 1999. http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=8776&lang=en#P146_13638.
- Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, 2020. „Présentation du Kosovo”. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/kosovo/presentation-du-kosovo/>.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2011. *Panorama des statistiques de l’OCDE 2010 : Economie, environnement et société*. Paris : Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-fr>.
- Ovchinnikov, Илья (Овчинников, Илья). Politika v Russkom Zhurnale (Politika v Русском Журнале). 2006. Razvorot nad Atlantikoi (Разворот над Атлантикой). 27mars 2006. <https://subscribe.ru/archive/russ.politics/200603/27225409.html>.
- Pegg, Scott. 1998. *International society and the de facto state*. Aldershot, U.K. : Ashgate.

- Radio France Internationale. 2004. La dévastation du patrimoine orthodoxe serbe du Kosovo. 29 mars 2004. http://www1.rfi.fr/actufr/articles/051/article_3165.asp.
- Samary, Catherine. 2007. Le Kosovo après l'échec des négociations : quelle indépendance et quel développement ? Le mouvement de la paix. Spécial Balkans. <http://www.paixbalkans.org/contributions/Kosovo%20decembre%202007%20C%20Samary.pdf>.
- Sur, Serge, 1999, „Aspects juridiques de l'intervention de pays membres de l'OTAN au Kosovo”. *Revue Défense nationale*, 615 (4) : p. 44-62.
- Troude, Alexis. 2016. „Les ressources énergétiques des Balkans occidentaux : un enjeu eurasiatique”. *La revue géopolitique*. Consulté le 24 juin 2020. <https://www.diploweb.com/Les-ressources-energetiques-des.html>.
- Turudic, Momir et Jovana Gligorijevic. 2008. „Srbi južno od Ibra”. *Vreme*. 27 mars 2008. <https://www.vreme.com/cms/view.php?id=607547>.
- UNHCR, The UN Refugee Agency. 2014. „Serbie (et Kosovo : rés. 1244 du CS). Environnement opérationnel”. <https://www.unhcr.org/fr/4ee7133621.pdf>
- United Nations. General Assembly Security Council. 2014. „Fulfilling our collective responsibility: international assistance and the responsibility to protect”. A/68/947–S/2014/449. Report of the Secretary-General. 11 July 2014. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N14/463/79/PDF/N1446379.pdf?OpenElement>.
- United Nations. General Assembly. 2009. „Implementing the responsibility to protect. Report of the Secretary-General”. A/63/677. 12 January 2009. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/206/10/PDF/N0920610.pdf?OpenElement>.
- United Nations. General Assembly. 2009. „Resolution adopted by the General Assembly on 16 September 2005 [without reference to a Main Committee (A/60/L.1)] 60/1. 2005 World Summit Outcome”. A/RES/60/1. 24 October 2005 <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/487/60/PDF/N0548760.pdf?OpenElement>.
- United Nations. Security Council. 1999. „Military Technical Agreement between the International Security Force (KFOR) and the Governments of the Federal Republic of Yugoslavia and the Republic of Serbia”. S/1999/682. 15 June 1999. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N99/177/47/IMG/N9917747.pdf?OpenElement>.

- United Nations. Security Council. 1999. „Statement by the Chairman on the conclusion of the meeting of the G-8 Foreign Ministers held at the Petersberg Centre on 6 May 1999”. S/1999/516. 6 May 1999. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N99/132/59/PDF/N9913259.pdf?OpenElement>.
- United Nations. Security Council. 1999. „Annex. Agreement should be reached on the following principles to move towards a resolution of the Kosovo crisis”. S/1999/649. 7 May 1999. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N99/168/10/PDF/N9916810.pdf?OpenElement>.
- Vlada Republike Srbije. „Interno raseljena lica sa Kosova i Metohije”. <https://www.srbija.gov.rs/kosovo-metohija/20031>
- Vlada Republike Srbije. „Vojno-tehnički sporazum”. <https://www.srbija.gov.rs/kosovo-metohija/?id=19947>.
- World Bank Group. 2020. „Global Economics Prospects”. A World Bank Groupe. Flagship Report. June 2020. <http://hdl.handle.net/10986/33748>

Dejan Dimitrijevic

КОСОВО (И МЕТОХИЈА) И ПИТАЊЕ
НАЦИОНАЛНОГ И МЕЂУНАРОДНОГ
СУВЕРЕНИТЕТА

Резиме

Од краја 70-их година 20. века, либерална идеологија водила је крсташки рат за глобализовани свет како би се усвојила оперативна правила која омогућавају привреди и финансијама да генеришу све више профита у корист акционара. У наративу који прати овај либерални крсташки рат, држава је представљена као анахрона институција штетна за глобални склад, чији су стубови слобода тржишта и морал. У оваквим условима, интригантна је одлучност западних сила да створе нове државе. Овај чланак предлаже да се испита процес стварања државе Косово*, како би се боље разумели изазови савременог доба. Овај процес који не нуди гаранцију за успех, представља резултат војне кампање коју предводе САД, а коју прати осамнаест других земаља чланица НАТО-а.

Кључне речи: антропологија, држава, ограничени суверенитет, Србија, Косово и Метохија, Косово*, мањине, демократија, енклаве, развој, труст мозга, емиграција, међународно право, рат, насиље

* Овај рад је примљен 1. августа 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LA SERBIE - APERÇU HISTORIQUE ET TENDANCES CONTEMPORAINES*

UDC 339.92(44)(497.11)
DOI: 10.22182/spm.specijal22022.6
Прегледни рад

Stevan Rapaic**

Institut d'études politiques, Belgrade

Andrea Matijević***

Institut d'études politiques, Belgrade

Résumé

Dans cet article, les auteurs tentent de présenter systématiquement l'évolution des relations économiques entre la Serbie et la France. Pour cela, les auteurs partent d'une revue de l'histoire des relations économiques, nécessaire à la compréhension du contexte contemporain. La revue historique comprend une analyse des relations économiques entre la Serbie et la France à travers les étapes suivantes : 1. 1878-1918 ; 2. 1918-1939 ; 3. 1945-1991, et 4. 1991-2000. Les tendances contemporaines sont examinées pour la période allant des changements politiques en Serbie en 2000 jusqu'au 2020. L'histoire des relations économiques indique l'importance du niveau de coopération économique pour le caractère

* Рад је настао у оквиру научно-истраживачке делатности Института за политичке студије, коју финансира Министарство просвете, науке и технолошког развоја Републике Србије у складу са Одлуком о финансирању научноистраживачког рада у 2022. години, број: 451-03-6812022-14 а на основу Уговора о реализацији и финансирању научноистраживачког рада НИО у 2022. години.

** stevan.rapaic@ips.ac.rs

*** andrea.matijevic@ips.ac.rs

des relations politiques globales entre les États. Presque en règle générale, on peut remarquer qu'un niveau plus élevé de coopération économique a entraîné l'amélioration des relations politiques entre les deux pays, et vice versa, et que les années '90 représentent la période des relations économiques et politiques les plus faibles de l'histoire de relations entre la Serbie et la France. Avec ce niveau de relations économiques, on est entrée en un nouveau millénaire. L'observation de la période postérieure aux années 2000 indique cependant l'amélioration des relations économiques entre les deux pays, observée à travers les relations de commerce extérieur et le mouvement des investissements directs étrangers (IDE). La base de l'amélioration des relations est la libéralisation des relations commerciales entre la Serbie et l'Union européenne (UE) réalisée par la conclusion de l'Accord de stabilisation et d'association (ASA), ainsi que l'arrivée d'entreprises françaises en Serbie, qui a été lancée au début des années 2000 avec l'ouverture de l'économie serbe. Cette évolution est à la base d'attentes optimistes quant à une coopération économique productive entre les deux pays dans les années à venir.

Mots-clés: Serbie, France, commerce extérieur, investissement direct étranger, Union européenne

HISTOIRE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LA SERBIE ET LA FRANCE

La Serbie et la France jouissent d'une riche histoire de relations bilatérales qui sont façonnées non seulement par les intérêts particuliers de ces deux pays, mais aussi par le contexte géopolitique et les événements de la fin du XIXe et du XXe siècle, importants pour l'histoire du monde, en général. Le caractère et l'intensité des relations interpersonnelles qualifient le déterminant de cette relation d'alliance unique et atypique (*une alliance atypique*) (Bataković 2010, 7). Selon Sretenović (2018, 9), à travers l'histoire, les Français et les Serbes ont fait de gros efforts pour surmonter de nombreux facteurs qui pourraient limiter leurs relations (tels que la distance géographique, la diversité culturelle et la disproportion

matérielle), c'est pourquoi la Serbie est aujourd'hui l'un des rares pays d'Europe de l'Est à posséder un patrimoine matériel et immatériel aussi riche marqué par l'esprit des valeurs universelles françaises de liberté, de justice, de démocratie et de droits de l'homme.

Au sens politico-historique, depuis son indépendance au Congrès de Berlin (1878), la Serbie a connu un processus évolutif qui a inclus diverses formes de construction de l'État : du Royaume de Serbie (1882), au territoire dans le cadre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (1918) et le Royaume de Yougoslavie (1929), puis l'une des républiques de la République fédérale populaire de Yougoslavie (1946), c'est-à-dire La République fédérative socialiste de Yougoslavie (1963) jusqu'à la république au sein de la République fédérale de Yougoslavie (1992), c'est-à-dire l'Union étatique de Serbie-Monténégro (2003) et enfin la République de Serbie en tant qu'État unitaire indépendant (depuis 2006). Outre cette évolution politico-historique, le caractère des relations bilatérales entre la Serbie et la France a également été influencé par des processus au niveau mondial : la Première Guerre mondiale, les constellations et les intérêts des puissances mondiales dans les Balkans dans l'entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction de l'Europe d'après-guerre et la guerre civile sur le territoire de l'ex-RFSY et le positionnement des forces par rapport à la question du droit à la sécession des ex-républiques yougoslaves. L'effet de ces facteurs nuance une distinction grossière de certaines périodes dans les relations entre la Serbie et la France en général : 1. La période allant de l'acquisition de l'indépendance de la Serbie à la fin de la Première Guerre mondiale (1878-1918) ; 2. Entre-deux-guerres (1918-1941) ; 3. La période après la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux guerres de l'ex-Yougoslavie (1945-1991) ; 4. La période de conflit sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (au cours des années 1990), et 5. La période moderne (début du XXI^e siècle jusqu'à présent). Les relations économiques entre la France et la Serbie, qui font l'objet de cet article, suivent ce périodique.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DE L'INDÉPENDANCE DE LA SERBIE À LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La base de l'amélioration de la coopération économique entre les deux pays est l'amélioration des relations au niveau politique. A cet égard, le tournant des relations entre la Serbie et la France peut être considéré comme la reconnaissance de la Serbie en tant qu'Etat indépendant et l'établissement de relations diplomatiques au niveau des

ministres habilités après le Congrès de Berlin en 1878. Les relations politiques de cette période ont été marquées par le fait que la France et la Serbie étaient du même côté avant et pendant la Première Guerre mondiale, à la suite de quoi (bien qu'il s'agisse d'une alliance informelle) la France a envoyé des missions militaires et humanitaires en Serbie au cours de la guerre et approuvé des prêts d'État. Elle a également aidé au retrait des soldats serbes à travers l'Albanie, et les soldats français, ensemble avec les soldats serbes, ont participé à la percée du front de Thessalonique et à la libération de la Serbie lors de la Première Guerre mondiale. La France, malgré ses positions initialement ambivalentes, a également joué un rôle diplomatique (et militaire) clé dans la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, en tant qu'allié et l'un des principaux protecteurs sur la scène internationale (voir Catsiapis 2002).

Cette signification militaire, diplomatique et politique en général, mais aussi l'établissement du rayonnement culturel de la France en Serbie à cette époque et dans celles à venir, ont eu leurs débuts dans la sphère économique. À savoir, dans les années qui ont suivi 1878 jusqu'à la Première Guerre mondiale, la position de la France était principalement déterminée par son importance économique pour la Serbie. Les guerres de la Serbie avec la Turquie en 1876 et 1877/1878 ont révélé les lacunes inhérentes au système fiscal de la Serbie, grâce auxquelles de grands problèmes sont apparus dans le financement des efforts de guerre. La Serbie est sortie de ces guerres comme un État économiquement dévasté et financièrement ruiné, et les problèmes économiques ont également alimenté une crise politique qui a affecté le processus de conclusion de la paix de San Stefano et la position de la délégation serbe au Congrès de Berlin. En outre, en concluant la Convention de Vienne sur les chemins de fer et le commerce (1878), la Serbie s'est engagée à construire la ligne ferroviaire Belgrade-Nish, avec deux branches : l'une vers Vranje, à travers la frontière turque et vers Skopje, et l'autre vers Pirot, à travers la frontière bulgare, jusqu'à Sofia et Istanbul, jusqu'en 1883. Il était tout à fait clair que la Serbie dépendait de l'aide étrangère parce qu'elle manquait non seulement de ressources financières, mais aussi de capacités techniques pour s'acquitter des obligations souscrites. Ainsi, la réalisation de la construction des chemins de fer devient l'occasion pour la Serbie d'établir son premier contact avec les financiers français. A la suite des premières négociations, la Convention franco-serbe fut conclue le 3 février 1881, qui comprenait : 1. l'approbation d'un prêt à la Serbie pour la construction d'un chemin de fer ; 2. l'assistance à la construction du chemin de fer, et 3. la création d'une société pour l'utilisation des chemins de fer nouvellement construits. En d'autres termes, cette convention

impliquait la création d'une concession en vertu de laquelle la banque française Union Générale s'engageait à payer 100 millions de francs pour la construction de voies ferrées. Sur la base de la coopération établie, au cours de la période suivante, les banques françaises ont approuvé des prêts à la Serbie à des conditions favorables. La faillite de l'Union Générale en 1882, déclarée en raison de créances inégalées contre la Serbie pour un montant de 43 millions de francs, a soulevé la question du financement supplémentaire de la construction des chemins de fer. Ce problème a été résolu par la transformation de la société pour l'utilisation des chemins de fer serbes en une société par actions, ce qui a permis l'afflux d'investissements directs étrangers, c'est-à-dire des capitaux à long terme majoritairement français (Pavlović 2015, 26-37).

Le déclin de l'influence austro-hongroise dans le commerce extérieur après la guerre des douanes en 1906 a permis de créer l'espace pour améliorer les relations du commerce extérieur de la Serbie avec d'autres pays, dont la France, principalement dans les catégories d'importations.¹ En raison de l'amélioration des relations commerciales extérieures, on assiste à une augmentation du nombre de prêts conclus avec la France (comme un prêt pour la construction de chemins de fer et le réarmement de l'armée (1909), un prêt pour couvrir les coûts de la guerres (1913), etc.).

Tableau 1. Participation de la France aux exportations et importations totales du Royaume de Serbie 1906-1910 (en %)

Exportation					Importation				
1906	1907	1908	1909	1910	1906	1907	1908	1909	1910
4.69	3.32	3.91	2.61	1.21	2.58	3.45	2.07	4.81	4.25

Source : Gnjatović 1991, 95.

Bien que l'émergence de nouvelles alliances en Europe et le repositionnement des grandes puissances aient influencé la réduction des financements français à la fin du XIXe siècle, la présence de la France a permis à la Serbie de ne pas être limitée dans son agenda de politique étrangère à un choix étroit d'accepter l'influence de l'Autriche-Hongrie ou de la Russie.² Autrement dit, la France devient un nouvel allié sur

1 Entre 1906 et 1910, il y a eu une baisse des exportations serbes vers l'Autriche-Hongrie de 41,96 % à 18,11 %, mais aussi une baisse des importations serbes d'Autriche-Hongrie de 50,1 % à 19,07 %. Voir : Gnjatović 1991, 95.

2 À la suite de l'entrée en alliance avec la Russie en 1894, la France a accepté le veto de la Russie sur l'octroi de prêts français à la Serbie, car les responsables russes estimaient que

lequel la Serbie peut compter tant politiquement qu'économiquement. Du point de vue français, la Serbie était importante à cette époque car, selon l'historien Victor Bérard, elle était un élément de base de la politique française contre l'expansionnisme allemand dans les Balkans (selon Troude 2010, 342-343). Cela s'est confirmé par l'aide et le soutien déjà évoqués de la France pendant la Première Guerre mondiale et lors de la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Ensemble avec la période de la Première Guerre mondiale, la période entre les deux guerres mondiales est considérée comme l'apogée des relations franco-serbes (Sretenović 2009, 544). Malgré le fait que la France n'approuve pas tous les mouvements de politique étrangère yougoslave au cours de cette période, de la création de l'État yougoslave à « l'éclipse de la puissance française » en 1934/1935, les relations entre le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, c'est-à-dire le Royaume de Yougoslavie et la France, dominaient la politique étrangère yougoslave, et même après le déclin de la puissance française, elles conservaient une grande importance. De ce fait, certains auteurs se demandent même si la Yougoslavie était un « satellite » français dans l'entre-deux-guerres (Vinaver 1985).

Néanmoins, le lien politique fort entre la Yougoslavie et la France ne s'accompagnait pas d'un lien économique fort. Bien que le développement des liens politiques ait été stimulé principalement par la coopération économique et que les relations militaires, culturelles, diplomatiques et politiques franco-serbes aient progressé, la dynamique initiale de coopération économique entre les deux pays, malgré la volonté politique, n'a pas été mise à profit pour améliorer encore relations économiques.

Les relations commerciales extérieures de la Yougoslavie et de la France, outre l'éloignement géographique et la structure semi-agraire de l'économie française, ont été profondément affectées par les conséquences de la crise économique d'après-guerre des années 1920, à la suite de quoi de nombreuses mesures restrictives sur le commerce extérieur ont été introduites tant en Yougoslavie qu'en France. La chute de la monnaie française, l'inflation et un bilan commercial négatif ont incité le gouvernement français à introduire des mesures de restriction

le renforcement de l'influence française par une aide financière entraînait une diminution de l'influence de la Russie en Serbie (voir : Pavlović 2015, 61-72).

des importations, notamment alimentaires. La France a préféré importer des marchandises de ses colonies plutôt que de Yougoslavie. D'autre part, si les exportations de l'entre-deux-guerres étaient nécessaires à la reconstruction et à l'europanisation d'après-guerre, toutes les mesures d'émancipation du commerce extérieur yougoslave de l'Europe centrale et d'orientation vers l'Occident semblaient vaines. Les experts yougoslaves ont souligné le problème des exportations vers la France comme une question importante mais non résolue, surtout en gardant à l'esprit que la France est considérée comme un marché important pour l'exportation de céréales yougoslaves, ainsi que d'autres produits agricoles et matières premières industrielles. L'initiative de Nikola Pasic de conclure un accord commercial a été rejetée sous l'argument des responsables français que la Yougoslavie déchirée par la guerre ne pouvait pas acheter de produits de luxe français et qu'un accord commercial n'était pas nécessaire. Les échanges avec la France ont également été entravés par la baisse de la valeur du dinar, ce qui a affecté de rares exportateurs. Les effets de ces facteurs (mesures commerciales restrictives, dépréciation des devises, éloignement géographique) ont influencé l'abandon des efforts d'augmentation des exportations vers la France et le retour des exportations yougoslaves vers les marchés traditionnels d'Italie et d'Europe centrale (Vinaver 1985, 433-439).

Néanmoins, bien que les parts yougoslaves dans les importations et les exportations françaises soient au niveau de l'erreur statistique, et bien que les échanges avec la France (en termes absolus et en pourcentage du commerce total) soient faibles, il ne faut pas oublier que la valeur des transactions d'importation et d'exportation yougoslaves avec la France au cours de la période 1918-1924 a enregistré une croissance stable d'une année sur l'autre. Si l'on regarde les parts des exportations et des importations totales pour cette période, les valeurs de la part des exportations vers la France dans les exportations totales variaient entre 1,66% (1921) et 5,85% (1922), tandis que les parts des importations en provenance de France variaient entre 3,04 % (1922) et 4,56 % (1921) (Cvetković 2006, 30-31).

La pierre d'achoppement dans les relations économiques était aussi le problème des dettes yougoslaves. Pendant cette période, la Yougoslavie continue d'importer des armes de France et compte sur des prêts français, tandis que la France voit un allié en Yougoslavie si elle continue à importer des armes et à rembourser les prêts déjà consentis. Ce n'étaient pas seulement les prêts d'avant-guerre qui étaient en cause, car au lieu d'importer des marchandises yougoslaves, la France a fourni une aide financière et militaire à la Yougoslavie dans les années

de guerre et d'après-guerre. A partir de 1921, la France a commencé à exiger le paiement des dettes yougoslaves d'avant-guerre et de guerre, conditionnant de nouvelles lignes de crédit à ces paiements, menaçant même de porter l'affaire devant l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye (Vinaver 1985, 437-440). Un problème supplémentaire s'est posé lorsque, en 1924, les détenteurs d'obligations d'État serbes ont commencé à exiger des paiements en or au lieu du franc-papier français, en raison de la chute de la valeur du franc après la guerre. L'affaire fut finalement portée devant le tribunal de La Haye et le verdict prévoyait le paiement de la dette en francs-or. Cela a entraîné une multiplication par cinq de la valeur de dette yougoslave restante. Le différend a été (temporairement) résolu par la conclusion d'un accord en 1933 par lequel la Yougoslavie s'engageait à payer 90 % des coupons de rente au cours des 25 prochaines années³ (Popović-Petrović 2000, 415-416).

On s'attendait à ce que la conclusion d'un accord commercial longtemps retardé puisse conduire à une amélioration des relations d'échange entre la Yougoslavie et la France. L'accord (c'est-à-dire la Convention sur le commerce et la navigation) a été conclu en janvier 1929. Les effets de la crise économique de 1929 ont brisé les attentes optimistes. Les États se tournent à nouveau vers l'arrêt des importations et les enferment dans des barrières douanières, des contingents, des préférences, des accords compensatoires, tout en forçant les exportations. Les relations économiques entre la Yougoslavie et la France n'étaient pas non plus exemptes de telles tendances. Jusqu'en 1932, la part des importations de Yougoslavie dans le total des importations françaises est devenue presque insignifiante (0,32 %) et l'octroi de préférences pour les produits yougoslaves nécessitait l'agrément automatique des facilités d'importation de produits français (médicaments, cosmétiques, vin, etc.) en Yougoslavie. Si l'on regarde la structure des importations et des exportations yougoslaves, on constate que, malgré la part stable des importations de la France dans les importations totales, il y a eu une baisse de la part des exportations vers la France dans les exportations totales de 4,01 % (1931) à 1,56. % (1935) (Vinaver 1985, 441-443).

Ensuite, dans la vague d'expansion économique allemande du milieu des années 1930, l'accord commercial germano-yougoslave a été conclu en 1934, ce qui a permis de renforcer les exportations vers l'Allemagne. La même année, le ministère yougoslave du Commerce

3 Le règlement définitif du différend sur la dette yougoslave n'a été réalisé qu'après ces 25 années, lorsque la RPFY, en signant l'Accord sur le règlement des créances françaises (1958), s'est engagée à payer 10,25 millions de dollars en monnaie française, le montant que le gouvernement a payé à la France en versements semestriels jusqu'à la fin des années 1970. (voir plus : Gnjatović 1991, 178).

et de l'Industrie soulignait que le rôle de la France dans les exportations était « assez faible ». L'extrémité supplémentaire du marché français a également été influencée par la déception du fait que la France n'a pas absorbé l'excédent des exportations yougoslaves, même si elle l'a promis, ensemble avec l'Angleterre, après la cessation des exportations yougoslaves vers l'Italie sous l'influence des sanctions de la Société des Nations imposées à la Yougoslavie en 1935. L'orientation des exportations vers l'Allemagne après 1935 a renforcé l'attachement général de l'État à l'Allemagne et affaibli les liens anciens avec la France. Remarquant cela, les autorités françaises décidèrent de mener des actions contre l'expansion économique allemande à travers une série d'accords commerciaux conclus avec la Yougoslavie en 1936, 1937 et 1939, afin que la France améliore la sienne et compromette la position économique de l'Allemagne en Yougoslavie. Les attentes du gouvernement yougoslave vis-à-vis de ces accords étaient optimistes : les nouveaux accords étaient considérés comme une base plus solide pour le développement des échanges, c'est-à-dire la relance des échanges entre les deux pays et l'augmentation des exportations vers la France. Néanmoins, les exportations vers la France ont connu de fortes fluctuations :

Tableau 2 : Participation de la France aux exportations du Royaume de Yougoslavie 1936-1939. (en millions de dinars et en pourcentage des exportations totales)

	1936		1937		1938		1939	
	Millions de dinars	%						
Exportations totales	4.376	100	6.272	100	5.047	100	5.521	100
Exportations vers la France	86	1.97	339	5.41	75	1.49	140	2.54

Source : Cvetković 2006, 203.

Au cours de la période considérée, la part des exportations vers la France dans les exportations totales de la Yougoslavie a fluctué d'un niveau proche de la valeur record en 1922 (5,85%) à un niveau inférieur à celui réalisé dans les années de crise de 1932/1933. Les importations yougoslaves en provenance de France présentaient également des tendances fluctuantes, mais en règle générale, l'année où les exportations vers la France étaient importantes, les importations étaient faibles et vice versa. Dans la période 1936-1939, les importations allaient de 1,74 % à 2,85 % des importations yougoslaves totales, ce qui représenté une diminution par rapport à la période précédente de 1931 à 1935, lorsque

la part de la France dans les importations yougoslaves ne descendait pas en dessous de 4 % des importations totales (Cvetković 2006, 203-204).

Les événements de la guerre ont grandement entravé le commerce avec la France, et la grande pénétration des marchandises françaises sur la base d'accords commerciaux a conditionné l'application de mesures de protection contre les importations excessives de France. L'arrêt des exportations vers la France a été réalisé en 1940, n'atteignant jamais le niveau souhaité par les autorités yougoslaves. Avec l'occupation allemande de la France, le partenaire commercial de la Yougoslavie a été retiré de la carte politique et économique de l'Europe.

Malgré le faible niveau du commerce extérieur, un élément important des relations économiques de l'entre-deux-guerres entre la France et la Serbie a été la participation des entreprises françaises à la reconstruction d'après-guerre de la Yougoslavie. A savoir, parmi les entreprises étrangères dont le rôle dans l'après-guerre était nécessaire pour mettre en œuvre des programmes de construction des équipements d'infrastructure et ainsi favoriser le développement économique d'après-guerre, les entreprises françaises jouaient un rôle particulier, et parmi elles deux basées à Paris : Batignolles (*Société des constructions de Batignolles*) et la *Société européenne d'études et d'entreprises*. L'activité de ces deux sociétés a été la plus intense au cours des années 1930, et leur engagement s'est concrétisé à travers des projets d'infrastructure (la remise en état des terres du Pancevacki rit, la construction du pont du roi Alexandre Ier à Belgrade, les travaux sur l'existant et construction d'un certain nombre de nouvelles voies ferrées à travers Yougoslavie) (Cvetković 2006, 227-246). Malgré des différends avec ces entreprises, dont certains ont atteint des proportions scandaleuses, leur présence a été importante pour la reconstruction des infrastructures yougoslaves d'après-guerre. De plus, il ne faut pas oublier qu'avant la Seconde Guerre mondiale, l'économie yougoslave était largement marquée par la présence de capitaux d'origine française. Les investissements français ont été principalement dirigés vers les secteurs bancaire et minier, ainsi que vers l'industrie des matériaux de construction, les industries électriques, chimiques et métalliques. Selon certains rapports, les investissements des banques françaises représentaient 21,4% du total d'investissements étrangers dans le secteur bancaire yougoslave, ce qui plaçait le capital français au premier rang, avec la succursale de Belgrade de la Franco-Serbian Banque en tant que la plus importante institution financière française en Yougoslavie. L'industrie extractive permettant les plus gros profits, le capital français s'intéressait particulièrement au secteur minier, au sein duquel il se classait au deuxième rang en

termes de part des capitaux étrangers investis dans l'exploitation minière yougoslave, derrière les Anglais, avec le plus gros investissement placé dans la mine de Bor. Les sociétés minières françaises ont également investi dans l'exploitation de l'or en Yougoslavie, de sorte que les plus gros producteurs d'or de l'entre-deux-guerres étaient la Compagnie française des mines de Bor et l'Association française des mines d'or à Pek. S'agissant de l'industrie des matériaux de construction, le capital français aurait dominé ce secteur industriel auquel il participait avec une part totale de 30,7 %. La plupart des investissements ont été orientés vers l'industrie du ciment et l'industrie du verre. La société française *La Dalmatienne*, qui par la nature de ses activités appartenait à la fois aux industries électriques et chimiques, était l'une des plus grandes entreprises françaises de la Yougoslavie de l'entre-deux-guerres. Quant à l'industrie métallurgique et mécanique, les sociétés au capital fondateur originaires de France étaient propriétaires d'entreprises de production de tramways, de wagons, de pièces d'avions et de moteurs d'avions, et la société française *Les Ateliers et Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire* a fondé en 1932 le chantier naval yougoslave le plus important et le plus moderne « Split ». Les opportunités d'investissement des capitaux français dans d'autres industries sont réduites par la concurrence d'autres pays européens traditionnellement implantés dans certaines industries yougoslaves (268-275).

Le décalage entre l'intensité des relations politiques et économiques entre la France et la Yougoslavie a représenté une relation constante entre les deux pays dans l'entre-deux-guerres. A l'époque hitlérienne, ce décalage a influencé le fort approfondissement de la scission politique entre les autorités yougoslaves et la France. Une fois de plus, il a été montré à quel point il est important pour le maintien et l'amélioration des relations entre la France et la Serbie d'améliorer continuellement les relations dans le domaine économique - à la fin du XIXe siècle, les progrès dans les relations économiques étaient à la base de l'amélioration des relations politiques, tandis que dans l'entre-deux-guerres, le niveau élevé des relations politiques était menacé par le manque d'amélioration de la coopération économique.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS LA PÉRIODE 1945-1991

Les relations économiques globales entre la France et la Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale étaient régies par l'Accord de coopération économique, industrielle et technique de 1969,

qui prévoyait la création d'un Comité mixte de coopération économique, industrielle et technique. Ce comité a été remplacé par le Conseil économique yougoslave-français en 1987, et la régulation des relations économiques s'est faite à travers une série d'accords (Accord sur la protection des investissements contre les risques non commerciaux, Accord tendant à éviter la double imposition, Accord sur la réassurance des commerce d'exportation, Accord sur le transport aérien, Accord sur la coopération touristique, Accord sur la circulation routière internationale, Accord sur la coopération scientifique et technique) (Popović-Petrović 2000, 416-417).

L'intérêt de la France pour l'amélioration des relations avec la Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale reposait sur des motifs géostratégiques pour obtenir un avantage comparatif dans la première phase de la guerre froide. D'autre part, l'influence de la guerre allemande en Yougoslavie dans la période d'après-guerre a été remplacée par l'influence russe pour des raisons idéologiques. Constatant qu'elle ne pouvait pas compter sur l'Union soviétique pour fournir une assistance économique, la Yougoslavie est devenue plus ouverte à la coopération avec les pays occidentaux et, dans cette vague, un accord commercial a été conclu avec la France déjà en 1946. Cependant, des facteurs idéologiques ont continué à éloigner la Yougoslavie de coopération productive avec l'Ouest.

Afin d'accroître leur influence, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont conclu un accord d'aide tripartite à la Yougoslavie, sur la base duquel, à partir de 1951, des armes et une aide militaire ont été principalement livrées à la Yougoslavie. Dans le cadre de ses activités diplomatiques envers l'Europe de l'Est, afin d'obtenir un soutien à la question algérienne, la France s'attendait à un changement dans l'approche de la Yougoslavie envers l'Occident, et les attentes ont été alimentées par le décès de Staline (*Joseph Vissarionovich Staline*) en 1956. Tito a visité Paris la même année, mais, par la visite à Moscou peu de temps après, il a montré que la loyauté de la Yougoslavie était toujours du côté du bloc communiste (voir : Sotou 2003). De plus, l'envoi d'armes au mouvement de résistance algérien a causé la déception d'un grand nombre de Français et a conduit au fait que les relations franco-yougoslaves (c'est-à-dire les relations franco-serbes en général) pendant la guerre d'Algérie étaient au plus bas niveau en toute l'histoire des relations bilatérales. Néanmoins, lors des premières activités du Mouvement des non-alignés, la situation évoluait dans un sens positif, à savoir l'amélioration des relations interétatiques (Sretenović 2009, 553).

L'amélioration des relations politiques dans l'immédiat après la Seconde guerre mondiale est également entravée par des obstacles d'ordre économique, notamment du fait de la question de statut de la propriété française en Yougoslavie. Ces actifs se composaient de concessions pour l'utilisation du potentiel minier et hydroélectrique, de capitaux financiers investis dans des banques, des compagnies d'assurances, des sociétés industrielles et de l'immobilier. La victoire de la révolution socialiste en Yougoslavie après la guerre a déterminé l'attitude envers le capital français et étranger en général, comme un phénomène qui entrave l'indépendance du pays et met en danger le pouvoir de la classe ouvrière. La propriété privée des moyens de production n'avait pas sa place dans le nouvel ordre social. Dès lors, des mesures de confiscation des profits de guerre et de mise sous contrôle étatique des entreprises françaises ont été abordées. La résolution de la question de propriété des entreprises individuelles était particulièrement importante pour les intérêts français. Ainsi, la question de la propriété de mine de Bor s'est posée - un différend qui a été résolu en 1946 comme un tournant après lequel la possibilité de rendre l'entreprise aux propriétaires précédents n'a plus été envisagée, mais, conformément à la loi sur la nationalisation adoptée cette année-là, seule une compensation pour les biens nationalisés a été faite. De la même manière, la banque franco-serbe a été nationalisée à travers d'autres banques et compagnies d'assurances, ainsi que des sociétés industrielles. La question de l'indemnisation des biens nationalisés a conduit à un grand différend entre la France et la Yougoslavie d'après-guerre. Le différend a surgi même en termes de format de résolution de cette question, de sorte que seules les négociations sur le format ont duré jusqu'en 1949, et avec la création d'un sous-comité mixte franco-yougoslave, les négociations pour résoudre le différend lui-même venaient de commencer. Le règlement de ce différend dans le climat de la phase initiale de la guerre froide est passé d'une question économique à une question politique de premier ordre et un moyen utilisé par les deux parties pour réaliser leurs intérêts, ce qui a rendu difficile la recherche d'un accord. Enfin, l'Accord d'indemnisation (1951) prévoyait une concession du côté français en termes de montant d'indemnisation, mais aussi du côté yougoslave en termes de nombre d'entreprises pour lesquelles des indemnisations doivent être versées, car en plus des sociétés nationalisées, des sociétés confisquées ont été ajoutées à cette liste. L'accord prévoyait une obligation de paiement yougoslave d'un montant de 15 millions de dinars et une période de remboursement de 10 ans (Cvetković 2006, 277-311).

On s'attendait à ce que la France, instruite par cette expérience, se méfie des futures activités d'investissement visant la Yougoslavie.

En général, un environnement d'investissement spécifique s'est créé en Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale, façonné principalement par des coutumes idéologiques.

Les pays occidentaux, y compris la France, considéraient que les territoires de l'Europe de l'Est leur offraient une bonne opportunité d'expansion du commerce et des investissements. La Yougoslavie, en tant que pays avec une base de matières premières sous-utilisée et en tant que pays avec les caractéristiques communistes les moins extrêmes, était un bon point de départ pour l'activité d'investissement occidentale. Par conséquent, la Yougoslavie a été le premier pays d'Europe de l'Est à entamer une coopération industrielle avec des entreprises occidentales et en même temps le premier de ces pays à réglementer les activités d'investissement étranger avec la loi sur les coentreprises de 1967. Néanmoins, les caractéristiques du système économique et des entreprises yougoslaves fondées sur l'idéologie officielle ont entravé les entreprises d'investissement étranger. Le système économique socialiste et les entreprises fondées sur l'autogestion des travailleurs ont diminué la confiance des investisseurs étrangers dans la valeur future de leurs investissements. La Loi sur les investissements conjoints impliquait elle-même que les investissements étrangers n'étaient autorisés que dans les secteurs industriel et agricole, dans les secteurs du tourisme et de la recherche scientifique, à l'exclusion de secteurs tels que le commerce, la banque, les assurances, les transports et les services publics. La base des investissements conjoints était un accord conclu entre des entreprises étrangères et nationales. La part autorisée de la propriété étrangère dans l'entreprise faisant l'objet de l'investissement conjoint était de 49,99 %. Ayant en vue que la loi restait floue en matière de risques politiques, certains pays ont spécifiquement abordé la conclusion d'accords bilatéraux comme des garanties contre les effets de tels risques. Outre l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et plusieurs autres pays, ces pays comprennent également la France. Après l'entrée en vigueur de la loi sur les coentreprises, le nombre de coentreprises a commencé à augmenter. Jusqu'en 1973, c'est la Yougoslavie qui a conclu le plus d'accords d'investissements conjoints avec l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest (parts de 27 % et 20 % du total des capitaux étrangers investis, respectivement). La France, avec une part de 8 %, était en 4^{ème} position, derrière la Société financière internationale (*International Financial Corporation – IFC*) avec une part de 10 % (Milutinovich, Boseman et Vrbanovich 1975). Cependant, il y a une impression générale qu'un tel cadre réglementaire a été introduit dans le but de décourager l'investissement étranger (conformément à la vision idéologique selon

laquelle le capital étranger est considéré comme un phénomène qui menace le pouvoir de la classe ouvrière). Un tel système administratif, ainsi que l'expérience de la nationalisation des entreprises françaises, ont influencé la perception de l'environnement d'investissement yougoslave comme insatisfaisant, de sorte que les investissements français dans la période d'après-guerre étaient faibles.

En matière de commerce extérieur, la base est une vague plus large de réformes à partir de 1965, introduites, entre autres, afin d'augmenter les échanges de biens, de capitaux et d'expertise technologique avec d'autres pays. L'adoption des principes du GATT et du FMI a permis la création d'un système de stimulation des relations économiques avec tous les pays sans discrimination. Grâce à ces réformes, malgré l'introduction de mesures de protection des importations qui ont affecté la baisse des importations au cours des années 1970, le volume des exportations a augmenté régulièrement après 1965, atteignant un taux de croissance annuel pouvant atteindre 17% en 1969 (Milutinovich, Boseman and Vrbanovich 1975, 54). Le volume du commerce extérieur de la Yougoslavie a également été influencé par l'amélioration des relations avec la Communauté économique européenne, puisque la Yougoslavie, en tant que premier des États socialistes, a signé la Déclaration sur les relations avec la CEE en 1967, puis, en signant un accord commercial de trois ans, elle obtient le statut de nation la plus favorisée, et en 1971, un schéma général de préférences en matière de coopération économique entre la RSF Yougoslavie et la CEE est adopté (Bantchev 2019, 216-217).

Dans ses relations commerciales, après la création de la CEE, la France s'est de plus en plus tournée vers les États membres de la communauté, et elle a également maintenu des liens avec ses anciennes colonies. D'autre part, la Yougoslavie avait déjà l'Allemagne et l'Italie comme partenaires commerciaux permanents et dominants à cette époque. Le volume des transactions de commerce extérieur entre la Yougoslavie et la France n'a pas changé de manière significative après la guerre par rapport à l'entre-deux-guerres. Même le fait que la France ait doublé le volume de ses échanges avec les pays de la CEE au cours de la période 1950-1994, ce qui a entraîné une baisse des échanges avec les pays en développement, n'a pas eu d'incidence significative sur le volume des échanges avec la Yougoslavie. Les pourcentages de la part de la France dans les exportations yougoslaves s'élevaient en moyenne à un peu plus de 2 %, jusqu'à ce que la croissance commence dans les années 1980, culminant en 1990, qui est considérée comme un tournant dans les relations économiques. A savoir, la part de la France a atteint une part de 3,95 % en 1988, et en 1990 la Yougoslavie a réalisé les revenus les plus

élevés des exportations vers la France, observés par rapport aux années précédentes, faisant de la France le troisième partenaire commercial extérieur de la Yougoslavie, juste derrière l'Allemagne et l'Italie. C'est le résultat de la tendance à la hausse de la coopération franco-yougoslave dans tous les domaines. Ainsi, la France devient la première en taux de croissance de la coopération économique de Yougoslavie, par rapport aux autres pays développés. La structure des exportations yougoslaves vers la France indique deux changements importants de 1970 à 1990. Les aliments et les animaux vivants constituaient les articles les plus importants des exportations en 1970 avec une part de 26,8 %, et en 1990, cette part était tombée à seulement 2,3 %. De plus, en raison de l'intérêt croissant de la France pour les machines et les dispositifs de transport, leur part dans les exportations yougoslaves pour les 20 années données est passée de 11,4 % à 57,4 %. La tendance à la hausse des relations économiques s'est interrompue en 1991, sous l'influence de facteurs politiques et de l'évolution de la situation économique en Yougoslavie (Popović-Petrović 2000, 417-420).

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES DANS LES ANNÉES 90

La question de la nécessité d'une intervention militaire dans le conflit de guerre sur le territoire de la RSFY de 1991 à 1995 a divisé par l'opinion publique française. Face au choix entre coopérer avec les États-Unis sur cette question (puisque, en tant que force à moyenne portée, elle ne pouvait pas diriger de manière autonome une coalition internationale pour résoudre le conflit yougoslave) et la perte d'influence potentielle dans ce domaine, un moment intéressant a prévalu, en conséquence, l'approche française de la question yougoslave s'est adaptée à la ligne de conduite des États-Unis et de la Communauté européenne, puis des Nations Unies. Cette ligne d'action impliquait une politique volontariste, c'est-à-dire l'utilisation de moyens de coercition diplomatiques, militaires et économiques (Wood 1994, 129-131). Sur le plan économique, la stratégie occidentale a consisté à imposer des sanctions à la Yougoslavie sous l'égide de l'ONU, qui ont été appliquées de 1992 à 1994, ainsi qu'un « mur extérieur » de sanctions qui a été maintenu jusqu'en 1996. L'effet de ces sanctions et l'effet de la destruction de la guerre ont conduit les anciennes républiques yougoslaves à mettre fin au conflit en tant qu'États économiquement dévastés.⁴

4 Sur les conséquences des sanctions économiques imposées par l'ONU à la RFY, voir : Adamovich 1997.

L'effet négatif de cet engagement de la France sur les relations politiques avec la Yougoslavie est un fait notoire. La moindre coopération au niveau politique, avec les effets des sanctions économiques, a conduit à l'humiliation des relations économiques, après qu'elles ont eu atteint leur apogée en 1990, depuis la période d'après la Seconde guerre mondiale. Les conflits ont conduit au gel des accords mentionnés sur la coopération dans divers domaines conclus après la Seconde Guerre mondiale et au gel des travaux du Conseil économique yougoslave-français. La réduction de la production industrielle et les déficits prononcés des matières premières ont rendu impossible l'organisation des flux économiques normaux de la Yougoslavie, de sorte que l'on peut constater que si les relations commerciales globales ont subi une baisse en volume, la production orientée vers l'exportation a été particulièrement affectée. Le commerce total de la RFSY avec la France en 1991 s'élevait à 1.218,3 millions de dollars, soit une baisse d'environ 33 % par rapport à l'année 1990. Sur le total des exportations réalisées, 135,3 millions de dollars appartenaient à la RFY, ce qui montre également une baisse par rapport à 1990. Les données pour la RFY sont enregistrées séparément depuis 1992, et elles montrent qu'après l'introduction des sanctions, il y a eu une baisse vertigineuse de la valeur des relations commerciales avec la France par rapport aux 135,3 millions de dollars susmentionnés en 1991, baisse qui a conduit au fait que la France n'occupe que la huitième place en tant que partenaire commercial extérieur de la RFY. Depuis 1994, quand il y a eu la plus forte baisse du commerce de 50,2 à seulement 7 millions de dollars, il y a eu une légère tendance à la hausse (Popović-Petrović 2000, 417-418).

Tableau 3 : Volume total des échanges entre la RFY et la France, valeur des exportations vers la France et des importations depuis la France 1992-1996 (en millions de dollars)

Année	Le volume total des échanges entre la RFY et la France	Exportation de la RFY vers la France	Importations de la RFY de France
1992	186,6	60,3	126,3
1993	50,2	16,4	33,8
1994	7,0	3,7	3,3
1995	76,4	14,8	61,6
1996	76,3	31,2	45,1

Source : Données de la Chambre de commerce yougoslave, d'après : Popović-Petrović 2000, 420 et 423.

Les conflits de guerre ont également affecté d'autres formes de coopération entre la Yougoslavie et la France. La France se classe cinquième pour le nombre d'accords de joint-venture (114) et d'accords de coopération de production à long terme (28), derrière l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et les États-Unis. Ce type de coopération a été gelé au cours des années 1990. Aussi, après la reprise de la coopération sur les marchés tiers en 1989/1990 à travers la construction de l'hôtel « Tesnov » dans l'ex-Tchécoslovaquie et la construction d'une usine de production de tubes soudés en Algérie, ces formes de coopération ont été interrompues par l'apparition de guerre en Yougoslavie. En raison du déclin de l'activité des voyagistes français après une forte baisse du nombre de nuitées déjà en 1990, la zone yougoslave n'est plus incluse dans l'offre des agences de voyages françaises depuis 1991. En matière de coopération bancaire et financière, on peut remarquer que jusqu'en 1990, la France était un partenaire financier important de la RFSY, ce qui s'accompagnait du niveau des relations commerciales. La contribution à la coopération financière a été apportée par la banque mixte « Franco-Yougoslavie » basée à Paris jusqu'à l'introduction des sanctions économiques de l'ONU, et le changement de climat politique et économique a également affecté les opérations de la nouvelle banque *Société Générale Yougoslave Banque* (Popović-Petrović 2000, 425-427).

La levée des sanctions a ouvert la voie à la réintégration de la Yougoslavie sur le marché mondial. Mais après 5 ans d'isolement économique, les perspectives de renforcement du rôle de la Yougoslavie en tant que partenaire commercial pour d'autres pays se sont aggravées. En outre, les perspectives d'amélioration des relations commerciales sont menacées par le fait que les négociations sur la coopération économique avec l'UE ont été reportées en raison de problèmes politiques en 1996, ainsi que par le fait que la RFY n'a pas pu contracter un emprunt auprès du FMI pour refinancer la dette publique, en raison du mur extérieur des sanctions, dont l'application s'est poursuivie même après la levée de l'embargo (Adamovich 1997, 309; 311). Afin d'améliorer les relations de commerce extérieur, la RF de Yougoslavie, après la levée des sanctions, s'est concentrée sur les relations commerciales avec les anciennes républiques yougoslaves. En 1996, la France se classe 6ème en termes de commerce extérieur :

Tableau 4 : Principaux partenaires commerciaux de la RF de Yougoslavie en 1996
(en millions de dollars)

Rang	Pays	Exportation	Importation	Total
1.	Allemagne	111	379	490
2.	Italie	140	348	488
3.	République Srpska	268	146	414
4.	Macédoine	166	160	326
5.	Russie	131	119	250
6.	France	48	110	158
7.	Etats-Unis	19	101	120
8.	Slovénie	23	45	68
9.	Ukraine	12	41	53
10.	Chine	6	38	44

Source : Adamovich 1997, 319.

Ensuite, peu de temps après les premiers jalons de l'amélioration des relations économiques avec les autres pays, une nouvelle crise politique éclate en RF de Yougoslavie, nouveau motif d'engagement de la communauté internationale. La crise du Kosovo de 1998/1999 impliquait une activité diplomatique de médiation des acteurs internationaux et l'utilisation de moyens militaires de coercition à travers le bombardement de la RFY par l'OTAN en mars 1999, mais, désormais au sein de l'UE, la réapplication de sanctions économiques contre la Yougoslavie a également été pris en compte. Bien que la position commune des États membres de l'UE prévoyait l'introduction de sanctions, leur application n'a jamais été réalisée car aucun acte réglementaire approprié n'a été adopté sur la base duquel l'UE pourrait assumer la compétence pour de telles actions. Les pays qui étaient les plus ardents défenseurs des sanctions ont été les premiers à se retirer lorsque l'adoption de cet acte réglementaire est entrée à l'ordre du jour, craignant les conséquences que les sanctions pourraient avoir sur les secteurs industriels nationaux (De Neuilly 2003). Indépendamment du fait que ces sanctions n'ont finalement pas été effectivement appliquées, le fait même que la France ait participé à leur examen et ait été considérée comme un État participant au bombardement de la RFY a influencé l'humiliation de relations politiques et économiques déjà dérogées. Avec le faible niveau de coopération économique franco-yougoslave, le XXI^e siècle est commencé.

TENDANCES CONTEMPORAINES

Après les changements politiques intervenus en Serbie en octobre 2000, les relations entre les deux pays sont entrées dans une nouvelle phase. La même année, les relations diplomatiques entre la Serbie et la France ont été rétablies et de bonnes relations politiques ont entraîné une augmentation de la coopération économique. Les exportations de la Serbie vers la France ont triplé en 2001 par rapport à l'année précédente, tandis que la valeur des importations de la France vers la Serbie a presque septuplé (Institut de statistique de la République de Serbie [RZS], 258). Dès 2002, les entreprises françaises ont été parmi les premières à reconnaître tout le potentiel de l'économie serbe et ont décidé d'investir leur capital en rachetant plusieurs entreprises publiques majoritaires. Au cours des vingt années suivantes, la coopération commerciale extérieure entre les deux pays ne cesse de croître, tandis que le fonds des investissements français totaux en Serbie augmente.

RELATIONS COMMERCIALES EXTÉRIEURES

Au début du XXI^e siècle, la Serbie est entrée dans une période de forte croissance économique, qui a duré jusqu'en 2009, lorsque la crise économique mondiale s'est propagée à la Serbie. Au cours de cette période, la Serbie a connu une croissance économique moyenne d'environ six pour cent et, en outre, la Serbie a développé de manière intensive la coopération en matière de commerce extérieur, en particulier avec les États membres de l'UE (Rapaić 2021, 184). En ce qui concerne les pays de l'UE, la Serbie a traditionnellement maintenu les meilleures relations de commerce extérieur avec l'Italie et l'Allemagne, tandis que le commerce extérieur avec la France est resté à un niveau beaucoup plus bas. Néanmoins, la France a réussi à maintenir une continuité dans l'augmentation des exportations vers la Serbie, mais elle s'est également accompagnée d'une tendance à l'augmentation des exportations serbes vers la France.

La part de l'UE dans le total des exportations serbes en 2019 était de 59,2 %, tandis que la part des importations était de 62,7 % (Organisation mondiale du commerce [OMC], 2020). Les deux tiers du total des échanges commerciaux de la Serbie ont lieu avec les pays de l'UE. Selon les données de 2019, la France est à la sixième place sur la liste des pays de l'UE dont la Serbie importe le plus, et en ce qui concerne les exportations serbes vers l'UE, la France est à la dixième place. La valeur totale des importations de marchandises en provenance

de France en 2019 était de 785 millions de dollars, tandis que la valeur des exportations serbes vers la France était de 526 millions de dollars (Institut de statistique de la République de Serbie [RZS] 2020, 309-310).

Tableau 5 : Exportations et importations de marchandises serbes de France 2009-2019 (en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Exportation	249	277	309	283	351	418	409	413	494	530	526
Importer	522	482	537	516	604	575	534	585	626	721	785
Bilan	-273	-205	-228	-233	-253	-157	-125	-172	-132	-191	-259
Échange total	771	759	845	799	955	993	943	998	1120	1251	1311

Source : Institut de statistique de la République de Serbie [RZS], 2010-2020.

Au cours des dix dernières années, nous pouvons remarquer que le commerce extérieur total de la Serbie et de la France a presque doublé, passant de 771 millions de dollars en 2009, il a atteint 1,3 milliard de dollars en 2019. Les exportations serbes vers la France ont augmenté de 111% au cours de la période observée, tandis que les importations en provenance de France ont augmenté de 50%. Néanmoins, la Serbie a un déficit commercial constant avec la France. Ce déficit était le plus faible en 2015, lorsqu'il s'élevait à 125 millions de dollars, et le plus important en 2009, lorsqu'il était de 273 millions de dollars. La Serbie est un pays dépendant des importations et cette relation n'est pas surprenante étant donné la grande disparité dans la taille, la force et la qualité des marchés serbe et français. Outre une bonne coopération bilatérale, l'Accord de stabilisation et d'association conclu entre la Serbie et la Communauté européenne, ainsi que leurs États membres, entré en vigueur en 2013, et qui a presque entièrement libéralisé la coopération commerciale de la Serbie avec l'Union européenne, a certainement contribué à l'amélioration des relations commerciales extérieures entre les deux des pays.

En ce qui concerne la structure du commerce extérieur entre les deux pays, les choses n'ont pas changé de manière significative au cours de la décennie observée. Selon les données de 2019, un tiers du total des exportations françaises vers la Serbie concerne des équipements mécaniques, électriques et électroniques, c'est-à-dire des produits de haute technologie, parmi lesquels dominent les machines industrielles et agricoles. Ce groupe de produits s'accompagne de matériels de transport

et de voitures, et en tant que poste significatif parmi les produits français sur le marché serbe, se distinguent les produits chimiques, à savoir les parfums et les cosmétiques. Les produits agricoles et alimentaires occupent une place nettement inférieure dans la structure des exportations françaises vers la Serbie et y participent avec environ 8 % (Chambre de commerce franco-serbe [CCFS] 2020, 18).

La Serbie, quant à elle, exporte le plus de produits en caoutchouc et en plastique vers le marché français. En tant qu'élément le plus important dans l'exportation totale serbe vers la France, les pneus produits dans la société « Tigar » de Pirot, qui appartient au français « Michelin », se distinguent. Cette société est également l'un des plus grands exportateurs serbes, ce qui sera discuté plus en détail ci-dessous. Le deuxième groupe de produits serbes exportés vers la France est le matériel de transport, c'est-à-dire les carrosseries, les remorques et les semi-remorques. Les produits agricoles et alimentaires représentent environ 13 % du total des exportations serbes vers la France, et les équipements mécaniques, électriques et électroniques, c'est-à-dire les produits de haute technologie, apparaissent comme le groupe de produits le moins représenté (CCFS 2020, 18).

ENTREPRISES FRANÇAISES EN SERBIE

Avec l'ouverture de son économie et la libéralisation de sa politique de commerce extérieur, la Serbie a lancé en 2001 une campagne accélérée pour attirer les investissements étrangers directs. Au départ, cette campagne était basée sur la privatisation, c'est-à-dire la vente de capital social, et les entreprises françaises ont été parmi les premières à investir des fonds importants dans l'économie serbe.

L'accent mis sur l'attraction des investissements directs étrangers, dans le but de générer de la croissance économique et de réduire le nombre de chômeurs, est une constante de la politique économique serbe depuis le début des années 2000. Après 2010, lorsque le processus de privatisation des plus grandes entreprises manufacturières d'État touchait à sa fin, l'État de Serbie a eu recours à de nouvelles mesures d'incitation visant à attirer les entreprises étrangères.

Depuis l'année 2010 jusqu'à la fin de 2020, la Serbie a accordé des subventions aux investisseurs étrangers, qui sont les plus importants d'Europe, et les a exonérés de divers impôts. Le montant des subventions accordées aux investisseurs étrangers, ainsi que les nombreux contrats que ces entreprises ont conclus avec l'État de Serbie, sont toujours classés secrets d'État, il n'est donc pas facile de déterminer combien

les subventions mentionnées coûtent aux citoyens de Serbie. Ce que nous savons avec certitude, c'est qu'au cours de la période donnée, selon les données de la Banque nationale de Serbie, environ 26 milliards d'euros sont venus en Serbie par le biais d'investissements directs étrangers, ce qui est un montant extrêmement important pour un pays de seulement sept millions d'habitants.

Tableau 6 : Afflux d'investissements directs étrangers en Serbie en provenance de certains pays (2010-2020) (en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Tous les États	1278.4	3544.4	1008.8	1547.9	1500.5	2114.2	2126.9	2548.1	3464.5	3815.3	3014.2	25963.2
UE	860.7	2794.4	624.4	1145.0	1109.3	1530.1	1410.4	1819.7	2084.0	2114.8	2159.8	17652.6
Pays-Bas	40.7	215.5	153.5	379.8	372.7	361.7	341.8	542.8	350.7	803.7	705.5	4268.4
Allemagne	103.5	198.7	93.1	83.5	36.5	72.4	179.6	185.4	263.3	335.8	331.9	1883.7
France	107.7	179.7	131.4	99.3	51.5	76.5	72.4	85.0	716.3	-322.2	50.8	1248.4
Italie	65.3	135.9	78.8	67.4	101.1	144.9	-97.7	195.6	169.1	107.6	34.7	1002.7
Russie	216.2	488.5	232.5	189.7	73.5	96.4	41.1	170.4	263.0	576.8	75.2	2423.3
Chine	2.0	6.0	1.0	-0.4	82.5	24.1	69.5	103.5	191.8	264.2	366.8	1111.0
Etats-Unis	59.9	37.0	31.5	22.1	8.5	38.5	16.8	37.6	70.4	185.7	79.1	715.0

Source : Banque nationale de Serbie (NBS), s.d.

Les entreprises françaises ont une part importante dans l'afflux total d'investissements directs étrangers en Serbie. Entre 2010 et 2020, des investissements directs étrangers d'une valeur totale de 17,6 milliards d'euros sont arrivés de l'UE. Sur cette seule période, les entreprises françaises ont investi plus de 1,2 milliard d'euros sur le marché serbe, soit plus que la valeur investie par les entreprises italiennes, chinoises ou américaines. Dans le même temps, il ne faut pas perdre de vue que certains des investissements français les plus importants sur le marché serbe sont arrivés entre 2001 et 2010 (tableau 7).

En analysant l'afflux d'investissements directs étrangers en Serbie, selon les données de la Banque nationale de Serbie, on peut remarquer certaines anomalies. A savoir, les Pays-Bas apparaissent comme le plus gros investisseur en Serbie, ce qui ne correspond certainement pas aux faits, car la présence d'entreprises néerlandaises n'est pas clairement

visible sur le marché. Il s'agit du fait que la Banque nationale de Serbie reçoit des données sur les investissements directs étrangers par pays de paiement, c'est-à-dire par pays dans lesquels un investisseur direct étranger a un compte bancaire à travers lequel il effectue des investissements en Serbie. De cette manière, des entreprises d'autres parties du monde investissent en Serbie par l'intermédiaire de banques aux Pays-Bas, à Chypre ou au Luxembourg en raison des nombreux avantages que ces banques, c'est-à-dire ces pays, leur offrent. Cependant, lorsqu'on parle d'entreprises de France, d'Allemagne et d'Italie, ce n'est pas le cas, donc ces données sont pertinentes. Par conséquent, nous pouvons conclure que, en ce qui concerne les pays de l'UE, outre celles allemandes, les entreprises françaises ont le plus investi en Serbie au cours des dix dernières années, suivies par les entreprises italiennes.

Selon les données de la Chambre de commerce franco-serbe, plus de 120 entreprises à capitaux français opèrent en Serbie, employant 12 000 personnes (CCFS 2020, 14). Cependant, selon les données de l'Alliance nationale pour le développement économique local (NALED 2021), une organisation qui collecte des données sur les investissements étrangers en Serbie depuis de nombreuses années, ce nombre est nettement inférieur et compte un total de 32 entreprises en 2018. Selon les données de la NALED, le total d'investissements des entreprises françaises sur le marché serbe sur la période 2002-2018 s'élève à 1,8 milliard d'euros.

Tableau 7 : Investissements directs français en Serbie (2001-2018)

	Investisseur	Année	Type d'investissement	Secteur d'activité	Montant de l'investissement en euros	Lieu
1	Michelin Tigar Tyres	2002	Privatisation	Industrie automobile	132.000.000	Pirot
2	Tarkett	2002	Privatisation	Industrie du bois et du meuble	136.000.000	Bačka Palanka
3	Lafarge	2002	Privatisation	Industrie de construction	163.000.000	Beočin
4	Biospringer RS doo (Alltech Serbia)	2002	Autre	Alimentation et agriculture	53.000.000	Senta
5	Le Belier / LBK Kikinda	2003	Privatisation	Industrie automobile	35.000.000	Kikinda
6	Soufflet Group	2004	Privatisation	Alimentation et agriculture	8.000.000	Bačka Palanka
7	Bongrain SA	2004	Autre	Alimentation et agriculture	25.000.000	Zrenjanin
8	Intermarché	2004	Greenfield	Commerce	44.000.000	Čačak
9	Axereal Serbia	2004	Brownfield	Alimentation et agriculture	394.000	Novi Sad

10	Sicoberry	2005	Greenfield	Alimentation et agriculture	2.000.000	Kraljevo
11	Crédit Agricole Banka Srbija	2005	Privatisation	Finances	259.000.000	Novi Sad
12	InterEX	2006	Greenfield	Commerce	6.000.000	Šabac
13	Lohr	2008	Privatisation	Industrie automobile	3.200.000	Bačka Topola
14	Schneider Electric DMS NS	2008	Acquisition	ICT	61.900.000	Novi Sad
15	Tigar Tyres Michelin Expansion	2010	Greenfield	Industrie automobile	16.000.000	Pirot
16	Mecaplast	2011	Greenfield	Industrie automobile	10.000.000	Zrenjanin
17	Mekaplast / Novares	2011	Greenfield	Industrie automobile	15.000.000	Zrenjanin
18	BIG TIGAR	2011	Greenfield	Industrie automobile	215.000.000	Pirot
19	Sagem Telecommunications Paris	2011	Greenfield	ICT	5.000.000	Niš
21	Quivogne	2013	Brownfield	Industrie des machines	1.000.000	Bečež
22	Luxury Tannery	2013	Brownfield	Industrie du cuir	10.000.000	Ruma
23	Streit Nova	2014	Greenfield	Industrie automobile	6.000.000	Stara Pazova
24	Hutchinson	2016	Greenfield	Industrie automobile	10.400.000	Ruma
25	Société Générale	2016	Greenfield	Finances	47.000.000	Belgrade
26	Somboled - Dukat, Lactalis group	2016	Autre	Alimentation et agriculture	26.000.000	Sombor
27	J & J Metalni proizvodi	2016	Greenfield	Industrie de transformation des métaux	17.86.702	Beočin
28	Mecafor	2016	Greenfield	Металопређивачка индустрија	4.000.000	Kikinda
29	Tigar Tyres	2018	Autre	Industrie automobile	15.600.000	Pirot
30	Novares	2018	Brownfield	Industrie automobile	5.200.000	Zrenjanin
31	Irelly	2018	Autre	Industrie automobile	26.000	Pirot
32	Vinci Airports	2018	Autre	Industrie aérospaciale	500.000.000	Belgrade - Surčin
TOTAL					1.816.506.702	

Source : Calcul de l'auteur basé sur les données soumises à l'auteur par l'Alliance nationale pour le développement économique local (NALED 2021).

Parmi les entreprises françaises en Serbie, *Vinci* s'impose comme la plus importante par la valeur de l'investissement, qui en 2018, au prix d'un demi-milliard d'euros, a obtenu une concession sur l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade pour 25 ans. Considérant que l'accord entre

l'État de Serbie et la société Vinci est encore inconnu du public, nous ne pouvons que supposer quels sont les obligations et les droits des deux parties signataires. Cependant, selon des responsables serbes, la société *Vinci* est obligée de payer une redevance annuelle à la Serbie, qui oscille entre 4,4 millions et 15,1 millions d'euros, et s'est engagé à investir 732 millions d'euros supplémentaires dans l'aéroport jusqu'au bout des concessions (voir Obradović 2019).

L'investissement français le plus important sur l'ensemble du marché serbe est certainement la société *Michelin Tigar Tyres*, qui déjà au tout début de la période de transition a privatisé l'usine de pneumatiques « Tigar ». La privatisation de l'usine de Pirot a été réalisée en 2002, et cette société a été rachetée par *Michelin*, une société transnationale originaire de France pour 132 millions d'euros. Cette société, qui opère en Serbie sous le nom de *Michelin Tigar Tires*, a poursuivi et considérablement amélioré la production de pneus de voiture. *Michelin Tigar* est également l'un des plus gros exportateurs de Serbie et est directement responsable de l'arrivée de trois autres sociétés françaises associées à la maison mère (*Big Tiger, Tiger Tires et Tiger Tires Michelin Expansion*). La valeur totale des investissements de Michelin en Serbie, avec la privatisation de Tigar et les investissements dans toutes les sociétés liées au cours de la période 2002-2018, s'élève à 378,6 millions d'euros.

En tant qu'entreprise française la plus prospère en Serbie, *Tigar Tyres* figure depuis des années parmi les trois premiers exportateurs serbes. Cette entreprise, qui compte environ 3 500 employés, sur la période de janvier à mai 2021, a exporté des marchandises dans une valeur de 165 millions d'euros, ce qui en fait le troisième plus grand exportateur (Ministère des Finances de la République de Serbie (MFIN) 2021, 14). La société *Tigar Tires* fait partie du cluster automobile en Serbie qui se développe avec succès depuis des années.

La production de composants pour l'industrie automobile est l'un des principaux postes de la structure des exportations serbes, et parmi les entreprises françaises de ce secteur figurent *Novares* et *Mecaplast* de Zrenjanin, *Hutchinson* de Ruma, *Le Belier* de Kikinda, *Lohr* de Bačka Topola et *Streit Nova* de Stara Pazova.

La société *LaFarge*, l'un des plus gros producteurs de ciment au monde, est l'un des plus gros investissements français en Serbie. Cet investissement s'élevait à 163 millions d'euros et faisait référence à la privatisation des cimenteries de Beočin en 2002. Depuis son arrivée, *LaFarge* est présent dans tous les grands projets en Serbie en tant que fournisseur de béton, et sa capacité est d'un million de mètres cubes de béton produit annuellement.

Il est intéressant de noter que les trois plus gros investissements étrangers directs de la France dans le secteur de la transformation en Serbie ont eu lieu la même année 2002. La troisième sur cette liste est la société française *Tarkett*, qui a privatisé la société « Sintelon » serbe au prix de 136 millions d'euros. Cette société produit du parquet et d'autres types de sols et revêtements de sol. Ainsi, bien qu'elle ne fasse pas partie des 15 plus grands exportateurs serbes, elle est leader sur le marché régional et se distingue comme le plus grand exportateur de Serbie vers le marché russe. La Serbie a conclu un accord de libre-échange avec la Fédération de Russie, selon lequel la plupart des marchandises sont étaient exonérées de droits de douane. L'accord de libre-échange avec la Fédération de Russie est l'un des facteurs de compétitivité de la Serbie en tant que destination des investissements étrangers. La possibilité d'exporter en franchise de droits vers le marché russe a permis à la société *Tarkett* de maintenir et d'améliorer encore la production en Serbie.

Concernant le secteur financier, deux banques françaises, le *Crédit Agricole* et la *Société Générale*, étaient présentes sur le marché serbe. Le *Crédit Agricole* est entré sur le marché serbe en 2005 avec la recapitalisation de la « Meridian banka SA Novi Sad » à hauteur de 259 millions d'euros, avec laquelle cette banque a acquis 71% des parts. Un an plus tard, le *Crédit Agricole* devient l'unique propriétaire de la banque en rachetant la participation restante à des actionnaires minoritaires.

La banque *Société Générale* est présente sur le marché serbe depuis 1977, date à laquelle elle a ouvert son bureau de représentation. Cependant, en tant qu'investissement direct étranger, cette banque n'est apparue en Serbie qu'en 2016, avec un investissement de 47 millions d'euros. Trois ans plus tard, la *Société Générale* quitte la Serbie et est rachetée par la banque OTP. Bien que le prix exact auquel cette banque a été vendue soit inconnu du public, la même année, la Banque nationale de Serbie a enregistré un afflux négatif d'IDE en provenance de France, soit une sortie de 322,2 millions d'euros, dont on peut supposer qu'il s'agit du rapatriement de la banque *Société Générale* (tableau 6).

En novembre 2020, la Serbie et la France ont signé un accord de coopération dans le domaine de la mise en œuvre de projets prioritaires en République de Serbie. Le texte de l'accord indique que cet accord a été créé afin d'initier une coopération bilatérale afin d'identifier des projets stratégiques prioritaires pour le développement de la République de Serbie, tels que des projets d'infrastructure et d'énergie, afin d'améliorer durablement l'industrie nationale serbe et de faciliter le transfert de technologie et le développement professionnel de la main-d'œuvre. L'accord signé et ratifié fait référence à deux projets, l'amélioration de

l'efficacité énergétique en Serbie et le début de la construction du métro à Belgrade. La valeur du prêt consenti dans cet accord est d'un montant de 581 millions d'euros et concerne principalement la construction de la première ligne du métro de Belgrade. Une petite partie du prêt, d'un montant de 97 millions d'euros, est destinée à Elektro distribucija Srbije (Distribution d'électricité de la Serbie) pour la mise en œuvre du système de réseau intelligent, dans le but de gérer la consommation et d'augmenter l'efficacité (la Loi sur la ratification de l'Annexe 1 de l'Accord entre le Gouvernement de Serbie et le Gouvernement de France sur la coopération dans des projets prioritaires en République de Serbie, article 2).

La construction de la première ligne de métro, dont le démarrage est annoncé pour novembre 2021, impliquera les sociétés françaises *Almstom* et *Egis Rail*, ainsi que la société chinoise *Power China*. Il est prévu que des entreprises françaises livrent des trains et des sous-systèmes électromécaniques, c'est-à-dire des équipements de métro, tandis que la société chinoise *Power China* effectuera des travaux de construction (voir Martinović 2021).

Le deuxième projet prioritaire en cours en Serbie et auquel la France, c'est-à-dire ses entreprises, participe, concerne la construction d'un centre régional de traitement des déchets à Belgrade à Vinča. Le contrat entre la ville de Belgrade et le Consortium franco-japonais *Suez-Itchu* a été signé en 2017, et la valeur du contrat est d'environ 300 millions d'euros. Ce projet est réalisé en partenariat public-privé, et prévoit la réhabilitation de la décharge existante, la construction d'un nouveau centre de stockage et d'une unité d'incinération avec production d'électricité et de chaleur.

CONCLUSION

Un tour d'horizon historique des relations économiques entre la Serbie et la France permet de souligner l'importance de la coopération économique entre ces deux pays pour l'ensemble de leurs relations. Pendant la majeure partie de la période observée, on peut remarquer que l'amélioration des relations politiques s'est appuyée sur les progrès réalisés antérieurement dans la coopération dans le domaine économique. Ainsi, on peut remarquer que la base du sommet des relations entre les deux pays (pendant la Première Guerre mondiale et dans l'entre-deux-guerres) était principalement l'aide financière de la France après les guerres des années 1870 et les prêts d'avant-guerre et de guerre accordé à la Serbie par la France. De plus, le décalage entre les niveaux des relations politiques et économiques dans l'entre-deux-guerres est considéré comme

la principale raison de l'éloignement politique de la Yougoslavie de la France et du rapprochement avec l'Allemagne à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, en plus des raisons idéologiques, on a remarqué que les différends dans la sphère économique influençaient également les divergences politiques. En résolvant les différends sur les compensations pour la nationalisation d'après-guerre d'entreprises françaises, en remboursant des prêts en 1970, en mettant en œuvre des réformes en 1965 qui ont ouvert l'économie yougoslave aux acteurs étrangers et en améliorant la coopération avec la CEE, les bases ont été posées pour le progrès des relations économiques dans les années 1980, de sorte que les relations économiques ont atteint un pic en 1990 (observé dans la période d'après la Seconde Guerre mondiale). La période des années 90 montre que la relation inverse s'applique également - le déclin des relations politiques au cours de cette période, ainsi que la destruction économique de l'économie yougoslave, ont influencé le déclin de la coopération économique dans tous les domaines (commerce, finance-banque et coopération en matière d'investissement, etc.).

Le début du nouveau millénaire a apporté avec lui des changements politiques en Serbie, et avec eux l'établissement de meilleures relations politiques et économiques bilatérales entre les deux pays. Le partenaire commercial extérieur le plus important de la Serbie est l'Union européenne, en tant que territoire douanier unique, vers lequel la Serbie exporte chaque année environ un tiers de la valeur totale de ses exportations de marchandises. Cette communauté est également le plus grand partenaire serbe en ce qui concerne l'importation de marchandises, donc environ un tiers du total des importations en Serbie provient de l'UE. Le rôle de la France dans ce processus n'est pas anodin. La France est sixième sur la liste des États membres de l'UE à partir desquels la Serbie importe le plus de marchandises, et dixième sur la liste des pays de l'UE vers lesquels les entreprises serbes exportent le plus. Cependant, lorsque nous parlons d'exportateurs serbes, nous devons utiliser ce terme avec prudence, car les plus gros exportateurs de Serbie sont des sociétés à capitaux majoritairement étrangers, c'est-à-dire des investisseurs directs étrangers. La liste des 15 plus grands exportateurs serbes, au cours des dix dernières années, est dominée par les investisseurs étrangers, et les entreprises à capitaux serbes sont plus l'exception que la règle, qui ne figurent généralement qu'en bas de cette liste. La société *Tigar Tyres*, adossée au capital de la société française *Michelin*, fait partie de ces sociétés à capitaux majoritairement étrangers, qui est également le premier exportateur vers le marché français.

En tant que l'un des premiers investissements directs étrangers majeurs, la société *Tigar Tyres* opère en Serbie depuis 2002 et est le troisième exportateur serbe, selon les données de 2021. L'arrivée de *Michelin* en Serbie au tout début de la période de transition était un signe pour que d'autres entreprises françaises investissent dans le secteur automobile serbe, ainsi en 2021, un total de six entreprises françaises produisant des composants automobiles sont présentes sur le marché serbe, tandis que le fonds total de tous les investissements directs étrangers en Serbie, en provenance de France, est d'environ 1,8 milliard d'euros.

La Serbie développe intensément la coopération économique avec la France, tant en commerce extérieur qu'en investissement, et parmi les projets actuellement prioritaires en Serbie auxquels participent des capitaux français, se démarque certainement la concession de l'aéroport de Belgrade donnée à la société française *Vinci*, puis la construction du métro de Belgrade auquel la France participe en tant que créancier, mais aussi en tant que maître d'œuvre avec ses sociétés *Almstom* et *Egis Rail*, ainsi que la construction d'un centre régional de traitement des déchets à Belgrade à Vinča, qui a été confié à la Consortium japonais *Suez-Itochu*.

LES RÉFÉRENCES

- Рапаић, Стеван. 2021. „Привреде земаља Западног Балкана - место и улога Србије”, *Српска политичка мисао*, 71 (1): 169-199. doi: 10.22182/spm.7112021.8
- Сретеновић, Станислав. 2018. „Француско-српски односи, историја и сећање– наслеђе Првог светског рата“, *Наслеђе* 2018 (19): 9-21.
- Adamovich, Svetlana. 1997. “The Revival of Yugoslav Foreign Trade After the Suspension of Sanctions” *International Journal of Politics, Culture and Society* 11(2): 301-324.
- Banchev, Biser. 2019. “Serbia and the European Community Before 1989 – History Forgotten”, *Études balkaniques* LV/2: 212-225. Sofia: Académie Bulgare des Sciences.
- Bataković, Dušan T. 2010. “Préface” dans *La Serbie et la France: une alliance atypique*, dir. Dušan T. Bataković, 8-12. Belgrade: Institut des Études balkaniques.
- Catsiapis, Jean. 2002. “La politique balkanique de la France au cours du XXème siècle”, *Études Helleniques* Vol 10 No 2 (2002): 57-106.
- Cvetković, Vladimir Lj. 2006. *Ekonomski odnosi Jugoslavije i Francuske 1918-1941*. Beograd: Institut za noviju istoriju Srbije.

- De Neuilly, Yves Buchet. 2003. "European External Relations Fields: The Multi-Pillar Issue of Economic Sanctions Against Serbia". <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00269955/>, Последњи приступ: 13.07.2021.
- Francusko-srpska privredna komora (CCFS). 2020. *Francusko ekonomsko prisustvo u Srbiji*, Beograd: CCI France Serbie - Francusko-srpska privredna komora. Последњи приступ: 20.06.2021. <https://www.ccfs.rs/sr/publikacije/francusko-ekonomsko-prisustvo-u-srbiji.html>
- Gnjatović, Dragana. 1991. *Stari drzavni dugovi: Prilog ekonomskoj i politickoj istoriji Srbije i Jugoslavije 1862 – 1941*. Beograd: Ekonomski institut.
- Martinović, Iva. 2021. „Kinezi i Francuzi zajedno grade metro u Beogradu”, *Radio Slobodna Evropa*, Последњи приступ: 20.07.2021. <https://www.slobodnaevropa.org/a/kinezi-i-francuzi-zajedno-grade-metro-u-beogradu/31063895.html>
- Milutinovich, Jugoslav S., Boseman, F. Glenn, and Vrbnovich, Danica L. 1975. "Investment in Yugoslavia: Western Opportunities and Difficulties", *Management International Review* 15 (1): 51-60.
- Ministarstvo finansija Republike Srbije [MFIN]. 2021. „Tekuća makroekonomska kretanja, Jun 2021”, Beograd: Ministarstvo finansija Republike Srbije, Последњи приступ: 20.06.2021. https://www.mfin.gov.rs/upload/media/KqtFKE_60f525cbcd849.pdf
- Nacionalna alijansa za lokalni ekonomski razvoj [NALED]. 2021. „Baza investicija”, Beograd: Nacionalna alijansa za lokalni ekonomski razvoj
- Narodna banka Srbije [NBS]. n.d. „Strana direktna ulaganja, po zemljama, 2010-2020. (BPM6)”, Beograd: Narodna banka Srbije, Последњи приступ: 20.06.2021. https://nbs.rs/sr/drugi-nivo-navigacije/statistika/platni_bilans/
- Obradović, M. 2019. „Vansi pod hipotekom zbog kredita od pola milijarde evra”, *Danas*, Последњи приступ: 20.06.2021. <https://www.danas.rs/ekonomija/vansi-pod-hipotekom-zbog-kredita-od-pola-milijarde-evra/>
- Pavlović, Vojislav G. 2015. *De la Serbie vers la Yougoslavie – La France et la naissance de la Yougoslavie 1878-1918*. Belgrade: Institut des Études balkaniques.
- Popović-Petrović, Ivana. 2000. „Francuska kao spoljnotrgovinski partner Jugoslavije“ u *Jugoslavija i svet*, prir. Rozita Levi, 409-429. Beograd: Institut za međunarodnu politiku i privredu.

- Sotou, Georges-Henri. 2003. "La France et les Balkans de 1944 à 1955", *Balkan studies : biannual publication of the Institute for Balkan Studies* 44 (1-2): 109-136.
- Sretenović, Stanislav. 2009. „Francusko-srpski odnosi u XIX i XX veku“, *Međunarodni problemi* 61 (4): 536-558.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2002. *Statistički godišnjak Srbije 2002*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2011. *Statistički godišnjak Srbije 2011*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2012. *Statistički godišnjak Srbije 2012*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2013. *Statistički godišnjak Srbije 2013*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2014. *Statistički godišnjak Srbije 2014*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2015. *Statistički godišnjak Srbije 2015*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2016. *Statistički godišnjak Srbije 2016*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2017. *Statistički godišnjak Srbije 2017*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2018. *Statistički godišnjak Srbije 2018*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2019. *Statistički godišnjak Srbije 2019*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Republički zavod za statistiku Srbije [RZS]. 2020. *Statistički godišnjak Srbije 2020*, Beograd: Republički zavod za statistiku Srbije.
- Troudes, Alexis. 2010. "La France et la Serbie 1915-1918 : cooperation militaire, implantation économique et échanges culturels" dans *La Serbie et la France: une alliance atypique*, dir. Dušan T. Bataković, 337-360. Belgrade: Institut des Études balkaniques.
- Vinaver, Vuk. 1985. *Jugoslavija i Francuska između dva svetska rata (Da li je Jugoslavija bila francuski „satelit“)*, Beograd: Institut za savremenu istoriju.
- Zakon o potvrđivanju Aneksa 1 Sporazuma između vlade Republike Srbije i Vlade Republike Francuske o saradnji u oblasti sprovođenja prioritetnih projekata u Republici Srbiji, Последњи приступ: 20.07.2021. http://www.parlament.gov.rs/upload/archive/files/lat/pdf/predlozi_zakona/2021/581-21%20-%20Lat.pdf

- Wood, Pia Christina. 1994. "France and the post coldwar order: The case of Yugoslavia", *European Security*3:1, 129-152, doi:10.1080/09662839408407156
- World Trade Organization [WTO]. 2020. "Trade Profiles – Serbia". World Trade Organization. Последњи приступ: 20.06.2021. https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/daily_update_e/trade_profiles/RS_e.pdf

Стеван Рапаић

Андреа Матијевић

ЕКОНОМСКИ ОДНОСИ ФРАНЦУСКЕ И СРБИЈЕ – ИСТОРИЈСКИ ПРИКАЗ И САВРЕМЕНЕ ТЕНДЕНЦИЈЕ

Резиме

У овом раду аутори настоје да на систематичан начин прикажу еволуцију економских односа Србије и Француске. С тим циљем, аутори полазе од прегледа историјата економских односа, који је неопходан за разумевање савременог контекста. Историјски преглед подразумева анализу економских односа Србије и Француске кроз следеће етапе: 1. 1878-1918; 2. 1918-1939; 3. 1945-1991, и 4. 1991-2000. Савремене тенденције испитују се за период од политичких промена у Србији 2000. године до 2020. године. Историјат економских односа указује на важност нивоа економске сарадње за карактер свеукупних политичких односа између државе. Готово по правилу уочава се да је виши ниво економске сарадње резултирао унапређењу политичких односа две државе, и обратно, а да 1990-е године представљају период најнижих економских и политичких односа у историји односа Србије и Француске. Са овим нивоом економских односа ушло се у нови миленијум. Посматрање периода након 2000-их ипак указује на унапређивање економских односа две државе, посматрано кроз односе спољнотрговинске размене и кретање страних директних инвестиција (СДИ). Основ унапређења односа представља либерализација трговинских односа Србије и Европске уније (ЕУ) постигнута закључивањем Споразума о стабилизацији и придруживању (ССП), као и долазак француских компанија у Србију који

је започет још почетком 2000-их отварањем српске привреде. Овакав развој догађаја представља основ за оптимистична очекивања о продуктивној економској сарадњи две државе и у годинама које долазе.

Кључне речи: Србија, Француска, спољнотрговинска размена, стране директне инвестиције, Европска унија

* Овај рад је примљен 1. септембра 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

TERRITORIALISATION ET SPATIALISATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À LA PÉRIPHÉRIE DE L'UNION EUROPÉENNE: LES MACRO-RÉGIONS DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX

UDC 327+339.92(497-15)

DOI: 10.22182/spm.specijal22022.7

Оригинални научни рад

Nebojsa Vukadinovic*

Sciences Po, Paris

Résumé

Depuis 1997, l'UE favorise la coopération régionale dans les Balkans. Celle-ci a pris depuis différentes formes: coopération régionale, zone de libre-échange, bons rapports de voisinages. Depuis quelques années, l'UE développe le concept de macro-régions qui permet aux Etats balkaniques qui souhaitent entrer dans l'UE de développer des projets communs entre eux mais aussi avec les pays déjà membres de l'Union européenne. Deux macro-régions ont ainsi vu le jour: la macro-région adriatique-ionienne et la macro-région du Danube. La France soutient le concept de macro-région dans les Balkans occidentaux. Cet article met également en évidence ce que la stratégie de la macro-région EUSAIR et la stratégie du Danube peuvent offrir au processus d'élargissement. La Serbie participe aux deux macro-régions. Quels sont les moyens mis en œuvre et les objectifs permettent-ils le développement économique?

* nebojsa.vukadinovic@sciencespo.fr

Les macro-régions permettent-elles vraiment les échanges entre les Etats de la région et l'intégration des pays des Balkans à l'UE?

Mots clefs: macro-régions, périphérie de l'Union européenne, Balkans occidentaux, Stratégie de l'UE pour la mer Adriatique et la mer Ionienne (EUSAIR), Stratégie pour le Danube (EUSDR), élargissement de l'Union européenne, développement économique, politique territoriale, spatialisation, politique de cohésion

L'UNION EUROPÉENNE ET SES PÉRIPHÉRIES: LES MACRO-RÉGIONS ET LES BALKANS OCCIDENTAUX

Une macro-région est un espace transnational qui permet de réunir plusieurs pays ou régions d'Europe réunis autour d'objectifs communs. Les macro-régions sont soutenues par l'Union européenne dans le cadre d'une stratégie « macro-régionale » définie en commun. Le Conseil de l'UE demande à la Commission de préparer une stratégie entre les Etats, les collectivités et les parties prenantes. « La stratégie est ensuite approuvée par le Conseil. Elle vise à motiver des initiatives et des projets contribuant au développement harmonieux du territoire macro-régional. Les macro-régions peuvent rassembler des pays membres de l'Union européenne ainsi que des pays tiers afin d'ouvrir un espace d'échanges et de projets communs pour une cohésion territoriale renforcée ». ¹ Ensuite, une macro-région ne reçoit pas de fonds européens et ne bénéficie pas de structure ou juridiction, qui lui seraient spécifiquement dédiés. Une macro-région peut optimiser les financements (européens ou non) déjà disponibles, mutualiser et mettre en synergie les initiatives pour une meilleure intégration du territoire. Cependant, certaines macro-régions font l'objet, par ailleurs, d'un programme transnational, comme par exemple pour la macro-région du Danube.

¹ Voir <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/territoires/macrorregions/> (Consulté le 20.10.2021)

Tableau 1 : Les pays des macro-régions de la stratégie Adriatique Ionienne (EUSAIR) et de la Stratégie du Danube (SRD)

Macro-régions	Stratégie Adriatique-Ionienne (EUSAIR)	La Stratégie pour la région du Danube (SRD)
Etats membres de l'UE	Italie, Slovénie, Croatie, Grèce	Allemagne, Autriche, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie et Roumanie, Croatie
Etats non membres de l'UE	Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Albanie, Macédoine du nord	Serbie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Ukraine et Moldavie

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MACRO-RÉGION ADRIATIQUE-IONIENNE (EUSAIR)

La macro-région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)² comprend quatre pays membres de l'UE (Croatie, Grèce, Italie et Slovénie) et cinq pays non membres (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du nord Monténégro et Serbie). La république de San Marino est dans un processus d'adhésion à EUSAIR. La Commission européenne a adopté une «Stratégie pour la Région de l'Adriatique et de la Mer ionienne» (EUSAIR), accompagnée d'un plan d'action, en juin 2014.

Cette stratégie a été adoptée par les Etats membres en octobre 2014 « L'Adriatique est une mer sous tension, surtout à la lumière de son caractère semi-fermée avec un échange limité des eaux avec la mer Méditerranée et avec un milieu marin particulièrement vulnérable à cause d'une inquiétante combinaison de phénomènes (pollution provenant de la terre et des navires, débris, atteintes à la biodiversité, surpêche et dégradation des côtes) » (Caligiuri, 2018). De fait, la mer Adriatique est une mer semi-fermée. Il s'agit d'un golfe long mais relativement étroit, aligné généralement du nord-ouest au sud-est, vers son seul accès, le Détroit d'Otrante. Marquée par l'Histoire de différentes civilisations, c'est une route maritime essentielle pour relier la partie centrale du continent européen avec le sud et l'Orient. C'est là aussi où se trouvait le rideau de fer au sortir de la Seconde guerre mondiale. Depuis la fin des guerres dans l'espace yougoslave on assiste à une reconfiguration de cet espace dont les enjeux sont cruciaux pour les Etats de la région mais aussi pour l'Union européenne dans son ensemble. A partir de 2011, l'UE a développé une véritable politique pour l'Adriatique et la mer Ionienne et l'expérience acquise en ce qui concerne la gouvernance

2 Voir <http://www.adriatic-ionic.eu/>

de la mer Baltique et de la région atlantique a été utile.

Les indicateurs macroéconomiques brossent un tableau très varié de la macro-région Adriatique-Ionienne, avec notamment des variations entre les différentes régions d'un même pays. La coopération territoriale et l'intégration commerciale, en revanche, sont plutôt importantes dans la majeure partie de la région, l'Italie étant le principal partenaire de tous les pays de la région. La macro-région présente une performance modeste en termes de compétitivité globale et d'innovation, une performance faible en matière d'efficacité d'utilisation des ressources, mais elle présente également une réalisation avancée en termes d'infrastructures hydrauliques. Les indicateurs politiques, de gouvernance et institutionnels dénotent un fossé important entre l'Italie, la Slovénie et les autres pays de la région en ce qui concerne la gouvernance, la participation et la transparence, et une efficacité modeste de la mise en œuvre des politiques dans la région en général. Le plan d'action de la Stratégie Adriatique-Ionienne définit onze thèmes en tant que domaines d'intervention Il s'agit d'une stratégie relativement et les activités sont principalement axées sur le renforcement des capacités. Il y a, cependant, plusieurs réalisations liées au processus, notamment en ce qui concerne le rapprochement de nouveaux acteurs dans différents secteurs, selon différents niveaux de gouvernance, ainsi que dans différents pays, notamment dans les domaines du transport, de l'énergie et de l'environnement. Les principales sources de soutien aux activités de la Stratégie Adriatique-Ionienne sont le programme Interreg ADRION et les programmes de coopération transfrontalières. Les projets développés au sein de la stratégie Adriatique-Ionienne ont commencé à demander des financements auprès des programmes de l'UE (fonds IPA pour les pays des Balkans occidentaux non membres de l'UE et fonds de Cohésion pour les Etats membres de l'UE).

LA STRATÉGIE DE LA RÉGION DU DANUBE (SRD)

La région couverte par la Stratégie du Danube couvre principalement un bassin de 2.857 km le long du fleuve. La macro-région Danube réunit 14 pays (Autriche, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Allemagne, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Moldavie et Ukraine)³, représentant 115 millions d'habitants. Avec sa dénomination entière, la « Stratégie de l'UE pour la région du bassin du Danube »⁴ a été développée par

3 Voir <http://www.danube-region.eu>

4 En anglais: EUSDR

la Commission européenne afin de créer des synergies et améliorer la coordination des politiques et des initiatives locales. Une stratégie a été proposée par la Commission européenne en décembre 2010. Elle a été adoptée par les États membres en avril 2011. La stratégie de la région du Danube s'appuie également sur le programme de coopération transnationale Interreg B du Danube.

La région du Danube est assez hétérogène en termes de performances macroéconomiques, avec les performances les plus faibles des pays candidats à l'adhésion à l'UE, alors que l'Autriche et l'Allemagne ont des indicateurs socio-économiques bien plus performants. Les relations entre la plupart des différentes parties de la région sont assez fortes et l'intégration macro-régionale en matière de commerce, d'investissement et d'énergie s'avère importante. Comme le souligne une étude réalisée pour la Commission de l'Union européenne: « Il existe de grandes variations dans l'ensemble de la région en matière de compétitivité, avec un fossé notable entre zones urbaines/capitales et régions rurales ».⁵ Le principal soutien aux activités de la Stratégie du Danube provient des programmes transnationaux du Danube, mais aussi des financements auprès de certains programmes de coopération transfrontalière et de programmes de l'UE (par exemple Erasmus). La région du Danube, l'une des plus grandes macro-régions est confrontée à plusieurs défis: menaces environnementales (pollution de l'eau, inondations, changement climatique), manque de liaisons routières et ferroviaires modernes, connexions énergétiques insuffisantes, développement socio-économique inégal, systèmes d'éducation, de recherche et d'innovation non coordonnés. Une meilleure coordination et coopération entre les pays et les régions est nécessaire pour relever ces défis. C'est pourquoi la Stratégie du Danube met en avant ces thématiques. Ainsi, les documents stratégiques précisent que « les habitants de la région du Danube bénéficieront grâce à cette stratégie de transports plus rapides par route et rail, de transports plus propres en améliorant la navigabilité des cours d'eau, une énergie moins chère et plus sûre grâce à de meilleures connexions et des sources alternatives et d'un meilleur environnement avec une eau plus propre, une biodiversité protégée et une prévention des inondations transfrontalières ». Il est précisé aussi que la région deviendra prospère, en travaillant ensemble sur l'économie, l'éducation, l'inclusion sociale, la recherche et l'innovation. Enfin, les destinations touristiques et culturelles seront attractives, développées et commercialisées en commun.

5 Study on macroregional Strategies and their links with Cohesion policy https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/macro_region_strategy/pdf/mrs_links_cohesion_policy.pdf (Consulté le 12.11.2021)

En somme, une région plus sûre et bien gouvernée, grâce à une meilleure coopération et coordination des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

On peut considérer que « l'espace macro-régional danubien n'est pas le simple support d'une macro-région sur le papier, il est aussi la matrice possible d'une instrumentalisation d'un découpage à des fins politiques » (Boulineau, 2018). Ici les fins politiques sont directement liées au processus d'adhésion à l'Union européenne. Il ne s'agit pas d'une salle d'attente pour une adhésion à une date indéfinie mais d'un forum d'échanges directs avec des Etats membres de l'UE autour de projets communs dans différents secteurs. C'est aussi un lieu d'apprentissage sur les pratiques européennes en matière de cohésion régionale et une préparation pour les fonds de cohésions.

LE RÔLE DES STRATÉGIES MACRO-RÉGIONALES DANS LA COORDINATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE L'UE

Une stratégie macro-régionale peut être un mécanisme efficace pour renforcer la coopération régionale dans différents domaines. Cependant, les résultats des stratégies macro-régionales dépendent de l'environnement et de la phase de développement des pays qui y participe. Il ne suffit pas d'élaborer une stratégie, il est nécessaire aussi d'établir un plan d'action clair avec des indicateurs, des mécanismes de suivi (monitoring) et des sources de financements adaptés aux activités et projets souhaités. Un mécanisme de suivi devrait aussi permettre d'établir les phases de développement avec des résultats pour chaque étape. Jusqu'à présent beaucoup d'efforts ont été fait pour aligner les objectifs de l'UE avec les priorités stratégiques des deux macro-régions en question. Cependant il est nécessaire d'aligner de façon plus stratégique les priorités de la macro-région de la stratégie du Danube et celle de la stratégie Adriatique-Ionienne avec les fonds structurels et d'investissements (ESI) européens, notamment dans les phases de programmation des fonds. Une des difficultés provient ici de la nécessité de coordonner à la fois un cadre territorial et transnational et de renforcer la coopération intersectorielle. En outre, afin de répondre aux défis des macro-régions, les sources de financement des activités et des projets devraient être flexibles. Or la programmation pluriannuelle des fonds européens, qu'il s'agisse de ceux des Etats membres et des Etats en voie d'adhésion à l'UE est la phase cruciale qui permet d'aligner les objectifs et les priorités sur les sources de financements. En ce sens, le

développement des priorités et la mise en correspondance des capacités de financement est un point central. Le nombre des acteurs impliqués dans ces processus doit également être pris en compte tout comme la durée nécessaire pour la définition des objectifs communs.⁶

LES MACRO-RÉGIONS DE L'UNION EUROPÉENNE ET LES BALKANS OCCIDENTAUX: QUELS INTÉRÊTS COMMUNS ?

La participation des pays des Balkans occidentaux aux macro-régions de l'Union européenne comporte de nombreux intérêts. En premier lieu, cela permet une coopération entre des Etats membres de l'UE avec des pays candidats et/ou engagés dans un processus de négociation pour l'adhésion. Ainsi, de nombreux transferts de savoir-faire peuvent s'opérer. Ensuite cela permet le renforcement de la coopération régionale entre les pays des Balkans occidentaux autour de thématiques d'intérêts communs dans des secteurs variés: transport, énergie, environnement, développement économique, culture, etc. La convergence d'intérêts mutuels entre les États membres et les États non membres permet également de développer l'économie à la périphérie de l'Union européenne. Les macro-régions EUSAIR et la Stratégie du Danube permettent également de contribuer au processus d'élargissement en facilitant l'adoption de l'acquis communautaire dans les pays des Balkans occidentaux. Elles contribuent aussi à favoriser la capacité administrative et la mise en œuvre de politiques et stratégies de l'UE au-delà des frontières de l'UE. Elles offrent en outre un cadre où différents niveaux, processus, stratégies et fonds européens peuvent converger. Enfin, elles permettent de promouvoir une forte implication des parties prenantes et l'élaboration de politiques participatives qui augmentent la responsabilité des gouvernements et consolident la démocratie.

6 Voir https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/macro_region_strategy/pdf/mrs_links_cohesion_policy (consulté le 20.10.2021)

Tableau 2: Etat d'avancement des relations entre l'Union européenne et les Etats des Balkans occidentaux selon leurs statuts dans le processus d'intégration à l'UE (décembre 2021)

Pays des Balkans occidentaux	Application	Approuvé	Statuts	Progrès
Albanie	Avril 2009	Mars 2020	Candidat	Processus de Screening : 0% Chapitres clos : 0% Processus de ratification: 0%
Bosnie-Herzégovine	Février 2016	N/A	Candidat potentiel	Processus de Screening: 0% Chapitres clos: 0% Processus de ratification: 0%
Macédoine du nord	Mars 2004	Mars 2020	Candidat	Processus de Screening : 0% Chapitres clos: 0% Processus de ratification: 0%
Monténégro	Décembre 2008	December 2010	Candidat	Processus de Screening : 100% Chapitres clos: 9.1% Processus de ratification: 0%
Serbie	Décembre 2009	Mars 2012	Candidat	Processus de Screening : 100% Chapitres clos: 5.9% Processus de ratification: 0%

Parmi les grands défis auxquels la région est actuellement confrontée, on peut citer : Une adhésion à l'UE à des stades différents: Les six pays des Balkans occidentaux sont à des stades différents sur la voie de l'adhésion à l'UE (voir le tableau 2 ci-dessus). Bien qu'il existe une certaine ambiguïté quant aux avantages de l'adhésion, pour de nombreux pays, il s'agit d'un objectif qui pourrait s'avérer être un stimulant pour des réformes urgentes mais difficiles.

Un développement économique en difficulté: depuis la chute de la Yougoslavie et la fin du régime communiste, le développement économique des Balkans occidentaux a pris un retard considérable par rapport à celui des autres pays d'Europe de l'Est. Toujours en 2020, le PIB par habitant de l'Albanie était 3 fois inférieur à celui de la Slovénie. La pandémie de COVID-19 n'a pas aidé et a plongé les économies de des Balkans occidentaux dans une profonde récession et a eu des

effets perturbateurs massifs sur elles. Il y a également des problèmes structurels entravant l'investissement et la création d'emplois : les économies basées sur la consommation, le manque de production, la faible compétitivité, un environnement commercial médiocre, des secteurs publics surdimensionnés et inefficaces, des niveaux élevés de dette publique, un déficit commercial énorme, le crime organisé et la corruption sont des facteurs communs qui décourager l'investissement et limiter la croissance et la création d'emplois. Par ailleurs, le chômage reste élevé malgré des disparités entre les pays : Les Balkans occidentaux se caractérisent par des taux de chômage élevés avec les taux de chômage des jeunes les plus élevés au monde : ils varient de 21,4% en Albanie à plus de 40% en Bosnie-Herzégovine. De nombreux jeunes travailleurs sont engagés dans des emplois temporaires, dans l'économie informelle, et avec une incidence élevée d'inadéquation des compétences. En outre, la démographie est en baisse et on assiste à une fuite des cerveaux : Le nombre d'habitants de la région diminue en raison d'un taux de fécondité inférieur à 1 enfant par femme et en raison des différences importantes de revenus et de développement par rapport au reste de l'Europe entraînant un exode massif (surtout des jeunes). A titre d'exemple, la Macédoine du Nord a perdu près d'un quart de sa population en 25 ans ; La Serbie a perdu 160 000 personnes entre 2002 et 2011 et le nombre de départs en Bosnie-Herzégovine est estimé à 170 000 entre 2012 et 2017. Il y a également une grande vulnérabilité au changement climatique : Le Groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC)⁷ a identifié les Balkans occidentaux comme l'une des zones les plus vulnérables au changement climatique en Europe. La région sera confrontée à des augmentations de température supérieures à la moyenne européenne, à des changements dans les régimes de précipitations entraînant un risque accru d'inondation, à des périodes prolongées de sécheresse, à l'érosion des sols et aux incendies de forêt. Le changement climatique augmentera les impacts négatifs, entraînant des pertes importantes en termes de croissance humaine, d'habitat et économique. Les inondations de 2014 ont clairement démontré que la région n'est pas préparée ni équipée de manière adéquate pour faire face aux dangers croissants posés par les impacts liés au climat. Enfin, un manque d'infrastructures : Le déficit d'infrastructures des pays des Balkans occidentaux est important et est considéré comme un obstacle majeur au rattrapage économique des pays de la région, ce qui nuit également à leur intégration dans l'UE.

La compétitivité et la croissance durable restent un défi important dans les Balkans occidentaux, notamment en ce qui concerne la création

7 Voir <https://www.ecologie.gouv.fr/comprendre-giec> (Consulté le 14.10.2021)

d'emplois. De plus, il existe encore un écart important entre l'infrastructure existante, qui souffre très souvent d'un entretien insuffisant voire inexistant, et ce qui serait nécessaire pour assurer un développement durable. La situation est devenue encore plus préoccupante en raison de l'exposition et de la vulnérabilité de la région au changement climatique et de sa dépendance aux combustibles fossiles en plus des conséquences du COVID-19. Un retour à des taux de croissance plus élevés et durables ne sera possible que si de nouvelles réformes structurelles sont accomplies, améliorant la cohésion régionale et permettant aux économies d'être plus compétitives et attrayantes pour les investisseurs. Cela nécessitera des investissements considérables au niveau des bénéficiaires et au niveau régional dans les réseaux d'infrastructures (numériques, énergétiques, environnementales, sociales, de transport), une action globale pour atténuer et s'adapter au changement climatique en passant à une voie de développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique, ainsi qu'un plus grand développement du secteur privé et du commerce. Des investissements sont particulièrement nécessaires pour créer un climat des affaires favorable aux petites et moyennes entreprises innovantes et pour développer l'accès au financement. Par conséquent, dans ce contexte la coopération régionale est essentielle pour relever les défis avec succès. Néanmoins à elle seule, la coopération régionale à travers la participation aux macro-régions ne peut régler tous les problèmes.

Le rapport 2021 de la Banque mondiale⁸ sur l'économie des pays des Balkans occidentaux indique que « l'activité économique devrait augmenter de 4,4 % en 2021, mais elle sera toujours inférieure d'environ 6 % à sa tendance d'avant la pandémie. En 2022 et 2023, la croissance devrait ralentir à 3,7%, alourdie par les dommages persistants du COVID-19, tels qu'un climat d'investissement déprimé, en particulier dans les industries à forte intensité de contact, et des périodes prolongées de chômage »⁹. La pandémie a interrompu la croissance des années précédentes. Les précédents rapports de la Banque mondiale indiquent que « la moyenne était de 3,7 % pour 2019-2020, plus rapide que l'UE et similaire à la moyenne de l'Europe centrale et orientale (PECO). Mais la croissance a été différente d'un pays à l'autre, s'accéléralant en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine du Nord, tout en décélérant en Albanie, au Monténégro et en Serbie. Cette tendance a changé en raison de la pandémie. Les taux d'infection restent élevés et, à l'exception de la Serbie, les pays de la région ont eu des difficultés à se procurer et à

8 *Western Balkans regular economic report*, n°19, World Bank, mars 2021

9 *Ibidem*, p.19

distribuer des vaccins ». Le rapport 2021 de la BERD indique également que la croissance dans les Balkans occidentaux devrait ralentir à 3,8 % en 2022.

Tableau 3: Taux de croissance du PIB dans les pays des Balkans occidentaux

	2019	2020	2021 (estimation)	2022 (prévisions)
Albanie	2.2	-3.3	4.5	4.0
Bosnie-Herzégovine	2.6	-4.3	3.5	3.0
Monténégro	4.1	-15.2	8.5	6.0
Macédoine du nord	3.6	-4.5	4.0	4.0
Serbie	4.2	-1.0	6.0	3.5

Sources: Banque mondiale, BERD, WIIW

Une reprise rapide dans l'UE renforcerait également la confiance et stimulerait les exportations. Les perspectives à court terme exceptionnellement incertaines soulignent comment les décideurs devront continuer à augmenter la probabilité de meilleurs résultats tout en évitant les pires. Les efforts politiques dans la région doivent donc rester étroitement concentrés sur la lutte contre la pandémie, la limitation des dommages sociaux et la promotion du rétablissement. Le rapport de la BERD¹⁰ indique également que la région des Balkans occidentaux dans son ensemble a relativement bien résisté à l'impact de la pandémie, avec une contraction du PIB de seulement 3,2 % en 2020. Cependant, l'ampleur de l'impact diffère selon les économies. Au Monténégro, où le secteur du tourisme représente normalement environ un cinquième de l'économie, le PIB a fortement chuté de 15,2 %, tandis que la contraction du PIB en Serbie, pays à la structure économique plus diversifiée, a été plus modérée, à seulement 1 %. Toutes les économies ont adopté des politiques budgétaires expansionnistes avec divers programmes de soutien visant à atténuer l'impact de la pandémie. Par ailleurs, le commerce total de la région avec l'UE a augmenté de plus de 80 % depuis 2008, faisant de l'UE le principal partenaire commercial, avec un potentiel de croissance supplémentaire important ». L'UE est le principal partenaire à la fois pour les exportations (72 %) et les importations (58 %), tandis que le commerce entre les pays des Balkans occidentaux vient en deuxième position. La Chine est un important partenaire d'importation pour les pays des Balkans occidentaux mais n'a qu'une très faible part de leurs exportations. La Russie et la Turquie complètent les cinq principaux

10 EBRD, *Economic recovery prospects*, juin 2021

partenaires commerciaux. La Serbie représente près de la moitié des exportations totales de l'UE vers les pays des Balkans occidentaux. La croissance de ses exportations entre 2008 et 2020 en termes absolus a été la plus importante des six pays des Balkans occidentaux. Cependant, son taux de croissance annuel moyen (4,3 %) était le troisième le plus élevé, derrière celui de la Macédoine du Nord (7,7 %) mais devant l'Albanie (3,8 %), la Bosnie-Herzégovine (1,6 %) et Monténégro (0,6 %). La Serbie est également le principal partenaire d'importation de l'UE, avec à nouveau près de la moitié des importations totales en provenance des pays des Balkans occidentaux. Entre 2008 et 2019, le taux de croissance annuel moyen de ses importations (9,8 %) était très proche de celui de l'Albanie (9,9 %) et de la Macédoine du Nord (9,7 %). En Bosnie-Herzégovine (6,4 %) elles ont également augmenté tandis que les importations de l'UE en provenance du Monténégro sont tombées de 276 millions d'euros en 2008 à 189 millions d'euros en 2019. Même si la pandémie a modifié ces chiffres, l'UE reste le principal partenaire commercial pour tous les pays des Balkans occidentaux.

Depuis le début de la période pandémique COVID 19 (mars 2020), le transport de passagers a considérablement diminué de 90 à 95 % (transport interurbain) dans les pays des deux macro-régions tandis que le transport de marchandises a maintenu des niveaux proches de la période d'avant la crise sanitaire en raison d'une augmentation de la densité urbaine la nécessité de livraisons et distribution de fret alimentaire et pharmaceutique. Plusieurs faiblesses de la région Adriatique-Ionienne peuvent être résumées comme suit: a) la région dépend trop du transport routier, les points de passage frontaliers souffrent d'un manque de coordination entre les États membres de l'UE et les pays tiers, c) les infrastructures transfrontalières sont sous-optimales. Dans ce contexte, les pays de la macro-région Adriatique-Ionienne devraient assurer la connexion et la complémentarité entre les projets, actions et initiatives régionales à grande échelle. L'UE a adopté en décembre 2020 la stratégie de mobilité durable qui s'inscrit dans le cadre du Green Deal européen. Dans ce contexte, les Balkans occidentaux devraient également suivre ces objectifs stratégiques.

Les pays des Balkans occidentaux convergent progressivement vers l'Union européenne. Cependant, pour différentes raisons, notamment des problèmes de transition, des facteurs macroéconomiques ainsi que des chocs internes et externes, la convergence réelle de la région vers la moyenne de l'UE est relativement lente. Cependant, les programmes de stabilisation macro-économique en place depuis de nombreuses années ont créé de bonnes conditions pour le développement du secteur privé et

l'attraction des IDE¹¹. La convergence nominale fournit généralement un environnement macroéconomique stable comme un plancher favorable à une convergence réelle. Dans ce contexte, l'élargissement de l'UE a fourni un cadre positif pour la stabilité macro-économique

LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLARGISSEMENT DE L'UE ET LES MACRO-RÉGIONS ADRIATIQUE-IONIENNE ET STRATÉGIE DU DANUBE

La méthodologie de l'élargissement, le plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux, l'agenda vert pour les Balkans occidentaux et d'autres instruments de financement et programmes de l'UE pertinents. Le tableau ci-dessous montre les thèmes de la stratégie Adriatique-Ionienne et leurs corrélations avec les chapitres de l'Acquis communautaire.

Tableau 4: Corrélations entre les thèmes des piliers de la stratégie Adriatique-Ionienne avec les chapitres de l'Acquis communautaire

EUSAIR Pilier 1 – Croissance bleue		
EUSAIR - Thèmes	Chapitres de l'Acquis communautaire	Cluster de l'Acquis
Thème 1 – Les technologies bleues Thème 2 – Pêche et aquaculture Thème 3 – Gouvernance maritimes et services	Chapitre 13 – Pêche Chapitre – Science et recherche	Cluster 5 Cluster 3
EUSAIR Pilier 2 – Connecter la région		
EUSAIR - Thèmes	Chapitres de l'Acquis communautaire	Cluster de l'Acquis
Thème 1 – Transport maritime Thème 2 – Connexions intermodales aux territoires intérieurs Thème 3 – Energie	Chapitre 14 - Transport Chapitre 15 - Energie Chapitre 21 – Réseaux transeuropéens	Cluster 4
EUSAIR Pilier 3 – Qualité environnementale		
EUSAIR - Thèmes	Chapitres de l'Acquis communautaire	Cluster de l'Acquis

11 IDE: Investissements directs étrangers

Thème 1 – Environnement maritime Thème 2 – Habitats terrestres transnationaux et biodiversité	Chapitre 27 - Environnement	Cluster 4
EUSAIR Pilier 4 – Tourisme durable		
EUSAIR - Thèmes	Chapitres de l’Acquis communautaire	Cluster de l’Acquis
Thème 1 – Diversification de l’offre touristique Thème 2 – Gestion d’un tourisme responsable et développement durable	Chapitre 20 – Entreprises et politique industrielle Chapitre 26 – Education et culture	Cluster 3

Source: EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region (EUSAIR) facilitating the enlargement process of Western Balkans », étude réalisée pour DG Regio, 2021.

Le pilier 1 de la Stratégie Adriatique-Ionienne « Croissance bleue » est lié au chapitre 13 (Pêche) et au chapitre 25 (Science et recherche) de l’Acquis communautaire. Puisque les activités de pêche dans les mers Adriatique et Ionienne sont principalement à petite échelle, elles sont vulnérables à la compétitivité mondiale. Ainsi, le plan d’action de la Stratégie Adriatique-Ionienne souligne la nécessité de renforcer la coopération entre les communautés côtières et d’élargir la participation des parties prenantes. En ce qui concerne le pilier 2 « Connecter la région », celui-ci est lié aux chapitres 14 (Transports), 15 (Énergie) et 21 (Réseaux transeuropéens) de l’Acquis communautaire. Les infrastructures de transport et d’énergie des Balkans occidentaux ont pris beaucoup de retard par rapport aux pays membres de l’UE en raison des conflits des années 1990 dans l’ex-Yougoslavie. Ces pays sont dépendants des financements internationaux pour des projets d’infrastructure à grande échelle. Les projets phares de la Stratégie Adriatique-Ionienne pour les transports complètent le plan économique et d’investissement pour les Balkans occidentaux. Le pilier 3 «Qualité environnementale» est lié au chapitre 27 (Environnement) de l’Acquis communautaire. La convergence de ce pilier avec les stratégies européennes actuelles est forte mais l’alignement, notamment dans la réalisation des infrastructures connectées, coûte cher. Comme le note une étude récente réalisée pour l’Union européenne « plusieurs pays des Balkans occidentaux ont estimé que les coûts de l’adoption de l’ensemble de l’Acquis environnemental

pour chacun d'eux dépasseraient la somme allouée via les fonds de pré-adhésion pour l'ensemble de la région des Balkans ». ¹² Ainsi d'autres acteurs non européens sont présents dans ce secteur, notamment les chinois dont les modalités de financements permettent de dégager des fonds plus rapidement mais représentent aussi une source de dépendance extérieure à long terme en raison des montants de dettes contractés. En ce qui concerne l'Acquis communautaire dans le domaine de la protection des écosystèmes, des habitats et de la biodiversité, les investissements sont moins coûteux, mais nécessitent beaucoup de temps ainsi que l'engagement d'experts et la coopération avec des ONG, des universités et des instituts de recherche. Le pilier 4 « Tourisme durable » est lié au chapitre 20 (Politique d'entreprise et industrielle) et au chapitre 26 (Éducation et culture) de l'acquis. Le tourisme a été gravement touché par la pandémie de Covid-19 et est aujourd'hui au centre des priorités dans l'optique d'une éventuelle reprise. Néanmoins, l'impact de la pandémie sur le tourisme pourrait également contribuer à certains changements positifs à long terme. Les restrictions de voyage ont ouvert de nouvelles opportunités au tourisme de proximité et aux petites destinations; les nouvelles circonstances ont poussé à l'adoption de solutions intelligentes et numériques. Dans un contexte aussi difficile, la Stratégie Adriatique-Ionienne peut être dans une position stratégique pour soutenir le processus de redressement économique au niveau local.

La Stratégie Adriatique-Ionienne (EUSAIR) présente des atouts indéniables pour le processus d'élargissement de l'Union européenne. A ce sujet, elle permet le renforcement de la coopération horizontale entre les pays bénéficiaires. Elle permet aussi de relier les Etats membres de l'Union européenne avec les Balkans occidentaux. La macro-région permet de contribuer au processus d'élargissement en facilitant l'adoption de l'acquis communautaire dans les pays des Balkans occidentaux. Elle permet aussi de renforcer les capacités administratives avec des politiques européennes. Elle offre aussi un cadre de dialogue et de coopération à plusieurs niveaux : processus, stratégies et fonds pouvant converger vers des objectifs communs. Au-delà des chapitres de l'Acquis communautaire mentionnés dans le tableau ci-dessus, la Stratégie Adriatique-Ionienne soutient les pays des Balkans occidentaux notamment dans leur alignement avec le chapitre 5 de l'Acquis communautaire (marchés publics), le chapitre 18 (statistiques) et le chapitre 32 (contrôle financier). Le renforcement des capacités est également pertinent en vue de l'adoption du chapitre 22 (Politique régionale et coordination des

12 «EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region (EUSAIR) facilitating the enlargement process of Western Balkans », étude réalisée pour DG Regio, 2021, p.23.

instruments structurels). Le chapitre 22 permet aussi une préparation à la politique de cohésion de l'Union européenne.¹³ En ce sens, la Stratégie de la macro-région Adriatique-Ionienne permet une amélioration des capacités de planification, de gestion et de suivi, même si dans ce dernier domaine de nombreux efforts restent à faire.

RELATIONS ENTRE LES PILIERS DE LA STRATÉGIE ADRIATIQUE-IONIENNE ET LES PRIORITÉS DES INSTRUMENTS FINANCIERS EUROPÉENS ET DES POLITIQUES EN FAVEUR DES BALKANS OCCIDENTAUX

Chaque pilier de la Stratégie Adriatique-Ionienne est associé aux fenêtres thématiques des fonds de pré-adhésion IPA III (2021-2027), aux projets phares d'investissement proposés dans le plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux, l'agenda vert pour les Balkans occidentaux et les objectifs des fonds de cohésion dans le cadre de la politique régionale. Le tableau ci-dessous montre ces relations et permet de comprendre les liens entre les piliers de la Stratégie Adriatique (Ionienne avec les autres programmes, instruments et politiques de l'Union européenne destinés aux Balkans occidentaux.

Tableau 5: Liens entre les piliers de la Stratégie Adriatique-Ionienne avec les autres programmes, instruments et politiques de l'Union européenne destinés aux Balkans occidentaux

EUSAIR Pilier 1 Croissance bleue			
IPA III	Plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux	Agenda vert pour les Balkans occidentaux	Fonds de cohésion
Fenêtre 14.4 – Compétitivité et croissance inclusive	Projets phares 15.7 – Gestion des déchets et gestion de l'eau Projets phares 9 – Investissement dans la compétitivité et le secteur privé	5) Systèmes d'alimentations durables et agriculture	Objectif 1 Une Europe intelligente
EUSAIR Pilier 2 Connecter la région			

13 Voir https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO_18_3866 (Consulté le 12.10.2021)

14 Dans les documents de programmation des fonds de pré-adhésion IPA III (2021-2027) a été introduit le mot « *Window* » en anglais que l'on peut aussi traduire par « fenêtre d'opportunité et de priorité ».

15 Dans les documents de programmation du Plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux de 9 milliards d'euros pour la période 2021-2027 figure le mot « *Flagship* » en anglais que l'on peut traduire par « projets phares ».

IPA III	Plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux	Agenda vert pour les Balkans occidentaux	Fonds de cohésion
Fenêtre 3 Agenda vert et connectivité durable	Projets phares 1 – Connecter l'Est à l'Ouest Projets phares 2 – Connecteur le Sud au Nord Projets phares 3 – Connecter les régions côtières Flagship Priorité Projets phares 4 – Energie renouvelable Projets phares 5 – Transition du charbon	1) Décarbonisation, énergie et mobilité	Objectif 3 Une Europe plus connectée
EUSAIR Pilier 3 Qualité environnementale			
IPA III	Plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux	Agenda vert pour les Balkans occidentaux	Fonds de cohésion
Fenêtre 3 Agenda vert et connectivité durable	Projets phares 7 – Gestion des déchets et gestion de l'eau	1) Décarbonisation, énergie et mobilité ; 2) Economie circulaire ; 3) Biodiversité ; 4) Combattre la pollution de l'air, de l'eau et des sols ; 5) Systèmes d'alimentations durables et agriculture	Objectif 2 Une Europe plus verte
EUSAIR Pilier 4 Tourisme durable			
IPA III	Plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux	Agenda vert pour les Balkans occidentaux	Fonds de cohésion
Fenêtre 3 Agenda vert et connectivité durable – Fenêtre 4 Compétitivité et croissance inclusive	Projets phares 9 – Investissement dans la compétitivité et le secteur privé	3) Biodiversité	Objectif 5 Une Europe plus proche des citoyens

Source: EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region (EUSAIR) facilitating the enlargement process of Western Balkans », étude réalisée pour DG Regio, 2021.

Dans le tableau ci-dessus, les fonds de préadhésion IPA II (2021-2027) sont dotés d'un budget de 14,2 milliards d'euros. Le nouvel instrument d'aide à la préadhésion est plus stratégique avec un accent renouvelé sur les réformes clés sur la voie de l'adhésion à l'UE, une plus grande confiance dans les stratégies menées par les pays conduisant à une plus grande appropriation et enfin avec une programmation basée sur des priorités clés, récompensant les performances et les progrès. Il y a pour cette tranche pluriannuelle plus d'investissements et de levier de fonds pour soutenir une économie qui fonctionne pour les personnes (transport et connectivité énergétique) et pour soutenir la reprise post COVID-19. Il s'agit de soutenir les européennes en renforçant les règles de droit et le respect des droits et des valeurs fondamentaux, en renforçant les institutions démocratiques et les réformes de l'administration publique et en promouvant la gouvernance économique et les réformes vers la compétitivité. Au regard des liens thématiques avec les piliers de la stratégie Adriatique-Ionienne, plusieurs synergies apparaissent, ce qui donne une possibilité de financements en lien avec les priorités de la macro-région. Il est attendu davantage d'impacts grâce à une cohérence et une complémentarité accrue entre les fonds IPA III et l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale. L'objectif est ici d'accroître les synergies avec un large éventail de programmes politiques internes de l'UE afin de maximiser l'impact sur les secteurs prioritaires (sécurité, migration, recherche et innovation, environnement et action climatique, transports et connectivité énergétique). Il est dûment tenu compte de la plus grande priorité du programme de connectivité, qui renforce encore la création d'infrastructures de transport, des projets prioritaires phares contenus dans le plan d'investissement économique et du programme vert pour les Balkans occidentaux, qui auront un impact sur les procédures et priorités (Charokopos, 2021).

Entre 2016 et 2021, le programme ADRION¹⁶ a soutenu plusieurs projets régionaux pour soutenir le développement des projets liés à la Stratégie Adriatique-Ionienne. La possibilité de capitaliser sur les expériences de la coopération territoriale dans la politique de cohésion générale est un problème de longue date. Plusieurs efforts ont été déployés pour renforcer le transfert et la réutilisation des résultats du projet, améliorant ainsi la capacité de s'appuyer sur les expériences précédentes. Dans le domaine couvert par la Stratégie Adriatique-Ionienne, une contribution importante à ces objectifs a été offerte par le programme ADRION et ses réseaux de « clusters thématiques ».

16 Voir <https://www.adrioninterreg.eu/index.php/library/programme-document/> (Consulté le 12.10.2021)

Le Cadre d'investissement des Balkans occidentaux¹⁷ est une initiative conjointe de la Commission européenne, de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque européenne d'investissement (BEI), des donateurs bilatéraux et d'autres acteurs. Lancé en décembre 2009 ce cadre permet de renforcer l'harmonisation et la coopération dans les investissements pour le développement socio-économique de la région et à contribuer à la perspective européenne des Balkans occidentaux. A ce sujet, les relations avec les macro-régions pourraient être davantage développées. L'avancement de la mise en œuvre des projets d'infrastructure dépend aussi de l'efficacité de la capacité de gestion des investissements publics de chaque pays. Un cadre institutionnel faible dans ce domaine entraîne une mauvaise allocation des ressources et la mise à l'écart des critères de durabilité économique et financière. Les évaluations de la gestion des investissements publics menées par le Fonds monétaire international (FMI) pour les pays des Balkans occidentaux ont révélé des faiblesses importantes dans ce domaine. Les structures institutionnelles pertinentes sont fragmentées et le niveau de coordination est faible. Alors que la législation nationale sur les marchés publics est conçue dans la plupart des pays conformément aux normes de l'UE, sa mise en œuvre est faible car les procédures pertinentes sont souvent contournées. Les critères de sélection des projets sont souvent ignorés et le suivi de l'exécution des projets est faible. La création de comités nationaux d'investissement (NIC) a été une étape positive dans le sens d'une amélioration de l'appropriation, de la transparence et de la hiérarchisation. Tous les gouvernements des Balkans occidentaux ont adopté des cadres opérationnels de NIC menant à l'approbation de ce que l'on appelle les pipelines uniques de projets sectoriels.¹⁸ Cependant, la mise en œuvre des NIC, l'intégration du cadre NIC dans les administrations nationales est incomplète et le lien entre les budgets nationaux et la capacité fiscale à moyen terme sont insuffisants. Pour faire face à cette carence, les institutions nationales sont souvent appuyées par des contractants externes qui fournissent l'expertise technique nécessaire.

17 En anglais (WBIF – Western Balkans Investment Framework)

18 En anglais *Single Project Pipeline* (SPP)

LA SERBIE ET SA POSITION AU CŒUR DES MACRO-RÉGIONS DE LA STRATÉGIE ADRIATIQUE-IONIENNE (EUSAIR) ET DE LA STRATÉGIE DE LA RÉGION DU DANUBE (SRD)

Avec l'Italie et la Macédoine du nord, la Serbie coordonne le pilier 2 (sous-groupe transport) de la Stratégie Adriatique-Ionienne (EUSAIR). Dans ce contexte elle participe à toutes les activités liées au développement des transports dans la région. Actuellement plusieurs projets sont en préparation. Tout d'abord un « Master Plan » qui permet de préparer un plan directeur pour le transport de la région adriatique ionienne en décrivant la situation actuelle des réseaux routiers et ferroviaires. Ce plan permet aussi de décrire et de cartographier les paramètres du réseau, d'analyser les flux de trafic le long du réseau et d'identification les goulots d'étranglement. Enfin, il a pour objectif de préparer des scénarios d'avenir. Ces scénarios de référence (2030) considère les projets d'infrastructure pour lesquels des travaux ont déjà été contractés ainsi que les projets dont l'achèvement est prévu d'ici 2030. Il couvre aussi les scénarios à long terme (2050), et les projets pertinents des plans nationaux qui complètent l'extension du réseau TEN-T¹⁹ dans la région adriatique et ionienne. Dans le domaine du transport plusieurs autres projets sont développés, comme par exemple la création d'une route cyclable tout le long de la région Adriatique-Ionienne, des systèmes de nouvelles technologies liées aux transports ainsi que plusieurs projets mettant en relation les transports maritimes ainsi que les mobilités urbaines et l'environnement. La Serbie participe de façon active aussi aux autres piliers thématiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et du tourisme. La Serbie a déjà présidé la macro-région Adriatique Ionienne et en a organisé le cinquième forum en janvier 2021.²⁰ Par sa position géographique, la Serbie participe aussi à la Stratégie de la région du Danube et se trouve ainsi être au cœur des deux macro-régions.

19 TransEuropean Transport (TEN-T)

20 Le cinquième forum d'EUSAIR a été organisé à Belgrade les 28 et 29 janvier 2021. Voir <https://www.adriatic-ionian.eu/event/5th-eusair-annual-forum/>

CONCLUSION: PENSER LA COOPÉRATION RÉGIONALE AU SEIN DES MACRO-RÉGIONS AU-DELÀ DE L'ATTENTE POUR UNE ADHÉSION DES BALKANS OCCIDENTAUX À L'UNION EUROPÉENNE

Les pays des Balkans occidentaux n'ont pas encore de dates d'adhésion. Une grande disparité existe entre chaque pays concernant le stade dans lequel ils se trouvent dans le processus d'intégration à l'Union européenne. La participation de ces pays aux macro-régions est nécessaire pour renforcer les capacités, mieux comprendre les modes de fonctionnement au sein des Etats membres. Il y a là une dimension culturelle dans la communication entre les différentes parties prenantes (Perrin, 2019). Les macro-régions permettent aussi de développer des projets communs entre les Etats des Balkans occidentaux et participent ainsi au rétablissement de bonnes relations et au renforcement de la coopération régionale. Cependant, les modalités dans la programmation des fonds de pré-adhésion IPA et ceux de la politique de cohésion ou bien même de la coopération territoriale différent. Les montants sont également bien différents. Ainsi mener des projets communs entre les Etats membres de l'UE et les pays des Balkans occidentaux ne s'avère pas aisé. Malgré cela, c'est bien dans le long-terme que les macro-régions de l'Union européenne s'inscrivent. Pour ne pas laisser à durée indéterminée les Balkans occidentaux à la périphérie de l'UE et enclavé dans l'UE les macro-régions devraient renforcer leurs capacités de financements de projets. Les autres acteurs internationaux (la Chine, la Russie, les Etats-Unis, la Turquie, les Etats du Golfe) sont aussi présents dans les Balkans occidentaux et profitent du vide temporel pour renforcer leurs influences au détriment de l'UE. Ainsi, l'Union européenne devra tôt ou tard réfléchir à un au-delà de l'attente pour une adhésion des Balkans occidentaux avec un calendrier.

BIBLIOGRAPHIE

- Bitsch Marie-Thérèse. 2008. *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*. Nouvelle Éd. Complexe.
- Boulineau Emmanuelle. 2018. «La macro-région du Danube portée par l'Union européenne: quelques enjeux d'eupéanité pour l'Europe médiane.» In *L'eupéanité en Europe médiane*, eds. Amaël Cattaruzza and Frédéric Dessberg, 91-103. Bruxelles : Bruylant. 9782745348302. fhalshs-020687
- Bossuat Gérard. 2009. *Histoire de l'Union européenne : fondations, élargissements, avenir*. Paris, Belin, 2009.

- Caligiuri, Andrea. 2018. «La Mer Adriatique et la Mer Ionienne: les formes de coopération entre Etats côtiers et les nouveaux instruments de gouvernance établis par l'UE», 2018 (consulté le 21.11.2021) – Voir <https://www.academia.edu>
- Charokopos, Michael. 2021. « Policy analysis building networks of change in the Western Balkans; looking back, moving forwards. » *STG Policy Papers POLICY ANALYSIS*, https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/71876/PA_2021_14_STG.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Doutriaux, Yves, Lequesne, Christian. 2013. *Les institutions de l'UE après la crise de l'euro*. Paris: Documentation française.
- Lequesne Christian. 2004. *L'intégration européenne*. Paris: Presses de Sciences Po (FNSP).
- Perrin, Thomas. 2019. «The cultural dimension of macro-regions: a prospective reflection.» In *Regional Governance in the EU, Regions and the future of Europe*, eds. Gabriele Abels and Jan Battke, Edward Elgar Publishing: New Horizons in European Politics series.
- Rupnik Jacques. 2004. *Les Européens face à l'élargissement. Perceptions, acteurs, enjeux*. RECEO: CNRS.
- Savić, Biljana, 2014. “Makroregionalne strategije EU.” *Porezni savjetnik* broj 7-8: 142-150.
- Snyder Timothy. 2003. *The reconstruction of nations*. New Haven: Yale University press, 2003.
- Stocchiero, Andrea. 2010. « The geopolitical game of the European Union strategy for macro-regions: Where does the Mediterranean stand? » *Working Papers* 74.
- Documents
- Adriatic Ionian Euroregion, 2014. *Adriatic Ionian Euroregion Contribution to the EUSAIR*, General Secretariat, Campobasso.
- EBRD, *Economic recovery prospects*, juin 2021
- European Commission, *For a Prosperous and Integrated Adriatic and Ionian Region*, European Union, Regional and Urban Policy, Juin 2014.
- European Parliament, Directorate-General for Internal Policies of the Union, Cristino, B., Böhme, K., Preku, A., et al., *New role of macro-regions in European territorial cooperation*, European Parliament, 2016, <https://data.europa.eu/doi/10.2861/06284>
- «EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region (EUSAIR) facilitating the enlargement process of Western Balkans », étude réalisée pour DG Regio, 2021.
- Organisation mondiale du tourisme (UNWTO), *Guide du tourisme durable pour le développement*, 2013.

Study on macroregional Strategies and their links with Cohesion policy
https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/cooperate/macro_region_strategy/pdf/mrs_links_cohesion_policy.pdf
World Bank, *Western Balkans regular economic report*, n°19, mars 2021

Nebojsa Vukadinovic

ТЕРИТОРИЈАЛИЗАЦИЈА И
СПАЦИЈАЛИЗАЦИЈА ЕКОНОМСКОГ
РАЗВОЈА НА ПЕРИФЕРИЈИ ЕУ:
МАКРОРЕГИОНИ НА ЗАПАДНОМ БАЛКАНУ

Резиме

Од 1997. ЕУ промовише регионалну сарадњу на Балкану. То је попримило различите облике: регионална сарадња, зона слободне трговине, добросуседски односи. Последњих година ЕУ развија концепт макрорегиона који омогућава балканским државама које желе да се придруже ЕУ да развијају заједничке пројекте међу собом, али и са земљама које су већ чланице Европске уније. Тако су настала два макрорегиона: Јадранско-јонски и Дунавски. Француска подржава концепт макрорегиона на Западном Балкану. Овај чланак такође наглашава шта Јадранско-јонска и Дунавска стратегија макрорегиона могу понудити процесу проширења. Србија учествује у оба ова макрорегиона. Која су средства до сада имплементирана и да ли циљеви омогућавају економски развој? Да ли макрорегиони заиста дозвољавају размену између држава региона и интеграцију балканских земаља у ЕУ?

Кључне речи: макрорегије, периферија Европске уније, Западни Балкан, Стратегија ЕУ за Јадранско и Јонско море (EUSAIR), Стратегија за Дунав (EUSDR), проширење Европске уније, економски развој, територијална политика, спацијализација, кохезиона политика

* Овај рад је примљен 15. октобра 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

LES BALKANS OCCIDENTAUX AUX YEUX DU QUOTIDIEN *LE MONDE*: 2013 – 2020*

UDC 32(497-15):070(44)“2013/2020“

DOI: 10.22182/spm.specijal22022.8

Оригинални научни рад

Jelena Todorović Lazić**

Institut d'études politiques, Belgrade

Aleksandra Kolaković***

Institut d'études politiques, Belgrade

Résumé

Au cœur de l'analyse du discours appliqué à ce travail scientifique se trouve la notion des Balkans occidentaux, c'est-à-dire son apparition dans le quotidien français *Le Monde* dans la période du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2020. L'analyse a été menée en recherchant dans les archives les mots clés mentionnés : les Balkans occidentaux, les Balkans, la Serbie, la Macédoine (du Nord), l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, le Kosovo*, l'élargissement de l'UE. Sur la base de ces recherches, 58 textes ont été publiés (les textes faisant référence à la rubrique sport n'ont pas été retenus dans l'analyse finale). Afin de fournir une interprétation complète, le document a également utilisé une analyse contextuelle en présentant les attitudes de la France et de l'UE envers les Balkans occidentaux au cours de la période observée.

* Рад је настао у оквиру научно-истраживачке делатности Института за политичке студије, коју финансира Министарство просвете, науке и технолошког развоја Републике Србије у складу са Одлуком о финансирању научноистраживачког рада у 2022. години, број: 451-03-6812022-14 а на основу Уговора о реализацији и финансирању научноистраживачког рада НИО у 2022. години.

** todorovic.j82@gmail.com

*** kolakovicaleksandra@gmail.com

La première chose que l'on peut remarquer est que dans les textes analysés deux points de vue s'entremêlent : le point de vue de la France et le point de vue de l'Union européenne, on peut même conclure que le point de vue de l'Union européenne est plus visible, parce qu'il a été publié plusieurs textes dans lesquels la région est vue dans une perspective européenne, qu'il s'agisse de l'élargissement de l'Union ou de la crise des migrants et de la route des Balkans. En ce qui concerne le point de vue français sur les Balkans occidentaux, on peut observer deux périodes dans cette période : de 2013 à 2017 et de 2017 à 2020. Ces deux périodes correspondent aux mandats présidentiels de François Hollande et Emmanuel Macron. Pour l'administration de François Hollande, les Balkans occidentaux étaient au second plan, ce qui est confirmé par le nombre de textes publiés, à savoir, 23. La raison pour laquelle cette région est venue occasionnellement à l'agenda de l'Elysée est la crise des migrants et la situation sur la route des Balkans, mais le président français a suivi le point de vue de l'Allemagne sur ces questions, ainsi que des tentatives infructueuses de mettre en œuvre une politique européenne commune à l'égard des demandeurs d'asile.

A partir de la mi-2017, nous entrons dans la deuxième période où Emmanuel Macron prendra la tête de l'administration. Avec lui, il s'ouvre un nouveau chapitre dans les relations entre la France et cette région, c'est-à-dire mettre la région au centre de l'attention. En plus de la nouvelle vision française des Balkans occidentaux, nous avons également une nouvelle vision française de l'élargissement de l'UE à travers l'insistance de Macron sur l'adoption d'une nouvelle méthodologie d'élargissement, qui a finalement été adoptée par la Commission européenne en 2020. Le retour des Balkans occidentaux au centre de l'administration française est confirmé par l'augmentation du nombre de textes publiés dans la deuxième période de mai 2017 à décembre 2020 - un total de 35.

Mots clés: Balkans occidentaux, *Le Monde*, France, Union européenne, élargissement de l'UE

INTRODUCTION

L'analyse du discours est l'objectif principal de cet article scientifique. Au cœur de l'analyse se trouve le concept des Balkans occidentaux, c'est-à-dire son apparition dans le quotidien français *Le Monde* dans la période du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2020. L'analyse a été menée en fouillant dans les archives du journal le suivant mots-clés : Balkans occidentaux, Balkans, Serbie, Macédoine (du Nord), Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Kosovo*¹, élargissement de l'UE. Sur la base de ces recherches, 58 textes ont été publiés (ces textes relatifs à la rubrique sportive n'ont pas été inclus dans l'analyse finale). L'analyse commence le 1er juillet, la Croatie étant devenue membre à cette date, achevant ainsi le grand élargissement à l'Est. Afin de fournir une interprétation globale, l'article a également utilisé une analyse contextuelle en présentant les attitudes de la France et de l'UE envers les Balkans occidentaux au cours de la période observée. La France a été choisie pour plusieurs raisons: premièrement - le quotidien *Le Monde* est un quotidien provenant de la France qui est l'un des fondateurs de l'Union et l'un de ses pays les plus puissants et influents (outre l'Allemagne) et comme troisième raison, il convient de mentionner que la France est le principal obstacle à la poursuite de l'élargissement de l'UE. L'Union européenne a été choisie en tenant compte du fait que le plus grand nombre de textes que la recherche a produit étaient liés à l'Union, c'est-à-dire à l'élargissement de l'UE aux Balkans occidentaux.

FRANÇOIS HOLLANDE ET LES BALKANS OCCIDENTAUX

La victoire de François Hollande à l'élection présidentielle de 2012 (avec 51,6 % des voix, contre 48,33 % pour Nicolas Sarkozy) a ramené la gauche au pouvoir en France. Ce fut un grand changement dans la vie intérieure et en même temps de la politique étrangère du pays. De Hollande, quand la presse locale l'appelait «Monsieur Normal», les Français attendaient qu'il permette à la France de surmonter la crise économique et de renforcer son économie. Il a annoncé la lutte contre la corruption, des augmentations d'impôts pour les riches et des prestations sociales plus élevées, ainsi qu'il protégera la France des marchés mondiaux (Dérens 2012: 32; Lazarević 2012: 61–70; Wallerstein 2014: 264–265; Kuhn 2014: 435–457). Cependant, Hollande avait également un travail

1 La République de Serbie ne reconnaît pas le Kosovo-Métochie comme un État indépendant, le texte aura donc un astérisque à côté du nom du Kosovo.

important à faire dans les relations au sein de l'UE et dans le domaine de la politique étrangère, c'est-à-dire dans la normalisation de la zone euro et la rencontre avec la résolution du problème de la vague migratoire (Krulić 2016:10–12). Pendant cette période, les pays des Balkans restés en dehors des frontières de l'UE cherchaient leurs moyens d'adhérer, et il était important que la France, dirigée par le nouveau président, observe et influence l'intégration européenne des pays de cette région.

Cependant, afin de comprendre le point de vue de François Hollande sur les Balkans, il est important de souligner comment il considérait l'UE et la France lors de la campagne de 2012. Dans un discours célèbre à la salle de Bourges en janvier 2012, Hollande a mentionné l'UE comme le deuxième élément des finances de la France et a promis de travailler à la création d'euro-obligations, qu'il envisageait comme un système d'assistance mutuelle pour certains États membres de l'UE, ainsi qu'un moyen de financement de grands projets. En outre, le nouveau président français a présenté un plan pour encourager l'Allemagne et sa chancelière à s'entendre prochainement sur une nouvelle politique commerciale. Il a décidé d'animer l'Allemagne et sa chancelière Angela Merkel pour une nouvelle politique commerciale qui empêchera la concurrence déloyale, fixera des règles strictes et la réciprocité dans le domaine social et dans le domaine de la protection de l'environnement. «L'Europe a beaucoup de défauts et je les connais», avait alors déclaré Hollande, concluant : «Mais en même temps, c'est notre communauté. Nous la défendons, elle en a besoin et elle le mérite. Ce qui manque à l'Europe, et cela vous est dit par quelqu'un qui est l'Européen dans son âme, mais aussi par quelqu'un qui ne veut vivre dans n'importe quelle Europe, c'est d'aller vers une Europe de la croissance, vers une Europe de la solidarité, vers une Europe protectionniste. C'est une invitation de la France à construire une telle Europe avec l'Allemagne et les pays qui veulent nous suivre» (Gaffney 2015). Hollande voulait donc avant tout redéfinir les nouvelles relations sur la ligne la France – l'Allemagne, notamment renforcer l'économie à travers l'UE et réguler les relations entre les États membres sur la base de la solidarité et du renforcement de la communauté ainsi qu'en étouffant la vague d'euroscpticisme qui commençait à grandir (Todorović Lazić, Kolaković 2016). Conformément à ce qui a été mentionné, déjà en 2012, il était clair que les Balkans occidentaux étaient en arrière-plan pour l'administration Hollande.

Pourtant, en juillet 2013, quelques semaines seulement après l'élargissement d'une autre ancienne république yougoslave, la Croatie, François Hollande adressait un message aux Balkans occidentaux lors de sa visite officielle en Slovénie. La montée de l'euroscpticisme dans les

États membres de l'UE s'est déjà fait sentir et a eu un impact particulier sur les attitudes de l'opinion publique européenne vis-à-vis du nouvel élargissement, par conséquent, le message de Hollande selon lequel « les portes de l'Europe restent ouvertes aux nations des Balkans prêtes à jouer la carte de la réconciliation » est souligné comme important (Riols 2014). Il n'y avait aucun intérêt pour le public français, ni l'idée d'accélérer un nouvel élargissement dans les parties de l'élite qui l'ont décidé. Dans ce contexte, il est particulièrement important de souligner que la gauche française avait encore en tête l'écho du « pire conflit en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ». Par conséquent, rejoindre l'UE pour les pays des Balkans occidentaux, qui étaient en guerre et/ou en mauvaises relations bilatérales seulement deux décennies plus tôt, se rattache à la normalisation des relations comme condition préalable pour que l'ouverture européenne aux Balkans ne se termine pas avec la Croatie.

Le premier (et plus tard le dernier) voyage officiel de François Hollande à l'étranger était en Allemagne. Les rencontres et la coopération avec Angela Merkel ont non seulement influencé les relations au sein de l'UE, mais ont également déterminé l'attitude de Hollande envers les pays des Balkans occidentaux. La crise des migrants a été particulièrement difficile pour Merkel et Hollande, et dans ce contexte, la question de la soi-disant route des Balkans. L'une des rencontres les plus importantes entre la chancelière allemande Angela Merkel et le président français François Hollande a eu lieu fin août 2015 à Berlin. Il a été question des efforts de l'Union européenne pour faire face à la plus grande crise migratoire des 50 dernières années, bien qu'à cette époque il n'y ait pas de données officielles unifiées et précises sur le nombre de migrants (Syriens, Afghans, Irakiens) arrivés en Europe. Cependant, ce qui était particulièrement important, c'est que les migrants ne venaient plus principalement par bateau via l'Espagne et l'Italie comme les années précédentes, mais de plus en plus par la « route des Balkans » qui les mène à travers la Grèce via la Macédoine et la Serbie jusqu'en Hongrie. Par conséquent, la question de savoir comment les Balkans occidentaux font face à la crise des réfugiés est devenue une question importante pour l'UE (Élysée 2015). La priorité de cette conversation entre Merkel et Hollande, en plus d'évaluer comment les pays et les citoyens des Balkans occidentaux traitent les réfugiés, est de formuler une politique européenne unique envers les demandeurs d'asile et de dresser une liste consolidée des pays sûrs dont les citoyens ne seront pas considérés comme des demandeurs d'asile légitimes, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Hollande a donc suivi la politique de Merkel et la politique européenne

commune dans ce segment également, en ce qui concerne les Balkans occidentaux et les migrants.

Le Sommet de Paris sur les Balkans occidentaux en juillet 2016, présidé par François Hollande, a réuni les premiers ministres des Balkans, Federica Mogherini, le vice-président de la Commission européenne, Johannes Hahn, le commissaire européen chargé de l'élargissement, et les premiers ministres de l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Slovénie et la Croatie (Sommet Paris – Balkans 2016). François Hollande a déclaré lors d'une conférence de presse après le sommet qu'il voyait «l'insécurité dans les Balkans occidentaux, en particulier à cause des efforts des pays pour rejoindre le bloc de l'UE» et a souligné : «Nous tiendrons parole et nous continuerons à travailler pour la stabilité et la sécurité dans les Balkans, et nous disons aux pays de la région de poursuivre le processus d'élargissement de l'Union européenne» (RTS 2016). Dans le contexte du Brexit actuel, de l'euroscepticisme et de l'adhésion des pays des Balkans occidentaux dans l'UE, Hollande a souligné que «la décision de la Grande-Bretagne n'affectera en rien l'engagement de l'UE envers les pays des Balkans, conformément aux conditions qui leur sont imposées» (AP 2016).

La conclusion du Sommet est une confirmation de la perspective européenne des Balkans occidentaux, et dans ce contexte, la France, comme d'autres pays de l'UE, a souligné qu'il est important que tous les pays des Balkans occidentaux poursuivent leurs efforts et qu'ils investissent dans la coopération régionale, saluant leur engagement à s'abstenir d'instrumentaliser les questions bilatérales non résolues. Dans le cadre de ce sommet, le Bureau régional de coopération de la jeunesse des Balkans occidentaux (Regional Youth Cooperation Office) a été inauguré solennellement, inspiré par le Bureau franco-allemand de la jeunesse, qui a joué un rôle majeur dans le renforcement des relations franco-allemandes dans la construction et le développement de l'UE (France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux). Dans le cadre de la politique française dans les Balkans occidentaux, François Hollande a donc estimé nécessaire de travailler à la réconciliation et à la stabilité de la région avec des tensions prononcées, de nombreuses questions politiques non résolues et dans laquelle l'héritage des conflits de guerre se faisait encore sentir. A savoir, le Bureau régional pour la coopération de la jeunesse des Balkans occidentaux a commencé ses activités en 2017, et une composante particulière de son travail, en plus de promouvoir la réconciliation régionale et l'avenir européen, est le développement de la mobilité des jeunes dans la région, ce qui est un autre mécanisme bien connu de la coopération franco-allemande dans l'objectif de l'intégration

européenne. En plus de l'accent mis sur les jeunes de la région mentionné, ce qui est visible sur la base d'un meilleur accès des jeunes de la région au programme européen de bourses Erasmus +, l'intérêt économique s'est manifesté lorsque trois projets dans le domaine des chemins de fer et de l'énergie ont été approuvés. Ici, nous voyons une autre composante ancienne, éprouvée et volontiers utilisée de la politique française - la diplomatie culturelle (éduquer les jeunes en France), que Hollande, conformément à la politique de l'UE envers les Balkans occidentaux, a introduit dans le cadre des relations avec les Balkans occidentaux.

Il est à noter que durant tout le mandat de François Hollande, dans ses apparitions publiques, il a soutenu l'idée d'une perspective européenne pour les pays des Balkans occidentaux, par laquelle la France a reconnu le Kosovo* comme État indépendant depuis 2008, ce qui a compliqué et entravé le développement des relations entre Paris et Belgrade. Aussi, bien que la région des Balkans occidentaux, à la fois en raison de défis externes (crise des migrants, Brexit, montée de l'eurosepticisme) et internes (économie, impôts, scandales) pendant le mandat de François Hollande n'ait pas été au centre de l'attention, il a parfois exprimé les points de vue de la France, qui étaient essentiellement en accord avec ceux allemands et européens (Bechev 2012; Krulić 2020: 27–33). On peut dire qu'il les a suivis, c'est-à-dire qu'il n'y avait aucune spécificité française impressionnante, si ce n'est de souligner que l'UE est un projet de paix, et que tous les pays de la région ont connu la guerre civile, le nationalisme et l'extrémisme, et qu'ils savent apprécier la paix. Le soutien français à la réconciliation régionale dans ce contexte est la composante la plus forte de la politique de François Hollande envers les Balkans occidentaux.

EMMANUEL MACRON ET LES BALKANS OCCIDENTAUX

Lorsque le jeune et ambitieux Emanuel Macron a été élu nouveau président de la France en mai 2017, il devait apporter des changements majeurs dans la vie politique de la France. Dans un discours qu'il a prononcé devant les étudiants de la Sorbonne le 21 septembre 2017, sa volonté d'endosser le rôle de réformateur de l'UE est claire (Fulda 2017). Puis, pour la première fois, il a présenté une série de propositions économiques (augmentation du budget et taxe unique sur les transactions financières), sécuritaires (système européen de sécurité collective) et politiques (réforme des institutions de l'UE, listes transnationales, plus grande mobilité étudiante, cours bilingues) qui ramènerait l'Europe de «

l'âge de glace aux peuples » (Macron 2017; Macron, Fottorino 2017). La reconstruction fondamentale de l'UE et son repositionnement au niveau mondial comme priorités d'Emmanuel Macron ont également déterminé l'attitude envers les pays des Balkans occidentaux.

Le soutien de la France à l'intégration européenne dans la région des Balkans occidentaux a consisté à aider les pays à surmonter l'héritage des conflits passés afin de maintenir la stabilité dans la région et de progresser plus fortement vers les processus d'intégration européenne. Cela signifiait que la France suivait la politique de l'UE, c'est-à-dire surtout de l'Allemagne, tout en poursuivant l'enchère avec les années et les dates où les pays des Balkans occidentaux deviendraient membres de l'UE. La lettre que Macron a adressée à Aleksandar Vučić, le président de la Serbie, à l'occasion de son investiture le 23 juin 2017, montre les contours de la nouvelle politique française vis-à-vis des Balkans occidentaux. Outre l'aide française à la transition démocratique de la Serbie, au renforcement économique et au rapprochement avec les pays de l'Union européenne, ainsi que la persistance à assurer « la stabilisation permanente des Balkans occidentaux », Macron a souligné : « En m'élisant président de la République, les Français ont choisi l'Europe, une Europe plus forte face à l'avenir. Et ma conviction est que l'Europe ne sera pas complète sans les Balkans occidentaux, en particulier la Serbie » (RTS 2017). Dans cette lettre, le président français promet de soutenir les progrès de la Serbie (ainsi que de tous les pays des Balkans occidentaux), même s'il est déjà conscient qu'il y avait des problèmes dans le processus d'adhésion aux Balkans occidentaux. Dans le cadre de l'intégration européenne des Balkans occidentaux, le rôle de la France dans le dialogue entre Belgrade et Pristina est également important, et en plus de la reconnaissance antérieure de l'indépendance du Kosovo, en 2017, un problème supplémentaire était le refus de la France d'extrader Ramush Haradinaj, inculpé pour crimes de guerre, vers la Serbie (une note de protestation a été remise à la France et l'ambassadeur de l'époque Rajko Ristić a été retiré pour des consultations en Serbie).

Outre les grandes ambitions européennes d'Emanuel Macron de jouer le rôle d'un leader clé, ce qu'il a démontré non seulement en soulevant certaines questions, comme la réforme de l'UE et le sujet de l'armée européenne, Macron a montré des ambitions importantes envers les Balkans occidentaux. C'était déjà évident lors du Forum de Paris sur la paix, qui a suivi la commémoration du 11 novembre 2018 (Kolaković 2018: 83–106), mais aussi un peu plus tard lors du sommet informel tenu le 29 avril 2019 à Berlin, où lui et la chancelière allemande Angela Merkel ont réuni les dirigeants des Balkans occidentaux. A cet égard, il est important

de noter que fin avril 2019, la Stratégie pour les Balkans occidentaux est parue sur le site Internet de l'Ambassade de France en Macédoine du Nord. Cette stratégie a suscité un grand intérêt car pendant plus de deux décennies, la présence de la France dans la région, à la différence d'autres acteurs clés des relations internationales, a été ponctuelle, spontanée, et à certaines périodes, inaperçue. En outre, la France a eu une influence culturelle, économique et politique importante dans le passé (jusqu'à la Seconde Guerre mondiale) dans la région des Balkans, en particulier en Serbie (et en Yougoslavie) (Kolaković 2012 : 119–212; Kolaković 2013: 101–122; Kolaković 2015 : 133–144; Kolaković 2016). L'objectif de la Stratégie est de « stabiliser durablement » la région, ainsi que d'apporter des réponses aux nouveaux défis politiques, économiques et sécuritaires, mais aussi de « répondre » aux « influences étrangères » qui « détournent la région de sa vocation européenne ». Après avoir évalué que des « progrès significatifs » ont été réalisés dans le développement démocratique et économique de la région depuis 2000 (avec deux pays - la Slovénie et la Croatie étant membres de l'UE, depuis 2004 et 2013, respectivement), les objectifs de la Stratégie sont clairement orientés vers des réformes et l'annonce d'actions concrètes par la France envers les pays qui ne sont pas encore membres de l'UE - Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Kosovo*, qui, dans la Stratégie, et conformément à la position française d'avant, est considéré comme le sixième pays en la région (France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux, 2019). Il est alors annoncé que les relations entre la France et les pays des Balkans occidentaux vont s'intensifier, avec la visite officielle du président français en Serbie en juillet 2019, ainsi que la visite du ministre français des Affaires étrangères et de l'Europe à Tirana et Pristina, ainsi que les visites de ministres, délégations et parlementaires français dans les Balkans occidentaux.

Conformément à la stratégie pour les Balkans occidentaux, la France a renforcé la coopération bilatérale avec les pays de la région dans les domaines de la justice, de l'économie, de la sécurité et de la défense, en vue de stabiliser et d'intégrer la région. Bien que la conclusion soit que les pays de la région ont fait de progrès, on peut souvent entendre l'opinion, notamment dans l'opinion publique française, qu'il existe des problèmes d'État de droit dans les Balkans occidentaux, et que le problème du trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains est toujours présent, ainsi que le taux élevé de crime organisé et de corruption. La stratégie annonce la poursuite de la coopération technique dans la lutte contre les problèmes identifiés, ainsi que la mise en place de nouvelles coopérations dans le domaine de la criminalité financière et économique,

la lutte contre le commerce des biens culturels et des espèces végétales et animales protégées. Au cœur de celle-ci se trouve essentiellement la lutte contre les sources de financement du terrorisme. Il est également prévu de créer des équipes d'enquête conjointes avec tous les pays des Balkans occidentaux. Outre la partie de la Stratégie consacrée aux questions juridiques, elle est dominée par la nouvelle attitude française sur la question de la sécurité (France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux, 2019). La stratégie, outre la lutte contre le terrorisme et le radicalisme, avec un accent particulier sur la mise en place de plateformes d'information sur les contenus interdits sur Internet, envisage de renforcer la coopération bilatérale à travers la mise en place d'unités permanentes de renseignement. La contrebande d'armes légères et de petit calibre a été reconnue comme un autre problème de sécurité dans la région. La stratégie pour les Balkans occidentaux comprend des « dialogues politico-stratégiques » et des visites de responsables militaires, un soutien à l'inclusion des pays des Balkans occidentaux dans les opérations de maintien de la paix à l'étranger, aux côtés de la France.

Pour les pays des Balkans occidentaux, la partie de la Stratégie qui annonce le retour de l'intérêt économique de la France dans la région est particulièrement importante. Dès le début de l'année 2019, la France a engagé le processus de signature d'accords avec les pays de la région afin de mettre en place et de mettre en œuvre les activités de l'Agence française de développement – AFD (CCI France Serbie 2019; France en Serbie 2021). La stratégie prévoit que l'AFD soutienne la transition vers le développement durable (France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux, 2018). On évoque avant tout la transition énergétique et environnementale, à travers l'expertise et l'expérience françaises. La pénétration économique prévue dans la région des Balkans occidentaux a une composante allemande dans la Stratégie. Une première subvention annuelle de 100 à 150 millions d'euros est prévue, afin de soutenir l'amélioration du financement d'autres donateurs, notamment l'Institut allemand de crédit pour la reconstruction. C'est l'un des trois points de la nouvelle ou « vraie » Stratégie, comme l'a marqué le président français, dans laquelle la coopération franco-allemande s'entrecroise à travers la région. Le deuxième est la lutte contre la contrebande d'armes légères et de petit calibre, et le troisième est de soutenir la réconciliation de la région en soutenant des initiatives de jeunesse, à savoir le Bureau régional de coopération de la jeunesse dans les Balkans occidentaux (RYCO).

Après avoir refusé d'ouvrir des pourparlers d'adhésion avec Tirana et Skopje à l'automne 2019, la France a indiqué qu'un processus parallèle de réforme de l'UE et le processus d'adhésion des Balkans occidentaux

seront menés, c'est-à-dire que les pays de la région n'ont pas reçu de réponse négative sous la forme d'un « non » explicite, mais une réponse positive avec un délai – « oui, mais » ou « oui, si ». Début février 2020, une nouvelle méthodologie d'élargissement pour les Balkans occidentaux a été présentée, tandis qu'une impulsion plus détaillée, principalement via un nouveau plan d'investissement, était attendue lors du sommet UE - Balkans occidentaux à Zagreb en mai 2020 dans les nouvelles circonstances de la pandémie du coronavirus. La nouvelle méthodologie n'est pas tout à fait conforme à la proposition française d'octobre 2019, bien qu'il y ait pour la plupart des coïncidences avec elle, et elle n'est pas en conflit avec la Stratégie pour les Balkans occidentaux d'avril 2019. Le fait est que la nouvelle méthodologie est le résultat des efforts de Macron pour réformer l'Union et le processus d'adhésion (Bonomi 2019; Economides 2020). Le mot clé jusqu'à présent pour la France, outre la réforme, a été - réversibilité - la possibilité pour un pays candidat d'avancer ou de régresser s'il ne répond pas aux normes requises au sein du chapitre. Dans les derniers jours de janvier 2020, la nouvelle est arrivée que la France avait décidé de reprendre sa place au Conseil de coopération régionale, qu'elle a quitté en 2014. Lors de la réunion de l'initiative franco-allemande pour le contrôle des armes légères et de petit calibre dans les Balkans occidentaux, le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a présenté cette décision dans le cadre de la stratégie de la France pour les Balkans occidentaux. Il s'agit de l'annonce d'une présence française significative dans les domaines de l'investissement, des connexions (coopération bilatérale et régionale) et de la sécurité, ainsi que de travailler sur des « projets de transformation des pays de la région » en futurs membres de l'Union européenne (Fejérdy 2020; Delens 2021).

Dans un article d'auteur du ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas et du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian publié dans le quotidien « BLIC », avec les premiers signes d'apaisement de la crise du coronavirus fin mai 2020, ils ont expliqué les tâches de Miroslav Lajčák, Représentant spécial pour le dialogue Belgrade-Pristina et autres questions régionales dans les Balkans occidentaux. Dans le texte créé à une époque de changements et de regroupements importants dans les relations internationales, les ministres des pays qui forment l'axe de l'UE ont souligné l'assistance prévue de l'UE à la région, et ont souligné qu'aucune région « n'est plus proche de l'Union européenne que les six pays des Balkans occidentaux - géographiquement, historiquement et politiquement et à travers contacts interpersonnels » (Hajko, Le Drijan 2020.). Le texte met également

l'accent sur l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord, une aide supplémentaire allemande de 10 millions d'euros, ainsi qu'une aide supplémentaire en moyens financiers pour lutter contre les conséquences de la crise à travers l'Agence française de développement (AFD). Un engagement politique accru, pour soutenir les réformes des Balkans occidentaux avant l'adhésion à l'UE afin de mieux soutenir les réformes que tous les pays doivent mettre en œuvre avant d'adhérer à l'Union européenne et pour résoudre le dialogue Belgrade - Pristina (vu comme deux pays du point de vue de la France et de l'Allemagne), est reconnu comme un facteur de stabilisation pour l'ensemble des Balkans occidentaux, ce qui est également important pour la sécurité de l'ensemble de l'Europe (Chopin 2018; Cole 2020; Lequesne 2021: 17–21). Dans cet esprit, les pays des Balkans occidentaux attendent la fin du mandat d'Emanuel Macron et la présidence française du Conseil des ministres de l'Union européenne (janvier - juin 2022).

UE ET BALKANS OCCIDENTAUX

La Croatie est devenue membre de l'UE le 1er juillet 2013, achevant ainsi le cinquième élargissement majeur, qui a commencé en 2004 et s'est poursuivi en 2007. À cette époque, il était déjà clair que chaque élargissement ultérieur serait beaucoup plus incertain et beaucoup plus complexe. Il y a deux raisons à cela: les pays candidats et candidats potentiels à cette époque (et dans les années à venir) sont loin de remplir les critères d'adhésion, tandis que les États membres souhaitent de moins en moins l'élargissement (Vlašić Feketija, Lazowski 2014: 4). En plus de ces raisons, l'opinion du public européen, qui est dominante contre les élargissements potentiels, est également un problème (Todorović Lazić, Kolaković 2016). En même temps, le débat sur la fatigue de l'élargissement s'actualise. De telles attitudes se traduisent par une politisation beaucoup plus ouverte de l'élargissement au niveau des États membres (Todorović Lazić 2019: 86). Un autre argument en faveur de la politisation mentionnée pourrait être vu dans les démarches de certains États membres de l'UE pour protéger les intérêts nationaux en introduisant la possibilité de futurs référendums sur l'adhésion dans tous les futurs élargissements (exemple de la France). La politique d'élargissement a longtemps été considérée comme l'une des politiques de l'UE les plus réussies, jusqu'à ce que l'exemple des processus irréversibles en Europe centrale et orientale montre que la capacité de transformation de l'Union, que l'on croyait jusque-là sans réserve, a une durée et une portée limitées. Il est devenu clair que des changements sont nécessaires

pour que les futurs élargissements rendent cela possible. Lorsque nous parlons d'élargissement futur, nous entendons principalement les Balkans occidentaux, bien que la Turquie fasse partie des candidats. Ce qui est souvent réprimandé à l'Union européenne, c'est qu'elle met en œuvre la politique de conditionnement envers les pays des Balkans occidentaux de manière incohérente et incrédule (Fouéré 2014: 4). En ce qui concerne les attitudes de certains pays de l'UE vis-à-vis de l'élargissement aux Balkans occidentaux, l'Italie est un grand défenseur de l'élargissement et le définit comme l'eupéanisation de son intérêt national (Frontini, Denti 2017: 573), l'élargissement est soutenu par la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, tandis que l'Allemagne est à la fois un initiateur et un freineur, c'est-à-dire un partisan du conditionnement strict (Toeglhofer, Adebahr 2017: 526). Entre autres, des facteurs internes et externes tels que la crise des migrants, la crise du Brexit, la montée du populisme et l'émergence de l'illibéralisme dans les pays d'Europe centrale et orientale et enfin la pandémie de la maladie de Covid 19 ont conduit aux extrêmes de la question de l'élargissement dans la période d'après 2013.

On entend souvent dans le public scientifique et populaire que la géopolitique a été un facteur décisif dans le grand élargissement oriental de l'UE. Il s'agit sans aucun doute d'un facteur important dans l'attitude de l'UE envers les Balkans occidentaux. L'exemple en est le rôle de la route des Balkans pendant la crise des migrants ainsi que l'influence croissante d'autres acteurs de la région (Russie, Chine, Turquie). Après le blocus et l'impasse dans lesquels le processus d'élargissement est entré, en grande partie à cause des vues de la France, en 2019, il est devenu certain que le processus doit être réformé. Sur la base de l'initiative de la France, la Commission a proposé une nouvelle méthodologie d'élargissement en 2020, pour laquelle on ne verra qu'à l'avenir s'il y a des résultats. Actuellement, on peut parler de Macédoine comme candidate à l'adhésion depuis 2005, Monténégro - 2010, Serbie - 2012, Albanie - 2014, tandis que la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo* sont toujours des candidats potentiels.

A partir de juillet 2013, à travers l'analyse des données fournies par l'Eurobaromètre, on peut parler de la dominance à long terme des attitudes négatives de l'opinion publique européenne vis-à-vis de la question de futur élargissement de l'Union. Le pourcentage le plus élevé d'attitudes négatives a été enregistré immédiatement après l'adhésion de la Croatie (à l'automne 2013) lorsque 52% de citoyens de l'Union étaient contre (Eurobaromètre 80, 2013). Ce pourcentage s'est répété au printemps 2016, tandis que la valeur supérieure à 50% a été enregistrée

deux fois de plus (à l'automne 2015 et à l'automne 2016), lorsque 51% de citoyens étaient contre l'élargissement (Eurobaromètre 84-86). Le pourcentage le plus faible d'attitudes négatives a été enregistré en juin 2019 (42%) lorsque, pour la première fois depuis 2009, le plus grand soutien à l'élargissement a été enregistré - jusqu'à 46% et lorsque ces attitudes ont prévalu sur les attitudes négatives (Eurobaromètre 91, 2019); dans l'édition de l'Eurobaromètre de novembre, le pourcentage a légèrement baissé - 44% mais il était toujours supérieur au pourcentage d'attitudes négatives 42% (Eurobaromètre 92, 2019). Si l'on exclut ces deux points, c'est-à-dire le pourcentage le plus élevé et le plus faible d'attitudes négatives, sur la période 2013-2020, il variait entre 45% et 49% (Eurobaromètre 81-93).

En ce qui concerne les attitudes en faveur de l'élargissement, leur pourcentage au cours de la période 2013-2017 a atteint un minimum historique car il n'a pas dépassé 39% - 37% est le plus faible soutien pour de nouveaux élargissements enregistré à l'automne 2013, au printemps 2014 et au printemps 2016 (Eurobaromètre 80-86). Au cours de la période 2017-2020, le pourcentage d'attitudes positives variait entre 40 et 46%. Sur la base des estimations présentées, nous pouvons dire que le soutien le plus faible à l'élargissement parmi les citoyens de l'UE était immédiatement après l'adhésion de la Croatie, c'est-à-dire en 2015 et 2016, lorsque l'Union a été touchée par la crise des migrants et le Brexit, tandis que le soutien le plus élevé a été enregistré en 2019, lorsque la réforme du processus d'élargissement a commencé à faire l'objet d'intenses discussions (Todorović Lazić 2018). Selon les données du seul Eurobaromètre pour 2020 à ce jour, le pourcentage de soutien à l'élargissement a légèrement baissé: pour l'élargissement, il est de 44%, contre 45%. Cette baisse de soutien s'explique par le déclenchement de l'épidémie de la Covid 19, qui a relégué au second plan la question de l'élargissement de l'Union.

On sait que la France fait partie des pays qui ne sont pas favorables à l'élargissement. Tels sont les résultats de l'Eurobaromètre relatif à l'opinion publique française. Au cours de la période 2013-2020, un grand pourcentage de citoyens français était opposé à un nouvel élargissement. Le pourcentage variait de 58 à 70%. Le plus élevé était en novembre 2013 - 70% (Eurobaromètre 80, 2013), tandis que le plus bas - 58 % a été enregistré en mai 2019 (Eurobaromètre 91, 2019). Précisons que ce pourcentage n'était à nouveau inférieur à 60% (59%) qu'à l'automne 2019 (Eurobaromètre 92, 2019), alors que dans d'autres éditions de l'Eurobaromètre, le pourcentage d'attitudes négatives des Français variait entre 60 et 70 (Todorović Lazić 2018). En ce qui concerne les attitudes

en faveur de l'élargissement, le pourcentage varie de 23 à 31, avec les valeurs les plus basses enregistrées en 2013 et 2014 (Eurobaromètre 80-81) et les plus élevées de 30 à 31% en 2018 (Eurobaromètre 89-90). Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que le pourcentage d'attitudes négatives des citoyens français est assez élevé car il varie autour des 2/3 (66%) (indépendamment du fait qu'en 2019 il est tombé en dessous de 60%). Il s'agit d'un pourcentage encore élevé même si l'on tient compte de la possibilité que la nouvelle méthodologie d'élargissement donne de bons résultats et que les dirigeants de l'UE dirigés par le président français Macron fassent preuve de volonté politique pour débloquer ce processus. Lors d'un référendum qui précéderait l'étape finale du processus d'élargissement, les citoyens français, avec ces pourcentages enregistrés jusqu'à présent, rejetteraient toute décision sur l'adhésion de l'un des pays des Balkans occidentaux.

LE MONDE 2013-2020

Après l'adhésion de la Croatie à l'UE le 1er juillet 2013, trois textes ont été publiés dans *Le Monde*, qui permettent de voir les positions de départ des attitudes françaises envers la région des Balkans occidentaux sous François Hollande. Le premier texte intitulé «En Slovénie, François Hollande souhaite envoyer un message d'ouverture en directions des Balkans» a été écrit en juillet 2013, quelques semaines seulement après l'élargissement, où après la Slovénie, une autre ancienne république yougoslave a rejoint l'UE. L'article rendant compte de la visite officielle de François Hollande en Slovénie note que la visite a également envoyé un message aux Balkans occidentaux que les portes de l'UE sont ouvertes aux peuples et aux États de la région dédiés à la construction de la réconciliation (Riols 2013). Dans le deuxième texte «L'Allemagne prise à son piège», les Balkans sont considérés à travers le prisme des relations internes dans l'UE, principalement les problèmes économiques de la Grèce, ainsi que dans le contexte de la présidence prévue de l'UE au cours du premier semestre de 2014. L'accent est mis sur le sommet prévu entre l'UE et les Balkans occidentaux - Thessalonique II, qui vise à adopter une déclaration politique fixant un délai «ambitieux mais réaliste» pour achever le processus d'adhésion des Balkans occidentaux à l'Union (Askenazy 2013). Dans le troisième texte «La Serbie soigne son image pour séduire L'Union Européenne» publié dans le quotidien *Le Monde* parle des relations entre la Serbie et l'UE, notamment sur la base des déclarations de Branko Ružić, alors ministre de l'Intégration européenne au sein du gouvernement de la République de Serbie. «Le

ministre est en tournée pour convaincre les pays de l'UE que la Serbie a changé, comme en témoigne l'accord historique d'avril entre Belgrade et Pristina sur la situation au Kosovo, sous les auspices de Bruxelles» rapporte *Le Monde* (Salles 2013). Il est souligné que 2020 est fixée en Serbie, un pays candidat, comme l'année où la Serbie deviendrait le 29^e État membre de l'UE. Ce qui est commun aux textes publiés dans *Le Monde* en 2013, c'est que le moment économique et l'héritage du passé qui déstabilise la région sur la voie vers l'UE sont reconnus comme des obstacles à l'adhésion des pays des Balkans occidentaux dans l'UE.

En 2014, *Le Monde* a publié quatre articles, un de plus qu'en 2013, qui peuvent être thématiquement liés aux Balkans occidentaux et à la Serbie. Le premier article «Arrestation du 'Roi de la cocaïne' dans les Balkans » (du mars 2014) est la nouvelle de l'arrestation de Darko Šarić, «le roi de la cocaïne dans les Balkans». Les informations sur l'arrestation de Šarić et de son groupe criminel sont importantes dans le contexte de la lutte contre le crime organisé dans les Balkans occidentaux, qui est l'une des conditions importantes pour les pays des Balkans sur la voie de l'adhésion à l'UE. Cet article rappelle également qu'en Serbie, qui a obtenu le statut de candidat depuis mars 2013, on espère qu'une date d'ouverture des négociations de pré-adhésion sera fixée en 2014 (*Le Monde* avec AFP 2014). Le deuxième article «Berlin met les Balkans à l'honneur», est dédié à la première conférence des chefs de gouvernement des pays des Balkans occidentaux à Berlin qui s'est tenue fin août 2014. Le texte souligne la volonté d'Angela Merkel et de l'Allemagne de renforcer les liens entre les États balkaniques à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre (2014-2018), de les rapprocher de l'UE et d'atténuer l'influence de la Russie dans ce domaine. Pendant cette période, l'embargo russe sur les produits agricoles européens était en vigueur, de sorte que l'intérêt pour les Balkans occidentaux doit être considéré dans ce contexte. Le texte souligne également que «les premiers ministres serbe et kosovar se sont rencontrés sous leurs drapeaux, jusqu'à ce que Belgrade ne reconnaisse l'État du Kosovo», ainsi que les États des Balkans, et en particulier la Serbie, ont été suggérés que les valeurs européennes doivent être suivies avant même d'adhérer à l'UE, et cela fait particulièrement référence aux liens avec la Russie et à l'embargo russe. Bien que la déclaration adoptée lors de cette conférence offre un cadre de coopération de 2014 à 2018, dans un esprit de « progrès dans le processus de réforme » (lutte contre la corruption et le crime organisé), « d'intensification de la coopération régionale » et de « réconciliation dans la région », *Le Monde* conclut que la perspective d'adhésion à l'UE est restée lointaine (Lemaître 2014).

Le troisième article de 2014, intitulé «L'amitié franco-serbe enfouie à Thiais» dans *Le Monde* a été publié à la veille du jour de l'Armistice. L'occasion était un reportage sur les descendants des émigrants serbes après la Seconde Guerre mondiale et le cimetière militaire serbe de Thiais, où plus de 700 soldats et officiers serbes sont enterrés, et qui n'est pas sans rappeler «l'amitié éternelle» entre Français et Serbes de l'époque de la Grande Guerre, étouffée durant cette période. (Hopquin 2014). L'héritage des relations franco-serbes à travers l'histoire (l'ère Tito, la période Milosevic, la position de François Mitterrand sur les Serbes, les bombardements de l'OTAN), en pointant sur les personnalités du roi Pierre Ier Karadjordjević et Gavrilo Princip, ont été enrichis par les historiens français et serbes Frédéric Le Moal et Dusan T. Bataković (autrement étudiant français et ambassadeur de Serbie en France). L'article cherche à expliquer la genèse de l'image de la Serbie en France des victimes de la Grande Guerre et du passé glorieux aux coupables des guerres des années 1990 du XXème siècle, lors de la désintégration de la Yougoslavie, où l'image de la Serbie et des Serbes est depuis mal perçue par le public français.

Le quatrième article de 2014 dans *Le Monde* s'intitulait «Les dangers qui entourent L'Europe se renforceront tant que la question des Balkans n'aura pas été réglée», après ce rappel historique solitaire mais important, dirige l'attention des lecteurs vers la région des Balkans occidentaux vers l'intégration européenne. Cet article a été écrit à la fin de l'année au moment où Jean-Claude Juncker déclarait qu'il n'y aura pas d'élargissements pendant son mandat. Il est consacré aux déclarations sur l'intégration européenne de la région de Milo Djukanović, Premier ministre du Monténégro, lors de sa visite officielle en France (du 9 au 11 décembre 2014). L'engagement de Djukanović (qui est au pouvoir sans interruption depuis 1991) pour l'entrée des pays des Balkans dans l'UE est souligné, demandant de Bruxelles de faire du développement économique de la région une priorité, et non l'État de droit (Salles 2014). Il est important de souligner que l'auteur de ce texte dans *Le Monde* s'est alors demandé avec clairvoyance si les États des Balkans seraient sacrifiés dans le cadre du contexte des intégrations européennes en raison du conflit en Ukraine et des flux migratoires.

En 2015, on note une augmentation sensible du nombre d'articles sur l'intégration européenne des Balkans occidentaux dans le quotidien *Le Monde*, bien que tous les textes aient été publiés dans la seconde moitié de l'année et étaient principalement orientés vers la crise des migrants et la relation Belgrade-Pristina. Sur un total de huit textes en 2015, l'un est consacré aux relations entre Belgrade et Pristina, tandis

que les autres traiteront de la question dominante des migrants et de la soi-disant Routes des Balkans avec intégration européenne. Des pays des Balkans avec l'aide d'experts de cette région, comme Jean-Jacques Rupnik, ainsi que des reportages de journalistes de terrain, les déclarations des fonctionnaires et les données officielles accessibles au public sont principalement considérées dans le contexte de leur capacité à aider l'UE à faire face à une nouvelle vague de migrants.

Le premier texte de 2015 «La Serbie et le Kosovo scellent un accord « historique »» est consacré à « l'accord historique » entre la Serbie et le Kosovo du 25 août 2015, conclu par Aleksandar Vučić, alors Premier ministre serbe, et Isa Mustafa, alors Premier ministre du Kosovo, et couvre quatre domaines, y incluant l'énergie et les télécommunications. Il est souligné que cet accord poursuit le processus de normalisation, qui a commencé en 2013, comme s'il s'agissait de l'avancée attendue avant le sommet de la région et de l'UE à Vienne. *Le Monde* propose également aux lecteurs un bref aperçu des relations serbo-albanaises, en soulignant, entre autres : « La Serbie et le Kosovo entretiennent des relations difficiles depuis le conflit armé entre les forces de Belgrade et la guérilla indépendante au Kosovo en 1998-1999, qui a poussé l'OTAN à intervenir au printemps 1999. Les bombardements ont déclenché un retrait et le Kosovo a déclaré son indépendance en 2008. Le pays a été reconnu par l'UE » (*Le Monde* avec AFP 2015a).

Le deuxième texte «La crise migratoire en discussion au sommet des pays des Balkans», publié fin août 2015 traite du thème de la crise des migrants et du sommet de l'UE et des pays des Balkans à Vienne, qui avait essentiellement pour thème la migration, et non pas l'intégration européenne. Au cours de cette période, la région des Balkans est devenue l'une des principales entrées des migrants en route vers l'Europe occidentale. Outre les Syriens et les Irakiens fuyant la guerre en Europe, *Le Monde* mentionne également «des Albanais, des Kosovars et des Serbes qui viennent chercher une vie meilleure». L'activité de résolution des problèmes des migrants de chacun des pays de la route des Balkans a également été analysée. La Grèce, en tant que premier pays touché par des migrants en provenance de Turquie, par des bateaux improvisés dans la mer Égée, a été marquée comme étant désorganisée, principalement dans le segment de la gestion de plus en plus de migrants et du problème de la violence sur l'île de Kos. Un bilan un peu plus clément a été dressé pour la Macédoine du Nord (alors l'ex-République yougoslave de Macédoine), qui a fermé ses frontières avec la Grèce pendant plusieurs jours (20-23 août 2015), a déclaré l'état d'urgence sur le trajet de la vague migratoire (vers la frontière serbe) et a inclus l'armée. Contrairement à

la Grèce, *Le Monde* estime que moins d'incidents et de conflits ont été constatés en Macédoine, où l'armée est également intervenue. Bien que le public serbe, et en particulier les responsables serbes pendant la crise des migrants et plus tard, ait souligné que la Serbie était prête à accueillir et à envoyer des migrants, *Le Monde* écrivait différemment fin août 2015. « Bien que le Premier ministre serbe Aleksandar Vučić ait confirmé sa disponibilité à accueillir et gérer dignement l'arrivée des migrants en Serbie, la situation est beaucoup plus critique », a expliqué *Le Monde* à ses lecteurs et a ajouté : « Le pays hors de l'espace Schengen et de l'UE, la Serbie sert de porte d'entrée vers l'UE, via Subotica, la dernière ville serbe avant la frontière hongroise. La « jungle » s'y est développée, où les conditions de vie sont misérables, sans eau, égouts et électricité ». En plus de l'analyse de la soi-disant Routes migratoires des Balkans, le rôle de la Hongrie est mis en évidence, qui resserre le contrôle de ses frontières et annonce l'achèvement de la construction de la barrière anti-immigrés, c'est à dire clôtures métalliques de 4 mètres de haut le long de la frontière avec la Serbie (175 km) (*Le Monde* avec AFP 2015b).

Le troisième article: «Migrants: l'autre Europe face à ses contradictions» publié dans *Le Monde* en 2015, est écrit par l'éminent professeur Jean-Jacques Rupnik dans la rubrique Tribune. A l'heure où des quotas de migrants sont envisagés et où les gouvernements des pays d'Europe centrale font preuve d'incompréhension vis-à-vis de la répartition des migrants et se disent prêts à n'accepter que quelques centaines de chrétiens syriens, Rupnik écrit à propos des pays d'Europe occidentale face à la vague de migrants la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale et le début de la guerre froide. Dans un court texte, il a été souligné que les pays de l'Est refusaient d'appliquer aux non-européens la plus grande réussite de la Révolution de 1989 - la liberté de circulation. Il s'agit principalement de la Hongrie, et Rupnik estime qu'une distinction doit être faite entre les pays de l'UE (Hongrie et Slovaquie) et les pays des Balkans occidentaux (Serbie) dans le contexte où les Balkans occidentaux sont une zone de transit pour les migrants en provenance l'Est, tandis que les migrants de ces pays sont économiques (Rupnik 2015). Dans le même temps, Rupnik souligne que la population serbe «a assez bien accueilli les migrants, leur fournissant de la nourriture et même des pinces barbelées» pour entrer en Hongrie, où seulement 10 % de la population est favorable à l'accueil des migrants, et qu'on estime que 80 % des Slovaques sont hostiles aux migrants, et en Pologne 75% de la population est hostile envers les migrants.

Le quatrième article «Face aux réfugiés, un mini-sommet pour aider les Balkans», publié dans *Le Monde* en octobre 2015, est également

consacré à la crise des réfugiés et aux Balkans. Fin octobre, les dirigeants de huit pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Roumanie et Slovénie), de la Serbie et de la Macédoine se sont réunis à Bruxelles à l'invitation de Jean-Claude Juncker. L'objectif de la réunion était d'harmoniser les activités et de résoudre les difficultés de la soi-disant Routes des Balkans pour les migrants. Un problème particulier s'est posé avec la décision de la Hongrie de fermer ses frontières avec la Serbie et la Croatie. Au même moment, quelques jours plus tôt à Madrid, comme le souligne cet article, un congrès du Parti populaire européen a été organisé, où des divergences de vues sur la résolution de la crise des migrants ont été montrées, notamment entre les membres italiens et grecs, dont les États sont également accusés de ne pas enregistrer correctement les demandeurs d'asile. Il est intéressant de noter que le représentant français a souligné que l'exemple de cette crise montre que la gestion de l'Union n'est pas adaptée aux situations de crise. Des problèmes ont été constatés dans la fuite de réfugiés entre la Slovénie et la Croatie, qui s'accusent mutuellement, ainsi que 3 500 personnes piégées « dans la boue » entre la Croatie et la Serbie, qui a souligné qu'elle ne fermerait pas ses frontières. Le texte souligne également que la Serbie a enregistré plus de 100 000 réfugiés qui ont traversé son territoire en un mois (Ducourtieux, Stroobants et Morel 2015).

Le cinquième article de 2015 dans *Le Monde* intitulé «Crise des migrants : L'UE veut une action « collective et concrète » sur la « Route Des Balkans »», Il a été publié un jour plus tard que le quatrième, ce qui indique à quel point les problèmes des migrants et de la soi-disant route des Balkans ont donné aux pays de la région une place dans les pages d'un quotidien français réputé, plus souvent que cela n'a été le cas depuis le début du nouveau millénaire. *Le Monde* fait référence à un document de la Commission européenne dans lequel, de l'avis du journal, elle agit «conjointement et concrètement» (il est proposé d'établir un «téléphone rouge» entre les dirigeants des pays, d'envoyer de l'aide à 400 gardes-frontières en Slovénie, d'agir de différentes manières, une proposition d'obliger les États à enregistrer tous les réfugiés afin d'avoir un contrôle maximum, et il est prévu de discuter de l'aide financière) (Ducourtieux et Stroobants 2015a). Il est rappelé qu'Angela Merkel, la chancelière du pays qui est la destination finale du plus grand nombre de migrants, a fait face aux doutes de l'opinion publique allemande et s'est inquiétée de la redistribution des migrants, a notamment exigé la tenue de cette réunion. Dans le même temps, parmi les responsables européens, selon *Le Monde*, il y a une grande inquiétude quant à une escalade de la violence entre les migrants et les forces de sécurité, et surtout le resserrement

des relations entre la Slovénie et la Croatie. Le document, qui a servi de cadre aux discussions lors du sommet, envisage une coopération pratique pour faciliter la réadmission des demandeurs d'asile par des pays tiers, et envisage des actions plus fortes contre les «mouvements secondaires» (mouvements de réfugiés et de migrants d'un pays à un autre).

Le sixième article «Migrants : Les pays de la Route des Balkans s'accordent sur un plan d'urgence» publié dans *Le Monde* en 2015, appartient à un groupe d'articles consacrés aux migrants sur la soi-disant Route des Balkans. Il s'agit de la nouvelle que le dimanche 25 octobre 2015, lors du mini-sommet extraordinaire de Bruxelles, un accord a été trouvé entre les pays sur le soi-disant La route des Balkans avec l'Allemagne sur une meilleure coordination de l'afflux massif de migrants. Il a été annoncé que la moitié des nouvelles capacités d'accueil seront ouvertes en Grèce. La déclaration commune comprend l'obligation de mettre en œuvre 17 mesures. L'envoi de 400 membres des forces de sécurité en Slovénie, l'enregistrement plus systématique des migrants aux frontières extérieures et l'échange quotidien d'informations entre pays voisins, ainsi que l'obligation de « décourager les mouvements de réfugiés ou de migrants vers d'autres pays de la région » sont les engagements essentiels acceptés (Ducourtieux et Stroobants 2015b). L'article mentionne que les pays des Balkans craignent que des migrants ne s'y installent définitivement, tandis que la Slovénie menace d'ériger une barrière si l'UE n'apporte pas un soutien suffisant. Dans ce contexte, *Le Monde* transmet l'importante déclaration d'Angela Merkel selon laquelle le fardeau du problème des réfugiés devra être redistribué entre la Turquie et l'Europe.

Le septième article de 2015 dans *Le Monde* «Migrants : un plan d'urgence pour calmer les tensions sur la Route des Balkans» a également été publié fin octobre et est consacré aux problèmes des migrants. Sous le titre «Un plan d'urgence pour calmer les tensions sur la Route des Balkans», *Le Monde* écrit qu'un accord sur la création de 100 000 places d'accueil a été trouvé à l'issue du sommet, mais que tous les problèmes de la crise n'ont pas été résolus (Ducourtieux et Stroobants 2015c). Cependant, la conclusion dans *Le Monde* est que les tensions entre les pays de la région, qui s'accusent mutuellement d'être responsables de l'arrivée de milliers de demandeurs d'asile et de réfugiés sur leurs territoires, se sont atténuées. Dans le même temps, l'objectif a été atteint d'empêcher d'autres pays de fermer leurs frontières, comme l'a fait la Hongrie. Ce texte reprend pour l'essentiel les principales conclusions des précédents, avec un ajout plus détaillé sur les obligations de la Grèce et l'aide à la Slovénie, ainsi que la question de l'adoption d'un plan d'action

avec la Turquie, tout en exprimant des inquiétudes quant à la manière dont cela va se passer car les élections ont lieu en Turquie le 1er novembre.

Le huitième article dans *Le Monde* de 2015 a été publié le 20 novembre sous le titre «La Route des Balkans se ferme progressivement» et parle de la fermeture progressive de la route des Balkans. On rapporte que la traversée des Balkans est soudainement devenue difficile pour les migrants qui ne proviennent pas d'Irak, de Syrie ou d'Afghanistan. La Slovénie, la Serbie, la Croatie et la Macédoine ont confirmé qu'elles rejetteraient les migrants en provenance de pays précaires (pays africains, Pakistan, Bangladesh). L'article rapporte qu'il y a de plus en plus de migrants économiques, et que la Slovénie, par exemple, a tenté de renvoyer 162 migrants, dont la plupart sont des Marocains, en Croatie, mais elle les a rejetés et a annoncé que les migrants provenant des pays «qui ne peuvent pas bénéficier d'une protection internationale seront renvoyés en Serbie» (Châtelot, Chastand et Guillot 2015). Dans le même temps, ceux qui ne peuvent poursuivre leur voyage, écrit *Le Monde*, faisant référence aux autorités serbes, ne seront pas autorisés à entrer en Serbie. Le problème évoqué ici dans *Le Monde* doit être replacé dans le contexte des attentats du 15 novembre 2015 et des attentats de Paris. Le quotidien indique qu'officiellement, cette décision en chaîne n'est pas liée à l'utilisation avérée de la route des Balkans début octobre par des terroristes syriens, mais les informations officielles à ce sujet ont influencé, selon *Le Monde*, que les pays renforcent leurs contrôles aux frontières, même s'il est clair qu'il est difficile de repérer les terroristes parmi les migrants. *Le Monde* a également exprimé l'opinion que les pays des Balkans ont profité de l'occasion pour imposer les mesures qui se préparaient pour eux.

Au cours de l'année 2016, *Le Monde* a publié cinq articles mentionnant la Serbie et les Balkans occidentaux. Il est intéressant de noter que le premier paraît en février et le second en mars, et qu'ils sont consacrés au sujet qui a dominé en 2015, et qu'il fait référence aux problèmes survenus dans la soi-disant Route des Balkans. Les articles publiés cette année se caractérisent par une plus grande hétérogénéité des sujets et des occasions. Alors qu'en 2015, les migrants et la route des Balkans étaient au centre des préoccupations, d'autres sujets émergent désormais, mais les bilans du passé des nations et États balkaniques sont toujours présents (notamment dans le contexte des conflits qui ont suivi la fin de la Yougoslavie et les relations entre Serbes et Albanais), ainsi que l'analyse de l'intégration européenne et des influences russes dans la région.

«Établir des barrières, renforcer les contrôles, introduire des quotas: la route des Balkans est de plus en plus fermée aux réfugiés qui souhaitent rejoindre l'Europe occidentale. Alors que 65 000 personnes ont parcouru cette route de la Grèce à l'Allemagne depuis janvier, tous les pays craignent que leur voisin ne ferme brutalement ses portes, laissant des milliers de migrants sur leurs territoires », lit-on dans le premier article intitulé «Pour les réfugiés, la Route des Balkans se ferme de plus en plus» et publié en 2016 dans *Le Monde* (Chastand 2016). Angela Merkel se dit également préoccupée par cette réaction en chaîne et appelle à la protection des frontières extérieures de l'UE, sans augmenter les barrières internes et avec un accord avec la Turquie. Les pays du groupe de Visegrad sont signalés comme des problèmes particuliers dans le texte, ainsi que le flux de migrants entre la Grèce et la Macédoine, où en raison du retard dans le passage des migrants (depuis mi-novembre 2015, seuls les Syriens, les Afghans et les Irakiens sont sur la route des Balkans, et depuis janvier 2016 ils doivent déclarer et vouloir rejoindre l'Autriche ou l'Allemagne, et tous les autres sont rejetés), il y a eu une augmentation des passages illégaux, de nouvelles routes et de la contrebande.

Le deuxième texte dans *Le Monde* de mars 2016 «En exil, sur la nouvelle route des Balkans» évoque la mémoire des vagues de réfugiés modernes en Europe. Dans le même temps, il compare l'image de milliers de migrants de Syrie et d'Afghanistan qui parcourent les Balkans avec des milliers de réfugiés yougoslaves fuyant la guerre dans les années 1990 du XXème siècle. «La route des Balkans est à nouveau synonyme d'exil et d'incertitude» elle est soulignée dans le texte, tout en expliquant de manière concise comment la fermeture des frontières et l'introduction de quotas ont conduit à des problèmes en attendant que l'Europe les résolve (Vitkine 2016).

Le troisième texte «DVD : « La Trilogie des Balkans », L'Ex-Yougoslavie vue par Chris Marker» publié en juin 2016 dans *Le Monde* est consacré à la vision de l'ex-Yougoslavie de Chris Marker, et à l'occasion de l'œuvre DVD *La trilogie des Balkans*. C'est un homme connu dans le monde du cinéma comme un «chroniqueur infatigable», et à travers un DVD édité par Arte, il a tenté de dresser un tableau des zones déchirées par la guerre des années 90. Des personnalités authentiques et intéressantes des réfugiés de Bosnie aux participants aux missions de maintien de la paix en Bosnie s'entremêlent à travers trois films de formes diverses, même un chirurgien proche de l'Armée de libération du Kosovo devenu maire de Kosovska Mitrovica. Cependant, il est très important de souligner que l'auteur critique l'image médiatique des événements à travers les films, notamment dans le contexte du rôle des

puissances occidentales dans le conflit en ex-Yougoslavie (Regnier 2016).

Seul le quatrième texte « Après le BREXIT, L'Union Européenne fait patienter les pays candidats des Balkans » dans *Le Monde* en 2016 traite du processus d'intégration européenne des Balkans occidentaux. En juillet 2016, un sommet s'est tenu à Paris qui a réuni les chefs d'État ou de gouvernement d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, du Monténégro, de Serbie et du Kosovo* et des États membres (France, Allemagne, Autriche, Croatie, Slovénie et UE). Cette question était également d'actualité dans le contexte du Brexit, c'est-à-dire l'interprétation selon laquelle cet événement complique davantage les retards de l'élargissement de l'UE. François Hollande a souligné qu'il était « important de confirmer très clairement que la décision britannique ne remet en aucune manière en cause les obligations contractées envers les pays de la région des Balkans ». Merkel a dit la même chose. Cependant, *Le Monde* souligne que le processus « était déjà bloqué », qu'en 2014, lorsque Jean-Claude Juncker a pris ses fonctions, il a déclaré qu'il n'y aurait plus d'élargissement au cours de son mandat, tandis que Johannes Hahn, commissaire à l'élargissement, a souligné la nécessité pour les pays des Balkans de « voir les résultats de leurs efforts ». Le texte met l'accent sur les problèmes de la région : le mauvais état de l'économie, taux de chômage élevé (60% de la Bosnie-Herzégovine, encore plus au Kosovo - le pourcentage concerne les jeunes), le commerce illégal, la corruption généralisée, l'échec à établir l'état de droit, les tensions ethniques et politiques internes hautement inflammables (exemple : en avril dans les rues de Skopje en 2016, le parti VMRO de Nikola Gruevski a été accusé de tensions pour avoir tenté de conserver le pouvoir), les cicatrices fraîches des guerres pendant la désintégration de l'ex-Yougoslavie (bien que d'énormes progrès aient été soulignés et réalisés), le problème Belgrade - Pristina, le conflit de nom entre la Macédoine (ARYM) et la Grèce. « Le rêve européen a jusqu'ici évité les crises majeures », écrit *Le Monde*, ajoutant : « Mais maintenant, l'opinion publique dans ces pays devient de plus en plus eurosceptique, frustrée par les lacunes et les promesses non tenues de l'UE » (Semo 2016). Ces affirmations sont étayées par des données indiquant qu'en 2006, environ 61% des Serbes pensaient que rejoindre l'UE était une bonne chose, et en 2016, ce pourcentage était de 30%. Jacques Rupnik, professeur à Sciences - Po, une personne fréquemment consultée et citée par *Le Monde* dans les évaluations des événements dans la région des Balkans occidentaux lors d'un sommet de la société civile, tenu en marge du sommet de Paris, a souligné que la période d'attente doit être mise à profit pour mettre en œuvre des réformes économiques et instaurer l'Etat

de droit. Assurer la stabilité de la région grâce à la coopération régionale et au développement d'infrastructures communes, renforcer l'économie et lancer des initiatives axées sur la mobilité des jeunes sont également mis en évidence comme priorités de l'UE dans cet article.

Le cinquième texte de 2016, publié dans *Le Monde* sous le titre «La Russie vend du matériel à la Serbie à Prix d'Ami et se replace dans les Balkans» se consacre à la vente d'équipements militaires russes à la Serbie. Avant la fin décembre 2016, un accord a été conclu à Moscou sur l'achat de six MIG-29, 30 chars T-27 et 30 véhicules de combat. *Le Monde* souligne que cet accord « intervient dans un contexte de fortes tensions dans la région » qui sont ensuite clarifiées : «Une tentative de coup d'État des nationalistes serbes et russes a déstabilisé le Monténégro en octobre. Quant au voisin de la Croatie, il est actuellement opposé à l'entrée de la Serbie dans l'UE». La conclusion dans *Le Monde* est que la Russie « essaie de regagner son influence dans les Balkans parce que la Croatie et le Monténégro ont décidé de se tourner vers l'Occident, l'UE et l'Alliance de l'Atlantique Nord ». Il est également souligné que la Serbie a «un fort ressentiment envers l'OTAN depuis le bombardement de 1999» (*Le Monde* avec AFP 2016).

Au cours de l'année 2017, 11 textes ont été publiés dans lesquels les Balkans occidentaux, c'est-à-dire les Balkans, sont mentionnés. Les sujets sont assez divers - de la crise des migrants, en passant par l'influence d'autres acteurs sur la région, les connexions économiques et l'élargissement, mais ce qui diffère des années précédentes, c'est que près de la moitié d'entre eux sont publiés dans la rubrique Tribune. Le premier texte a été publié le 15 mars, sous le titre «Les réfugiés bloqués dans les Balkans en plein désarroi». Le texte traite des migrants bloqués en Bulgarie et en Serbie parce qu'ils ne sont pas autorisés à aller plus loin vers l'UE. L'accent a été mis sur la présentation de la qualité de leur vie où ils se trouvaient lorsque le blocus a suivi. À partir de conversations avec des réfugiés, un an après la fermeture des frontières, l'auteur conclut qu'ils sont pour la plupart déprimés et qu'ils rêvent de l'ouverture des frontières (Baumard 2017).

Le texte suivant a été publié le 31 mars sous le titre «L'influence russe se développe dans le vide laissé par l'UE dans les Balkans». Il met en lumière la crainte du Premier ministre albanais Edi Rama que la faiblesse de l'UE ne transforme à nouveau la région en une « poudrière » (Salles 2017). Une telle situation a été quelque peu favorisée par la position du président de la Commission, qui a déclaré lors de son entrée en fonction en 2014 qu'il n'y aurait pas de nouveaux élargissements avant 2020. La conclusion stipule que l'UE doit être présente dans la

région pour que l'influence de la Russie et de certains autres acteurs ne s'accroisse pas. Le troisième texte a été publié le lendemain, le 1^{er} avril 2017. Le texte est intitulé «La Chine se renforce dans les Balkans pour déployer sa « nouvelle route de la soie »» et il s'appuie sur le précédent dans la partie où il parle du renforcement d'autres acteurs dans la région, dans ce cas il s'agit de la Chine. Le texte rappelle que la Chine finance des routes, des chemins de fer, des ponts et des aéroports en Serbie, Macédoine, Albanie, le tout dans le but de développer les échanges commerciaux avec l'Europe (Charrel 2017).

Les deux textes suivants qui mentionnent les Balkans ou les Balkans occidentaux sont les textes publiés dans la rubrique Tribune. Dans le premier, un écrivain bulgare s'exprime, dans le second, un écrivain de Bosnie-Herzégovine. Le texte intitulé «L'Europe, c'est aussi les Balkans» a été publié le 13 mai. L'écrivain bulgare Jordan Plevnes y salue l'élection d'Emanuel Macron à la présidence de la France. Plevnes souligne que ce qui se passe aux confins de l'Europe - dans les Balkans, est tout aussi important et que l'histoire l'a confirmé à maintes reprises, mais aussi que dans les Balkans il y a non seulement des événements avec un signe négatif mais qu'il y en a d'autres comme le Balkan Traffic Festival organisé à Bruxelles, qui a réuni une centaine d'artistes des six pays de la région qui ont manifesté ensemble le désir de rejoindre la maison commune conçue par Jean Monnet (Plevnes 2017). Un autre texte intitulé «L'Europe va-t-elle perdre les Balkans ?» est publié le 1er juillet. L'écrivain croate de la Bosnie-Herzégovine, Miljenko Jergović y présente ses vues. Il met en garde contre la possibilité d'un nouveau conflit et appelle l'Europe à s'engager davantage. Jergović cite des exemples à partir desquels on peut conclure que le président turc Erdogan est le «homme politique préféré» de Bakir Izetbegović et d'Edi Rama et qu'il doit donc être prudent en raison de la croissance de l'influence turque dans la région (Jergović 2017).

Le sixième texte en 2017 a été publié le 11 juillet. Dans un texte intitulé «Les Balkans doivent trouver un nouveau modèle de croissance», le directeur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Sergueï Guryev, expose ses vues sur la création d'un marché commun dans les Balkans occidentaux et soutient que cela apporterait croissance économique de la région. De plus, il exprime sa crainte car les divisions entre les pays sont assez prononcées et l'existence d'un grand nombre de barrières administratives entrave la concrétisation d'une telle idée (Charrel 2017a). Le même jour, un autre texte intitulé «La délicate intégration économique des Balkans occidentaux» a été publié et il parle de la possibilité de lancer l'idée d'un marché commun

des Balkans occidentaux lors du sommet de Trieste (le 12 juillet). Outre la mise en place d'une union douanière, la lutte contre la corruption et le crime organisé sera également abordée. L'objectif de Bruxelles est de faciliter la circulation des personnes, des biens et des services, par une harmonisation simultanée des réglementations (Charrel 2017a).

Le huitième texte a été publié le 12 juillet sous le titre «Les Balkans à Trieste pour se rapprocher de l'UE». Il souligne que l'objectif de ce Sommet est d'établir un marché commun dans la région. Les principales raisons de cette idée reposent sur la montée du scepticisme envers l'Union, mais aussi le retour du nationalisme, ainsi que le renforcement de l'influence de la Russie, de la Chine et de la Turquie dans la région (Cavelier 2017).

Les trois derniers textes de 2017 ont un point commun, c'est qu'ils ont été publiés dans la rubrique Tribune. Le premier texte a vu le jour le 1er août. Dans le texte intitulé «L'exception social-démocrate des Balkans occidentaux», Denis MacShane, un ancien député travailliste et membre du Parlement européen, parle de l'épanouissement de la social-démocratie en Albanie et en Macédoine (MacShane 2017). Le texte suivant a été publié le 7 septembre sous le titre «La radicalisation des Balkans, une menace pour la sécurité européenne». Le journaliste Charles Nonne y souligne que l'Europe a quitté les pays des Balkans occidentaux et que l'État islamique en a profité pour «lâcher ses tentacules» (Nonne 2017). Il précise les données sur le nombre de volontaires partis au djihad depuis cette zone (Kosovo*, Sandjak, sud de la Serbie, Bosnie-Herzégovine). En outre, il déclare que la route des Balkans est le principal corridor du crime organisé, du trafic des êtres humains, de la drogue et des armes, et appelle donc l'Europe à ne pas rester les bras croisés. Le dernier texte sur les Balkans a été publié le 28 octobre. Dans un texte intitulé Catalogne-Balkans, une inspiration mutuelle, Jacques Rupnik, professeur respecté à la Faculté des sciences politiques de Paris, évoque les similitudes et les différences entre la Catalogne et les Balkans. Le professeur prétend que la désintégration de la Yougoslavie a longtemps servi de modèle aux dirigeants catalans, mais la déclaration d'indépendance de la Catalogne a conduit à des interprétations différentes dans les Balkans, notamment parmi les nations insatisfaites de l'apparition de l'espace post-yougoslave (Rupnik 2017).

Au cours de l'année 2018, le quotidien français a publié 9 articles traitant de sujets liés aux Balkans occidentaux. Parmi ceux-ci, 7 textes traitent de l'élargissement de l'Union aux Balkans occidentaux, tandis que les textes restants traitent de la crise des migrants, mais aussi de l'analyse de la position de la Serbie dans les relations européennes du

point de vue de Vuk Jeremić, leader de l'un des partis d'opposition serbe. Le premier texte, intitulé «Élargissement: l'UE envoie un signal aux Balkans, la Turquie s'agace» a été publié le 7 février. La raison immédiate de ce texte est que la Commission a publié la veille la Stratégie de lancement du processus d'élargissement pour 6 pays des Balkans occidentaux, qui indique 2025 comme la première date à laquelle la Serbie et le Monténégro pourraient devenir membres. Cette date est interprétée à Bruxelles plus à titre indicatif comme un motif de poursuite des réformes que comme une possibilité réelle parce que de nombreux Etats membres ne souhaitent pas que le processus d'élargissement se poursuive, de telles attitudes sont menées par la France. Malgré cela, Ankara regrette que l'adhésion de la Turquie ne soit plus évoquée lors de l'adoption de la stratégie pour les Balkans occidentaux. Le texte met en évidence les vues de la Commission: d'abord, que les Balkans sont une zone géopolitiquement importante qui doit être protégée de l'influence croissante de la Russie, de la Chine, de la Turquie et de l'Arabie saoudite, puis la crainte qu'un jour dans 5, 10 ou 20 ans les pays des Balkans occidentaux disent que nous les avons trahis si nous ne poursuivons pas le processus d'élargissement (Stroobants, Ducourtieux 2018).

Deux textes ont été publiés le 16 février 2018 - le premier sous le titre «Balkans: six pays en ordre dispersés» et le second – «Balkans: l'UE face au dilemme de l'élargissement». Le premier souligne que l'avancement des négociations avec l'UE diffère considérablement d'un pays à l'autre et présente en détail dans quelle mesure chacun de ces cinq pays, plus le Kosovo*, a progressé dans le processus d'adhésion jusqu'à présent. De plus, les caractéristiques de la région dans son ensemble sont décrites, c'est-à-dire qu'elle compte 18 millions d'habitants (comme les Pays-Bas ou la Roumanie) dispersés dans six pays, alors les relations entre eux sont tendues et la corruption et le crime organisé leur sont communs (Vitkine, Chastand, 2018). Le deuxième texte traite des réactions à la présentation de la Stratégie d'élargissement pour les Balkans occidentaux au Parlement européen. La première chose qui saute aux yeux, c'est que la salle à Strasbourg était vide alors que Federica Mogherini évoquait la perspective d'une éventuelle adhésion de la Serbie et le Monténégro en 2025. Cette idée a été acceptée avec des réserves, dans de nombreuses capitales européennes, on ne croit pas que la date soit réaliste. Le texte précise en outre que toute la région a beaucoup de travail d'ici là (le règne de droit et la démocratisation), même pour ceux qui ont le plus avancé, comme la Serbie, le chemin ne sera pas facile à cause de la question du Kosovo-Métochie, entre autres (Stroobants, Ducourtieux 2018a).

Et le quatrième texte en 2018 traite de l'élargissement. Le texte intitulé «Balkans: les conditions de l'élargissement dans l'UE», a été publié le 5 mars. Ce texte a été rédigé par un historien de l'Université Paris-Nanterre, Pierre Cabanes. Il rappelle que l'Albanie, tout comme le Kosovo* et la Macédoine, considèrent l'adhésion à l'UE comme une solution à tous ses problèmes. Il explique en outre les problèmes auxquels l'Albanie et le Kosovo* sont particulièrement confrontés, à savoir la croissance démographique et le fait que le Kosovo* est un « État mafieux » (Cabanes 2018). Le texte suivant sous le titre «L'Union Européenne propose d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine», est publié le 17 avril. Il souligne que cette décision de la Commission est basée sur les progrès réalisés par les pays mentionnés, mais en même temps il mentionne que de nombreux États membres sont encore hésitants sur cette question, dont l'Autriche et la France (*Le Monde*, AFP 2018).

Le sixième texte a été publié après le sommet de Sofia le 17 mai, sous le titre «L'Union Européenne propose aux pays des Balkans de coopérer, faute d'adhérer». Il rappelle que les pays des Balkans ont reçu une perspective européenne, mais que l'élargissement pour 2025 n'a pas été confirmé. Au lieu de cela, des mesures d'aide ont été promises visant à faciliter les échanges entre les pays de la région, ainsi que les échanges entre la région et l'UE. De cette manière, il a été confirmé que la date de la stratégie de février était indicative (Stroobants 2018). Quant à l'avis favorable de la Commission sur l'ouverture de négociations avec l'Albanie et la Macédoine, les États n'ont pas voulu se déclarer avant la session de juin du Conseil des ministres. Le texte conclut en soulignant les craintes que l'influence d'autres acteurs, la Russie, la Chine et la Turquie, dans la région des Balkans occidentaux ne s'accroisse en raison de la réticence de l'Union à poursuivre le processus d'élargissement.

L'un des textes qui ne mentionne pas l'extension est celui sous le titre «Crise des migrants: à Bruxelles, un mini-sommet pour apaiser le débat». Le texte a été publié le 25 juin, et il souligne que l'événement convoqué par Angela Merkel s'est terminé sans accord. Il a réuni 16 États membres qui, selon la chancelière Merkel, avaient de la bonne volonté, mais le résultat final de ce mini-sommet est le rejet des propositions faites par le Danemark et l'Autriche de créer des centres dans la région des Balkans occidentaux pour les demandeurs d'asile déboutés de l'UE ou les migrants secourus en Méditerranée (Stroobants, Ducourtieux 2018b). L'avant-dernier texte en 2018 revient à nouveau sur le thème de l'élargissement. Le texte intitulé «L'UE donne son accord, sous conditions, au processus d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine» a

été publié le 26 juin. Le texte rappelle que la France a obtenu ce qu'elle voulait, car si l'UE décide d'ouvrir des négociations avec la Macédoine et l'Albanie, ce ne sera pas avant les élections européennes de mai 2019 et pas avant que les deux pays n'avancent dans le domaine du règne de droit. Outre la France, les Pays-Bas étant un opposant explicite, le ministre allemand des Affaires européennes appelle donc les deux pays à faire preuve de bonne volonté car « la stabilité, la paix et la démocratie dans les Balkans occidentaux sont des enjeux majeurs étant donné que la région est soumise à l'influence de la Russie, de la Turquie et des États du Golfe. » (Stroobants, Ducourtieux 2018c). Le neuvième texte, qui est aussi le dernier, a été publié le 16 juillet sous le titre «Ceux qui demeurent attachés au futur démocratique de la Serbie, regardez vers la France». Le texte a été créé au sein de la section de la Tribune, et dans ce document, Vuk Jeremić, le président du parti d'opposition serbe de centre-droit, présente son point de vue sur la visite du président serbe Aleksandar Vučić en France. Jeremić estime que le président Macron est le leader de la résistance au renouveau des tendances autoritaires en Europe (Jeremić, 2018). Il partage l'opinion du président Macron selon laquelle les Balkans font partie de l'Europe et que sa transformation est conforme aux valeurs européennes, mais aussi que l'Union européenne a besoin de réformes.

Au cours de l'année 2019, 12 textes sont parus dans le quotidien *Le Monde*, mentionnant les Balkans occidentaux, et il faut noter que 11 d'entre eux étaient liés à l'élargissement, tandis qu'un texte parle des relations entre la Serbie et le Kosovo-Métochie. C'est le premier texte publié en 2019 qui ne traite pas de l'élargissement. Le texte a été publié le 29 avril sous le titre «Macron-Merkel, la stratégie de la tension». Il évoque le prochain sommet sur les Balkans, qui se tient à Berlin, et souligne que la France et l'Allemagne ne sont pas d'accord sur tous les points à l'ordre du jour, notamment en désaccord sur l'idée d'échanger des territoires entre la Serbie et le Kosovo-Métochie. La France ne rejette pas a priori cette idée apparue à l'été 2018, tandis que l'Allemagne affiche certaines réserves parce qu'elle craint qu'une telle idée puisse devenir un précédent aux conséquences graves (Malingre, Wieder, 2019).

Le deuxième texte en 2019 a été publié le 23 mai sous le titre «Les accusations de LR sur la volonté de Macron d'élargir l'UE et Schengen sont-elles fondées?». Il discute des accusations mutuelles portées par le représentant républicain François Bellamy et la députée du parti de Macron et ancienne ministre des Affaires européennes Natalie Loizeau quant à savoir si Macron a menti lorsqu'il a parlé de l'élargissement et de Schengen. Bellamy affirme que dans ses discours de 2017, le président

n'a pas exclu la possibilité d'un nouvel élargissement et l'ouverture de négociations avec les Balkans occidentaux, ainsi que l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans Schengen, mais qu'en 2018 et surtout en 2019, il a radicalement changé ses attitudes en fermant les portes du futur élargissement de l'UE et de l'espace Schengen (Maad 2019).

Le troisième texte a été publié le 5 juin sous le titre «La Commission Européenne relance la question de l'élargissement aux Balkans». Il souligne que la Commission souhaite ouvrir des négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord car elle estime que ces deux pays ont rempli les conditions pour le début des négociations en juin, mais plusieurs pays, dont la France, s'y opposent. Le commissaire à l'élargissement Johannes Hahn a fait de son mieux pour persuader le Conseil d'ouvrir des négociations mais a reçu une réponse négative explicite des Français; des pays comme les Pays-Bas, le Danemark et l'Espagne n'ont pas caché leur opposition tandis que l'Allemagne était réservée (Stroobants 2019).

Le texte suivant est le texte sous le titre «L'élargissement de l'UE aux Balkans bloqué par Paris, Berlin et la Haye» qui a été publié le 19 juin. Il aborde la question de la non-ouverture des négociations avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, c'est-à-dire le fait que la France, l'Allemagne et les Pays-Bas ont bloqué l'ouverture des négociations la veille. Le texte rappelle que la question de l'élargissement aux Balkans occidentaux est une question de moment où il y a des divisions entre les États membres car, en plus de ce bloc d'États opposés, il existe également un groupe de pays favorables à l'élargissement - les pays d'Europe centrale et orientale (Stroobants 2019a). En outre, un compte rendu détaillé est fourni sur l'état d'avancement de chacun des pays des Balkans occidentaux dans le processus d'adhésion à l'Union.

Le cinquième texte intitulé «La France et les Pays-Bas ferment la porte à la Macédoine du Nord et à l'Albanie» a été publié le 16 octobre. Il précise que la réunion des ministres des Affaires européennes des États membres s'est déroulée la veille dans une atmosphère tendue et que l'accord sur l'ouverture des négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord n'a pas été trouvé, compte tenu de la nécessaire unanimité des États membres. Contrairement à la décision de juin, lorsque l'Allemagne faisait partie des pays bloquant l'ouverture, elle l'a désormais soutenue, mais avec une liste de 9 conditions concernant le règne de droit qui se réfèrent à l'Albanie. Il est précisé que la Commission a accueilli cette décision d'écœ et craignant que les pays des Balkans occidentaux ne tombent sous l'influence d'autres puissances parce que l'UE ne les traite pas de manière crédible (Stroobants 2019b). Le texte suivant

intitulé «Macron accusé « d'erreur historique » pour avoir fermé la porte de l'UE à la Macédoine du Nord et à l'Albanie» a été publié le 23 octobre. Il souligne que la position de Paris contre l'élargissement a été vivement critiquée, tant dans les Balkans que parmi les pays d'Europe centrale (Chastand, Stroobants 2019). Zoran Zaev, le Premier ministre de Macédoine du Nord, est le plus déçu de cette décision, affirmant que son pays est victime d'une erreur historique. Ce texte est aussi porteur d'une dose de pessimisme parce qu'il dit qu'une telle politique envers les Balkans peut conduire à l'instabilité.

A la même date, le 23 octobre, un autre texte a été publié et intitulé «En ne tenant pas parole sur la Macédoine, la France et l'UE perdent leur crédibilité». Ce texte est dans la rubrique Tribune et Jacques Rupnik et Pierre Mirel y expriment leur avis. Ces deux éminents experts des Balkans soutiennent que le refus d'ouvrir des négociations ne peut être considéré uniquement comme une erreur, mais une telle décision sape la crédibilité tant de la France que de l'UE. L'argument principal est que le gouvernement macédonien a pris la décision historique et politique de changer de nom en raison de son engagement en faveur de la perspective européenne, et n'a pas été récompensé pour cela (Mirel, Rupnik 2019). Le texte suivant sous le titre «A Paris, le président de Macédoine du Nord attend un geste de Macron pour rejoindre l'UE» a été publié le 12 novembre. Il rappelle que le président de la Macédoine du Nord, Pendarovski, a accepté l'invitation à venir à Paris dans l'espoir que l'UE accepterait toujours d'ouvrir la porte à son pays, expliquant qu'ils ont fait plus que tout autre pays à l'ère de la modernité diplomatique. Contrairement à la réaction initiale à la décision de ne pas ouvrir de négociations, qui incluait la colère, l'objectif est désormais que les Macédoniens se comportent de manière pragmatique (Gatinois 2019).

Le neuvième texte pour l'année 2019 intitulé «La France veut simplifier et renforcer les règles de l'UE avant tout élargissement», a été publié le 18 novembre. Il met l'accent sur l'insistance de la France sur le fait que le processus d'élargissement doit être réformé avant l'ouverture de nouvelles négociations, même si le soutien à la perspective européenne des Balkans occidentaux n'est pas contesté. Le 15 novembre, la France a envoyé un texte à Bruxelles indiquant que le règne de droit doit être une condition de toutes les conditions pour les pays candidats, et a reçu le soutien pour cela, surtout les Pays-Bas et le Danemark. L'exemple de la Serbie est cité comme exemple de la lenteur du processus d'élargissement, et il est dit qu'elle est candidate depuis 2009, et que seuls 18 des 35 chapitres de négociation (Stroobants 2019c) ont été ouverts à la fin de 2019. Le texte suivant a été publié le 20

novembre et continue thématiquement le précédent. Le texte sous le titre «Élargissement de l'Europe: Paris veut faire mieux, et surtout autrement» parle du début d'un débat entre les ministres des Etats membres en charge des Affaires européennes sur la possibilité de réformer le processus d'élargissement. La France prétend que le processus est jusqu'à présent trop bureaucratique, unilatéral et peu progressiste, mais aussi qu'il faut exiger des pays des Balkans occidentaux qu'ils appliquent mieux le règne de droit. Macron propose que le processus d'élargissement réformé soit progressif, strict, concret, bidirectionnel et comporte 7 phases, une phase passant de l'une à l'autre uniquement si toutes les obligations précédentes sont remplies (Stroobants 2019d).

L'avant-dernier texte pour 2019 a été publié le 21 novembre sous le titre «La nouvelle politique de Macron vis-à-vis des pays de l'est fâche en Europe Centrale». Le texte se concentre sur les réactions à Vienne et dans d'autres capitales d'Europe centrale à la déclaration du président Macron sur l'immigration en provenance des canaux bulgares et ukrainiens illégaux, ainsi que sur son blocage des négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. À cet égard, la déclaration du politologue serbe Ivan Vejvoda est transmise, selon laquelle une telle décision est une grave erreur qui a grandement déçu la région (Chastand 2019). Le dernier, douzième texte en 2019, a été publié le 3 décembre sous le titre «OTAN, Russie, élargissement : Macron crispe les Européens». Il dit que les vues du président Macron sur l'OTAN (étant dans un état de mort cérébrale), la Russie (appelant à une révision de la relation stratégique) et l'élargissement (opposant son veto à l'ouverture de négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord) provoquent des réactions de partenaires de Bruxelles, mais ils suscitent aussi un débat parmi eux. À savoir, la raison en est qu'il présente avec persistance les points de vue de la France comme s'ils étaient en même temps les points de vue de l'ensemble de l'UE, une telle approche met donc en colère l'Allemagne et d'autres partenaires européens (Mandraud 2019).

Au cours de l'année 2020, dans le quotidien français, les termes Balkans occidentaux ou Balkans sont apparus dans 6 textes. Il s'agit, au total, d'un nombre de textes nettement inférieur à ce qui était le cas en 2019 (12), 2018 (9) et 2017 (11). Au cours des années mentionnées, il y a eu une augmentation évidente par rapport à la période 2013-2016 alors que les Balkans occidentaux, c'est-à-dire les Balkans, étaient rarement mentionnés, sauf lorsqu'il s'agissait de la route des migrants des Balkans. Un argument important en faveur de l'intérêt réduit du quotidien français pour les Balkans occidentaux au cours de l'année 2020 réside dans la pandémie de Covid 19, qui a radicalement changé les priorités et façonné

les événements, tant au niveau mondial qu'au niveau européen. La baisse d'intérêt a été plus prononcée au second semestre, puisque seuls deux textes ayant pour thème les Balkans occidentaux sont parus, alors qu'au premier semestre 2020, on en trouve 4 de ces textes. Dans 5 textes sur 6, il s'agit de l'élargissement de l'Union européenne, c'est-à-dire de l'adhésion des pays des Balkans occidentaux à l'Union. Un texte est consacré à la normalisation des relations entre la Serbie et sa province de sud (Kosovo-Métochie).

Le premier texte pour 2020 est le texte qui a été publié le 10 janvier sous le titre «L'UE : La France est prête à avancer sur l'élargissement». Il rappelle que Paris souhaite que la procédure des négociations d'adhésion soit réformée avant de donner son feu vert à l'ouverture de négociations avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. Les négociations prennent déjà trop de temps et le pays qui rejoint l'UE a toujours l'impression qu'il est en dehors de l'Europe, ce qui peut conduire au mécontentement de ses citoyens, et le texte cite l'exemple de la Serbie (Malingre, Stroobants 2020). Dans le même temps, il est souligné que la France est prête à reconsidérer sa position sur la question du blocage des négociations avec la Macédoine du Nord et l'Albanie à partir de l'automne 2019, mais à condition que la procédure, c'est-à-dire la méthodologie de l'élargissement, soit modifiée avant ça. Le prochain texte dans lequel apparaissent les Balkans occidentaux a été publié le 5 février sous le titre «Élargissement de l'Europe : une nouvelle méthode pour calmer Paris et les pays des Balkans». Il rappelle que la Commission a formulé une proposition de réforme du processus de négociation, tenant compte des suggestions faites par la France ainsi que du précédent blocus français, mais souligne également que l'objectif de cette réforme devrait être de lancer le processus d'élargissement de l'impasse (Stroobants 2020).

Le troisième texte a été publié le 26 mars, à un moment où une pandémie avait déjà été déclarée. Le texte intitulé «Macédoine du Nord et Albanie : la perspective, lointaine, de l'adhésion à l'Union Européenne» affirme qu'après une longue hésitation et un blocus mené par Paris et soutenu par l'Allemagne et les Pays-Bas à l'automne 2019, un accord entre l'UE-27 sur l'ouverture de négociations avec la Macédoine du Nord et l'Albanie a finalement été annoncé. De plus, le texte précise que même si l'élargissement repart sur les rails, le processus sera assez long car les deux pays ont des problèmes majeurs dans le règne de droit, qui est désormais dans le premier groupe, comme la condition la plus importante pour le progrès d'un pays dans les négociations d'adhésion (Stroobants 2020a). Le quatrième texte sur le thème des Balkans occidentaux est paru le 7 mai sous le titre «Peu allante sur l'élargissement, l'UE soutient les

Balkans face à la pandémie». Ce qui frappe d'abord dans ce texte, c'est que la pandémie a pris le pas sur l'élargissement. Le texte souligne qu'au sommet UE - Balkans occidentaux qui s'est tenu à Zagreb le 6 mai, il a été décidé d'allouer 3,3 milliards d'euros du budget de l'UE aux «pays fragiles de la région courtisés par la Russie et la Chine» (Stroobants 2020b) et leur lutte pour remédier aux effets de la pandémie. Le symbolisme de ce sommet est que le processus de stabilisation et d'association, qui comprenait les pays des Balkans occidentaux, a commencé au même endroit, à Zagreb en 1999. La lutte contre la pandémie est cependant un sujet qui s'est imposé alors que l'élargissement est mis à côté. La Croatie et l'Autriche continuent de soutenir la poursuite du processus d'élargissement, mais un grand nombre de pays sont réservés.

Le cinquième texte a été publié le 10 juillet et est le premier en 2020, qui n'évoque ni l'élargissement ni une pandémie, mais traite des relations entre la Serbie et le Kosovo-Métochie. Le titre du texte est «Paris et Berlin veillent sur la relance du dialogue Serbo-Kosovar». Emmanuel Macron et Angela Merkel tiennent une vidéoconférence avec Belgrade et les dirigeants de Pristina pour tenter de reprendre le dialogue. Le texte rappelle que l'UE a permis aux Balkans de se tourner vers d'autres acteurs (Chine, Russie, Turquie), ce qui n'est pas la première fois qu'une telle thèse est évoquée dans les textes publiés par *Le Monde* sur le thème des Balkans occidentaux. En outre, l'importance de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo-Métochie est soulignée, parce qu'il s'agit d'une condition préalable à la poursuite du processus d'adhésion et que l'échange de territoires n'est actuellement pas une option (*Le Monde*, AFP, Reuters 2020). Les dirigeants français et allemand attendent une reconnaissance mutuelle à la fin du processus d'adhésion. Cette approche convient à l'UE elle-même en raison de l'énorme opposition du public européen à un nouvel élargissement, surtout si, hypothétiquement parlant, un nouveau conflit gelé est amené à l'Union. Le dernier texte pour l'année 2020 a été publié le 18 novembre sous le titre «Pourquoi la Bulgarie ne veut pas que la Macédoine du Nord rejoigne l'Union Européenne». Dans ce texte, Sofia présente un différend historique avec son voisin pour justifier le veto qu'elle a mis sur l'ouverture de négociations avec la Macédoine du Nord. Après avoir réglé son ancien différend avec la Grèce en 2019, la République de Macédoine du Nord (2,12 millions d'habitants) est confrontée à une nouvelle querelle qui lui empêche sa voie vers l'Union européenne (UE) (Chastand, Smolar 2020). Cette fois, c'est la Bulgarie qui empêche le début des négociations sur l'adhésion. Au cœur de ce blocus imposé par la Bulgarie se trouve la vieille querelle sur l'identité, l'histoire et la langue, aussi le texte rappelle-t-il que les historiens doivent contribuer à résoudre cette polémique.

CONCLUSION

Nous avons tenté de présenter comment les Balkans occidentaux étaient vus à travers les yeux du quotidien français *Le Monde* dans la période 2013-2020, en utilisant l'analyse de discours que nous avons appliquée sur 58 textes publiés dans le journal mentionné dans lesquels sont évoquées les notions des Balkans, des Balkans occidentaux, de la Serbie et d'autres pays et territoires appartenant à cette région. La première chose que l'on peut remarquer, c'est que dans ces textes deux points de vue s'entremêlent : le point de vue de la France et le point de vue de l'Union européenne, on peut même en conclure que le point de vue de l'Union européenne est plus visible, parce qu'il a été publié plusieurs textes dans lesquels la région est vue dans une perspective européenne, qu'il s'agisse de l'élargissement de l'Union ou de la crise des migrants et de la route des Balkans.

En ce qui concerne les vues françaises sur les Balkans occidentaux, nous pouvons observer deux périodes dans la période mentionnée : de 2013 à 2017 et de 2017 à 2020. Ces deux périodes correspondent aux mandats présidentiels de François Hollande et Emmanuel Macron. Pour l'administration de François Hollande, les Balkans occidentaux étaient à l'arrière-plan. La raison pour laquelle cette région est venue occasionnellement à l'agenda de l'Élysée est la crise des migrants et la situation sur la route des Balkans, mais sur ces questions, le président français a suivi les vues de l'Allemagne ainsi que les tentatives infructueuses de mettre en œuvre une politique européenne commune envers les demandeurs d'asile. La réconciliation et la stabilité dans la région ont été l'un des objectifs de son administration dans les Balkans, et en ce qui concerne l'élargissement de l'UE, il y a eu des vues déclaratives tout au long du mandat que l'élargissement se poursuit, mais il n'y a eu aucune mesure concrète dans cette direction. On peut dire que pendant le mandat de Hollande en tant que président, il n'y avait pas de spécificités françaises en ce qui concerne les attitudes envers cette région.

Les opinions exprimées sont également confirmées par l'analyse des textes publiés du 1er juillet 2013 au mai 2017 et l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. Dans la seconde moitié de l'année 2013, 3 textes ont été publiés dans *Le Monde* dans lesquels les sujets sont divers, le premier texte correspond à l'adhésion de la Croatie à l'UE et envoie un message de Hollande que l'UE est ouverte à la région, le deuxième fait référence au sommet régional de Thessalonique et le troisième aux relations entre la Serbie et l'UE, étant donné qu'en 2013, la Serbie a finalement reçu une date pour le début des négociations sur l'adhésion.

Au cours de l'année 2014, 4 textes ont été publiés, sur la lutte contre le crime organisé en Serbie et la capture du baron de la drogue Darko Saric, la mise en place du Processus de Berlin pour la région des Balkans occidentaux et la visite du président monténégrin Djukanovic à Bruxelles. Pour cette année, il est important qu'il soit publié un texte qui concerne exclusivement les relations serbo-françaises, il s'agit d'un texte publié à la veille de la Journée de l'Armistice, qui évoque « l'amitié éternelle » de la Serbie et de la France. Au cours de l'année 2015, 8 textes ont été publiés, dont 7 consacrés à la crise des migrants et de la route des Balkans, et un aux relations entre Belgrade et Pristina. Pour l'analyse du discours, il est important de noter que l'un de ces textes avait une connotation négative lorsqu'il présente les conditions dans lesquelles les migrants sont accueillis en Serbie, mais ce texte est une exception, à savoir, immédiatement dans le texte suivant, l'éminent professeur français Rupnik fait l'éloge des conditions des migrants en Serbie et critique les pays du groupe de Visegrad. Au cours de l'année 2016, 5 textes ont été publiés, dont 2 liés à la crise des migrants, 1 parle de l'élargissement de l'UE, 1 de la vente de matériel militaire russe à la Serbie, et 1 texte diffère sensiblement, parce qu'il parle de l'expérience de l'ex-Yougoslavie du point de vue d'un chroniqueur de cinéma qui, à travers le film *La trilogie des Balkans*, a tenté de présenter de manière critique le rôle des puissances occidentales dans l'éclatement de la Yougoslavie. Jusqu'aux élections présidentielles françaises tenues en 2017, 3 textes ont été publiés. L'un s'appuie sur la crise des migrants et les deux suivants parlent de l'influence croissante de la Russie et de la Chine dans la région des Balkans occidentaux. Au total, sur la période observée de juillet 2013 à mai 2017, 23 textes ont été publiés dans *Le Monde* sur le thème des Balkans occidentaux.

A partir de la mi-2017, nous entrons dans la deuxième période où Emanuel Macron prendra la tête de l'administration. Avec lui, il s'ouvre un nouveau chapitre des relations entre la France et cette région qui sera très différent du précédent. Macron remet la région au premier plan en exprimant son soutien à l'intégration européenne et en surmontant l'héritage du passé, mais il a également souligné la nécessité de réformer le processus d'élargissement (ainsi que le processus de réforme de l'UE, qui est également la priorité de son administration). À cet égard, la France annonce publiquement la Stratégie pour les Balkans occidentaux (2019), qui met l'accent sur le retour de la France dans la région, où elle n'est que partiellement présente depuis de nombreuses années. La stratégie met également l'accent sur le renforcement de l'influence économique dans la région, qui s'est accompagné de la visite du président français en Serbie.

En plus de cette nouvelle vision française des Balkans occidentaux, nous avons également une nouvelle vision française de l'élargissement de l'UE vers la région à travers l'insistance de Macron sur l'adoption d'une nouvelle méthodologie d'élargissement, qui a finalement été adoptée par la Commission européenne en 2020. Aussi, le président français affiche des ambitions d'être un médiateur au terme du dialogue entre Belgrade et Pristina, à travers une initiative conjointe avec l'Allemagne.

Le retour des Balkans occidentaux au centre de l'administration française est confirmé par l'augmentation du nombre de textes publiés dans la deuxième période de mai 2017 à décembre 2020 - un total de 35, ce qui est une augmentation significative par rapport à la première période où il y avait 23 textes. Dans la seconde moitié de l'année 2017, 8 textes ont été publiés. Parmi ceux-ci, 5 textes ont été publiés dans la rubrique Tribune, où des points de vue sur l'actualité des Balkans occidentaux ont été exprimés par des écrivains de la région, mais aussi par des professeurs français, des historiens ou encore des travaillistes britanniques (similitudes entre la Catalogne et les Balkans, l'épanouissement de la social-démocratie en Albanie et en Macédoine du Nord). Les trois autres textes sont consacrés à l'intégration économique de la région. En 2018, 9 textes ont été publiés, dont 7 traitent du thème de l'élargissement de l'UE. Les 2 textes restants traitent de la question des migrants, et l'autre est le texte de l'auteur par Vuk Jeremic sur la position de la Serbie en Europe. Parmi les textes relatifs à l'élargissement, il faut citer le texte d'un historien français qui voit d'un mauvais œil l'élargissement de l'Albanie, de la Macédoine du Nord et du Kosovo*, parce qu'il pense qu'ils veulent résoudre leurs problèmes en rejoignant l'Union, et il souligne surtout que le Kosovo* est un « Etat mafieux ». Au cours de l'année 2019, le plus grand nombre de textes a été publié au niveau annuel, à savoir, 12, dont 11 relatifs à l'élargissement et 1 aux relations entre Belgrade et Pristina. Parmi les textes relatifs à l'élargissement, nous voudrions en citer quelques-uns. Le premier est celui où les Républicains français reprochent à Macron de s'écarter de ses positions initiales sur la question de l'élargissement, qu'il a affirmé en 2017 et 2018. Le second est le texte qui dit que la France a commis une erreur historique en refusant d'ouvrir des négociations avec la Macédoine du Nord et l'Albanie. Ces affirmations sont suivies du texte suivant, dans lequel les éminents professeurs Rupnik et Miller affirment que le fait que la France n'ait pas tenu parole envers ces pays met gravement en danger sa crédibilité européenne. Un autre texte lié à l'élargissement met en exergue la colère des partenaires européens, notamment de l'Allemagne, parce que le président français présente les positions françaises sur l'élargissement de l'UE, l'OTAN et la Russie

comme s'il s'agissait de positions européennes communes. Le nombre de textes a considérablement diminué en 2020, et ce fait a été influencé par la pandémie de la Covid 19. Seuls six textes ont été publiés, dont cinq relatifs à l'élargissement, et un fait référence au dialogue entre Belgrade et Pristina et la volonté du président français d'entamer et de terminer le dialogue. L'un des textes liés à l'élargissement (celui sur le sommet de Zagreb) montre que le thème de la pandémie prime sur l'élargissement. Le dernier texte en 2020, qui fait référence à l'élargissement, évoque les conséquences du blocage des négociations par la Bulgarie en raison du différend avec la Macédoine du Nord.

BIBLIOGRAPHIE

- Chastand, Jean-Baptiste, Smolar, Piotr. 2020. „Paris et Berlin veillent sur la relance du dialogue serbo-kosovar“, *Le Monde*, le 10 juillet
- Le Monde* avec Agence France Press et Reuters. 2020. „Pourquoi la Bulgarie ne veut pas que la Macédoine du Nord rejoigne l'Union Européenne“, *Le Monde*, le 18 novembre
- Stroobants, Jean-Pierre. 2020. „Peu allante sur l'élargissement, l'UE soutient les Balkans face à la pandémie“, *Le monde*, le 7 mai
- Stroobants, Jean-Pierre. 2020a. „Macédoine du Nord et Albanie: la perspective, lointaine, de l'adhésion à l'Union Européenne“, *Le Monde*, le 26 mars
- Stroobants, Jean-Pierre. 2020b. „Elargissement de l'Europe: une nouvelle méthode pour calmer Paris et les pays des Balkans“, *Le Monde*, le 5 février
- Malingre, Virginie, Stroobants, Jean-Pierre. 2020. „L'UE: La France est prête à avancer sur l'élargissement“, *Le Monde*, le 10 janvier
- Mandraud, Isabelle, Chastand, Jean-Baptiste. 2019. „OTAN, Russie, élargissement: Macron crispe les Européens“, *Le Monde*, le 3 décembre
- Chastand, Jean-Baptiste. 2019. „La nouvelle politique de Macron vis-à-vis des pays de l'est fâche en Europe centrale“, *Le Monde*, le 21 novembre
- Stroobants, Jean-Pierre. 2019. „Elargissement de l'Europe: Paris veut faire mieux, et surtout autrement“, *Le Monde*, le 20 novembre
- Stroobants, Jean-Pierre. 2019a. „La France veut simplifier et renforcer les règles de l'UE avant tout élargissement“, *Le Monde*, le 18 novembre
- Gatinois, Claire. 2019. „A Paris, le président de Macédoine du Nord attend un geste de Macron pour rejoindre l'UE“, *Le Monde*, le 12 novembre

- Mirel, Pierre, Rupnik, Jacques. 2019. „En ne tenant pas parole sur la Macédoine, la France et l’UE perdent leur crédibilité“, *Le Monde*, le 23 octobre
- Chastand, Jean-Baptiste, Stroobants, Jean-Pierre. 2019. „Macron accusé d’«erreur historique» pour avoir fermé la porte de l’UE à la Macédoine du Nord et à l’Albanie“, *Le Monde*, le 23 octobre
- Stroobants, Jean-Pierre. 2019b. „La France et les Pays-Bas ferment la porte à la Macédoine du Nord et à l’Albanie“, *Le Monde*, le 16 octobre
- Stroobants, Jean-Pierre. 2019c. „L’élargissement de l’UE aux Balkans bloqué par Paris, Berlin et la Haye“, *Le Monde*, le 19 juin
- Stroobants, Jean-Pierre. 2019d. „La Commission Européenne relance la question de l’élargissement aux Balkans“, *Le Monde*, le 5 juin
- Maad, Assma. 2019. „Les accusations de LR sur la volonté de Macron d’élargir l’UE et Schengen sont-elles fondées?“, *Le Monde*, le 23 mai
- Malingre, Virginie, Wieder, Thomas. 2019. „Macron-Merkel, la stratégie de la tension“, *Le Monde*, le 29 avril
- Jeremić, Vuk. 2018. „Ceux qui demeurent attachés au futur démocratique de la Serbie, regardez vers la France“, *Le Monde*, le 16 juillet
- Stroobants, Jean-Pierre, Ducourtieux, Cécile. 2018. „Crise des migrants: à Bruxelles, un mini-sommet pour apaiser le débat“, *Le Monde*, le 25 juin
- Stroobants, Jean-Pierre, Ducourtieux, Cécile. 2018a. „L’UE donne son accord, sous conditions, au processus d’adhésion de l’Albanie et de la Macédoine“, *Le Monde*, le 26 juin
- Stroobants, Jean-Pierre. 2018. „L’Union Européenne propose aux pays des Balkans de coopérer, faute d’adhérer“, *Le Monde*, le 17 mai
- Le Monde* avec Agence France Press. 2018. „L’Union Européenne propose d’ouvrir des négociations d’adhésion avec l’albanie et la macédoine“, *Le Monde*, le 17 avril
- Cabanes, Pierre. 2018. „Balkans les conditions de l’élargissement dans l’UE“, *Le Monde*, le 5 mars
- Stroobants, Jean-Pierre, Ducourtieux, Cécile. 2018b. „Balkans: l’UE face au dilemme de l’élargissement“, *Le Monde*, 16 février
- Vitkine, Benoît, Chastand, Jean-Baptiste. 2018. „Balkans: six pays en ordre dispersé“, *Le Monde*, le 16 février
- Stroobants, Jean-Pierre, Ducourtieux, Cécile. 2018c. „Elargissement: l’UE envoie un signal aux Balkans, la Turquie s’agace“, *Le Monde*, le 7 février
- Rupnik, Jacques. 2017. „Catalogne-Balkans, une inspiration mutuelle“, *Le Monde*, le 28 octobre

- Nonne, Charles. 2017. „La radicalisation des Balkans, une menace pour la sécurité européenne“, *Le Monde*, le 7 septembre
- Macshane, Denis. 2017. „L’exception social-démocrate des Balkans occidentaux“, *Le Monde*, le 1 août
- Cavelier, Jeanne. 2017. „Les Balkans à Trieste pour se rapprocher de l’UE“, *Le Monde*, le 12 juillet
- Charrel, Marie. 2017. „La délicate intégration économique des Balkans occidentaux“, *Le Monde*, le 11 juillet
- Charrel, Marie. 2017a. „Les Balkans doivent trouver un nouveau modèle de croissance“, *Le Monde*, le 11 juillet
- Jergović, Miljenko. 2017. „L’Europe va-t-elle perdre les Balkans?“, *Le Monde*, le 1 juillet
- Plevnes, Jordan. 2017. „L’Europe, c’est aussi les Balkans“, *Le Monde*, le 13 mai
- Charrel, Marie. 2017b. „La Chine se renforce dans les Balkans pour déployer sa «nouvelle route de la soie»“, *Le Monde*, le 1 avril
- Salles, Alain. 2017. „L’influence russe se développe dans le vide laissé par l’ue dans les Balkans“, *Le Monde*, le 31 mars
- Baumard, Maryline. 2017. „Les réfugiés bloqués dans les Balkans en plein désarroi“, *Le Monde*, le 15 mars
- Semo, Marc. 2016. „Après le Brexit, l’Union Européenne fait patienter les pays candidats des Balkans“, *Le Monde*, le 5 juillet
- Le Monde* avec Agence France Press. 2016. „La Russie vend du matériel militaire à la Serbie à prix d’ami et se replace dans les Balkans“, *Le Monde*, le 23 décembre
- Regnier, Isabelle. 2016. „La trilogie des Balkans, l’ex-Yougoslavie vue par Chris Marker“, *Le Monde*, le 8 juin
- Vitkine, Benoît. 2016. „En exil, sur la nouvelle route des Balkans“, *Le Monde*, le 16 mars
- Chastand, Jean-Baptiste, Guillot, Adéa. 2016. „Pour les réfugiés, la route des Balkans se ferme de plus en plus“, *Le Monde*, le 17 février
- Châtelot, Christophe, Jean-Baptiste, Guillot, Adéa. 2015. „La route des Balkans se ferme progressivement“, *Le Monde*, le 20 novembre
- Ducourtieux, Cécile, Stroobants, Jean-Pierre. 2015b. „Migrants: un plan d’urgence pour calmer les tensions sur la route des Balkans“, *Le Monde*, le 26 octobre
- Le Monde* avec Agence France Press. 2015b. „Migrants: les pays de la route des Balkans s’accordent sur un plan d’urgence“, *Le Monde*, le 26 octobre
- Ducourtieux, Cécile, Stroobants, Jean-Pierre. 2015a. „Crise des migrants: l’UE veut une action «collective et concrète» sur la route des Balkans“, *Le Monde*, le 23 octobre

- Ducourtieux, Cécile, Stroobants, Jean-Pierre, Morel, Sandrine. 2015. „Face aux réfugiés, un minisommet pour aider les Balkans“, *Le Monde*, le 22 octobre
- Rupnik, Jacques. 2015. „Migrants: l'autre Europe face à ses contradictions“, *Le Monde*, le 1 septembre
- Le Monde* avec Agence France Press. 2015a. „La crise migratoire en discussion au sommet des pays des Balkans“, *Le Monde*, le 27 août
- Le Monde* avec Agence France Press. 2015. „La Serbie et le Kosovo scellent un accord «historique»“, *Le Monde*, le 26 août
- Salles, Alain. 2014. „Les dangers qui entourent l'Europe se renforceront tant que la question des Balkans n'aura pas été réglée“, *Le Monde*, le 11 décembre
- Hopquin, Benoît. 2014. „L'amitié Franco-Serbe enfouie à Thiais“, *Le Monde*, le 3 novembre
- Lemaître, Frédéric. 2014. „Berlin met les Balkans à l'honneur“, *Le Monde*, le 29 août
- Le Monde* avec Agence France Press. 2014. „Arrestation du « roi de la cocaïne dans les Balkans»“, *Le Monde*, le 18 mars
- Salles, Alain. 2013. „La Serbie soigne son image pour séduire l'Union Européenne“, *Le Monde*, le 14 novembre
- Riols, Yves-Michel. 2013. „En Slovénie, François Hollande souhaite envoyer un message d'ouverture en direction des Balkans“, *Le Monde*, le 24 juillet
- Askenazy, Philippe. 2013. „L'Allemagne prise à son piège“, *Le Monde*, le 22 septembre
- AP 2016. „The Latest: Hollande says Brexit won't affect enlargement“, le 4 juillet <https://apnews.com/article/ffd9b9a2c7254e9a8659906d248ae8bb>
- Bechev, Dimitar. 2012. *The Periphery of the periphery: the Western Balkans and the Euro Crisis*. London: European Council on Foreign Relations.
- Bonomi, Matteo. 2019. *Off Track.: The EU's Re-engagement with the Western Balkans*. Roma: Istituto Affari Internazionali (IAI).
- CCI France Serbie 2019. L'Agence française de développement a ouvert un bureau régional à Belgrade, le 16 septembre <https://www.cafs.rs/actualites/n/news/lagence-francaise-de-developpement-a-ouvert-un-bureau-regional-a-belgrade.html>
- Chopin, Thierry. 2018. „Emmanuel Macron, France and Europe *France is back in Europe on which terms*“, *Fondation Robert Schuman*.
- Cole, Alistair. 2020. *Emmanuel Macron and the two years that changed France*. Manchester: University Press.

- Delens, Antoine. 2021. „Le renouvellement stratégique de l’Union européenne dans les Balkans occidentaux: une asymétrie d’approches entre les différentes institutions européennes“, *The Journal of Cross-Regional Dialogues/La Revue de dialogues inter-régionaux*.
- Déréns, Jean-Arnault. 2012. „Fransoa Oland, prava ili uzaludna nada?“, *Republika24*: 528-531.
- Economides, Spyros. «From fatigue to resistance: EU enlargement and the Western Balkans.» The Dahrendorf Forum, 2020.
- Élysée. 2015. Déclaration conjointe de M. François Hollande, Président de la République, et Mme Angela Merkel, Chancelière fédérale allemande, sur la crise des migrants, à Berlin le 24 août. <https://www.elysee.fr/francois-hollande/2015/08/24/declaration-conjointe-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-et-mme-angela-merkel-chanceliere-federale-allemande-sur-la-crise-des-migrants-a-berlin-le-24-aout-2015>
- Fejérdy, Gergely. 2020. „Enlargement of the European Union in the Western Balkans from a French Perspective“, *Historical Experience and The Reunification of Europe*, 2020: 30–54.
- Fouéré, Erwan. 2014. „The EU’s Enlargement Agenda: Credibility at Stake?“, *CEPS Policy Brief*, No 324.
- France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux. 2018. Élargissement du mandat d’intervention de l’AFD à l’ensemble des pays des Balkans occidentaux, le 10 juillet <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/developpement/evenements-et-actualites-sur-le-theme-du-developpement/evenements-et-actualites-sur-le-theme-du-developpement-2018/article/elargissement-du-mandat-d-intervention-de-l-afd-a-l-ensemble-des-pays-des>
- France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux. 2019. Stratégie française pour les Balkans occidentaux, mai, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/europe/balkans-occidentaux/strategie-francaise-pour-les-balkans-occidentaux/>
- France Diplomatie Europe, Balkans occidentaux. L’Office régional de coopération pour la jeunesse des Balkans occidentaux (RYCO) <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/europe/balkans-occidentaux/l-office-regional-de-cooperation-pour-la-jeunesse-des-balkans-occidentaux-ryco/>

- France en Serbie 2021. Francuska agencija za razvoj (AFD) nedavno je proširila svoje aktivnosti na Zapadni Balkan i otvorila Regionalnu kancelariju u Srbiji nadležnu za Zapadni Balkan 2019. godine, kao i predstavništvo u Albaniji, le 8 septembre. <https://rs.ambafrance.org/AFD-4148>
- Frontini, Andrea, i Denti, Davide. 2017. „Italy and EU enlargement to the Western Balkans: the Europeanization of national interests?“, *Southeast European and Black Sea Studies*, 17(4): 571-589. <https://doi.org/10.1080/14683857.2017.1403153>
- Fulda, Anne. 2017. *Emmanuel Macron, un jeune homme si parfait*. Paris: Plon.
- Gaffney, John. 2015. *France in the Hollande presidency: The unhappy republic*. Springer.
- Kolaković Aleksandra. 2012. „French Intellectuals and the French Policy Change in the Balkans (1912–1913)“, *Journal of Turkish World Studies*, XII/2 (2012), 199–212.
- Kolaković, Aleksandra. 2013. „Kultura i diplomatija: Francuska i Srbija“ [„Culture and Diplomacy: France and Serbia“], Vraneš, A et Lj. Marković (dir.), *Kulture u dijalogu – Cultures in Dialogue, Kulturna diplomatija i biblioteke – Cultural Diplomacy and Libraries, knj./book 3*, Beograd 2013, 101–122.
- Kolaković, Aleksandra. 2015. „Intellectuals in the Great War: French-Serbian Cooperation“, in: Antonello Biagini, Giovanna Motta (ed.), *The First World War Analysis and Interpretation*, Volume 2. Cambridge: Cambridge Scholars Publishing, 133–144.
- Kolaković, Aleksandra. 2016. *U službi otadžbine: saradnja francuskih i srpskih intelektualca*. Beograd: Institut za političke studije.
- Kolaković, Aleksandra. 2018. „La France et la Grande Guerre danas la memoire serbe“, *Srpska politička misao*, special edition, 83–106.
- Krulić, Joseph. 2016. „La route des Balkans“, *Après-demain*3: 10-12.
- Krulić, Joseph. 2020. „La route des Balkans des réfugiés“, *Hommes Migrations*1: 27-33.
- Kuhn, Raymond. 2014. „Mister unpopular: François Hollande and the exercise of presidential leadership, 2012–14“, *Modern & Contemporary France*, 4: 435-457.
- Lazarević, Mina. 2012. „Oland i Sarkozy u kampanji: Različita shvatanja uloge predsednika“, *Politički život*, 6: 61-70.
- Lequesne, Christian. 2021. *Récurrences et changements dans l'engagement européen*.
- Macron, Emmanuel, and Eric Fottorino. 2017. *Macron par Macron*. Paris: Editions de l'Aube.

- Macron, Emmanuel. 2017. „Initiative pour l’Europe-Pour une Europe souveraine, unie, démocratique“, *Université Sorbonne*26.
- Mas, Hajko, Žan-IV, Le Drijan. 2020. „Obnovite dijalog pod vodstvom EU - sada!“, *BLIC*, le 25 mai. <https://www.blic.rs/vesti/politika/ministri-nemacke-i-francuske-ekskluzivno-za-blic-hajko-mas-i-zan-iv-le-drijan/8wqw4wd>
- Public opinion in the European Union report, Standard Eurobarometer No. 80-93, 2013-2020 <http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/archives/eb>
- RTS 2016. „Oland: EU mirovni projekat, proširenje se nastavlja“, le 4 juillet <https://www.rts.rs/page/stories/sr/story/10/svet/2374922/oland-eu-mirovni-projekat-prosirenje-se-nastavlja.html>
- RTS 2017. „Makron Vučiću: Učinili ste suštinske i hrabre gestove“, le 23 juin <https://www.rts.rs/page/stories/sr/story/9/politika/2780601/makron-vucicu-ucinili-ste-sustinske-i-hrabre-gestove.html>
- Sommet Paris – Balkans 2016. Sommet de Paris sur les Balkans, le 4 juillet https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/sommet_paris_-_balkans_2016_cle0c6ab5.pdf
- Todorović Lazić, Jelena, Kolaković Aleksandra. 2016. „Euro-scepticism in the EU – Old concept and New Forms“, S. Scaunas, V. Tabara, E. Strutiu (ed.), *Political Science, International Relation and Security Studies International Conference the Xth edition*, Sibiu, Universitatea Lucian Blaga, 153–166.
- Todorović Lazić, Jelena. 2018. „Evroskepticizam u Srbiji i Francuskoj – sličnosti i razlike“, *Srpska politička misao*, special edition, 153-174.
- Todorović Lazić, Jelena. 2019. „Izazovi politike proširenja u svetlu transformacije Evropske unije – da li je porast evroskepticizma u Srbiji neizbežan?“, *Međunarodni problemi*, LXXI (1): 80-106. DOI:<https://doi.org/10.2298/MEDJP1901080T>
- Toeglhofer, Theresia, Adebahr, Cornelius. 2017. „Firm supporter and severe critic – Germany’s two-pronged approach to EU enlargement in the Western Balkans“, *Southeast European and Black Sea Studies*, 17(4): 523-539. <https://doi.org/10.1080/14683857.2017.1397961>
- Vlašić Feketija, Mirna i Lazowski, Adam. 2014. „The seventh EU enlargement and beyond: pre-accession policy vis-à-vis the Western Balkans revisited“, *Croatian Yearbook of European Law and Policy*, 10: 1-37.
- Wallerstein, Immanuel. 2014. „Agresivna spoljna politika Francuske“, *Republika*26: 564–565.

Јелена Тодоровић Лазић

Александра Колаковић

ЗАПАДНИ БАЛКАН У ОЧИМА ДНЕВНИКА *Le Monde*: 2013 – 2020.

Резиме

У седишту анализе дискурса која је примењена о овом научном раду налази се појам Западног Балкана, односно, његово појављивање у француском дневном листу *Le Monde* у периоду 1. јул 2013. - 31. децембар 2020. Анализа је спроведена тако што су у архиви поменутог дневника претраживане следеће кључне речи: Западни Балкан, Балкан, Србија, (Северна) Македонија, Албанија, Босна и Херцеговина, Црна Гора, Косово*, проширење ЕУ. На основу ових претрага изашло је 58 текстова (у коначну анализу нису ушли они текстови који се односе на рубрику спорт). У циљу пружања свеобухватног тумачења, у раду је коришћена и контекстуална анализа тако што су представљени ставови Француске и ЕУ према Западном Балкану у посматраном периоду.

Оно што се прво може приметити јесте да се у анализираним текстовима преплићу две тачке гледишта: угао Француске и угао Европске уније, чак се може закључити да је угао Европске уније видљивији јер је објављено више текстова у којима се на регион гледа кроз европску перспективу, било да се ради о проширењу Уније или мигрантској кризи и Балканској рути. Када је реч о француским погледима на Западни Балкан, у помеутом периоду можемо посматрати два раздобља: 2013-2017 и 2017-2020. Ова два раздобља одговарају председничким мандатима Франсоа Оланда и Емануела Макрона. За администрацију Франсоа Оланда, Западни Балкан је био у другом плану што потврђује и број објављених текстова – 23. Оно по чему је овај регион повремено долазио на дневни ред у Јелисејској палати јесте

мигрантска криза и ситуација на Балканској рути али је по овим питањима француски председник следио ставове Немачке као и неуспеле покушаје примене заједничке европске политике према азилантима. Од половине 2017. улазимо у друго раздобље када на чело администрације долази Емануел Макрон. Са њим долази ново поглавље у односима Француске и овог региона, односно стављање региона у фокус пажње. Поред новог француског погледа на Западни Балкан имамо и нови француски поглед на ЕУ проширење кроз Макроново инсистирање на усвајању нове методологије проширења коју је на крају Европска комисија и усвојила 2020. године. Враћање Западног Балкана у фокус француске администрације потврђује и пораст броја текстова објављених у другом раздобљу од маја 2017. до децембра 2020. – укупно 35.

Кључне речи: Западни Балкан, *Le Monde*, Француска, Европска унија, проширење ЕУ

* Овај рад је примљен 10. октобра 2021. године, а прихваћен за објављивање 23. децембра 2021.

УПУТСТВО ЗА АУТОРЕ

У часопису *Српска политичка мисао* објављују се радови који представљају резултат најновијих теоријских и емпиријских научних истраживања у области политичких наука. Аутори би приликом писања радова требало да се позивају претежно на резултате научних истраживања који су објављени у научним часописима, првенствено у часописима политиколошке тематике.

Радови се објављују на српском језику и ћириличком писму или енглеском, руском и француском језику.

Часопис се објављује четири пута годишње. Прва три броја су на српском језику, а четврти на енглеском језику. Рокови за слање радова су: 1. фебруар, 1. мај и 1. август за издања на српском језику и 1. октобар за издање на енглеском језику.

Исти аутор не може да објави рад у два узастопна броја часописа, без обзира да ли је реч о самосталном или коауторском раду.

Аутори су у обавези да приликом слања радова доставе потписану и скенирану изјаву да рад није претходно објављен, односно да није реч о аутоплагијату или плагијату. Образац изјаве може се преузети са интернет странице часописа: http://www.ips.ac.rs/rs/magazines/srpska-politicka-misao/authors_directions/.

Радове за издања часописа на српском језику слати на имејл-адресу: spt@ips.ac.rs.

Радове за издање часописа на енглеском језику слати на имејл-адресу: spt@ips.ac.rs.

Научни чланак може имати највише 40.000 карактера са размацама, укључујући фусноте. Приликом бројања карактера изоставити списак референци. Изузетно, монографска студија може бити већег обима у складу са одредбама *Правилника о поступку, начину вредновања и квантитативном исказивању научноистраживачких резултата истраживања*.

Осврт може имати највише 15.000 карактера са размацама.

Приказ књиге може имати највише 10.000 карактера са размацама.

Приликом провере броја карактера користити опцију *Review/Word Count/Character (with spaces)* уз активiranу опцију *Include textboxes, footnotes and endnotes*.

НАЧИН ЦИТИРАЊА

Часопис *Српска политичка мисао* користи делимично модификовани Чикаго стил цитирања (17. издање приручника *Chicago Manual of Style*), што подразумева навођење библиографске парентезе (заграде) по систему аутор–датум у тексту, као и списак референци са пуним библиографским подацима након текста рада.

Податке у библиографској парентези и списку референци навести на језику и писму на коме је референца објављена.

У наставку се налазе правила и примери навођења библиографских података у списку референци и у тексту. За сваку врсту референце прво је дато правило навођења, а затим пример навођења у списку референци и библиографској парентези.

Библиографска парентеза се по правилу наводи на крају реченице, пре интерпункцијског знака, и садржи презиме аутора, годину објављивања и одговарајући број страна, према следећем примеру: (Суботић 2010, 15–17).

Монографија

Један аутор

Презиме, име. Година издања. *Наслов*. Место издања: издавач.
Суботић, Момчило. 2010. *Политичка мисао србистике*.
Београд: Институт за политичке студије.
(Суботић 2010)

Mearsheimer, John J. 2001. *The Tragedy of Great Power Politics*. New York: W. W. Norton & Company.
(Mearsheimer 2001)

Два или три аутора

Презиме, име, и име презиме. Година издања. *Наслов*. Место издања: издавач.
Стојановић, Ђорђе, и Живојин Ђурић. 2012. *Анатомија савремене државе*. Београд: Институт за политичке студије.
(Стојановић и Ђурић 2012)

Pollitt Christopher, Johnston Birchall, and Keith Putman. 1998. *Decentralising Public Service Management*. London: Macmillan Press.

(Pollitt, Birchall, and Putman 1998)

Четири и више аутора

Презиме, име, име и презиме, име и презиме, и име презиме. Година издања. *Наслов*. Место издања: издавач.

Милисављевић, Бојан, Саша Варинац, Александра Литричин, Андријана Јовановић, и Бранимир Благојевић. 2017. *Коментар Закона о јавно-приватном партнерству и концесијама: према стању законодавства од 7. јануара 2017. године*. Београд: Службени гласник; Правни факултет.

(Милисављевић и др. 2017)

Уредник/приређивач/преводиоцац уместо аутора

Након навођења имена, ставити зарез, па након тога одговарајућу скраћеницу на језику и писму референце, нпр. „ур.“, „прев.“ „prir.“, „ed.“, „eds.“

Kaltwasser, Cristobal Rovira, Paul Taggart, Paulina Ochoa Espejo, and Pierre Ostigoy, eds. 2017. *The Oxford Handbook of Populism*. New York: Oxford University Press.

(Kaltwasser et al. 2017)

Поглавље у зборнику

Презиме, име. Година издања. „Наслов поглавља.” У *Наслов*, ур. име презиме, број страна на којима се налази поглавље. Место издања: издавач.

Степић, Миломир. 2015. „Позиција Србије пред почетак Великог рата са становишта Првог и Другог закона геополитике.” У *Србија и геополитичке прилике у Европи 1914. године*, ур. Миломир Степић и Љубодраг П. Ристић, 55–78. Лајковац: Градска библиотека; Београд: Институт за политичке студије.

(Степић 2015)

Lošonc, Alpar. 2019. “Discursive dependence of politics with the confrontation between republicanism and neoliberalism.” In *Discourse and Politics*, eds. Dejana M. Vukasović and Petar Matić,

23-46. Belgrade: Institute for Political Studies.

(Lošonc 2019)

Чланак у научном часопису

Чланак у редовном броју

Презиме, име. Година издања. „Наслов чланка.” *Наслов часописа* волумен (број): број страна на којима се налази чланак. DOI број.

Ђурић, Живојин, и Миша Стојадиновић. 2018. „Држава и неолиберални модели урушавања националних политичких институција.” *Српска политичка мисао* 62 (4): 41–57. doi: 10.22182/spm.6242018.2.

(Ђурић и Стојадиновић 2018, 46–48)

Ellwood, David W. 2018. “Will Brexit Make or Break Great Britain?” *Serbian Political Thought* 18 (2): 5–14. doi: 10.22182/spt.18212018.1.

(Ellwood 2018, 11)

Чланак у посебном броју

Презиме, име. Година издања. „Наслов чланка.” У „Наслов посебног броја”, ур. име презиме уредника, напомена о посебном издању, *Наслов часописа*: број страна на којима се налази чланак. DOI број.

Стојановић, Ђорђе. 2016. „Постмодернизам у друштвеним наукама: стање парадигме.” У „Постмодернизација српске науке: политика постмодерне / политика после постмодерне”, ур. Ђорђе Стојановић и Мишко Шуваковић, посебно издање, *Српска политичка мисао*: 5–35. doi: 10.22182/spm.specijal2016.1.

(Стојановић 2016, 27)

Енциклопедије и речници

Наведен је аутор/уредник

Презиме, име, име и презиме, ур. Година издања. *Наслов*. Том. Место

издања: издавач.

Jerkov, Aleksandar, ur. 2010. *Velika opšta ilustrovana enciklopedija Larrouse: dopunjeno srpsko izdanje*. Tom V (S–Ž). Beograd: Mono i Manjana.
(Jerkov 2010)

Није наведен аутор/уредник

Наслов. Година издања. Место издања: издавач.

Webster's Dictionary of English Usage. 1989. Springfield, Massachusetts: Merriam-Webster Inc.
(*Webster's Dictionary of English Usage* 1989)

Докторска дисертација

Презиме, име. Година издања. „Наслов докторске дисертације.”

Докторска дисертација. Назив универзитета: назив факултета.
Бурсаћ, Дејан. 2019. „Утицај идеологије политичких партија на јавну потрошњу у бившим социјалистичким државама.”
Докторска дисертација. Универзитет у Београду: Факултет политичких наука.

(Бурсаћ 2019, 145–147)

Wallace, Desmond D. 2019. “The diffusion of representation.”
PhD diss. University of Iowa.

(Wallace 2019, 27, 81–83)

Чланак у дневним новинама или периодичним часописима

Наведен је аутор

Презиме, име. Година издања. „Наслов чланка.” *Назив новине или часописа* годиште: број стране на којој се налази чланак.

Авакумовић, Маријана. 2019. „Платни разреди – 2021. године.”
Политика, 8. децембар: 9.

(Авакумовић 2019)

Није наведен аутор

Назив новине или часописа. Година издања. „Наслов чланка.”
Годиште: број стране на којој се налази чланак.

New York Times. 2002. “In Texas, Ad Heats Up Race for Governor.”
July 30, 2002.

(*New York Times* 2002)

Референца са корпоративним аутором

Назив аутора [акроним, по потреби]. Година издања. *Наслов издања*.

Место издања: издавач.

Министарство за европске интеграције Републике Србије [МЕИРС]. 2018. *Водич за коришћење ЕУ фондова у Србији*. Београд: Министарство за европске интеграције Републике Србије.

(Министарство за европске интеграције Републике Србије [МЕИРС] 2018) – *прво навођење*

(МЕИРС 2018) – *свако следеће навођење*

International Organization for Standardization [ISO]. 2019. *Moving from ISO 9001:2008 to ISO 9001:2015*. Geneva: International Organization for Standardization.

(International Organization for Standardization [ISO] 2019) – *прво навођење*

(ISO 2019) – *свако следеће навођење*

Репринт издања

Презиме, име. [Година првог издања] Година репринт издања.

Наслов. Место првог издања: издавач првог издања. Напомена

„Репринт“ на језику и писму референце, место издања репринт издања: издавач. Напомена одакле су цитати у тексту преузети.

Михалцић, Стеван. [1937] 1992. *Барања: од најстаријих времена до данас*, треће издање. Нови Сад: Фототипско издање. Репринт, Београд: Библиотека града Београда. Цитати се односе на фототипско издање.

(Михалцић [1937] 1992)

Посебни случајеви навођења референци

Навођење другог и сваког следећег издања

Презиме, име. Година издања. *Наслов*, напомена о издању. Место издања: издавач.

Гађиновић, Радослав. 2018. *Млада Босна*, друго допуњено и измењено издање. Београд: Ево Book.

Више референци истог аутора

1) *Исти аутор, различите године* – Ређати према години издања, почевши од најраније.

Степић, Миломир. 2012. „Србија као регионална држава: реинтеграциони геополитички приступ.” *Национални интерес*

14 (2): 9–39. doi: 10.22182/ni.1422012.1.

Степић, Миломир. 2015. „Позиција Србије пред почетак Великог рата са становишта Првог и Другог закона геополитике.” У *Србија и геополитичке прилике у Европи 1914. године*, ур. Миломир Степић и Љубодраг П. Ристић, 55–78. Лајковац: Градска библиотека; Београд: Институт за политичке студије.

- 2) *Исти аутор, иста година* – Ређати према азбучном или абецедном редоследу почетног слова назива референце. Поред године објављивања ставити почетна слова азбуке или абецеде која се користе и у библиографској парентези.

Гађиновић, Радослав. 2018а. „Војна неутралност и будућност Србије.” *Политика националне безбедности* 14 (1): 23–38. doi: 10.22182/pnb.1412018.2.

Гађиновић, Радослав. 2018б. *Млада Босна*, друго допуњено и измењено издање. Београд: Evro Book.

(Гађиновић 2018а, 25), (Гађиновић 2018б)

- 3) *Исти аутор као самостални аутор и као коаутор* – Прво навести референце у којима је самостални аутор, а затим оне у којима је коаутор.

Стојановић, Ђорђе. 2016. „Постмодернизам у друштвеним наукама: стање парадигме.” У „Постмодернизација српске науке: политика постмодерне / политика после постмодерне”, ур. Ђорђе Стојановић и Мишко Шуваковић, посебно издање, *Српска политичка мисао*: 5–35. doi: 10.22182/spm.specijal2016.1.

Стојановић, Ђорђе, и Живојин Ђурић. 2012. *Анатомија савремене државе*. Београд: Институт за политичке студије.

- 4) *Исти аутор као први коаутор у више различитих референци* – Ређати према азбучном или абецедном редоследу презимена другог коаутора.

Pollitt Christopher, Johnston Birchall, and Keith Putman. 1998. *Decentralising Public Service Management*. London: Macmillan Press.

Pollitt Christopher, Colin Talbot, Janice Caulfield, and Amanda Smullen. 2005. *Agencies: How Governments do Things Through Semi-Autonomous Organizations*. New York: Palgrave Macmillan.

Посебни случајеви навођења библиографске парентезе

Изузеци од навођења библиографске парентезе на крају реченице

- 1) *Навођење презимена аутора у оквиру реченице* – Годину издања ставити у заграду након навођења презимена, а број стране

на крају реченице у заграду. За референцу на латиници или страном језику у загради навести и презиме аутора.

„Према мишљењу Суботића (2010), ...” (30).

„Бокслер (Vochsler 2018) у својој књизи тврди...”

- 2) *Навођење презимена аутора у оквиру реченице пре цитата из референце* – Након навођења презимена, у библиографској парентези навести годину и број стране, а затим навести цитат. Као што Суботић (2010, 45) наводи: „ ... ”
Миршајмер (Mearsheimer 2001, 57) изричито тврди: „ ... ”
- 3) *Навођење исте референце више пута у једном пасусу* – Ако се наводи иста страна или опсег страна, унети библиографску парентезу приликом последњег навођења или на крају пасуса пре интерпункцијског знака. Ако се наводе различите стране, референцу навести приликом првог позивања на одређену страну, а затим до краја пасуса у заграду стављати само различите бројеве страна.

Не користити „исто”, „*ibid*”, или „*op. cit.*” за вишеструко навођење референце.

Навођење израза „видети”, „упоредити” и сл.

Изразе унети у библиографску парентезу.

(видети Кнежевић 2014, 153)

(Степић 2015; упоредити Кнежевић 2014)

Секундарна референца

У библиографској парентези прво навести презиме аутора, годину и број стране примарне референце, затим „цитирано у:” и презиме аутора, годину и број стране секундарне референце. У списку референци навести само секундарну референцу.

„Том приликом неолиберализам се од стране највећег броја његових протагониста најчешће одређује као политика слободног тржишта која охрабрује приватне фирме и побољшава избор потрошачима, разарајући при том ’неспособну, бирократску и паразитску владу која никада не може урадити ништа добро, без обзира на њене добре намере” (Chomsky 1999, 7 цитирано у: Ђурић и Стојадиновић 2018, 47). Ђурић, Живојин, и Миша Стојадиновић. 2018. „Држава и неолиберални модели урушавања националних политичких институција.” *Српска политичка мисао* 62 (4): 41–57. doi:10.22182/spm.6242018.2.

Иста библиографска парентеза, више референци

1) *Различити аутори* – Референце одвојити тачком и зарезом.

(Степић 2015, 61; Кнежевић 2014, 158)

- 2) *Исти аутор, различите године* – Навести презиме аутора, а затим године издања различитих референци по редоследу од најраније до најновије и одвојити их зарезом, односно тачком и зарезом када се наводи број страна.
(Степић 2012, 2015) или (Степић 2012, 30; 2015, 69)
- 3) *Различити аутори, исто презиме* – Иницијал имена. Презиме аутора. Година издања.
(Д. Суботић 2010, 97), (М. Суботић 2010, 302)
Суботић, Драган. 2010. „Нови јавни менаџмент у политичком систему Србије.” *Политичка ревија* 23 (1): 91–114. doi: 10.22182/pr.2312010.5.
Суботић, Момчило. 2010. „Војводина у политичком систему Србије.” *Политичка ревија* 23 (1): 289–310. doi: 10.22182/pr.2312010.15.

Правни акти

У библиографској парентези навести члан, став и тачку или параграф коришћењем скраћеница „чл.”, „ст.”, „тач.”, „Art.” „para.” и сл.

Устави и закони

Назив акта [акроним, по потреби], „Назив службеног гласила” и број, или интернет адреса и датум последњег приступа.

Устав Републике Србије, „Службени гласник Републике Србије”, бр. 98/06.

(Устав Републике Србије 2006, чл. 33)

Закон о основама система образовања и васпитања [ЗОСОВ], „Службени гласник Републике Србије”, бр. 88/2017, 27/2018 – др. закон, 10/2019 и 27/2018 – др. закон.

(ЗОСОВ 2019, чл. 17, ст. 4)

Zakon o nasljeđivanju [ZN], „Narodne novine“, br. 48/03, 163/03, 35/05, 127/13, i 33/15 i 14/19.

(ZN 2019, čl. 3)

An Act to make provision for and in connection with offences relating to offensive weapons [Offensive Weapons Act], 16th May 2019, www.legislation.gov.uk/ukpga/2019/17/pdfs/ukpga_20190017_en.pdf, last accessed 20 December 2019.

(Offensive Weapons Act 2019)

Одлуке државних органа и институција

Назив органа [акроним или скраћени назив], Назив акта и број предмета, датум доношења акта, или интернет адреса и датум последњег приступа.

Заштитник грађана Републике Србије [Заштитник грађана], Мишљење бр. 15–3314/12, 22. октобар 2012, https://www.osobesainvaliditetom.rs/attachments/083_misljenje%20ZG%20DZ.pdf, последњи приступ 20. децембра 2019.

(Заштитник грађана, 15–3314/12)

U.S. Department of the Treasury [USDT], Treasury Directive No. 13–02, July 20, 1988, <https://www.treasury.gov/about/role-of-treasury/orders-directives/Pages/td13-02.aspx>, last accessed 20 December 2019.

(USDT, 13–02)

Законодавни акти Европске уније

Назив акта, подаци из службеног гласила у формату наведеном на сајту *EUR-lex*: <https://eur-lex.europa.eu/homepage.html>.

Regulation (EU) No 182/2011 of the European Parliament and of the Council of 16 February 2011 laying down the rules and general principles concerning mechanisms for control by Member States of the Commission's exercise of implementing powers, OJ L 55, 28.2.2011, p. 13–18.

(Regulation 182/2011, Art. 3)

Међународни уговори

Оснивачки уговори Европске уније

Назив уговора или консолидоване верзије [акроним], подаци о коришћеној верзији уговора из службеног гласила у формату наведеном на сајту *EUR-lex*: <https://eur-lex.europa.eu/homepage.html>.

Treaty on European Union [TEU], OJ C 191, 29.7.1992, p. 1–112. (TEU 1992, Art. J.1)

Consolidated version of the Treaty on European Union [TEU], OJ C 115, 9.5.2008, p. 13–45.

(TEU 2008, Art. 11)

Consolidated version of the Treaty on the Functioning of the European Union [TFEU], OJ C 202, 7.6.2016, p. 1–388.

(TFEU 2016, Art. 144)

Остали међународни уговори

Назив уговора [акроним или скраћени назив], датум закључивања, регистрација у Уједињеним нацијама – UNTS број, регистрациони број са сајта *United Nations Treaty Collection*: <https://treaties.un.org>.

Marrakesh Agreement Establishing the World Trade Organization [Marrakesh Agreement], 15 April 1994, UNTS 1867, I-31874. (Marrakesh Agreement 1994)
Convention on Cluster Munitions [CCM], 30 May 2008, UNTS 2688, I-47713. (CCM 2008)
Treaty of Peace between the State of Israel and the Hashemite Kingdom of Jordan [Israel Jordan Peace Treaty], 26 October 1994, UNTS 2042, I-35325. (Israel Jordan Peace Treaty 1994)

Одлуке међународних организација

Назив међународне организације и надлежног органа [акроним], број одлуке, Назив одлуке, датум усвајања.
United Nations Security Council [UNSC], S/RES/1244 (1999), Resolution 1244 (1999) Adopted by the Security Council at its 4011th meeting, on 10 June 1999. (UNSC, S/RES/1244)
Parliamentary Assembly of the Council of Europe [PACE], Doc. 14326, Observation of the presidential election in Serbia (2 April 2017), 29 May 2017. (PACE, Doc. 14326, para. 12)

Судска пракса

Судска пракса у Републици Србији

Врста акта и назив суда [акроним суда], број предмета са датумом доношења, назив и број службеног гласника или друге публикације у коме је пресуда објављена – ако је доступно.
Одлука Уставног суда Републике Србије [УСРС], IУа-2/2009 од 13. јуна 2012. године, „Службени гласник РС”, бр. 68/2012. (Одлука УСРС, IУа-2/2009)
Решење Апелационог суда у Новом Саду [АСНС], Ржр–1/16 од 27. априла 2016. године. (Решење АСНС, Ржр–1/16)

Судска пракса Међународног суда правде

Назив суда [акроним суда], *Назив случаја*, врста одлуке са датумом доношења, назив и број гласила у коме је пресуда објављена, број стране.
International Court of Justice [ICJ], *Application of the Interim*

Accord of 13 September 1995 (the Former Yugoslav Republic of Macedonia v. Greece), Judgment of 5 December 2011, I.C.J. Reports 2011, p. 644.

(ICJ Judgment, 2011)

International Court of Justice [ICJ], *Accordance with the International Law of the Unilateral Declaration of Independence in Respect of Kosovo*, Advisory Opinion of 22 July 2010, I.C.J. Reports, p. 403.

(ICJ Advisory Opinion, 2010)

Судска пракса Суда правде Европске уније

Назив случаја, број случаја, врста случаја са датумом доношења, Европска идентификациона ознака судске праксе (ECLI).

United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland v. European Parliament and Council of the European Union, Case C-270/12, Judgment of the Court (Grand Chamber) of 22 January 2014, ECLI:EU:C:2014:18.

(*United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland v. European Parliament and Council of the European Union*, C-270/12) или (CJEU, C-270/12)

United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland v. European Parliament and Council of the European Union, Case C-270/12, Opinion of Advocate General Jääskinen delivered on 12 September 2013, ECLI:EU:C:2013:562.

(Opinion of AG Jääskinen, C-270/12)

Судска пракса Европског суда за људска права

Назив случаја, број представке, врста случаја са датумом доношења, Европска идентификациона ознака судске праксе (ECLI).

Pronina v. Ukraine, No. 63566/00, Judgment of the Court (Second Section) on Merits and Just Satisfaction of 18 July 2006, ECLI:CE:ECHR:2006:0718JUD006356600.

(*Pronina v. Ukraine*, 63566/00, par. 20) или (ECHR, 63566/00, par. 20)

Судска пракса других међународних судова и трибунала

Назив суда [акроним суда], *Назив случаја*, број случаја, врста случаја са датумом доношења.

International Tribunal for the Prosecution of Persons Responsible for Serious Violations of International Humanitarian Law Committed in the Territory of the Former Yugoslavia since 1991 [ICTY], *Prosecutor v. Dusko Tadic*, Case No. IT-94-1-A-AR77, Appeal Judgement on Allegations of Contempt Against Prior

Counsel, Milan Vujin, Judgment of 27 February 2001.
(*Prosecutor v. Dusko Tadic*, IT-94-1-A-AR77) или
(ICTY, IT-94-1-A-AR77)

Архивски извори

Назив установе [акроним или скраћени назив], назив или број фонда [акроним или скраћени назив], кутија, фасцикла (уколико постоји), сигнатура, „Назив документа” (ако нема назива, дати кратак опис одговарањем на питања: ко? коме? шта?), место и датум документа или н.д. ако није наведен датум.

Архив Србије [АС], МИД, К-Т, ф. 2, r93/1894, „Извештај Министарства иностраних дела о постављању конзула”, Београд, 19. април 1888.

(АС, МИД, К-Т, ф. 2)

(АС, МИД, ф. 2) – ако је позната само фасцикла, а не и кутија
Dalhousie University Archives [DUA], Philip Girard fonds [PG], B-11, f. 3, MS-2-757.2006-024, “List of written judgements by Laskin,” n.d.

(DUA, PG, B-11, f. 3)

Извори са интернета

Презиме, име или назив корпоративног аутора [акроним]. Година објављивања или н.д. – ако не може да се утврди година објављивања. „Наслов секције или стране унутар сајта.” *Назив сајта*. Датум креирања, модификовања или последњег приступа страници, ако не може да се утврди на основу извора. Интернет адреса.

Bilefsky, Dan, and Ian Austen. 2019. “Trudeau Re-election Reveals Intensified Divisions in Canada.” *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2019/10/22/world/canada/trudeau-re-elected.html>.

(Bilefsky and Austen 2019)

Институт за политичке студије [ИПС]. н.д. „Предавање др Фридриха Ромига.” *Институт за политичке студије*.

Последњи приступ 10. октобар 2018. <http://www.ips.ac.rs/rs/news/predavanje-dr-fridriha-romiga/>.

(Институт за политичке студије [ИПС], н.д.) – *прво навођење* (ИПС, н.д.) – *свако следеће навођење*

Танјуг. 2019. „Европска свемирска агенција повећава фондове.” 28. новембар 2019. <http://www.tanjug.rs/full-view1>.

aspx?izb=522182.
(Тањуг 2019)

ФОРМАТИРАЊЕ ТЕКСТА

Опште смернице о обради текста

Текст рада обрадити у програму *Word*, на следећи начин:
величина странице: А4;
маргине: *Normal* 2,54 cm;
текст писати курентом (обичним словима), осим ако није другачије предвиђено;
проред између редова у тексту: 1,5;
проред између редова у фуснотама: 1;
величина слова у наслову: 14 pt;
величина слова у поднасловима: 12 pt;
величина слова у тексту: 12 pt;
величина слова у фуснотама: 10 pt;
величина слова за табеле, графиконе и слике: 10 pt;
увлачење првог реда пасуса: 1,27 cm (опција: *Paragraph/Special/First line*);
поравнање текста: *Justify*;
боја текста: *Automatic*;
нумерација страна: арапски бројеви у доњем десном углу;
не преламати речи ручно уношењем цртица за наставак речи у наредном реду;
сачувати рад у формату .doc.

Примена правописних правила

Радове ускладити са *Правописом српског језика* у издању Матице српске из 2010. године или из каснијих издања.

Посебну пажњу обратити на следеће:

Приликом првог навођења **транскрибованих страних имена и израза** у облој загради поред навести и њихове облике на изворном језику у курзиву (*italic*), нпр: Франкфуртер алгемајне цајтунг (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*), Џон Ролс (*John Rawls*), Алексеј Тупољев (*Алексей Туполев*).

Поједине **општепознате стране изразе** писати само на изворном језику у курзиву, нпр. *de iure, de facto, a priori, a posteriori, sui generis* итд.

Реченицу не почињати акронимом, скраћеницом или бројем.

Текст у фуснотама увек завршавати тачком.

За навођење израза или **цитирања на српском језику** користити наводнике који су својствени српском језику према важећем правопису („ ”), а за навођење или **цитирање на енглеском или другом страном језику** користити наводнике који су својствени том језику (“ ”, « »).

Угласом заградом [] означавати: 1) сопствени текст који се умеће у туђи текст; или 2) текст који се умеће у текст који је већ омеђен облом заградом.

Црту писати са размаком пре и после или без размака, никако са размаком само пре или само после. Између бројева, укључујући бројеве страна, користити примакнуту црту (–), а не цртицу (-).

За **наглашавање појединих речи** не користити подебљана слова (**bold**), нити подвучена слова (underline) већ искључиво курзив (*italic*) или наводнике и полунаводнике (‘ ’ на српском језику или ‘ ’ на енглеском језику).

Форматирање научног чланка

Научни чланак форматирати на следећи начин:

Име и презиме првог аутора^{3*}

Установа запослења

Име и презиме другог аутора

Установа запослења

НАСЛОВ РАДА^{**}

^{**} Фуснота: по потреби, навести један од следећих (или сличних) података: 1) назив и број пројекта у оквиру кога је чланак написан; 2) да је рад претходно изложен на научном скупу у виду усменог саопштења под истим или сличним називом; или 3) да је истраживање које је представљено у раду спроведено за потребе израде докторске дисертације аутора.

Сажетак

Сажетак, обима од 100 до 250 речи, садржи предмет, циљ, коришћени теоријско-методолошки приступ, резултате и закључке рада.

Кључне речи: Испод текста сажетка навести од пет до десет **кључних речи**. Кључне речи писати курентом и једну од друге одвојити зарезом.

У тексту је могуће користити највише три нивоа поднаслова.

Поднаслове навести без нумерације, на следећи начин:

* Фуснота: Имејл-адреса аутора: Препоручује се навођење институционалне имејл-адресе аутора.

ПОДНАСЛОВ ПРВОГ НИВОА

Поднаслов другог нивоа

Поднаслов трећег нивоа

Табеле, графиконе и слике уносити на следећи начин:

-изнад табеле/графикона/слике центрирано написати: Табела/
Графикон/Слика, редни број и назив;

-испод табеле/графикона/слике навести извор на следећи начин: 1) уколико су табела/графикон/слика преузети, написати Извор: и навести референцу на исти начин као што се наводи у библиографској парентези; 2) уколико нису преузети, написати Извор: Обрада аутора.

Референце наводити у тексту према Начину цитирања.

Фусноте користити искључиво за давање напомена или ширих објашњења.

РЕФЕРЕНЦЕ

Списак референци навести након текста рада, а пре резимеа, на следећи начин:

-прво навести референце на ћирилици по азбучном реду;

-затим навести референце на латиници и страним језицима по абecedном реду;

-прву линију сваке референце поравнати на левој маргини, а остале увући за 1,27 cm, користећи опцију Paragraph/Special/Hanging;

-све референце наводити заједно, без издвојених делова за правне акте или архивску грађу;

-референце не нумерисати;

-наводити искључиво оне референце које су коришћене у тексту.

Након списка референци навести име и презиме аутора, наслов рада и резиме на енглеском језику на следећи начин:

First Author*

* In the footnote: E-mail address: The institutional e-mail address is strongly recommended.

Affiliation

Second Author

Affiliation

TITLE

Resume

Резиме, обима до 1/10 дужине чланка, садржи резултате и закључке рада који су образложени опширније него у сажетку.

Keywords: Кључне речи писати курентом и једну од друге одвојити зарезом.

Уколико је **рад написан на страном језику**, након списка референци, име и презиме аутора, наслов, резиме и кључне речи навести на српском језику.

Форматирање осврта

Осврт форматирати на исти начин као научни чланак, без навођења сажетка, кључних речи и резимеа.

Форматирање приказа

Приказ књиге форматирати на следећи начин:

Текст поделити у **две колоне**.

*Име и презиме аутора**

* Фуснота: Имејл-адреса аутора: Препоручује се навођење институционалне имејл-адресе аутора.

Установа запослења

НАСЛОВ ПРИКАЗА

Испод наслова **поставити слику предње корице**;

Испод слике предње корице навести податке о књизи према следећем правилу:

Име и презиме. Година издања.

Наслов.

Место издања: издавач,
број страна.

Текст приказа обрадити у складу са општим смерницама о обради текста.

CIP - Каталогизација у публикацији

Народна библиотека Србије, Београд

32

СРПСКА политичка мисао = Serbian Political Thought / главни и одговорни уредник Живојин Ђурић. - [Штампано изд.]. - Vol. 1, бр. 1/4 (1994)- . - Београд : Институт за политичке студије, 1994- (Житиште : Ситопринт). - 23 cm

Тромесечно. - Од 2019. прва три броја излазе на срп., а сваки четврти на енгл. језику. - Преузео је: Serbian Political Thought = ISSN 1450-5460. – Друго издање на другом медијуму: Српска политичка мисао (CD-ROM) = ISSN 1452-3108

ISSN 0354-5989 = Српска политичка мисао

COBISS.SR-ID 102782215